LE "SOLEIL"
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Québec, Côte-Nord: Neige ou pluie probable cet après-midi; plus doux.
Lac St-Jean: Neige intermittente.

Tirage certifié par l'A. B. C.

69e ANNEE — No 59 | QUEBEC MERCREDI 8 MARS 1950 | PRIX: TROIS CENTS

Echec des députés communistes français

Tragédie aérienne aux Etats-Unis: 15 morts

L'opposition communiste est battue et le gouvernement réussit à faire adopter son bill contre le sabotage — Une autre bataille aux poings met fin à la séance de nuit — Ouvriers conscrits pour éviter une grève.

Paris, 8. (PA). Les députés non-communistes de l'Assemblée nationale française ont réussi aujourd'hui à vaincre l'opposition communiste et à faire adopter le bill contre le sabotage à l'issue d'un débat animé qui a été marqué de batailles aux poings.

Le vote, que le premier ministre Georges Bidault a réclamé comme marque de confiance, en son gouvernement, a été de 393 contre 186 en faveur de la loi contre le sabotage.

La Chambre haute devra maintenant donner son approbation, qui semble certaine. Quatre jours de vigoureux débats se sont ainsi terminés; les communistes, qui forment le parti le plus nombreux à l'Assemblée nationale, avaient déclenché une obstruction systématique.

Le gouvernement avait réclamé rapidement le vote dans le but de protéger les expéditions d'armes américaines qui doivent bientôt arriver en vertu du pacte de défense de l'Atlantique-Nord. Les communistes ont établi "une offensive de paix", inspirée par le Cominform, contre ces expéditions.

La loi contre le sabotage prévoit entre cinq et 10 ans d'emprisonnement contre toute personne convaincue de sabotage de la défense nationale.

Les mêmes sentences peuvent être imposées également pour les tentatives de démoralisation de l'armée et les entraves au transport de l'équipement militaire. L'ancienne loi française contre le sabotage ne prévoyait que la peine de mort, dont l'imposition est pratiquement impossible pour ce motif, en temps de paix.

COMBAT ROYAL

La séance de nuit qui s'est terminée par la victoire du gouver-

(Suite à la page 11, 2e col.)

Solidité de l'Entente Cordiale

Londres, 8 (AFP) M. Vincent Auriol, président de la France, et Mme Auriol, ont reçu à Londres, hier, un accueil enthousiaste. La première journée de leur séjour à été marquée de beaux témoignages d'amitié. Ce midi, les visiteurs ont quitté en carrosse le Palais de Buckingham pour se rendre au Guildhall, où ils sont invités à déjeuner par le Lord-Maire de Londres. Alors que M. Auriol était reçu au Palais de St. James, hier, M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, conférait avec M. Ernest Bevin pour la première fois depuis trois mois. Ils se verront de nouveau lors d'une réunion anglo-franco-américaine, dont la date n'est pas encore fixée.

Le premier grand banquet officiel offert à un chef d'Etat depuis la fin de la guerre a eu lieu hier soir. Sa Majesté le roi y a prononcé une vibrante allocution. "Votre pays et le mien ont en commun le même respect pour la dignité et la fraternité des hommes, la même foi dans la liberté de penser et dans la liberté individuelle, dans les institutions démocratiques et dans le règne de la Loi, le même désir de donner à tous les hommes une égale chance de vivre honorablement. Ces principes sont l'essence même de notre civilisation qui doit tant à la France", a conclu Sa Majesté.

Un avion s'écrase sur une maison de Minneapolis, dans une aveuglante tempête de neige — Deux enfants brûlés à mort dans la maison incendié — Deux autres maisons endommagées.

Minneapolis, Minnesota, 8. (PA) Un avion de Northwest Airlines s'est écrasé et a explosé, hier soir, alors qu'il poursuivait sa route dans une aveuglante tempête de neige. Le nombre des morts est de 15. Les treize occupants ont perdu la vie dans le brasier qui a suivi l'explosion; deux enfants qui étaient à écouter un programme de télévision dans la maison que l'appareil a frappée ont également péri dans le feu.

L'avion était parti de Washington, avec escales à Pittsburgh, Cleveland, Détroit et Madison, Wisconsin. Il devait se poser à Rochester, Minnesota, mais la mauvaise température a empêché cette escale et l'avion a reçu l'ordre de se diriger vers Minneapolis. Il devait continuer vers Winnipeg par Fargo et Grand Forks, dans le Dakota-Nord, mais cette dernière partie de l'itinéraire a été contremandée.

La liste des morts, encore incomplète, n'indique pas de Canadiens. L'appareil était un bimoteur Martin 2-0-2 Mars. Il a tenté un atterrissage à l'aveuglette à l'aide d'instruments de bord. Il est possible que l'appareil ait frappé un poteau de téléphone. Une aile a été retrouvée à huit coins de rue de l'endroit où le fuselage a brûlé.

Deux milles à peine à vol d'oiseau avant d'atteindre l'aéroport, l'avion s'est écrasé sur la maison de M. Franklin Doughty, dans un paisible quartier résidentiel.

Des colonnes de flammes se sont élevées aussitôt des débris de l'appareil et ont communiqué le feu aux maisons de Mme Robert Gahn et Irving Luger. Leurs occupants avertis par le bruit de tonnerre de l'explosion avaient réussi à fuir. Les dommages sont cependant très élevés.

Janet Doughty, 10 ans, et son frère Tommy, 8 ans, entourés d'autres membres de leur famille qui s'intéressaient à un programme de télévision, ont été touchés par la première vague de flammes qui s'est échappée de l'avion.

M. et Mme Doughty et leur fille de 15 ans, Diane, ont été hospitalisés. Ils souffrent de brûlures, de choc, de coupures et de contusions. Leur état est satisfaisant.

L'appareil était occupé par trois membres d'équipage et 10 passagers. M. Reynolds Malmquist, chef de la Brigade des Incendies de Minneapolis, a précisé que "l'identification des victimes sera à peu près impossible après l'examen des ruines laissées par l'incendie."

Il a noté que la chaleur produite par la combustion de la gazoline à 100 octaanes a tout réduit en cendres "à l'exception de lourdes pièces de métal et du solage des maisons".



POUR MAINTENIR L'ORDRE EN FRANCE: Une escouade des Compagnies républicaines de Sécurité apparait ci-dessus à la pratique sur une route, près de Paris. Ce sont ces hommes qui permettent au gouvernement de M. Georges Bidault d'affronter les menaces de sabotage de la part des communistes dans les expéditions d'armes américaines à la France et à ses colonies. Le gouvernement, depuis une semaine, a dû faire appel à ses Compagnies de Sécurité pour mettre à la raison les députés communistes qui déclenchaient des bagarres à l'Assemblée Nationale, mais il a quand même réussi à faire adopter une loi qui prévoit de longues périodes d'emprisonnement pour les actes de sabotage nuisibles à la défense nationale. (Central Press)

Secours américains à des pays d'Asie

Washington, 8. (AFP) En demandant hier au Congrès américain de nouveaux crédits de $100 millions pour aider les gouvernements anti-communistes en Asie du sud-est, le secrétaire d'Etat Dean Acheson a accepté d'inclure le gouvernement nationaliste chinois de Tchiang Kai-Chek et Formose comme bénéficiaires éventuels de cette aide. D'autre part, le secrétaire d'Etat a de nouveau insisté auprès du Congrès sur la nécessité de voter des crédits de $100 millions pour la Corée du sud, soulignant que les Etats-Unis avaient une responsabilité particulière à l'égard de la république coréenne.

Deux victoires des Chinois nationalistes

Taipeh, Formose, 8. (PA) La Chine nationaliste était réconfortée aujourd'hui par deux victoires mineures, soit l'échec imposé à une tentative d'invasion sur une petite échelle, contre l'île d'Hainan, et la capture de Kangting, capitale de la province du Sikang, dans l'extrême ouest de la Chine.

Les troupes nationalistes sur Hainan, importante île au sud de la côte chinoise, ont repoussé une tentative de 900 soldats communistes venus du continent dans la partie nord-ouest de l'île. 200 soldats rouges auraient été tués et les autres capturés ou mis en fuite. Les envahisseurs étaient apparemment partis de la péninsule de Liuchow, et ont traversé le détroit de 10 milles. Des dépêches retardées du Sikang, disent que des guérillos nationalistes ont repris la ville de Kangting dimanche des mains de nationalistes rangés du côté communiste.

Autre échange de lettres sur les pouvoirs fiscaux

MM. St-Laurent et Duplessis expriment leur opinion au sujet des conférences intergouvernementales, des pouvoirs fiscaux et de la constitution.

PAR PAUL PARADIS

Ottawa, 8 Le chef du gouvernement fédéral, M. Louis Saint-Laurent, vient de déclarer au premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, que l'autorité centrale n'envisage aucune possibilité de renoncer définitivement à ses droits constitutionnels en matières fiscales mais croit que, s'il existe un désir général de coopération, le champ des ententes pratiques possibles pour régler le problème fiscal sera très vaste.

M. Saint-Laurent a pris cette attitude dans une lettre qu'il adressa au premier ministre du Québec le 28 février dernier au sujet de la conférence intergouvernementale qui doit avoir lieu à l'automne.

Les premiers ministres des autres provinces ont déjà accepté de participer à cette conférence, dont les préparatifs se poursuivent pendant que la commission des procureurs-généraux formée à la conférence constitutionnelle du mois de janvier procède avec une extrême lenteur à la tâche d'élaborer une formule pour que les Canadiens puissent modifier eux-mêmes leur constitution au besoin sans avoir à recourir au parlement britannique.

Dans sa missive du 28 février, M. Saint-Laurent répondait à une lettre qu'il avait reçue la semaine précédente de M. Duplessis, qui insistait sur les deux points suivants:

TROP DE CONFERENCES ?

1. Le danger de compliquer ou retarder le règlement des problèmes constitutionnels en multipliant les conférences.

2. L'importance à ses yeux "d'établir d'abord, de façon précise et incontestable, les pouvoirs fiscaux" des onze gouvernements du pays. Dans sa réponse, M. Saint-Laurent a admis qu'on ne doit pas compliquer ou regarder le règlement des problèmes constitutionnels mais en faisant observer qu'il existe d'autres problèmes qu'il conviendrait de résoudre aussitôt que possible.

PAS DE RENONCIATION

En ce qui concerne les pouvoirs fiscaux, M. Saint-Laurent expose ainsi l'attitude du gouvernement fédéral:

"Il est évident que les questions fiscales seraient de première importance à une conférence générale de ce genre. Bien que le gouvernement fédéral ne puisse envisager aucune possibilité de renonciation définitive à ses droits constitutionnels en matières fiscales, nous croyons qu'il existe un champ très vaste d'ententes pratiques possibles fondées sur un désir général de coopération."

Dans leurs lettres, MM. Duplessis et Saint-Laurent sont parfaitement d'accord pour dire que l'étude et le règlement de tous les problèmes fédéraux-provinciaux doit se faire sans aucune préoccupation partisane.

On sait que, de toute façon, le gouvernement fédéral était dans l'obligation de tenir une conférence intergouvernementale avant l'expiration des accords fiscaux conclus en 1946 avec sept des neuf provinces d'alors, l'Ontario et le Qué-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Des centaines de villages isolés par des tempêtes dans le centre des Etats-Unis; dommages élevés

Le Midwest américain subit de nouveaux assauts de l'hiver — Des Plaines du nord jusqu'au lac Michigan — Communications interrompues — Des dommages considérables.

Chicago, 8. (PA). Le Midwest américain, fatigué de l'hiver, est encore aux prises avec d'autres tempêtes. La neige, le verglas et des bourrasques de vent se sont avancés des plaines du nord jusqu'à l'Iowa et se dirigent maintenant vers le lac Michigan.

Des centaines de villages sont isolés et le mouvement des affaires est paralysé. Le trafic routier est pratiquement interrompu en plusieurs régions. Des vingtaines d'écoles sont fermées; les dommages à la propriété sont fort élevés.

Les horaires de chemins de fer et d'avions n'ont pu être suivis. Les communications sont interrompues au Dakota-Nord et en une partie du Dakoto-Sud, du Nébraska et du Minnesota. Des amateurs de radio se tiennent prêts à diriger des appels d'urgence vers les régions où le service téléphonique et télégraphique est désorganisé.

Les locaux de la Croix-Rouge dans les villes du Midwest sont en état d'alerte. Leurs dirigeants se tiennent prêts à expédier des aliments, des vêtements et autres approvisionnements de secours dans les régions affectées par les tempêtes.

Les vents soufflent sur les prairies du Midwest à une vitesse de 35 à 65 milles à l'heure. Des coups de vent de 85 à 100 milles à l'heure ont été signalés en plusieurs états.

La tempête a sévi avec plus de violence sur le Dakota, le Nébraska, le Minnesota, l'Iowa et le Wisconsin. Le vent a perdu de sa force après avoir balayé l'Iowa, alors qu'il atteignait l'Illinois. Les prophstics de Chicago ont indiqué aujourd'hui que la vitesse du vent sera encore de 35 à 45 milles à l'heure.

Il est tombé de la neige dans l'est du Nébraska, l'est du Dakota-Sud, l'ouest de l'Iowa et le Minnesota. Les routes ont été bloquées par de gros bancs de neige en plusieurs régions.

Des centaines de fenêtres ont été endommagées dans les villes. A Omaha, entre 150 et 200 lignes de transmission ont été brisées. Les rues du quartier des affaires étaient jonchées de débris de verre. Soixante-cinq enfants ont dû passer la nuit dernière dans la salle de gymnastique de l'école de Blencoce, Iowa, alors que les autobus scolaires ont été immobilisés.



APRES LA GREVE, UNE POIGNEE DE MAINS: Sous le regard un peu incrédule de JOHN OWENS, secrétaire-trésorier des Mineur-Unis, M. GEORGE-H. LOVE, porte-parole des propriétaires de mines de charbon du nord et de l'ouest des Etats-Unis, et M. JOHN-L. LEWIS, le chef des mineurs, se serrent la main après avoir signé le contrat de deux ans qui a mis fin à la grève de quatre semaines qui paralysait l'industrie du charbon mou. Le nouveau contrat de travail vaut aux 370,000 mineurs affectés une augmentation de salaires de $0.70 l'heure et des bénéfices équivalents, ce qui se traduira par une hausse de 25 cents la tonne pour le consommateur. (International News)

M. George Wilson proclamé élu

Windsor, Nouvelle-Ecosse, 8 (PC) La cour suprême de la Nouvelle-Ecosse a modifié hier le résultat des votes donnés dans le comté de Hants ouest lors des élections générales provinciales de l'an dernier en déclarant élu M. George Wilson, candidat progressiste-conservateur, au lieu et place de M. George Cole, candidat libéral, proclamé élu lors de cette élection.

Trygve Lie suggère un compromis

New-York, 8 (AFP) Selon le correspondant diplomatique du "New-York Times" à Washington, M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O.N.U., a adressé aux Etats-Unis, à l'U.R.S.S., à la Grande-Bretagne, à la France et à plusieurs autres pays membres des Nations-Unies, un mémorandum suggérant une formule de compromis sur la représentation à l'O.N.U., qui permettrait de mettre fin au boycottage de la part de l'U.R.S.S. des réunions auxquelles participent les délégués de la Chine nationaliste.

M. Trygve Lie suggère qu'une distinction soit faite entre la politique de "reconnaissance diplomatique", d'une part, et la politique de "représentation à l'O.N.U.", d'autre part, pour permettre un fonctionnement normal des organismes des Nations Unies.

Une opposition solide à la demande du Bell

Ottawa, 8 — (P.C.) — Une opposition solide attend la compagnie de téléphone Bell du Canada, aujourd'hui, au moment où elle se prépare à plaider sa cause en vue d'augmenter ses taux dans l'Ontario et le Québec. L'audience devant la Commission du transport s'ouvre aujourd'hui. La compagnie va réclamer une augmentation moyenne de 20.6 p.c. De nombreux avocats, représentant la compagnie et les principales villes des deux provinces, sont prêts à soumettre leurs arguments.

La Commission du Transport prendra plusieurs semaines à [illegible] dition des plaidoyers et il faudra probablement plusieurs [illegible] qu'une décision finale ne soit rendue. La compagnie a fait sa demande de majoration de taux l'automne dernier. Elle prétend que ces revenus additionnels lui permettront de faire face au coût plus

(Suite à la page 11, 1ere col.)

Proposition de Churchill rejetée au Parlement

Londres, 8 — (P.C.) — La proposition de Winston Churchill, chef de l'opposition britannique, voulant que le projet de nationalisation de l'industrie de l'acier soit ajourné à neuf mois après les prochaines élections générales a été rejetée, hier, par le gouvernement travailliste.

Herbert Morrison, vice-premier ministre, a rejeté cette nouvelle proposition des conservateurs comme étant "une idée bizarre".

Churchill a déclaré que les conservateurs retireraient leur amendement à l'adresse en réponse au discours du trône "regrettant" qu'aucune mention n'ait été faite de la question de l'acier, si les travaillistes acceptaient cette suggestion.

Le leader libéral, Clement Davies, a indiqué que son groupe de neuf députés n'appuierait pas l'amendement conservateur, sur lequel le vote doit être pris demain.

Morrison et Churchill, deux vieux antagonistes parlementaires, ont donné au débat un ton plutôt acerbe. Quand le vice-premier ministre accusa Churchill de prédire une autre dévalorisation de la livre, ce dernier laissa voir un mécontentement manifeste.

Les membres du nouveau parlement ont aussi entendu le souhait conservateur demandant la formation d'un comité parlementaire sur les réformes électorales, un appel des libéraux en faveur d'entretiens entre les trois puissances et un renouveau des réclamations pré-électorales faites par les partis rivaux.

Churchill a ajouté que les conservateurs n'insisteront pas sur leur amendement "si le gouvernement donne l'assurance que la position de l'industrie de l'acier n'empire pas du fait de l'impasse présente ou à cause de sa prolongation indéfinie".

Le travail vaut mieux que la peur

London, 8 (PC) Dans un discours prononcé hier alors qu'il venait de recevoir un doctorat honorifique en Droit de l'université Western Ontario, M. John Fisher, commentateur de Radio-Canada, a fait un plaidoyer vibrant en faveur du retour au travail, au lieu de nous laisser paralyser par la peur de la bombe hydrogène. Ce serait, dit-il, la plus grande tragédie que la bombe pouvait provoquer à l'heure actuelle que de devenir une excuse pour notre inaction devant le devoir de relever le niveau de vie de l'humanité. Il a fustigé la tendance actuelle à végéter dans la torpeur. La sécurité telle que nous l'entendons, dit-il, est une idéologie négative. Notre insécurité provient de la peur, ce qui profitera à Staline.

Lewis veut une alliance financière des unions

Washington, 8 (PA). Une alliance financière des unions ouvrières américaines qui permettrait l'entr'aide de ces groupements dans leur lutte contre l'industrie, a été suggérée hier par John-L. Lewis, alors que la production des mines de charbon revenait rapidement à la normale aux Etats-Unis.

Lewis a directement présenté sa proposition à Philip Murray et à ses United Steelworkers (C.I.O.) et il a insisté sur l'idée de "laisser certaines autres unions" contribuer à la formation d'un fonds commun de grève.

Murray n'a fait aucun commentaire immédiat.

C'est dans une lettre à Murray dans laquelle il retournait un chèque de $500,000 envoyé par les métallurgistes en guise de participation à la grève des mineurs du charbon que Lewis a exposé ses idées au président des United Steelworkers.

Simultanément, le président Truman a demandé au Congrès d'adopter une loi établissant une commission de neuf membres pour étudier les problèmes de l'industrie du charbon, qu'il a qualifiés de "maladie" pendant la grève. Il a aussi annoncé que la grève étant finie il ne désire plus l'autorité de saisir les mines qu'il avait demandée au Congrès juste avant que la grève ne prenne fin.

Lewis a écrit à Murray "que l'idée prévaut de plus en plus, dans les cercles industriels et financiers, selon laquelle les grandes unions industrielles devraient être attaquées et réduites au silence une à une". "Cette idée doit être frappée à la tête", dit Lewis.

Il a aussi proposé que les comités des U.M.W. et des métallurgistes de Philip Murray se réunissent bientôt pour négocier "un pacte d'aide mutuelle pour la défense commune des intérêts des deux organisations, et que l'on fixe un montant qui pourrait servir à l'une ou l'autre union advenant un état d'urgence".

Il ajoute que les deux unions "devraient considérer la possibilité d'admettre certaines autres unions qui aimeraient jouir des avantages d'un tel accord protecteur".

Grève d'employés d'hôtels à Cornwall

Cornwall, Ont., 8. (PC) Les membres du syndicat des employés d'hôtels et des restaurants de Cornwall ont voté, hier, en faveur de la grève à la suite du refus des gérants de huit hôtels d'accorder les augmentations et les conditions de travail demandées. Des 124 bulletins de vote, 122 étaient en faveur de la grève, a rapporté le syndicat. M. E. R. Evans, représentant du Congrès Canadien du Travail, a dit qu'une décision à ce sujet sera prise par le comité de stratégie du syndicat.

Opposés à un serment anticommuniste

Berkeley, Californie, 8 (P.A.) Neuf cents professeurs de l'Université de Californie ont décidé hier soir par un vote unanime ne ne pas s'astreindre à un serment anti-communiste, même si leur carrière à l'université est en jeu. Le groupe s'oppose cependant à ce que des communistes professent à l'université et est disposé à en témoigner dans les contrats. Les 900 professeurs ont voté contre le serment anticommuniste qu'ils jugent discriminatoire et une menace à la liberté académique. Ce serment a été exigé par le Bureau des gouverneurs de l'Etat; les 11,000 employés de l'université doivent le prêter ou quitter les lieux le 30 avril. La La plupart ont déjà signé le document, sauf les professeurs.



ASSAUT AU COUTEAU — Deux policiers retiennent ici dans une camisole de force ce jeune homme de 19 ans, William Jones, qui, devenant subitement enragé, se mit à poignarder les gens dans une rue de Brooklyn, dimanche matin dernier. Trois personnes ont succombé aux coups de poignard de Jones, et trois autres ont été blessées, dont une sérieusement. On ignore la cause de la folie subite de Jones. (International News)



L'ARTISANAT QUEBECOIS A L'HONNEUR: Des témoignages non équivoques d'appréciation ont souligné l'intérêt de l'exposition artisanale du Québec dans la capitale fédérale. La photo ci-dessus, prise à l'ouverture, lundi, fait voir le vicomte ALEXANDER (à droite), gouverneur général du Canada, et le T. H. LOUIS ST-LAURENT (au centre), premier ministre du Canada, qui admirent avec l'hon. PAUL BEAULIEU (à gauche), ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, la beauté et la délicatesse du fini d'une oeuvre de sculpture sur bois réalisée par M. ANDRE BOURGAULT, de St-Jean Port-Joli. (Presse Canadienne)

Nouvelles de Lévis

Réunion du syndicat des sans-travail de la rive sud.

Les membres de l'exécutif du syndicat des sans-travail de la rive sud sont venus lundi soir dernier rencontrer les membres du conseil municipal de Lauzon, réunis en séance de comité, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. M. le maire J.-Ernest Bolduc souhaita la bienvenue à cette délégation et a dit qu'il était heureux de leur groupement formé en vue de travailler dans les intérêts des sans-travail.

Les porte-parole de la délégation furent M. Paul Fleury, président du syndicat des sans-travail et M. Marcel Pépin, officier de la CTCC. Ils expliquèrent que la situation actuelle dans Lauzon et sur la rive sud au point de vue travail n'est pas très encourageante et que le syndicat des sans-travail a été formé dans le but de faire en sorte qu'un programme de travaux soit préparé afin que l'activité reprenne dans les chantiers maritimes de Lauzon et ailleurs. Bon nombre de chômeurs ont épuisé leurs droits aux prestations d'assurance-chômage et n'ont plus aucun revenu pour voir aux besoins de leurs familles. Ils demandent aux autorités municipales d'appuyer les démarches faites par le syndicat auprès des gouvernements pour que des travaux publics soient exécutés dans le but de donner du travail à ceux qui en ont besoin. Ils demandent aussi aux autorités municipales d'exécuter le plus de travaux possible afin d'employer les résidents de Lauzon qui sont dans le chômage depuis plusieurs mois.

M. le maire et MM. les échevins ont remercié MM. Fleury et Pépin de l'exposé qu'ils venaient de faire de la situation actuelle sur la rive sud. Ils ont dit qu'ils ont préparé l'automne dernier un mémoire très détaillé de travaux qu'il y aurait à faire dans Lauzon et ont insisté de concert avec M. le député Maurice Bourget et M. le député J.-Albert Samson, auprès des gouvernements pour avoir des octrois afin de pouvoir exécuter ces travaux. Les membres du conseil municipal ont également demandé au gouvernement fédéral, avec l'appui de M. le député Maurice Bourget, que les travaux de construction dans les chantiers maritimes de Lauzon commencent le plus tôt possible. M. le maire s'est rendu deux fois à Ottawa à ce sujet. Les membres du conseil disent être très bien au courant de la situation actuelle et sont anxieux que le travail reprenne sur la rive sud et que le chômage cesse. M. le maire dit que tout indique que des travaux vont être exécutés prochainement et ajoute que l'un des deux chantiers maritimes a commencé à reprendre des ouvriers et que l'autre chantier va reprendre ses activités d'ici quelques semaines. M. le maire fait remarquer que le manque de travail ne se fait pas sentir seulement sur la rive sud, mais dans tout le pays d'une manière générale.

La CTCC doit aller présenter un mémoire vendredi au gouvernement fédéral et des officiers des syndicats des sans-travail feront partie de la délégation. Le syndicat des sans-travail de la rive doit rencontrer, par son exécutif, les membres du conseil municipal de Lévis, à la réunion de comité général de ce soir.

Séance de comité du conseil municipal de Lévis.

Une séance de comité général des membres du conseil municipal de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. Les personnes qui ont des questions à soumettre pour étude voudront bien se rendre à la réunion de ce soir. La séance régulière du conseil municipal de Lévis sera tenue mardi soir prochain.

Les clubs Pigalle et Boswell ont annulé.

Samedi soir dernier, sur la patinoire municipale de Lauzon, devant une assistance d'environ 800 amateurs enthousiastes, les deux équipes féminines Pigalle, de Lauzon et Boswell, de Québec, ont annulé au score de 4 à 4. Les étoiles pour le Pigalle furent Florence Bilodeau qui réussit le truc du chapeau avec 3 points et 1 assist, Jeannette Morin, 1 point et 2 assists. Pour le Boswell, Thérèse Paquet compta 3 francs buts et un assist et A. Gagnon, 1 but. Les arbitres furent R. Bilodeau et J.-M. Dion.

Le Régiment de Levis

Aux militaires qui ont déjà fait du service dans le domaine du Transport, le Régiment offre maintenant les facilités de se perfectionner comme chauffeurs-mécaniciens. Des ouvertures sont faites aussi à tous les jeunes gens que la mécanique intéresse. Pour eux, le Transport peut devenir vite un sport.

En plus de cours théoriques sur les moteurs à combustion interne et d'exercice pratiques sur la conduite des véhicules, les candidats intéressés peuvent bénéficier d'un stage de perfectionnement à l'extérieur lorsqu'ils sont recommandés par l'Unité.

Ceux qui ont des aptitudes pour la mécanique et que cette matière intéresse n'ont qu'à se rendre au Manège Militaire de Lévis les soirs d'entrainement, soit le lundi et le mercredi soir, entre 8 et 10 heures, pour rencontrer le capitaine Laval Gagnon, officier en charge du Transport, lequel leur fournira volontiers les renseignements désirés.

Cinquième cours d'orientation.

Le cinquième et dernier cours d'orientation, organisé par la J.I.C.F., de Lévis, sera donné demain soir, à 8 heures 30, au local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis. M. Napoléon Leblanc, secrétaire du service extérieur des Sciences Sociales, parlera du point de vue économique.

Soirée du Conseil Central des Oeuvres.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle du collège de Lauzon, aura lieu une soirée organisée par le Conseil Central des Oeuvres et du Service Familial Social. On présentera des documentaires ou films sur les oeuvres d'assistance soutenues par la Fédération des Oeuvres et un conférencier expliquera le fonctionnement de ces organisations et les services qu'elles peuvent rendre.

Résultat des courses de chevaux à Lauzon.

Dimanche après-midi dernier, sur la rue Philippe Boucher, à Lauzon, a eu lieu un programme intéressant de courses de chevaux, en présence d'une assistance nombreuse. Ces courses furent très contestées et en voici le détail :

Première course : Cheval King Sherbrooke, propriété de M. Thomassin, 1 contre Barnice Richard, propriété de Laval Bégin 2; cheval Nancy Taker, propriété de M. Bilodeau, 2 contre Wynona Patch, propriété de Eugène Ratté, 1; cheval Tull-Set, propriété de Louis Samson 2, contre Hollywood, propriété de Lucien Morissette, 1; cheval William Power, propriété de Lucien Morissette, 2, contre My Grattan, 1.

2ème course : Cheval King Sherbrooke, 1, contre Wynona Patch,2; Barnice Richard, 2, contre My Grattan,1; Nancy Taker, 2, contre Hollywood Punch, 1; Tull-Set, 2, contre William Power, 1.

3ème course : Wynona Patch, 1, contre Tull-Set, 1; William Power, 2, contre Barnice Richard, 1; King Sherbrooke, 2 contre My Grattan, 1; Nancy Taker, 2, contre Hollywood Punch, 1.

M. Eugène Ratté, propriétaire du cheval Wynona Patch, lança un défi à M. Thomassin, propriétaire du cheval King Sherbrooke et le défi fut aussitôt accepté, puis la course eut lieu avec le résultat suivant : Wynona Patch, 1, et King Sherbrooke, 2.

Vu la grande popularité de ces courses de chevaux, un autre grand programme aura lieu dimanche prochain, à l'occasion de la fête sportive que la Commission Sportive de Lauzon Enrg prépare pour le 12 mars. Un programme chargé de courses est en préparation et comprendra 5 chevaux du comté de Lévis et 5 chevaux de Québec. Chaque épreuve sera des mieux balancées. Les propriétaires de chevaux de Québec qui désirent prendre part a ce programme de courses voudront bien faire leur entrée d'ici demain midi, en s'adressant à M. Réal Boutin ou à M. Roméo Bégin, de Lauzon.

Soirée en faveur des oeuvres paroissiales à Lévis.

Ce soir, à 8 heures, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, aura lieu une soirée récréative au profit des oeuvres paroissiales de jeunesse. Il y aura de magnifiques prix de présence.

Initiative de la Chambre de Commerce junior de Lévis.

La Chambre de Commerce junior de Lévis vient de prendre l'initiative de préparer un bottin contenant les noms de ses membres pour l'année 1950. Une copie en a été envoyée aux corps publics et aux hommes d'affaires de Lévis et Lauzon, dans le but de faire mieux connaître son mouvement. Grâce à ses activités diverses, à l'étude qu'elle fait des problèmes économiques et civiques de ces deux villes, grâce au travail de ses comités et à ses diverses manifestations, la Chambre de Commerce des jeunes aide les jeunes hommes d'affaires à développer leur personnalité, à améliorer leur situation, à leur créer des relations et à les faire travailler au progrès de notre localité.

Soirée-causerie à Christ-Roi.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale de Christ-Roi, aura lieu une causerie avec projections lumineuses, sur la nutrition. La conférencière sera Mlle Demers, hygiéniste du dépt de l'Instruction Publique.

Le euchre surprise des Chevaliers de Colomb

Pour répondre au désir d'un grand nombre d'amateurs de bridge, l'intendant des Chevaliers de Colomb, M. A.-Emile Lemieux, a décidé de donner un prix par table à ces derniers, à condition que ces tables soient organisées et qu'il en soit informé le plus tôt. Cette partie de cartes aura lieu lundi soir prochain à 8 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb et qu'il y aura quatre grands prix de présence tirés ce soir-là.

Les prix sont d'une exceptionnelle valeur et sont en montre dans l'une des vitrines du magasin J.-B. Michaud & Fils, Côte du Passage, à Lévis. Pour les tables organisées pour le bridge, les prix seront remis aux organisateurs et l'on pourra jouer soit en la salle des Chevaliers ou dans les maisons privées si on le désire. Cette partie de cartes, sous le distingué patronage de M. L.-B. Pelletier, député, du district no 20, des Chevaliers de Colomb, est au profit d'une oeuvre des plus humanitaires.

Ligue mixte petites quilles de Lévis.

Mercredi dernier, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, s'est terminée la cédule régulière de la ligue mixte de petites quilles de Lévis. Il y eut un entrain remarquable et un effort soutenu de la part des joueurs, en vue de soutenir le classement des équipes. Mme A. Hamel s'est particulièrement signalée avec une partie simple de 201. Les rencontres pour le début débutent ce soir, à 9 heures, entre l'équipe La Terreur et l'équipe Le Lion.

Mort du Dr A. Rousseau.

Nous apprenons avec regret la mort du Dr Alphonse Rousseau, médecin-vétérinaire, époux de Dame Marie-Louise Gingras, survenue hier à sa résidence, 51, rue St-Louis, à Lévis. Le défunt était âgé de 72 ans.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, sa fille Mme Robert Lapierre (Juliette), de Lévis; son gendre, M. Robert Lapierre, officier sur le navire "N. B. McLean"; ses frères: MM. Lucien Rousseau, conducteur de malle de Lévis, Louis-Robert Rousseau, de St-Nicolas; ses soeurs: Mme Vve Alcide Demers et Mme Alyre Demers, de St-Nicolas; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Alyre Demers, M. et Mme Edouard Gingras, de St-Nicolas; M. et Mme Raoul Gosselin, de Limoilou; Mme Vve Joseph Gagnon, de St-Nicolas; MM. Lucien Rousseau et Louis-Robert Rousseau, et Mme Vve Théodore Rousseau, de Lévis.

Il était l'oncle de la rév. Soeur St-Benoît-Joseph, et de la rév. Soeur Yves-Marie, des SS. de la Charité, à Montmagny. Il laisse également plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu vendredi matin en l'église de Notre-Dame de Lévis.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Mort du jeune Jacq. Dumont.

M. et Mme Raymond Dumont, née Yvette Samson, du Christ-Roi, demeurant No 84 rue Napoléon, viennent d'être éprouvés par la mort de leur jeune enfant Jacques, survenue hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 5 ans et 10 mois. Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil ses soeurs, Yolande et Lucille; ses grands-parents, Mr et Mme Adélard Dumont, de Lauzon ainsi que M. et Mme Lucien Samson, de Christ-Roi. La sépulture aura lieu demain après-midi, en l'église de Christ-Roi.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Funérailles de Mme Vve J. P. Larrivée.

Ce matin, en la chapelle de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, à Lévis, auront lieu les funérailles de dame Léonise Lepage, épouse de feu M. Philéas Larrivée, décédée lundi dernier, à l'âge de 96 ans et 10 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

Mort de madame Honoré Gousse

St-Victor, Beauce, (DNC). Madame Vve Eléonore Dutil, de St-Victor, est décédée à l'âge de 85 ans et neuf mois. Chrétienne exemplaire et très estimée, la défunte avait épousé M. Honoré Gousse, ancien hôtelier.

Elle laisse pour pleurer sa perte: une fille, Mme Cyprien Sylvestre (Nelly), de Bienville, Lévis; un fils adoptif, M. Siméon Breton, de St-Victor; son gendre, M. Cyprien Sylvestre; sa belle-fille Mme Siméon Breton; un beau-frère, M. Henry Lemieux, de Lewiston, Me.; ses petits-enfants, Mmes Armand Soucy (Marguerite), de Québec; Jos. Lavallée (Thérèse), de Bienville; M. Paul Sylvestre, du Christ-Roi, M. Victor Sylvestre, de Bienville; Mme Jean-Paul Roy; Mme Léandre Paradis (Lidye) Lévis; Mlle Charlotte Sylvestre, de Bienville; Mme Armand Beaudoin (Simonne Bureau), de Lauzon; le capitaine Jacques Bureau, de Borden, Ont., la R. Sr Jean Dicarmelle, des Filles de la Charité du S. C. à Sherbrooke; Mlle Rachelle Bureau, E. G., à St-Frs d'Assise; M. Guy Bureau, étudiant à Laval; Mlles Marcelle, Laurette et Monique Breton, opératrices, M. Gérard Breton, de Magog; MM. Jules Raymond et Jean Breton, de St-Victor. Les funérailles auront lieu demain à St-Victor.

Mort tragique à Baie Comeau

Rimouski (DNC) Une épreuve vient de frapper la famille de M. Albert Roussel avantageusement connue à St-Joseph et dans la région. L'aîné des fils de cette famille, âgé de 21 ans, a trouvé une mort tragique alors qu'il travaillait comme mesureur de bois à Baie-Comeau. Il s'était rendu vers huit heures a.m. avec deux compagnons dans une "cache" de la compagnie Québec North Shore Paper et s'apprêtait à défaire un camp lorsqu'une poutre le frappa à la tempe. Il s'affaissa sous les yeux de ses camarades. Ceux-ci s'empressèrent d'aller chercher le curé et le médecin de l'endroit. Le sacrement de l'Extrême-Onction lui fut administré. Le malheureux jeune homme survécut environ vingt minutes à sa blessure. Un verdict de mort accidentelle fut rendu sur-le-champ et une autre enquête doit s'instruire incessamment.

Le corps fut transporté par avion à l'aéroport de Mont-Joli, le même soir. Les funérailles eurent lieu à St-Joseph de Lepage, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père, sa mère, née Louise Chamberland, trois frères, Adalbert, Zéphirin et Jean-Berchmans; deux soeurs, Gemma et Louisette et une soeur adoptive, Louiselle Roussel; ses grands-parents, Mme Jos. Roussel, de Mont-Joli, M. et Mme André Chamberland, de St-Joseph, et de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines.

Auto et autobus en collision

Un jeune homme a été blessé hier soir vers 7 heures lorsque son automobile est entrée en collision avec un autobus du circuit de N.-D. de Pitié, à l'angle de l'avenue des Oblats et de la rue Ste-Thérèse. La victime de cet accident, M. Paul Desgagné, domicilié à 91 rue Murray, s'en est alors tiré avec des blessures à la tête et à l'estomac. Il a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau.

Au moment de cet accident, l'automobile que conduisait M. Desgagné circulait du nord au sud dans l'avenue des Oblats, tandis que l'autobus No 1236 tournait vers le nord sur la rue Ste-Thérèse pour s'engager dans l'avenue des Oblats.

Le choc fut très violent. L'automobile a subi des dommages considérables. Les roues doubles de la partie arrière de l'autobus ont été crochies.

Des agents de radio-police ont fait enquête sur cet accident.

Une réception au corps d'intendance

Vendredi soir dernier le 3 mars le commandant, les officiers et les hommes de la 4e Division d'Intendance de Réserve (RCASC) ont offert une réception au personnel de la 5e Compagnie d'Intendance de l'Armée Active.

Des films très intéressants ont été présentés.

Chronique ouvrière

Tous des sécuritaires

Nombre d'établissements dans nos centres industriels emploient des sécuritaires, c'est-à-dire des hommes qui consacrent toutes leurs heures de travail et une partie de leurs loisirs à faire régner la sécurité dans leur établissement.

Ces sécuritaires ont à jouer un rôle de grande valeur et ils s'en acquittent très bien. Mais il leur faut de l'aide. Ils ne peuvent être partout à la fois dans l'établissement ; ils ne peuvent tout voir.

Par conséquent, l'ouvrier de chaque établissement devrait se constituer son propre sécuritaire.

Tous devraient être continuellement aux aguets afin de découvrir tous les dangers actuels et possibles d'accidents. Certains emplois sont dangereux de par leur nature même ; cependant, ces dangers peuvent être diminués ou même éliminés complètement si l'on y met du soin et de la vigilance. D'autres emplois ne sont pas dangereux, mais ceux qui s'y livrent peuvent être blessés par suite de leur propre négligence ou de celle de leurs compagnons de travail ; une caisse déposée négligemment fait trébucher celui qui n'y prête pas attention ; un clou mal enfoncé perce la main de l'ouvrier sans précaution.

La sécurité exige l'union des efforts. Le sécuritaire ne peut s'occuper de tous les dangers ni prévenir tous les accidents ; vous ne pourriez y arriver non plus. Mais vous pouvez aider. Tout d'abord, vous pouvez faire votre propre travail avec précaution. Vous pouvez acquérir des habitudes de sécurité qui vous protégeront même si votre esprit n'est pas tout entier à votre travail, même si votre attention se laisse distraire.

De plus, vous pouvez être à l'affût des infractions au code de sécurité par vos compagnons de travail. Souvenez-vous que les accidents sont aveugles ; ils ne choisissent par leurs victimes. Un danger surgissant par suite de la négligence d'une autre personne vous menace tout autant qu'il menace celui qui en est la cause. Il ne suffit pas que vous ayez le sens de la sécurité vous-même ; vous devez faire tout en votre pouvoir pour inculquer cet esprit à ceux qui vous entourent. Vous devez collaborer avec eux pour protéger votre vie à tous et vous préserver des accidents.

Convocations

Syndicats catholiques : — Réunion du Syndicat des hospitaliers, du Syndicat des employés de magasins, de l'Union protectrice des travailleurs en chaussures ,section féminine, du Syndicat des plâtriers, du Syndicat des commis-quincailliers et du Syndicat du tricot, ce soir, à 8 heures, à 17 rue Caron.

Unions internationales : — Assemblée de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers, local 730 ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

Un chômeur hérite d'une fortune colossale

Dijon, 8. (AFP) M. Martinez ouvrier actuellement en chômage et père de trois enfants, serait, avec sept autres personnes, l'héritier présomptif d'une fortune s'élevant à dix milliards de francs ($30,000,000).

M. Martinez, qui habite Sombernon, près de Dijon, est le neveu d'un certain Diego Martinez, originaire de la province espagnole de Guadalajara, qui, en 1900, partit tenter fortune en Amérique du sud et mourut en 1915, laissant huit importants immeubles à Buenos-Aires et une fortune colossale.

DEMANDÉE

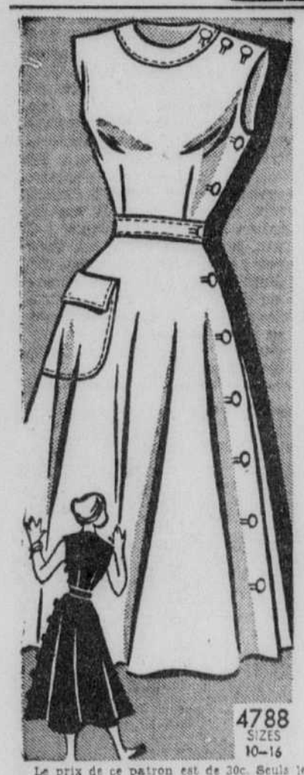
Jeune fille, pour ouvrage général de bureau, parlant et écrivant très bien l'anglais. Bonnes références exigées. Faire application par écrit a/s Casier postal 126, Lévis.

Abattu, déprimé, j'essayai le TONIQUE LAXATIF D'HERBES

Pas d'appétit? Maux de tête, bile, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance; essayez les Herbes indigènes de Bliss, un TONIQUE LAXATIF. Soulagement plus rapide avec ces ingrédients naturels, qui accélèrent l'élimination, et ainsi donnent de l'appétit, activent le flux biliaire, favorisent la digestion et aidant à soulager les gaz. Economique, 200 tablettes pour $1.00. Aussi à 50c et 25c.

HERBES INDIGÈNES DE BLISS





Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4788

Elle s'inspire fortement de l'influence russe, cette délicieuse toilette des beaux jours qui doit à sa jupe ondulante et aux boutons qui l'ornent sur le côté son exquise féminité.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 10, 12, 14, 16 ans. Grandeur 12 ans requiert 3 1-4 verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec, seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

PRETS

$20 à $1500

Sur votre propre signature

NOUVEAU BUREAU de PRÊTS

37 de la COURONNE

TEL. 5-7144

GEORGES A. LECLERC

Gérant

INDUSTRIAL LOAN

Finance Corp.

PERSONAL LOANS

W. E. Bégin

SAUCISSES

LARD et BOEUF .30 *PUR PORC .40*

BOEUF HACHE MAIGRE .35

STEAK HACHE .70

COTELETTES de JEUNE PORC .40 et .50

W. E. BÉGIN

FAUSSES DENTS

qui branlent n'ont plus besoin de vous embarrasser

Bien des porteurs de fausses dents se sont trouvés fort embarrassés parce que leurs dentiers sont tombés, ont glissé ou branlé au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH, la poudre **alcaline** (non acide), sur vos dentiers. Tient les fausses dents plus solides, aussi vous en avez plus de confort. Ne surit pas. Elimine toute "odeur de fausses dents" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à la pharmacie, a

SNAP

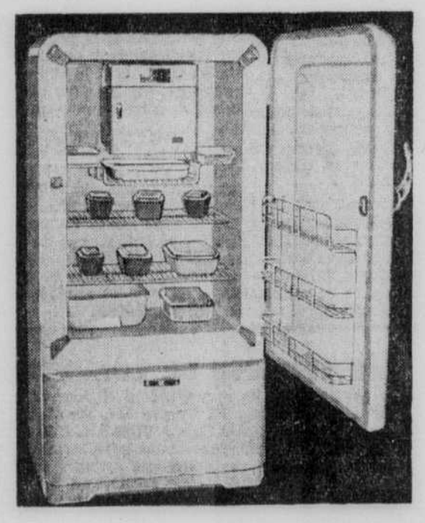
Nettoie les mains — Vite!

Le Luxueux et Moderne

KELVANOR

Garantie et Service de 5 ans

Achetez une machine connue avec des preuves établies, depuis nombres d'années.



SIGNALEZ : 5-8383

Sans aucune obligation de votre part, un service de transport est à votre disposition pour venir comparer nos prix et voir notre fameux Kelvanor.

A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES AUSSI BAS QUE $3.00 PAR SEMAINE

EN VRAIE PORCELAINE

Grand Spécial

7' x 8' cubes. Régulier .. $259.00

7' x 8' De Luxe $289.00

7' x 8'. Spécial De Luxe .. $309.00

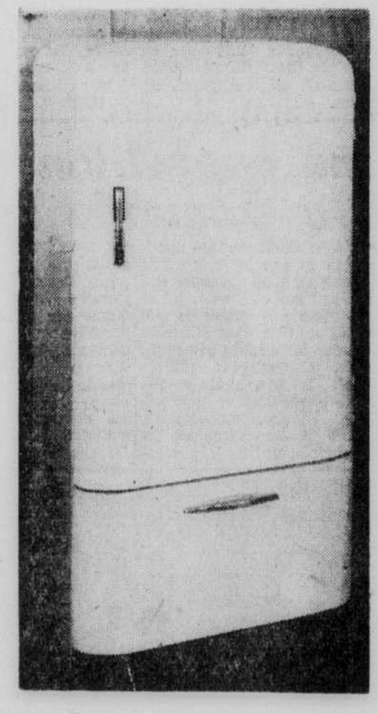
VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX A NOS CONDITIONS DE PAIEMENTS

● AU COMPTANT ● A 18 MOIS ● MISE DE COTE

COMMANDES POSTALES

UN LEGER DEPOT POUR GARANTIR LA LIVRAISON VOUS ASSURE UNE MACHINE IMMEDIATEMENT.

Venez discuter avec nous. Aucune offre raisonnable sera refusée. L'explication complète de votre machine vous est fourni par des commis de compétence.



KELVANOR ELECTRIC REFRIGERATION REG'D

55½ rue St-Joseph *Succursale: 107 du Pont* *Tél.: 5-8383*

RIP LE DETECTIVE



LE SAINT — Par Leslie Charteris







JOURNEE DE FETE A L'HOPITAL ST-AUGUSTIN : La fête patronale des RR. Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu a été l'occasion d'une visite de S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant hier, à l'hôpital St-Augustin, à l'Ancienne Lorette. Sur la photo du haut, Mgr l'Auxiliaire apparait avec un groupe de bienfaiteurs et d'amis de l'oeuvre. On remarque, de gauche à droite, le Dr C.-E. MINGUY; M. le juge JOSEPH BILODEAU; S. Exc. Mgr GARANT; le Dr CHARLES VEZINA, doyen de la faculté de Médecine de l'université Laval; M. l'abbe çOSEPH CHAMPAGNE, vicaire à l'Ancienne Lorette; M. le commandeur HENRI GAGNON, président et directeur général du "Soleil"; Mme THOMAS TREMBLAY, présidente du comité des dames patronnesses de l'hôpital St-Augustin. La photo du bas fait voir S. Exc. Mgr GARANT et Mme TREMBLAY au chevet d'un malade au cours de la visite de l'institution. (Photos du "Soleil")

S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant visite l'hôpital Saint-Augustin

Les RR. Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu furent honorés de la visite de S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, à l'hôpital Saint-Augustin hier, à l'occasion de la fête patronale de leur oeuvre qui coincidait cette année avec le quatrième centenaire de la mort de leur illustre fondateur, saint Jean de Dieu. Plusieurs bienfaiteurs et amis ont profité de cette fête pour témoigner leur appréciation de l'oeuvre de cette noble famille religieuse.

Mgr l'Auxiliaire a célébré le salut solennel du Saint Sacrement devant l'assemblée des visiteurs et les malades hospitalisés à l'Ancienne-Lorette. Le distingué prélat était assisté de M. l'abbé O. Lamontagne, aumônier du Mont St-Aubert, maison également dirigée par les RR. Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Charlesbourg, et M. l'abbé Joseph Champagne, vicaire à l'Ancienne-Lorette. M. l'abbé Jean-Robert Hamel, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies pontificales.

La chorale Notre-Dame de l'Ancienne-Lorette a fait les frais d'un beau programme de chant polyphonique au cours de la cérémonie, sous la direction de M. Joseph Turmel. M. Eugène Robitaille accompagnait le choeur sur l'harmonium. Les membres du clergé présents et les visiteurs laïques ont apprécié avec beaucoup d'éloges le concours de cette chorale d'enfants. Le joli costume blanc de ces petits chanteurs produit aussi un très bel effet et les membres de l'assemblée ont eu à ce sujet des remarques très flatteuses.

L'hôpital St-Augustin de l'Ancienne-Lorette dispense présentement ses sollicitudes à une centaine de malades chroniques. Ses cadres actuels ne lui permettent pas d'accueillir un nombre plus grand de malades. En attendant la construction de l'hôpital projeté à Ste-Foy, la direction devra, bien à regret, limiter le nombre des inscriptions.

S. Exc. Mgr Garant a pris beau-

(Suite à la page 6, 3e col.)

Un débat au conseil sur le projet d'un refuge, Côte de la Montagne

A la suite de la lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce, la question d'établir un refuge de nuit, côte de La Montagne, a été abordée hier au comité administratif. Un court débat a eu lieu à l'issue duquel nos édiles ont décidé d'attendre, avant de se prononcer définitivement, que les négociations en cours entre les membres du comité des bâtisses municipales et les Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu aboutissent.

Seul M. l'échevin Wilfrid Samson, représentant du quartier où le refuge doit être établi, s'est dit carrément opposé à la chose. M. Samson a semblé peu priser l'intervention de la Chambre de Commerce en faveur du refuge. "Il n'appartient pas" dit-il, "à quelques hommes d'une association de dicter une ligne de conduite aux autorités municipales. "M. Samson ajouta qu'il était décent que les propriétaires du quartier Champlain se prononcent sur la question, enfin qu'il avait l'intention de les consulter.

M. le maire ainsi que les autres échevins présents à la séance du comité, se sont montrés favorables, à des degrés divers, au projet. M. Borne a déclaré que les marchands tenant commerce aux environs de la côte de La Montagne n'avaient pas de raison de craindre que le refuge soit un facteur de désordre. Il a fait remarquer que les refuges de l'Armée du Salut, côte du Palais, et celui de la rue Du Roi, ne causent aucun tracas de la sorte aux gens qui résident à proximité. Le maire a reconnu toutefois la difficulté d'établir un refuge dans un quartier plutôt que dans l'autre. "Il semble", dit-il, "que chaque quartier veut se renvoyer la balle. Personne ne semble vouloir du refuge."

MM. les échevins Alphonse Boutet et Joseph Matte ont appuyé le projet et ont noté que le refuge de la rue Du Roi n'était pas suffisant. Au cours d'une brève sortie, M. Matte a déclaré que "si certains bloquent le projet, c'est que quelqu'un veut établir dans la côte de La Montagne un hôtel de second ordre".

Les deux membres du comité des bâtisses, MM. les échevins J.-L.-A. Michaud et E. Tremblay ont déclaré, pour leur part, que des négociations étaient actuellement en cours entre leur comité et les Frères Hospitaliers. Il serait bon, dirent-ils, d'attendre un dénouement quelconque. Ils ont fait de plus remarquer que n'étant pas opposés au projet de refuge, ils étaient tout de même d'avis que l'édifice Neptune Inn (où le refuge doit être installé) semblait un peu grand en regard des besoins de Québec.

Collision aérienne

Copenhague, Danemark, 8. (AFP) Deux avions militaires danois sont entrés en collision en plein vol et se sont écrasés au sol près de Maaloev, hier. Les trois occupants ont été tués.

Publications immorales bannies de la province

L'Assemblée Législative adopte un projet de loi ministériel qui soumet au jugement du Bureau de censure des films la moralité de diverses publications.

Par Henri Dutil

Une loi qui permet au gouvernement de la province de censurer, dans certaines conditions, les publications immorales et celles qui enseignent des doctrines pernicieuses a été votée hier à l'Assemblée Législature. Comme nous l'avons déja expliqué, la surveillance sera exercée par le bureau de censure du cinéma requête du procureur-général, et la loi ne s'applique pas aux journaux, ni, va sans dire, aux publications qui ont un caractère religieux.

M. George C. Marler, chef de l'opposition libérale, s'est opposé à ce que le gouvernement s'attaque aux vendeurs de ces publications qui n'ont pas le moyens ni le temps de se renseigner et de s'enregistrer comme le veut la loi. M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, a protesté contre le fait que la loi permet des saisies sans mandat.

La loi est dirigée contre la possession des publications dont la moralité est sujette à caution. Sur requête du procureur général, le bureau de censure du cinéma examinera la publication et s'il la juge immorale ou dommageable à l'intérêt public et de nature à pervertir la jeunesse, il émettra une ordonnance constatant ce fait. A partir de ce moment la possession de ces publications est illégale et le gouvernement peut les faire saisir.

L'hon. M. Duplessis

Commentant le bill, M. Duplessis dit qu'il répond à un besoin. Il ajoute que si l'on veut faire disparaitre certains abus, il faut tenir compte du fait que les coupables, ceux qui violent la loi, connaissent parfaitement celle-ci et acquièrent, pour la contourner, une ingéniosité extraordinaire. A la dernière session fédérale, un député de la Colombie-Britannique a proposé

(Suite à la page 6, 4e col.)

Le Supplément en couleurs

Le Supplément du Dimanche du "Soleil" paraît, encore cette semaine, en blanc et noir et sous le format que nous avons dû adopter ces semaines dernières. Mais nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, dès la semaine prochaine, le Supplément en couleurs du "Soleil" sera publié comme autrefois en quatre couleurs. Les travaux d'électricité à nos presses seront terminées ces jours-ci et, la semaine prochaine, les lecteurs du "Soleil" reverront leur populaire Supplément en couleurs.

Le comte J. de Bernonville reçoit l'appui de Jean-François Pouliot

Ottawa, 8. (DNC) Le député libéral de Témiscouata, M. J.-F. Pouliot, a conseillé hier au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Walter Harris, de ne pas poser un acte qu'il regretterait toute sa vie en ordonnant la déportation du comte Jacques de Bernonville.

M. Pouliot participait au debat commencé vendredi dernier sur la motion du ministre des Affaires Extérieures, M. L.B. Pearson, proposant de déferer les crédits de son ministère au comité des affaires extérieures de la Chambre.

Le député de Témiscouata a reproché au chef du parti conservateur, M. George Drew, d'avoir consacré deux longs discours exclusivement à la question chinoise au cours de ce débat, sans s'occuper des crédits eux-mêmes.

M. Drew, dit-il, n'a pas demandé pourquoi il y avait une augmentation de $91,000 pour l'administration du ministère des Affaires Extérieures. Il n'a pas demandé non plus pourquoi il y a une diminution de $708,571 pour les représentations à l'étranger. S'il avait posé des questions pertinentes de ce genre, M. Pearson n'aurait été que trop heureux de répondre.

En outre, il y a un item de $7,500 pour le président canadien de la commission canado-américaine de défense commune (le général A.G.L. McNaughton). Qui est ce monsieur? Pourquoi va-t-on le payer maintenant, alors que personne n'était payé dans cette commission auparavant? M. Drew aurait pu poser cette question.

M. Drew s'est plu à citer longuement M. Anthony Eden, l'ancien ministre britannique des Affaires étrangères. Aujourd'hui, M. Eden n'est qu'un simple député. Ce n'est pas M. Drew qui devrait citer les discours de M. Eden, mais bien M. Eden qui devrait citer les discours de M. Drew, qui, comme chef de l'opposition au Canada, compte beaucoup plus dans le commonwealth que M. Eden.

En ce qui concerne la Chine, a dit M. Pouliot, il ne faut pas lire de gros livres pour connaitre les faits. L'aide que notre pays, les Etats-Unis et d'autres pays ont donnée à Tchang Kai-Chek a servi à enrichir les mandarins, et les Chinois ont continué de mourir de faim par milliers, sinon par millions.

Aujourd'hui, il y a un fait accompli et c'est que Mao est l'autorité reconnue en Chine. En droit international, comme en affaires, c'est le fait accompli qui compte.

En ce qui concerne le compte de Bernonville, M. Pouliot a déclaré que la conduite de l'ancien ambassadeur français au Canada, M. Francisque Gay, dans cette affaire avait été honteuse.

On sait que le sort du compte, sur qui pèse un deuxième décret de déportation, est actuellement entre les mains du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Ottawa, 8. (PC) — Un débat provoqué hier par la présentation d'une motion demandant de référer les estimés du département des Affaires extérieures au comité plénier de la chambre a été marqué par l'expression d'opinions contraires sur le sujet de la reconnaissance de la Chine communiste par le Canada.

L'hon. L.-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a explique que la décision du gouvernement en la

(Suite à la page 10, 5e col.)

Assainissement de la Lairet

400 terrains à récupérer

(par C.-E. PARROT)

Un nouveau territoire surgira de la rivière Lairet, canalisée, assainie et transformée, et tout le secteur de Saint-François d'Assise en sera renouvelé depuis l'église paroissiale jusqu'à la voie du chemin de fer.

A proximité même du temple sacré qu'entourent les écoles paroissiales, le développement de la paroisse est lui-même paralysé par la présence de la rivière qui coule dans une gorge profonde et dont les eaux creusent une série de courbes prononcées jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Cet obstacle naturel nuit à tout le quartier.

La récupération d'un terrain précieux s'impose; et seuls les projets d'assainissement d'un cours d'eau qui a causé déjà tant d'ennuis à toute une population peuvent l'accomplir pleinement. Dans un espace restreint compris, par exemple, entre la rue Saint-Amadour et l'avenue Leclerc, au sud de la 1ère Avenue, et le boulevard Benoit XV jusqu'à l'avenue Lamontagne, au nord, les ingénieurs ont calculé qu'une superficie de 500,000 pieds carrés sera aisément recouvrée, une fois les coulées comblées et les terrassements terminés. Et ce n'est encore qu'une partie, à peine le quart, de l'ensemble des terrains qui seront reconquis lorsque la rivière aura disparu des lieux.

Dans le secteur du même quartier qui se prolonge entre l'avenue Lamontagne et le boulevard des Alliés, et depuis la 1ère Avenue jusqu'à la 4e Avenue, c'est tout près d'un million de pieds carrés de terrains nouveaux qui seront repris pour être aménagés. Enfin, le dernier secteur, plus au nord encore jusqu'à la voie ferrée, c'est une autre étendue considérable d'au moins 500,000 pieds carrés qui s'offre à des développements urbains.

L'assainissement de la Lairet changera donc la face de tout le quartier.

Des urbanistes ont déjà dressé les plans d'ensemble des aménagements qui se préparent. Ils ont donné suite aux entreprises qui se sont déjà

(Suite à la page 6, 5e col.)

Demande de 11,000 travailleurs en papier

Port-Arthur, 8. (PC) Une hausse générale de salaire sera demandée le mois prochain pour les 11,000 employés des moulins de pulpe et de papier du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, a déclaré, hier, Paul L. Phillips, de Albany, N.-Y., président de la fraternité internationale des papetiers. M. Phillips a dit, au cours d'une interview, que cette demande d'augmentation sera faite lors de la conférence annuelle de la fraternité tenue le 18 avril prochain, à Toronto. Quatre-vingt-trois délégués des différents conseils du syndicat, venant du Manitoba et de l'Ontario, sont attendus à cette conférence qui durera trois jours.

Preuve de l'explosion d'un cadran et d'un bâton de dynamite établie par un expert au procès de Guay

L'examen d'un morceau d'aluminium de l'avion montre à M. Lucien Gravel, professeur à la faculté des sciences de l'université, des traces d'une pile sèche et d'un bâton de dynamite, ainsi que l'indice de l'explosion d'un réveille-matin — La défense a une douzaine de témoins à faire entendre, à la suite de la Couronne qui termine aujourd'hui — Plusieurs témoins ont déposé hier — Fin du contre-interrogatoire de Mme Arthur Pitre.

Des éléments constitutifs d'une ramassée parmi les débris de l'appmite ont été décelés sur un morceau d'aluminium provenant, semble-t-il, du compartiment à bagages gauche, à l'avant de l'avion qui s'écrasa à Sault-au-Cochon, le 9 septembre dernier.

Sur cette même pièce de métal ramassée parmi les débris de lappareil, un examen d'ordre physique aurait révélé que les trois perforations existantes étaient de même forme que celle de certaines pièces d'un réveille-matin. On y retrouverait même des stries correspondant à un millième de pouce près à la forme et aux dimensions d'une roue d'engrenage d'un cadran.

Ces révélations étonnantes ont été faites hier après-midi au procès de J.-Albert Guay, par M. Lucien Gravel, professeur à la faculté des sciences de l'université Laval, alors que la Couronne entreprenait la seconde phase de sa preuve d'expertise destinée à démontrer que le drame aérien du 9 septembre, doit être indubitablement attribué à une explosion de dynamite.

Pour saisir l'importance de ce témoignage de M. Gravel, on se rappelle que du témoignage de Généreux Ruest, la "bombe" qu'aurait fait placer l'accusé Guay à bord de l'avion où devait prendre place sa jeune femme, était composée d'un réveille-matin et d'une pile-sèche.

BIENTOT LA FIN

Au cours de la séance d'hier après-midi, le président du tribunal, l'hon. juge en chef Albert Sévigny, a fait preciser à Me Noel Dorion, c.r., que la Couronne prévoyait terminer sa preuve dès aujourd'hui.

"Pensez-vous qu'il soit possible de terminer cette cause dès cette semaine et de libérer les jurés ?" a demandé le juge Sévigny en interrogeant la défense.

"Je ne crois pas", a répondu Me Gérard Levesque. "Nous aurons", dit-il, "une douzaine de témoins à faire entendre. Un de ces témoins n'arrivera que vendredi matin et sa déposition sera assez longue. De sorte que nous ne prévoyons franchement pas finir cette semaine".

Il reste encore à la Couronne à faire entendre deux experts pour compléter sa preuve d'ordre technique. Puis, Mlle Marie-Ange Robitaille sera le dernier témoin entendu.

La séance d'hier après-midi a été ajournée à ce matin au moment du contre-interrogatoire de M. Lucien Gravel.

DES PERFORATIONS

Le témoignage de M. Lucien Gravel fait suite à cette preuve dite "négative" de la Couronne à l'effet que l'accident de Sault-au-Cochon fut causé par une explosion provenant d'un "organe" étranger à l'appareil. Cette explosion, selon la preuve faite jusquici, aurait éclate dans le compartiment à bagages gauche, à l'avant de l'avion.

C'est une partie de la paroi de ce compartiment que M. Gravel a fait passer à l'épreuve d'un examen dordre physique, puis dun autre d'ordre chimique.

Le premier de ces examens aurait révélé la présence de "deux perforations dont la forme ressemble de près à celles qu'on obtiendrait si la caisse de résonnance d'un réveille-matin de marque Westclox ou Silver Bell était projetée avec violence pour perforer cette plaque". Des stries de .088 de pouce, soit absolument semblables à celles que peut faire une roue d'engrenage d'un cadran de même marque projetée également avec violence, auraient de plus été notées.

L'examen d'ordre chimique aurait révélé de son côté "des traînées noires provenants de la pâte dépolarisante d'une pile sèche d'assez grosse capacité". Superposés à ces traînées noires, "des éléments de même nature que ceux qui doivent nécessairement exister après l'explosion d'un bâton de dynamite".

Et le savant témoin de conclure en la possibilité qu'une charge de dynamite, déclenchée par une pile sèche, ait éclaté à environ 12 pouces et perpendiculairement à la paroi formée en partie par la pièce d'aluminium produite comme exhibit.

AUTRES TEMOINS

Les autres témoins entendus au cours de cette séance furent :

M. Aurélien Tourville qui a produit une police d'assurance de $500 prise sur la vie de la femme de Guay ;

M. Maurice Laroche qui vit Mme Pitre s'en aliant à la gare du Palais le matin du 9 septembre ;

M. Philippe Claisse qui vit Guay à la gare du Palais ce même matin;

M. Robert Daigle, chauffeur de taxi qui conduisit Guay de la gare du Palais à 49, rue Mgr Gauvreau, le 9 septembre.

M. Paul-Henri Pelletier, chauffeur de taxi qui véhicula Mme Pitre de la gare du Palais à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, puis au Château Frontenac, également le matin du 9 ;

Mme Hector Parent qui se rendit acheter de la dynamite pour le compte de Guay, en compagnie de Mme Pitre ;

Mlle Marie-Ange Thibault, qui aurait vu l'accusé arriver en taxi chez Mme Pitre, le 19 septembre ;

M. F.-M. Francis qui a identifié un morceau de métal retiré des débris de l'avion, comme étant une partie du compartiment à bagages gauche à l'avant de l'avion ;

M. Robert Daigle, un autre chauffeur de taxi qui, encore le matin du 9, transporta Guay de la gare du Palais jusqu'à 49 rue, Mgr Gauvreau ;

Le lt Maurice Deschênes, chef du service de l'identité judiciaire à la Sûreté provinciale, qui a produit un morceau d'aluminium et des pièces de vêtements trouvés à l'endroit de la chute de l'avion ;

M. Henri Bernier, du même service, qui a identifié particulièrement deux plaques de métal trouvées à Sault-au-Cochon et qu'il dit être des morceaux de batterie ;

Enfin, M. Lucien Gravel, dont nous avons résumé le témoignage plus haut.

Nous reproduisons ci-dessus dans le détail la dernière partie du contre-interrogatoire de Mme Arthur Pitre, qui témoigna le matin, ainsi que les témoignages de l'après-midi.

MME PITRE

Par la défense

—C'est en 1948 que Guay a payé la chambre pour Mlle Robitaille ?

—M. Guay n'a jamais payé la chambre de Mlle Robitaille, ni aucune chambre.

—Quand il a payé le logement, c'était en 1948 ?

—Oui, monsieur.

—N'est-il pas vrai que vous lui avez demandé $500 pour acheter une maison sur la rue St-Paul ?

—Non. Je lui ai dit que s'il avait $500, il y avait une maison à vendre sur la rue St-Paul.

—N'est-il pas vrai que vous lui aviez dit de rester à Québec parce que ça ferait votre affaire ?

—L'argent qu'il prétait à mon mari, ça faisait notre affaire. C'était toujours mon mari qui faisait les affaires; et moi, je signais.

—Au cours du mois d'août 1949 vous avez reçu du linge chez vous pour Mlle Robitaille ?

—J'ai reçu un porte-manteau venant de Sept-Iles que j'ai remis à Mlle Robitaille.

—Mme Pitre, à quel moment avez-vous appelé Mlle Robitaille pour rencontrer Guay ?

—C'était le samedi après-midi.

—N'est-il pas vrai que vous aviez organisé la veille, la rencontre de Mlle Robitaille avec Guay ?

—Ce n'est pas vrai. Je n'ai pas organisé cette rencontre.

—N'est-il pas vrai que vous saviez que Guay était déjà en relation avec Nicole Côté ?

—Je le savais par les chuchotements du monde.

—Et vous trouvez que ça n'a pas de bon sens que Guay vous ait demandé de téléphoner à Mlle Robitaille ?

—Je ne sais pas si ça n'a pas de bon sens ou non. Ce n'est pas de mes affaires.

—N'est-il pas vrai qu'il l'avait rencontrée sur la rue, la veille ?

—Je ne le sais pas; je n'étais pas sur la rue.

—N'est-il pas vrai que c'est vous qui avez décidé d'appeler Albert Guay quand Mlle Robitaille est allée chez vous ?

—Non.

—N'est-il pas vrai que Jean-Marie Ruest était dans la maison quand Guay serait allé vous demander de vous empoisonner ?

—Je ne sais pas.

—N'êtes-vous pas montée raconter ça à Jean-Marie Ruest ?

—Oui.

—Guay n'a-t-il pas rencontré Jean-Marie Ruest immédiatement après ?

—Oui.

—Ne sont-ils pas partis devant vous ?

—Il est allé le reconduire aux Chevaliers de Colomb avec sa petite fille, Lise.

—Lorsque Jean-Marie Ruest est allé reconduire Guay, était-ce avant ou après l'entrevue au cours de laquelle il vous a parlé de tentative de suicide ?

—Guay était venu dans l'avant-midi du 19, Jean-Marie est allé le reconduire le soir.

—Le midi, votre mari est allé dîner ?

—Non. Je suis allé le chercher à Valcartier vers 2 heures.

—C'est en arrivant à la maison que vous avez raconté à votre mari que Guay vous avait demandé de vous suicider ?

—Oui.

—N'est-il pas vrai que le 19 au soir, Guay est allé chez vous et a rencontré votre mari, et votre frère, Jean-Marie Ruest ?

—Oui.

—Est-ce le même soir que votre

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Les places au procès de Guay

Le procès de J.-Albert Guay aura fourni hier l'occasion à au moins onze personnes de faire une couple de dollars, tout simplement en ayant la patience d'attendre deux ou trois heures aux portes du Palais de Justice.

Nous avons déja raconté comment, hier matin, un auditeur en puissance qui faisait la queue au premier rang d'une longue lignée de curieux, avait cédé sa place à un citoyen plus retardataire, contre la somme de $2.50.

Un officier de police, chargé du maintien de l'ordre à l'endroit par où passe le public, nous a affirmé par la suite que six hommes avaient récolté $2, chacun hier matin, en usant du même procédé. Dans l'après-midi, il y en eut cinq à profiter de ce moyen facile de faire de l'argent. Parmi ceux-là se trouvait notre homme du matin qui avait empoché $2.50. Cette fois, l'on rapporte qu'il haussa son prix à $3.00.

Opposition de Marler aux mandats en blanc accordés au gouvernement

Une somme de $2,000,000 a été mise à la disposition du ministre de la Voirie, l'hon. Antonio Talbot, hier soir, par l'Assemblée Législative, après un court débat sur le bill 30. Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, et M. George C. Marler, chef de l'opposition, ont pris part à la discussion. M. Marler a approuvé le bill, sauf dans ses modalités, et il s'est opposé à cette sorte de mandat en blanc que le gouvernement demande, jusqu'à concurrence de $2,000,000. Le chef de l'opposition voudrait que le ministre de la voirie mette des estimés pour le drainage dans le budget, afin que la Chambre controle plus facilement la dépense.

Le ministre de la Voirie déclare que de 1937 à 1939, il s'est fait des travaux de drainage pour $17,992.00 dans la province; en 7 ans, $16,400,000 par l'Union nationale et en 5 ans, $2,560,000 par les libéraux. Le drainage des terres dérange parfois la voirie, obligeant la construction de certains chemins, ponceaux et la réfection de travaux d'égouttement; c'est la même chose pour les Travaux Publics, dans le domaine des ponts. On ne peut donc pas prévoir ce que coûteront ces travaux avant la saison; mais on sait qu'il y en aura. Or, les mandats spéciaux sont pour les cas imprévus; dans notre cas, ce n'est donc pas de l'imprévu. Quant au mandat spécial, il est adopté en dehors de la Chambre; nous

(Suite à la page 6, 3e col.)



UN TEMOIN — Monsieur P.-H. Pelletier, chauffeur de taxi, a été hier l'un des nombreux témoins entendus au procès du bijoutier J.-Albert Guay. M. Pelletier est le chauffeur de taxi que madame Arthur Pitre engagea à la gare du Palais, le matin du 9 septembre dernier, pour se faire conduire à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette où elle allait livrer le colis qui, peu de temps après, devait exploser en entrainant dans la mort la femme de Guay et les 22 autres occupants de l'avion dans lequel elle se trouvait.



AU PROCES DE GUAY — Un important témoignage a été rendu hier par le professeur Lucien Gravel, de la faculté des sciences de l'université Laval, au procès de J.-A. Guay. Le témoignage du Dr Gravel a porté sur l'examen qu'il a fait d'un morceau d'aluminium de l'avion, et sur lequel il a relevé les traces des éléments constitutifs d'une pile sèche et d'un bâton de dynamite.



Voir avis de décès en page 21.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3331
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

MARCHANDS
ATTENTION !
Demandez nos listes de prix, bas pour dames, hommes et enfants. Sous-vêtements de toutes sortes, serviettes, chemises, cravates, bretelles et le plus grand assortiment de smallwares possible. Satisfaction garantie ou argent remis.
LAURENTIAN JOBBING & CO. LIMITED
Casier Postal 220, Ste-Marie-de-Beauce, P. Qué.

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

JOLIE RÉSIDENCE
Construite avec tout le confort moderne, 8 appartements, garage à l'épreuve du feu, système d'air climatisé et chauffage, deux foyers, véranda, terrasse, joli parterre. Carré de maison de 35' x 40' et terrain de 111' x 75', à vendre pour possession immédiate. Aux limites de la ville près Chemin Ste-Foye. $10,000 à 12,000 comptant balance peut être financée à longs termes si requis. Téléphone, jour : 4-4835 et soir : 5-6275.

DES DENTS ET DES OS NORMAUX POUR LES ENFANTS MALADIFS
Aide aussi à éviter le RACHITISME !
Aidez vos enfants à s'assurer des dents et des os normaux. Faites-leur prendre, tous les jours, des comprimés McCoy à l'huile de foie de morue. Les comprimés McCoy contiennent tous les éléments de l'huile de foie de morue, plus dix minéraux. Sous forme de bonbons recouverts de sucre, ils sont agréables au goût. Les enfants les adorent. Si votre enfant ne se porte pas mieux et n'a pas l'air en meilleure santé au bout de 30 jours, votre argent vous sera remis. 60 comprimés pour 60¢ seulement!
Les VÉRITABLES comprimés McCoy

ROGER GAUTHIER
Rembourreur de MEUBLES de tous genres
Spécialité :
Vente sur catalogue de meubles antiques et modernes.
OUVRAGE GARANTI
138 St-Léon Tél. : 2-6968

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE
REVETEMENT PEU COUTEUX DES MURS
Dans tout le pays, l'on demande des moyens de réduire les frais de construction. Les bardeaux Cedargrain pour revêtement des murs extérieurs permettent à Johns-Manville de répondre admirablement à cette demande.
Faits d'amiante et de ciment, les Cedargrain J-M ne peuvent brûler ni pourrir, et ils n'ont jamais besoin de peinture comme protection. On peut les poser sur de vieilles maisons ou dans la construction de maisons neuves, et ils donnent dans les deux cas un traitement permanent des murs extérieurs.
Les Cedargrain sont maintenant produits en cinq nouvelles couleurs attrayantes. On peut obtenir les plus heureux effets en combinant les couleurs, tandis que certaines maisons ont plus de charme avec un seul ton.
Si vous avez l'intention de bâtir ou de moderniser une maison, grande ou petite, renseignez-vous sur les Cedargrain. Pour le dépliant gratuit, écrire à Canadian Johns-Manville, Edifice Sun Life, Montréal, ou voir votre plus proche détaillant J-M.

Auger & Auger
Distributeur J.-M.
48, avenue Industrielle
Tél. : 2-6891

avez VOUS goûté au HIRAM WALKER'S SPECIAL OLD WHISKY CANADIEN
EMBOUTEILLÉ EN "BOND"
PRODUIT PAR LES DISTILLATEURS DU FAMEUX "Canadian Club" Whisky

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa)

Québec, mercredi 8 mars 1950

Valeur de l'artisanat

On a vraiment lieu de se réjouir du beau succès que remporte ces jours-ci à Ottawa la première exposition nationale de l'artisanat canadien-français. Et l'on a de bonnes raisons de croire que cette réussite publicitaire sans précédent exercera des effets bienfaisants sur le progrès et l'expansion d'une industrie qui représente si bien l'apport de notre groupe ethnique à la vie artistique et économique du pays.

Si le succès de l'exposition est d'abord fonction de la qualité et de la variété des articles offerts à l'admiration du public de la capitale, il est aussi dû à l'initiative et à l'activité de ses organisateurs. Et à ce propos, le ministre du Commerce, le directeur et les membres de l'Office de l'Artisanat et de la petite industrie ont droit à toutes nos félicitations. Car c'est grâce à leur encouragement tenace, intelligent et effectif que cette exposition est aujourd'hui possible.

On ne saurait en effet minimiser l'influence particulièrement heureuse qu'ils ont exercée depuis des années sur notre artisanat. En prenant conscience de la valeur économique autant qu'artistique de cette industrie typiquement québécoise, ils en ont coordonné les efforts, ils lui ont insufflé en quelque sorte une nouvelle jeunesse, ils l'ont puissamment aidée à s'adapter à des besoins nouveaux.

De la réussite probablement inespérée de cette exposition, on peut tirer nombre des leçons. Dans le domaine de la production artisanale, comme dans tous les autres d'ailleurs, nous avons tout intérêt à nous déployer sur le plan canadien, nous dirions même international. Nous avons à portée de la main un marché potentiel de 14 millions de consommateurs : pourquoi ne pas chercher à l'exploiter par tous les moyens à notre disposition ? Et pourquoi ne pas considérer Ottawa comme la capitale du pays, plutôt que comme celle d'un pays "étranger" ?

Pour nous, un sain canadianisme n'est-il pas beaucoup plus profitable, en définitive, qu'un provincialisme à oeillères ? L'exposition d'Ottawa devrait ouvrir là-dessus bien des yeux. Ce sera là, entre autres, l'un de ses résultats les plus fructueux.

A propos d'éducation

Avec raison, on parle de plus en plus de l'éducation, de son importance, de sa nécessité, de ses avantages, etc. En tout temps, le sujet est d'actualité, car l'éducation est une oeuvre de patience, un travail de longue main qui, en théorie aussi bien qu'en pratique, ne devrait s'arrêter qu'à la mort. En ce moment, la question revêt une "double actualité", si l'on peut dire, car nous sommes en plein dans la semaine consacrée officiellement à l'éducation.

En ces dernières années, sous l'instigation de la Chambre de Commerce provinciale, la Chambre de Commerce du Canada décida d'appuyer activement les campagnes annuelles en faveur de l'éducation que menait l'Association canadienne des Educateurs. C'est là un geste qui honore nos hommes d'affaires en indiquant chez eux une compréhension accrue de leurs responsabilités envers la société. Comme on l'a souvent dit, en effet, le problème de l'éducation est un peu, — et même beaucoup — "l'affaire de tout le monde". Sous cet aspect, les hommes d'affaires véritablement imbus de leurs devoirs sociaux ne sauraient s'en désintéresser.

En soi, le mot "éducation" est un terme plutôt vague qu'il importe de préciser. En anglais, il a plutôt le sens "d'instruction", alors qu'en français, il dépasse de beaucoup cette signification.

Dans notre langue, l'éducation n'équivaut-elle pas au plein épanouissement des plus hautes facultés de l'homme? Et pour réaliser l'homme complet, ne faut-il pas le concours harmonieux de plusieurs institutions et organismes divers, tels que l'Eglise, la famille, l'école, le commerce, l'industrie, le milieu social et ouvrier ? Définir l'éducation en quelques mots n'est pas tâche facile; cependant, lorsqu'on se trouve en face d'un homme "éduqué" au vrai sens du mot, on comprend qu'il est le produit "fini" d'un ensemble de facteurs impondérables, mais réels, et dont il importe au plus haut point de coordonner l'action.

A coup sûr, l'éducation est "un placement", surtout si l'on considère cette expression dans son acception la plus large. Car, en facilitant à tous l'accès à l'éducation, on met en oeuvre des forces productives qui, autrement, resteraient stériles.

Après une invasion "fictive"

On pourrait tirer bien des leçons de la panique provoquée à Montréal dimanche soir par un programme radiophonique décrivant une invasion "imaginaire" de la métropole par les communistes.

On conviendra tout d'abord que ceux qui se sont laissé prendre par le "réalisme" du programme souffraient probablement d'un excès de crédulité. Sur ce point, cependant, on pourrait établir un certain parallèle entre la population de New-York et celle de Montréal. On se souvient en effet qu'il y a quelques années, les New-Yorkais réagirent de façon à peu près identique devant l'invasion de la terre par les "Marsiens", réalisée à la radio par Orson Welles.

Il reste tout de même que cet émoi collectif n'est pas normal. Il est l'indice d'un état d'esprit dangereux, entretenu, soulevé et avivé par une propagande aussi négative qu'irresponsable. C'est entendu, le communisme comme doctrine et comme régime politique est inacceptable et l'on doit se prémunir contre lui. Mais il semble que les simples appels à la peur soient l'un des derniers et des pires moyens que l'on doive employer. Comme on l'a dit et répété, la façon la plus efficace de lutter contre le communisme, ce n'est pas de crier à tout propos : "Au loup! Au loup!" mais de chercher à instaurer le règne de la justice sociale. Par cette méthode, on enlève des mains mêmes des communistes leurs plus précieux atouts.

Dans notre province, la propagande communiste est prohibée par une loi qu'il n'est pas nécessaire de nommer. Ne serait-il pas logique de bannir également une propagande anticommuniste qui fait beaucoup plus de mal que de bien par ses effets trop directs sur l'imagination populaire ? Pour y arriver, cependant, il faudrait commencer par en haut, c'est-à-dire demander à certains de nos hommes publics de ne parler de communisme que lorsqu'ils ont quelque chose à dire sur ce sujet...

Sages conseils d'Eisenhower

Par l'éclatante victoire que les armes démocratiques obtinrent sous son commandement, le général Eisenhower est devenu le personnage le plus populaire des Etats-Unis. Il aurait pu et il pourrait encore devenir président de la République, s'il n'avait pas la sagesse de conserver intacte une gloire que la politique ne saurait augmenter. Cette réserve n'enlève rien à son prestige et à son autorité. Il en use aujourd'hui pour rappeler ses concitoyens au sentiment de leurs obligations nationales. Au lieu de s'énerver inutilement des perspectives peu brillantes de la politique internationale et de la course aux armements, le général leur recommande de mettre un peu d'ordre dans leurs idées et dans leurs actions. A son avis, les bons citoyens ont deux devoirs pressants à remplir dans leur propre intérêt: premièrement, rétablir la paix sociale en prévenant les conflits de classes; et deuxièmement, de s'employer à conjurer les dangers de l'inflation et de la banqueroute. Moyennant quoi, si jamais besoin il y a, en bons citoyens ils deviendront d'excellents soldats. Le poids de ces sages avis est suffisant pour impressionner les hommes de coeur de tout le continent nord-américain.

Contre l'hypertension artérielle

Un savant indien dit avoir preparé une composition avec l'huile d'un poisson indien qui est très efficace contre l'hypertension artérielle. Le Dr. Niyogi, de l'Université de Calcutta, qui était aux Etats-Unis afin de faire des recherches sur l'hypertension, a dit aux journalistes à son retour à Bombay récemment, que les malades souffrant de tension pourraient être traités facilement grâce à ce remède. Des expériences faites à Dallas (Texas) ont prouvé qu'en l'espace de cinq jours, la tension baissait de 220 à 150. Le poisson d'où est extrait cette composition s'appelle "galeocedrotriginus". On le trouve dans la mer d'Arabie et la Baie du Bengale.

Un outil d'action apostolique

Une maison d'éditions de Montréal commence la publication d'une nouvelle série de "Textes d'action catholique" par un petit traité d'une densité remarquable écrit par un auteur spirituel français : Louis Lochet. Entre les nombreux ouvrages parus en ces derniers temps sur la question, on signale celui de Louis Lochet où les apôtres soucieux de trouver le véritable équilibre, celui qui féconde l'action de façon surnaturelle, et celui qui favorise l'union à Dieu, la sanctification, seul but de l'action en définitive, et dans lequel on trouvera les principes, les éclaircissements nécessaires à l'établissement et au maintien de l'équilibre voulu, sans lequel il n'est pas d'action apostolique vraiment efficace.

En vue de la saison du tourisme

L'Office fédéral du Tourisme distribue gratuitement, aux marchands qui en font la demande, une pancarte qui pourra s'avérer très utile, l'été prochain, aux commerçants de notre ville. Cette pancarte souligne le fait que le gouvernement américain exempte maintenant de douane jusqu'à concurrence de $200 les marchandises canadiennes achetées par les touristes américains qui passent plus de 24 heures dans notre pays. Cette exemption n'était que de $100 jusqu'à tout récemment. C'est une augmentation d'une importance primordiale pour l'industrie du tourisme ici, surtout si l'on considère que cette exemption est en surplus de celle de $300 accordée aux sujets américains qui passent plus de 12 jours au Canada.

L'avenir économique du pays

Le nombre des chômeurs, pour diverses raisons, augmente ou diminue, chaque jour chaque semaine, tous les mois de l'année. N'empêche que par rapport à l'an dernier, la statistique sur la population du Canada autorise tout de même un certain espoir en l'avenir économique du pays. Il y aura en 1950 plus de bouches à nourrir, plus de corps à vêtir, un plus grand besoin d'habitations pour loger les retours de "lune de miel", un plus grand besoin de fournitures de maisons, etc. Sauf 1947, le nombre des naissances au pays en 1949 dépasse celui de toute autre année: 1.5 p.c. de plus qu'en 1948 et 2.3 p.c. de moins qu'en 1947, il s'établit à 351.135. L'augmentation s'accuse dans toutes les provinces, sauf celles de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick. Sur ce nombre, le Québec qui détient le premier rang compte 112.832 naissances et l'Ontario 107,525. Le nombre des décès (119,578) qui accuse à peu près le même nombre en 1949 qu'en 1948 pour l'ensemble du pays, accuse une régression dans quatre provinces dont le Québec. Le total des mariages qui a fléchi d'environ 2000 par rapport à 1948 se fixe à 121,432. L'augmentation naturelle de la population a donc été de 231,557, soit plus d'un quart de million en une seule année.



Un chemin impraticable ?

Villes et villages du Canada

Lac-Frontière

Le Lac Frontière occupe l'extrémité sud du canton de Talon; il touche à la frontière américaine, ce qui lui a valu son nom, et il se décharge dans la rivière Daaquam en formant une chute de douze pieds de hauteur.

La mission fut fondée en 1921, lors de la nomination du premier curé, qui y a ouvert les registres paroissiaux. L'érection canonique fut accordée le 9 juin 1924 et l'érection civile, le 22 janvier suivant. Le canton de Talon avait été incorporé en 1916.

Le village est desservi par le chemin de fer. Les Soeurs de la Charité de Saint-Louis y dirigent une école depuis 1936. La paroisse religieuse porte le nom de Saint-Léonidas, en l'honneur de son premier curé, M. l'abbé Léonidas Verrault.

La population de Lac-Frontière, suivant la statistique religieuse, s'élève à environ 500 âmes.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a vingt-cinq ans

(8 mars 1925)

Québec. — Une dépêche de Paris nous annonce que Son Altesse Royale le duc de Nemours, prétendant au trône de France, s'embarquera prochainement pour le Canada, qu'il doit visiter pendant quelques semaines.

Il y a cinquante ans

(8 mars 1900)

Londres. — La Reine vient de lancer une proclamation demandant qu'à l'avenir, le jour de la fête de St-Patrice, tous les régiments Irlandais devront porter comme marque de distinction, une touffe de trèfles à leur coiffure, pour commémorer la bravoure des soldats irlandais dans les dernières batailles de l'Afrique du Sud.

Québec. — La question de l'Instruction publique en est une qu'il ne faudrait jamais perdre de vue. Il résulte d'une statistique récemment établie que parmi tous les pays civilisés, c'est le Danemark qui tient la tête au point de vue de l'instruction publique. Il n'est point paraît-il, à l'heure actuelle, dans tout le Danemark, un seul habitant qui ne sache lire et écrire.

La récréation

La récréation est indispensable à la santé et au bonheur. Chacun devrait prendre le temps de se reposer et d'avoir du plaisir et chacun devrait avoir un violon d'Ingres.

Poivre et sel

L'étoile d'Hawaï se lève.

Le front fuyant se relève.

Il n'y avait donc pas urgence!

Mars est pris d'attendrissement.

Le cabotin fait de la pantomime sans le vouloir.

Le mari qui doit tout à sa femme mourra insolvable.

A Londres, les libéraux "escarmouchent" les tories.

Le téléphone aura bientôt fini de tuer le style épistolaire.

S'il compte son argent à la maison, c'est un célibataire.

Lorsque les prêts sont des cadeaux discrets on n'est pas loin de la fin du monde.

On s'aperçoit de loin du mauvais état de la gorge de certains speckers à la radio.

A force de diviser des atomes la science en vient à fendre les cheveux en quatre.

Les Orientaux sont seuls à savoir qu'un tapis a droit aux mêmes soins qu'une tapisserie.

Entre Canadiens de bonne volonté

Pourquoi l'on donne

par Eugène L'HEUREUX

C'est le temps des grandes campagnes de souscription en faveur des oeuvres de charité dans plusieurs régions de notre province.

On invite instamment les citoyens à se montrer, envers ces oeuvres, aussi généreux et même plus que dans le passé, parce que les besoins augmentent.

Espérons que ces appels à la pratique de la charité sous la forme de l'aumône seront entendus.

Chaque jour, la charité devient davantage la panacée sociale indispensable. Ceux qui n'ont pas encore compris le devoir chrétien de pratiquer la charité devront finir par se rendre compte que la vie en société est intolérable sans la pratique de cette vertu éminemment sociale. La chose semble déjà bien évidente.

On aurait tort de penser que l'aumône est la seule forme de la charité. Mais c'en est une excellente. Et ceux qui font l'aumône en proportion de leurs moyens développent en eux une bienveillance qui, peu à peu, les rend charitables au vrai sens du mot. De tous les entraînements à la charité, l'aumône est probablement le meilleur, après le soin des malades.

Aussi faut-il développer en chacun de nous et chez tous ceux qui nous entourent la propension à faire l'aumône.

Exhorter ses contemporains à la pratique de la charité en général et de l'aumône en particulier, ce n'est plus seulement, aujourd'hui, faire un sermon; c'est en même temps travailler à la paix sociale et à toutes les espèces de paix. Voilà pourquoi chacun doit y aller sans respect humain, ayant conscience de rendre un peu service à la collectivité dont il fait partie. Les laïques auraient tort d'abandonner aux seuls prêtres montés en chaire le soin de rappeler à tous la grande loi de l'amour et de la charité.

Dans une province telle que la nôtre, nous avons une raison spéciale de pratiquer l'aumône et la charité.

Le catholicisme, dont nous nous glorifions, c'est la quintessence du christianisme. Un catholique doit par conséquent pratiquer plus que les autres chrétiens le grand commandement de la charité, dont toute la vie du Christ est une illustration parfaite.

Tant par l'exemple que par la parole, Jésus a enseigné l'amour de Dieu et la charité envers le prochain beaucoup plus que les formalités religieuses. Il a même accablé les pharisiens, de sa plus grande sévérité, en les dénonçant comme des sépulcres blanchis eux dont la tendance était l'exagération dans la séparation d'avec les païens et dans le culte de la loi.

Un grand nombre de fois, Il a prêché la charité à ses disciples. Ecoutons quelques-unes de ses paroles:

"Voici quel est mon commandement: que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés."

Dans une autre circonstance, Il a dit: "A ceci, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres".

Est-ce assez clair?

Le commandement de la charité ne prescrit pas d'aimer seulement les personnes aimables, celles dont le contact est agréable, mais tous les hommes sans exception. Autrement, le Christ aurait parlé pour ne rien dire, ce qu'on ne peut pas concevoir.

Par contre, le commandement de l'amour ne nous oblige pas à sacrifier par charité tous nos droits basés sur la justice. Non, pas du tout. Le Christ a plus que ça le sens du juste milieu. Et son Eglise aussi. La revendication des droits peut se formuler — on le constate tous les jours — avec ou sans charité.

Et l'expérience nous enseigne que les revendications charitables sont précisément les plus efficaces, avec le temps sinon toujours de façon immédiate.

Un fait de plus pour démontrer que la pratique des vertus prescrites par la morale chrétienne contribue à rendre les hommes heureux même en ce monde.

Pourquoi fait-on l'aumône? Parce que le premier commandement de notre religion le commande et parce que, dans les temps que nous vivons, c'est la charité qui sauve et c'est l'égoïsme qui tue.

Conclusion; donnons généreusement aux oeuvres de charité qui nous tendent la main en ce moment.

(Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale : 2 de Co[illegible]res, Québec.)

A travers la presse

Une opération monétaire

Les journaux communistes de France interprètent évidemment à leur façon la récente revalorisation du rouble en Russie. Dans L'HUMANITE du 2 mars, Pierre Courtade déclare à ce sujet:

"Les économistes bourgeois prétendent résoudre les problèmes économiques et sociaux en agissant de manière arbitraire et artificielle sur la monnaie. L'Union soviétique, elle, opère de la manière exactement inverse: la solidité de sa monnaie exprime la solidité de son régime et de son économie".

Mais dans l'AUBE, le rédacteur économique qualifie cette opération de "revalorisation autoritaire du rouble". Et il note plus loin:

"Depuis hier, l'ouvrier soviétique débourse moins quand il achète 100 grammes de sucre. Mais ces cent grammes de sucre lui coûtent cependant plus cher qu'avant-hier. En effet, en rattachant le rouble à l'étalon-or, le gouvernement le revalorise de 34.55 p. 100. La baisse autoritaire des prix qu'il a décrétée en même temps que son opération monétaire, varie de 10 à 30 p. 100. Elle ne semble donc pas correspondre exactement à la revalorisation du rouble. Elle semble même entamer le pouvoir d'achat de l'ouvrier soviétique".

Pour sa part, Charles-Jean Gignoux estime dans L'EPOQUE que la manipulation monétaire soviétique n'est qu'une

"opération de propagande et une avantageuse opération comptable".

Selon lui, le premier touché par cette revalorisation du rouble est Mao-Tsé-Toung,

"à qui vient d'être allouée une aide économique comptabilisée en roubles anciens".

Henri de Korab, dans CE MATIN-LE PAYS, juge également que Mao-Tsé-Toung a été "refait". Selon ce commentateur, il ne s'agissait pas tant d'imposer

"une baisse autoritaire, mais de créer dans le pays un climat d'euphorie et de liesse avant les élections du 12 mars. N'est-ce pas là le symptôme d'une crainte qu'après les élections les prix commenceraient à monter? Comme après les deux dernières baisses, où ils ont atteint le double de ceux de 1946".

La politique internationale

Une période de sondages

par Jean ALLARY

Tout laisse prévoir que l'immobilité de la politique internationale constatée depuis environ deux mois touche à sa fin. La campagne électorale anglaise, en empêchant le cabinet britannique de jouer un rôle actif dans les affaires mondiales, explique en partie cette stagnation actuelle.

Mais, d'autre part, les efforts poursuivis en vue d'une organisation économique plus cohérente de l'Europe sont arrêtés depuis que le Congrès américain s'est saisi du projet de crédits Marshall pour l'exercice en cours. entre l'Est et l'Ouest, la guerre froide continue sans incidents exceptionnels et le retrait des diplomates américains de Sofia n'est qu'un détail sans signification spéciale.

En Asie, enfin, la signature du traité soviéto-chinois marque la fin d'une période. Celle qui suivra n'a pas commencé. Là aussi il y a suspension de toute activité vraiment capitale. Quant à Lake Success, tant que n'est pas réglée la question de la représentation chinoise, il serait vain d'attendre un progrès quelconque.

C'est dans ce calme relatif pendant cet entr'acte monumental que se sont élevées les premières clameurs inspirées par les révélations sur la bombe à hydrogène.

On a parlé d'une reprise de contacts entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Peu après, le silence retombait sur le projet un instant caressé. Mais l'idée n'est pas morte. C'est elle qui reprend dans les allusions de M. Acheson à une vaste conférence de printemps.

Pour les Occidentaux, il y aurait indiscutablement intérêt à se concerter à la veille d'une possible et nouvelle offensive du communisme chinois en Asie. Car c'est ainsi qu'ils prévoient le second acte du drame dont Mao Tse-Toung est le principal acteur et dont Joseph Staline possède le livret sur sa table de travail.

Pour les Russes, il est possible que si vraiment cette offensive orientale est prochaine, si vraiment c'est vers l'Asie qu'ils s'apprêtent à tourner leurs regards, une solution au moins provisoire des problèmes d'Europe soit souhaitable.

Divers indices d'ailleurs semblent présager un renouveau de la campagne soviétique en retour d'un traité de paix allemand. D'où les élections annoncées en zone russe et la riposte du général McCloy suggérant à la même date des élections dans toute l'Allemagne à condition qu'elles soient libres.

Mais le gouvernement de Bonn ne semble nullement désireux de remettre en question le verdict populaire qui l'a porté au pouvoir et redoute obscurément que cette consultation générale ne le prive de la stabilité dont il jouit actuellement et qu'il utilise à remettre la maison en ordre.

Dans quelle mesure les intentions murmurées cachent-elles des manoeuvres? Dans quelle mesure y a-t-il à Moscou un sincère désir d'apaisement? Personne ne le sait. Nous sommes en pleine période de sondages, de ballons d'essai. Il n'y a rien de plus, mais on parlera de tout cela entre Français et Anglais lors du voyage que le président de la république fera à Londres cette semaine et l'on en parle déjà beaucoup à Washington. (A. F. P.)

Les grandes reines de France

Blanche de Castille

par Albert MOUSSET

Une figure de vitrail: tel est, par la pureté des lignes et la lumineuse transparence d'une longue vie, le portrait de Blanche de Castille, "la reine au nom clair", comme l'appelait le bon poète Thibaut de Champagne, qui nourrissait pour elle une déférente et chevaleresque passion.

Seconde fille d'Alphonse IX, roi de Castille, et d'Eléonore d'Angleterre, elle épouse le roi de France Louis VIII en l'an 1200. Elle a gardé de son pays, avec un accent dont elle ne se défera jamais, les rudesses de la fierté castillane, le goût du commandement, un sentiment positif des réalités et une piété formaliste.

Elle n'a que douze ans quand elle vient en France et ne reverra jamais sa terre natale. Sa formation est donc essentiellement française. Mais les grands feodaux de son temps accueillent fort mal le mariage royal, en affectant de ne voir dans la jeune reine que l'"étrangère".

Impopulaire auprès des nobles, elle saura rapidement conquérir le coeur des petites gens par son esprit de justice, ses aumônes, la simplicité de sa vie.

Et c'est bien en vérité une des plus grandes reines de France. "Blanche, disent les Grandes Chroniques de Saint-Denis, gouverna non par vertu féminine, mais vertueusement comme si elle fût homme". Et le chroniqueur anglais Mathieu Paris ajoute: "Femme par le sexe, elle fut mâle par les desseins".

Bien qu'elle n'ait jamais porté le titre de "régente" (qui à cette époque n'existait pas), elle dirigea le royaume à deux reprises: pendant la minorité de saint Louis et au temps où celui-ci s'absenta pour prendre part à la Croisade de Terre Sainte.

Son gouvernement fut aussi brillant que malaisé. Elle eut à mâter l'insurbordination des barons et à déjouer les intrigues étrangères. Non seulement elle renforça l'autorité royale en écartant tous les dangers qui menaçaient la couronne, mais encore elle réussit, par une politique matrimoniale d'une singulière prévoyance, à étendre pacifiquement les conquêtes territoires de la France.

Elle a donné à son mari onze enfants: ils sont la souche d'où sortirent les rois qui ont gouverné la France jusqu'à la chute de la monarchie.

Son esprit de décision et sa vivacité de répartie en imposent à tout son entourage, à commencer par Philippe-Auguste qui, cependant, n'était guère de caractère conciliant. Quand le jeune Louis n'était encore que prince héritier, il fut envoyé guerroyer en Angleterre, où il se trouva dans une situation si critique qu'il demanda à son père, Philippe-Auguste, de lui envoyer des subsides. Le monarque n'était guère accueillant pour ce genre de requêtes: il répondit par un refus. Blanche de Castille s'emporta: "Laisserez-vous, dit-elle au monarque, mourir votre fils en terre étrangère?" et Comme Philippe-Auguste hésitait, Blanche ajouta sarcastiquement: "Moi, je sais bien ce que je ferai. J'ai de beaux enfants du prince. Je les mettrai en gage et je trouverai bien quelqu'un qui me prêtera sur eux".

Philippe-Auguste se mit à rire... et envoya l'argent.

Mais, plus encore que tous ses actes de gouvernement, ce que l'histoire a retenu, c'est l'éducation que Blanche de Castille a donné à saint Louis. Education fort austère, puisqu'elle disait qu'elle eut mieux aimé le voir mort que coupable d'un péché mortel. Elle maintint sur son fils, quand il eut ceint la couronne, l'ascendant qu'elle avait exercé sur son mari.

Louis IX dut à sa mère ses plus nobles vertus; celles qui lui ont valu d'être compté par l'Eglise catholique au nombre de ses saints. Il eut toute sa vie pour elle une soumission d'enfant. Coïncidence remarquable: il en fut de même de son cousin germain, le roi de Castille, Ferdinand, qui eut, lui aussi, l'honneur de la canonisation et qui, toute sa vie, porta à sa mère, la reine Bérengère, soeur de Blanche de Castille, une déférence sans bornes. Saint Louis et saint Ferdinand forment un diptyque qui reflète ce qu'il y a eu de plus pur et de plus humain dans la société médiévale.

Saint Louis, étant malade et en danger de mort, fit le voeu, s'il guérissait, d'entreprendre une croisade en Terre Sainte. Revenu à la santé, il résolut de tenir sa promesse. La reine, malgré sa piété le supplia de n'en rien faire. "Le jour où vous avez pris cet engagement dit-elle, vous étiez malade, et, pour dire toute la vérité, vous n'aviez pas toute votre raison. Vous êtes donc excusé d'y manquer".

Le roi ne l'entendit pas ainsi et partit pour l'Orient. Il était à Jaffa quand il apprit la mort de sa mère alors âgée de soixante-quatre ans. Il en mena si grand deuil, disent les chroniqueurs, que, de deux jours, on ne put lui adresser la parole.

Le roi avait perdu sa seule véritable affection, la France une de ses plus glorieuses souveraines.

Précieux parchemins

Des parchemins, qui contiennent le plus ancien texte connu de l'Ancien Testament, sont exposés pendant quelques jours au British Museum, à Londres. Ces documents font partie de la collection de rouleaux bibliques qu'un berger avait trouvée, par hasard, au bord de la Mer Morte, en Palestine, et qui contient elle-même le texte presque complet du Livre d'Isaïe.

Gazette rimée

Un nom passe

Au Cap Diamant que le temps ronge
il importe moins qu'à Mahmoud
que l'on change en Bois de Coulonge
l'endroit appelé Spencer Wood.

Félicitons de leur victoire
les héros d'un gouvernement
qui viennent de rendre à l'histoire
un nom cher à leur sentiment.

Quant à celui que l'on efface
il n'a jamais été porté
par famille à qui peine on fasse
lorsqu'on l'aura mis de côté.

C'est l'occasion pour les archives
de préserver pour l'avenir
des chatelains et des comtesses
de "Spencer Wood" — un souvenir.

Le rimailleur

Le coin du lecteur

Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres et nous devons nous en tenir à cette ligne de conduite à l'avenir.

ENTRE DEUX PROJETS

Beaumont, 5 mars 1950

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais très reconnaissant de publier cet article dans l'une de vos colonnes.

Depuis quelques années, on parle beaucoup de construire un pont entre Québec et Lévis.

On sait que la traverse ne suffit plus aujourd'hui pour répondre aux besoins de plus en plus pressants de la circulation. Le trafic a augmenté considérablement depuis une décade, et de toute nécessité, il faut empêcher les embouteillages qui se produisent souvent dans les deux villes.

Quelques projets ont été soumis. L'un d'eux prévoit "la construction d'un pont qui partirait de la route de St-Henri pour enjamber le St-Laurent et relier les deux villes-soeurs de Québec et Lévis, en aboutissant à l'ouest de la citadelle pour se prolonger par un tunnel qui déboucherait aux environs du Carré d'Youville ou du Parlement. Des croquis de ce projet ont été soumis, hier soir, à la quatrième séance d'étude sur les problèmes d'urbanisme de la région de Québec (Compte rendu, Le Soleil, 25 février 1950).

Que de complications comporte ce projet! De plus, je ne crois pas qu'il soit pratique. De ce pont on ne retirerait pas tous les avantages qu'on est en droit d'attendre d'une telle dépense. En outre, un pont à cet endroit enlaidirait considérablement le paysage.

Une masse métallique telle qu'un pont de ce genre ne cadre pas beaucoup avec la beauté naturelle du Cap Diamant, les Plaines d'Abraham reposantes dans leur verdure — ou leur blancheur — et avec les fortifications de la citadelle, chef-d'oeuvre d'un Vauban trop ignoré, véritable ceinture de pierre, peut-être unique au monde.

Ce pont donnerait l'impression de peser lourdement sur les épaules des Plaines, qui méritent bien certainement meilleur sort que celui que la réalisation de ce projet voudrait bien leur fixer.

Ce pont ferait penser au joug, cette pièce de bois qu'on plaçait autrefois sur la tête des boeufs pour les atteler. Je comprends qu'on veuille montrer la solidarité des deux villes soeurs. Mais jusqu'à ce point?

Au dire de plusieurs personnes désintéressées, le meilleur projet, à date, est celui d'un pont entre Beaumont et l'Ile d'Orléans.

Tout dernièrement encore, (Action Catholique, 14 février) M. J.-Em. Leboeuf, vice-président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, reprenait le projet et l'exposait avec force détails D'une manière systématique et objective, après avoir considéré le problème sous tous ses angles, M. Leboeuf en est arrivé à cette conclusion, que le pont devait être situé en dehors des limites des deux villes, mais assez proche, toutefois, afin de satisfaire à la double exigence des besoins — besoins des deux villes, besoins des deux régions.

Je cite quelques passages de la lettre de M. Leboeuf: "Le service actuel des traversiers est amplement suffisant pour répondre au mouvement dans un sens ou dans l'autre, des populations des deux villes. S'il s'avère inadéquat, c'est par suite de l'intense circulation de véhicules qui résulte des relations commerciales et touristiques entre le région de Québec et ses tributaires, et les nombreux villages et villes à l'est et au sud de Lévis. Par conséquent, ce sont des régions qu'il faut relier et non pas deux villes."

Et plus loin, le vice-président de la Chambre de Commerce de la province de Québec continue:

"D'une part on doit penser aux communications entre Québec même et les comtés de la rive sud. C'est le premier aspect du problème. D'autre part, la sagesse commande de ne point perdre de vue le flot imposant, et qui ne fera qu'augmenter, de véhicules venant de Ste-Anne-de-Beaupré, de Charlevoix-Saguenay, du Lac-St-Jean, de Trois-Rivières et des environs, de Montréal et de l'ouest de la province et même de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, ou voyageant inversement, qui passent par Québec sans s'y arrêter. C'est l'aspect provincial et national".

"Le passage du fleuve, s'il ne doit pas s'effectuer à partir du coeur de la ville de Québec, doit toutefois se faire à un endroit qui n'en soit pas trop éloigné afin de satisfaire à la double exigence des besoins."

"Un pont entre Beaumont et l'Ile d'Orléans me semble la réponse tout indiquée".

Et M. Leboeuf poursuit en nous montrant la facilité d'accès au pont des différentes routes de la province.

Il est certain qu'un pont entre Beaumont et l'Ile d'Orléans est préférable à celui entre Lévis et Québec.

Un pont entre Beaumont et l'Ile d'Orléans décongestionnerait les rues de Québec alors que celui entre Lévis et la Citadelle ne ferait que changer le malaise de place, soit libérer les abords de la traverse pour embarrasser les abords du Carré d'Youville.

Car si l'on enlevait du trafic de Lévis et Québec tous les véhicules qui n'y ayant pas affaire, passent par Québec sans s'y arrêter, la traverse serait amplement suffisante pour répondre au va-et-vient entre les deux villes.

M. Leboeuf termine ainsi son très bon article.

"Lévis jettera peut-être les hauts cris. C'est bien dommage, mais en l'occurence, outre qu'on ne lui enlèverait rien d'essentiel, il se trouve que ses intérêts particuliers sont irréconciliables avec l'intérêt général. La malencontreuse idée d'un pont entre Québec et Lévis se trouverait éliminée du coup. Il sera peut-être utile d'exposer un de ces jours pourquoi ce pont n'est pas désirable: pour le moment, je me suis contenté de démontrer qu'il n'est pas nécessaire et que le bon sens nous pousse irrésistiblement en direction d'une jetée entre Beaumont et l'Ile-aux-Sorciers".

Espérons que M. Leboeuf nous reviendra et que sa voix autorisée occupera la manchette de ce journal, et ce, pour le plus grand bien de la région.

Raymond Labrecque,
étudiant.

P. S.—Sous la rubrique "Le coin du lecteur" je viens de lire un autre article de Monsieur Leboeuf.—(Soleil, 4 mar). Bravo, Monsieur Leboeuf, vous ne serez pas seul dans la lutte que vous entreprenez!

R. L.

Toux de l'asthme aisément combattue

Si vous souffrez de respiration difficile, toux, sifflement, ne pouvez dormir à cause des attaques d'asthme ou de bronchite, vous vous devez d'essayer MENDACO. En 30 minutes la première dose de Mendaco commence à agir dans votre sang, aidant la nature à détacher et expectorer l'épais mucus collant qui cause toux, étouffement, respiration difficile. Cette action détachante aide à dégager vos tubes bronchiaux, vous fait respirer plus librement; vous pouvez alors mieux dormir, prendre vigueur et commencer à jouir de la vie. Procurez-vous MENDACO dès aujourd'hui chez votre pharmacien. Satisfaction rapide et complète ou argent remboursé. a

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc CKCV-1280 kc CHRC Fm. 98.1 mc. Am. 800 kc. CJNT-1340 kc

Aujourd'hui

MERCREDI, 8 MARS

12.00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12.15 CBV—Rue Principale
CJNT—Dans la veine romantique
12.30 CHRC—Votre quart-d'heure musical
CJNT—Echos de musique
CBV—Le réveil rural
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Vive la vie avec Lucile Dumont, Louis Bédard, Jean Cantin et Jacques Normand
1.30 CHRC—Chant du monde
CKCV—Causerie du Club Richelieu
1.45 CBV—A l'enseigne des fins gourmets
CJNT—Les stylistes du rythme
2.00 CHRC—Le club du coucou
CBV—Grande-Soeur
CJNT—Les chansons des collines
2.15 CBV—Maman Jeanne
CJNT—Ma mère
2.30 CBV—L'ardent voyage
CKCV—Blue Skies
CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre à une Canadienne
3.00 CHRC—Carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme : Le Quintette en do majeur, de Boccheneri. Ensemble dirigé par Carlo Zocchi. Concerto No 1 en ré majeur, de Paganini. Orchestre symphonique de Paris. Direction : Pierre Monteux. Interprète : Yehudi Menuhin, violoniste.
4.00 CHRC—Moment fantaisie
CKCV—Radio Sacré-Coeur
CBV—On dit ci, on dit ça
4.30 CKCV—Maestros populaires
CBV—Radio-Collège : Initiation aux instruments de l'orchestre. Le quatuor à cordes. Conférencier : Roland Leduc
CJNT—Extraits des classiques
4.45 CHRC—Chants des îles
5.00 CKCV—La voix d'Hollywood
CHRC—Musique du thé
CBV—Radio-Collège. La cité des plantes. Le continent noir. Conférencier : René Pomerleau
5.15 CKCV—Si ça vous chante
CJNT—Les favoris
RadioCollège : Le monde animal.—Le moineau domestique et l'étourneau ordinaire. Conférencier : Paul Morisset.
CHRC—Miroir à trois faces
5.30 CBV—Faire-part
CJNT—Musique de chambre
5.45 CHRC—Tante Colette
CBV—Don Messer
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Musique à la carte
6.15 CHRC—Musique du dîner
CJNT—Fiesta
6.45 CBV—Musicale
CHRC—Dites-moi
7.00 CKCV—Récital conjoint
CHRC—Au p'tit Music Hall
CJNT—Jimmie Shields
CBV—Un homme et son péché
7.15 CBV—Métropole
CJNT—Mélodies populaires
7.30 CHRC—"La rue des pignons", de Louis Morisset
CKCV—Les modernistes. Direction: Fernand Couture
CBV—Les peintres de la chanson
7.45 CHRC—"Faubourg à m'lasse"
CKCV—Musique variée
CBV—Félix Leclerc, chansonnier
CJNT—Spectacle d'Hollywood
8.00 CHRC—Croisière sous le soleil avec Jean Martin et ses Hawaïens
CBV—Ceux qu'on aime
CKCV—Le fantôme au clavier, avec Jacques Normand
8.15 CJNT—Parlons de Molière
8.30 CHRC—Les trois cloches
CBV—Mosaïque canadienne. En vedette : Clair Gagnier, soprano
8.45 CJNT—Le Bourgeois gentilhomme
9.00 CKCV—Camarades aux armes
CBV—Radio Carabins. Invité : Stella Rowan, soprano
CHRC—Hockey Chicoutimi-Québec
9.15 CKCV—Fiesta
9.30 CHRC—Les vieux favoris
CKCV—Concert
10.10 CHRC—Bonsoir Paris
CKCV—Détente
10.15 CBV—La statut légal de la femme mariée
10.30 CBV-CJNT—Les artistes de renom. En vedette : Clayton Hare, violoniste et Dorothy Swetnam, pianiste
CKCV—Blue Skies
10.40 CHRC—Club Rendez-vous
11.00 CBV—Adagio
CJNT—Musique en miniature
11.30 CBV—Especially for you
CJNT—L'orchestre symphonique d'Oklahoma

Demain

JEUDI, 9 MARS

6.30 CHRC—L'heure agricole
7.00 CHRC—Debout, c'est l'heure
CJNT—Marche matinale
7.15 CJNT—Teen Agers
7.30 CJNT—Hymnes
8.15 CBV—Elévations matutinales
CHRC—Prière du matin
CJNT—Musique
8.30 CJNT—Détente d'après déjeuner
9.05 CCV—La femme d'aujourd'hui
CBV—Chansonnettes
CJNT—Musique
9.15 CJNT—Les variétés du matin
9.30 CBV—Le p'tit train du matin
CKCV—Si ça vous chante
10.00 CBV—Sur les ondes
10.15 CJNT—Kindergarten
10.45 CBV—Entre nous
CHRC—Pour les dames
CJNT—Musique de danse
11.00 CHRC—Courrier de tante Monique
CBV—Francine Louvain
CKCV—Avec le sourire
CJNT—Le "Scrap-book" de la femme
11.15 CBV—La mésaventure Rancourt
11.30 CBV—Les Joyeux Troubadours
12.00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12.15 CBV—Rue Principale
CJNT—Dans la veine romantique
12.30 CHRC—Votre quart d'heure musical
CBV—Le réveil rural
CJNT—Echo de musique
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Musique populaire
CBV—Tante Lucie
CJNT—Musique symphonique légère
CHRC—Causerie du club Kiwanis
1.45 CBV—Le quart-d'heure de détente Invitée : Marielle Provost, violoniste
CJNT—La jeune fille de la porte voisine
2.00 CHRC—Club du coucou
CBV—Grande Soeur
CKCV—Chant semi-classique
CJNT—Les chansons des collines
2.15 CBV—Maman Jeanne
2.30 CBV—L'ardent voyage
CKCV—Blue Skies
CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre d'une Canadienne
3.00 CHRC—Au carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme. Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy : Orchestre de Philadelphie. Direction : Léopold Stokowski. La Sonate No 3 pour violon et piano, de Debussy : Interprètes : Mischa Elman, violoniste, Leopold Mittman, pianiste. Trois caprices en blanc et noir, de Debussy : Interprètes : Barlet et Robertson, pianistes. La Suite Bergamasque, de Debussy : Interprète : Walter Gieseking, pianiste.
4.00 CKCV—Radio-Sacré-Coeur
CHRC—Moment fantaisie
CBV—Notre pensée aux malades
4.15 CKCV—On dit ci, on dit ça
4.30 CKCV—Les maestros populaires
CBV—Radio-Collège
La messe chantée. Le 3e dimanche du Carême. Le conférencier : l'abbé Clément Morin, P. S. S.
CJNT—Bernie Braden
5.00 CBV—Radio-Collège. L'esprit de la Liturgie. Le 3e dimanche du Carême, la prière du Carême. Conférencier : Dom Filenteaux
CKCV—La voix de Hollywood
CHRC—Au grenier de la chanson
CJNT—L'heure du thé
5.15 CHRC—Colette et Roland
CKCV—Si ça vous chante
CBV—Radio-Collège. Source de vie. La pureté des enfants de Dieu. Conférencier, R. P. Marcel-Marie Desmarais, dominicain.
CJNT—Les favoris de la famille
5.30 CBV—Faire-part
CJNT—Musique de chambre
5.45 CHRC—Vincent Lopez
CJNT—Dans l'ouest
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Musique de danse
6.00 CHRC—Musique à la carte
6.25 CJNT—Fantaisie
6.30 CBV—La revue de l'actualité
CJNT—Les Scouts
7.00 CKCV—Récital conjoint
CHRC—Au petit Music Hall
CBV—Un homme et son péché
7.15 CBV—Métropole
7.26 CKCV—Charlie Kuntz au piano
7.30 CBV—Le curé du village
CHRC—La rue des pignons
CKCV—Aux quatre coins de Paris avec Jean Leroye et Roger Lachance
7.45 CKCV—Trio instrumental
CHRC—Faubourg à M'lasse
CJNT—Le livre des connaissance
8.00 CBV—Les talents de chez nous Direction : André Durieux
CKCV—Brésil avec Claudette Jarry et ses chansons sud-américaines avec l'orchestre José Setano
CHRC—Causerie de Robert Rumilly
8.15 CJNT—Ceci et cela
8.30 CKCV—Variétés "ST" avec Noel Moisan, Clément Latour, Denise Pelletier et Nelly Méthot
CBV—Les journalistes au micro
CJNT—Musique que nous nous souvenons
CHRC—Silence, la cour est ouverte avec Roger Lebal et Albert Brie
8.45 CJNT—Mélodies irlandaises
9.00 CKCV—Radio-Théâtre Ford. A l'affiche : "Une jeune fille savait", d'André Haguet. En vedette : Majolaine Hébert, Robert Gadonas et François Rogat.
CKCV—Vive la gaieté avec Colette et Roland, René Mathieu, Georges Bernier et St-Georges Côté. Textes : Jacques Gauthier
CJNT—Folklore international
9.15 CJNT—Souvenirs de scène
9.30 CHRC—Paris-New-York
CKCV—Prix d'héroïsme avec Lise Roy, Fernand Robidoux et l'orchestre d'André Durieux
CJNT—Swingtime
10.00 CHRC—Musique au Conservatoire
10.10 CKCV—Détente
10.15 CHRC—Dans l'ambiance
CBV—La politique provinciale
10.30 CKCV—Blue Skies
CJNT—Soir
CBV—Récital conjoint. En vedette: Roland Gosselin, basse, et Claude Paquet, pianiste
11.00 CBV—Adagio
11.30 CBV—Appointment with music
CJNT—Rêverie au clair de lune

Acuité d'une famine

Des milliers de Chinois ont connu une terrible famine au XVIe siècle; on rapporte qu'ils firent bouillir de vieilles chaussures pendant plusieurs heures pour ensuite les manger.

LA BRASSERIE BRADING Vous Présente CE SOIR

Radio-Carabin

AU RESEAU FRANCAIS DE RADIO-CANADA — CBV Québec — TOUS LES MERCREDIS SOIR de 9 à 10 Heures

UN HOMMAGE DES BRASSEURS DE LA BIERE BRADING

Démangeaison de peau combattue en 7 minutes

Si la peau vous brûle et démange à cause d'eczéma, psoriasis, plaques rouges, boutons, têtes noires ou acné qui vous torturent et embarrassent, essayez **Nixoderm** ce soir. Sa triple action agit vite pour aider à adoucir, assouplir, éclaircir votre peau. Calme démangeaison, feu et cuisson en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites souvent responsables des désordres de peau. 3. Aide à rétablir la peau. Demandez **Nixoderm** aujourd'hui à votre pharmacien. Argent remboursé si **Nixoderm** ne vous satisfait pas. a

POLLACK

Le grand BALAYAGE se continue chez POLLACK dans tous les rayons



tant que les quantités dureront!

Des centaines d'articles, à grandes réductions, plusieurs en vente à MOITIE PRIX et même moins! Spéciaux pour toute la famille, tissus à la verge, literie, garnitures de maison, etc. A vous tous d'en profiter – premiers rendus, premiers servis – en foule chez Pollack!

Maurice POLLACK Limitée

75-95 St-Joseph — 178 Blvd Charest

PRENEZ LES DEVANTS AVEC OLDSMOBILE

L'ÉPATANTE 76

Cette nouvelle Futuramic "76" est raffinée d'un bout à l'autre. Ses intérieurs présentent un style nouveau ... sa superbe et puissante corrosserie Fisher a été renforcée de nouveau ... et son doux moteur "Gros Six" est une merveille d'efficacité. Ne manquez pas de voir l'Oldsmobile "76"!

La commande hydraumatique est facultative à coût additionnel.

Les NOUVELLES FUTURAMIC

LA PALPITANTE 88



Élégance ... douceur ... nouvelle valeur remarquable, voilà ce qui caractérise l'Oldsmobile "88" pour 1950! Style futuramic — avec de nouvelles caractéristiques éclatantes de l'avant à l'arrière! Visibilité panoramique — nouvelle élégance intérieure! Nervosité du moteur "Rocket" — douceur et remarquable économie du moteur "Rocket"! Et maintenant — de pair avec la puissance du "Rocket" — la nouvelle commande hydraumatique Whirlaway ultra-douce d'Oldsmobile. *Voyez-la aujourd'hui!*

O-250F

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTÉE

450 Boulevard Charest, Québec

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Lady Fiset a reçu à déjeuner hier, à sa résidence du Bois de Coulonge.

L'honorable Hugues Lapointe, solliciteur général du Canada, a passé la fin de semaine à Québec.

Le consul général de la République d'Haïti à Ottawa et madame Philippe Cantave sont de retour de leur pays où ils ont assisté à l'ouverture de l'Exposition internationale de Port-au-Prince.

RECEPTIONS

M. et madame Louis Saint-Germain, de la rue Brûlart, ont reçu à un cocktail et à un buffet-froid récemment, en l'honneur de l'honorable juge et de madame Paul Saint-Germain, de Montréal.

Madame Cyrille Lacombe, de la rue Saint-Cyrille, recevait à l'heure du thé récemment, en l'honneur de mesdames E.-E. Turgeon et Raoul Rochefort avant leur départ pour l'Europe.

Madame S.-C. Salter a reçu intimement en l'honneur de madame E.-E. Turgeon et de madame Raoul Rochefort à l'occasion de leur prochain départ pour l'Europe.

Madame H.-H. Gibaut recevait à déjeuner récemment, en l'honneur de mademoiselle T. Hamilton, de Vancouver, actuellement dans notre ville.

Madame André Demers, de la métropole, recevait, hier soir, avant le dîner de gala offert par la Ligue de Jeunesse Féminine, à l'occasion de sa revue de haute couture.

Un déjeuner a été offert, au Ritz-Carlton, à Montréal, en fin de semaine, par M. Philippe de Croisset, de Paris et New-York. Parmi les invités, on remarquait : le consul de France, M. Ernest Triat, M. Pierre Gabard, consul de France, M. Georges Trimel, M. André Quedec, M. Jacques Mouries, M. Philippe Dupin, M. Jules Hone, M. René LeNy, M. Georges Vinant, M. L.-C. Tombs, M. J.-C. Contat, M. Bernard de Roussy de Sales, M. Jean Phises.

D'UNE SAVEUR SANS ÉGALE
HP VRAIMENT EST IDÉALE!

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $2.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

MARIAGE

Madame Aline Morin-Mailhot, de Thetford-Mines, annonce le mariage de sa fille Eveline avec Monsieur Clément Lecours, de Bienville. Le mariage aura lieu, dans la plus stricte intimité, mercredi le 22 mars à neuf heures, à la chapelle de l'église St-Alphonse de Thetford-Mines. Pas de faire-part.

NAISSANCES

M. et madame Augustin Dufresne, (Fernande Gaudreau) annoncent la naissance d'une fille, née le 24 février à l'hôpital de L'Enfant-Jésus, et baptisée le 6 mars par l'abbé Charles Létourneau, cousin, sous les prénoms de Marie-Thérèse. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Gaudreau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Coquine Bouchard, amie de la famille.

M. et madame Guy Lavoie (Pat Vigneau) annoncent la naissance d'un fils né le 19 février à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et baptisé Joseph-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme J.-R. Trudel, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Suzanne Lavoie, tante de l'enfant.

(Suite à la page 8, 1ère col.)



Légère comme une caresse!

LA POUDRE POUR LE VISAGE

Du Barry

apporte à la femme ce charme exquis qui lui attire des regards admiratifs. Des femmes dans le monde entier s'entendent pour déclarer: "C'est la poudre qui convient le mieux à ma peau". Elle est fine et adhérente, légère comme une caresse, douce comme un reflet de lune. Et, de plus, la poudre Du Barry pour le visage est scientifiquement préparée de façon à être entièrement exempte d'éléments auxquels certaines peaux pourraient être allergiques. Teintes nouvelles.

$1.00 et $2.00

Richard Hudnut
TORONTO • NEW YORK

J'pense rien qu'à manger

des gaufres

avec du sirop

CROWN BRAND



GRATIS: *les recettes Crown Brand de Jane Ashley*
Ecrivez à Jane Ashley, The Canada Starch Company Limited
Case postale 129, Montréal, P.Q. CB 25-F

—S Exc. Mgr Charles-

(Suite de la page 3)

coup d'intérêt à visiter les malades après le salut du Saint Sacrement. Il a particulièrement témoigné ses sollicitudes pour les grands malades qui ne peuvent quitter leur lit. Au cours de cette visite, S. Exc. Mgr l'Auxiliaire a retrouvé un citoyen qui a grandi dans son voisinage à St-Jean-Baptiste de Québec. Plusieurs amis de l'oeuvre des RR. Frères de Saint-Jean-de-Dieu accompagnaient le prélat dans cette visite des malades.

Cette visite fut couronnée par le dîner dans le réfectoire de l'hôpital. S. Exc. Mgr Garant fut entouré à table par les bienfaiteurs de cette oeuvre d'hospitalisation des malades chroniques. Mgr l'Auxiliaire apprécia chaleureusement les bienfaits de cette institution. Il exprima aussi sa très vive satisfaction de la bienveillance dont elle est l'objet de la part de nombreux citoyens. Signalant le mérite de l'oeuvre, S. Exc. Mgr Garant formula le voeu de la voir bientôt se déployer dans des cadres plus appropriés.

Les visiteurs furent accueillis par le R. Père William, prieur de l'hôpital, et par M. l'abbé Fortunat Sicher, aumônier de l'hôpital. Les RR. Frères Laurent, Georges, Camille, Philippe et Gabriel, tous des RR. Frères de Saint-Jean-de-Dieu prirent aussi part à l'accueil des hôtes de l'hôpital pour cette célébration de la fête patronale.

C'était un peu la fête de la charité. Aussi retrouvait-on aux côtés de S. Exc. Mgr Garant les responsables de divers mouvements de bienfaisance et les médecins généreux qui prêtent leur concours à l'hôpital. M. l'abbé Alphonse Giroux, délégué de l'Ordinaire au Conseil Central des Oeuvres, accompagnait Mgr l'Auxiliaire. On remarquait aussi Mme Thomas Tremblay, présidente des dames zélatrices de l'hôpital ; le Dr Charles Vézina, doyen de la faculté de Médecine de l'université Laval ; le Dr Sylvio Leblond ; l'hon. juge et Mme Garon Pratte ; M. le Commandeur Henri Gagnon ; M. le Commandeur Jules Côté ; M. le juge Joseph Bilodeau; M. Joseph Matte, député de Québec-Est à la Législature provinciale ; M. J.-E. Goulet, gérant de l'aéroport de l'Ancienne Lorette ; les RR. Pères Cléophas et Jean-Louis, O.S.D.J., et le R. Frère Christophe, O.S.D.J., du Mont St-Aubert ; Mme Jules Côté; Mme Sylvio Leblond ; M. Boivin, maire de l'Ancienne Lorette ; Mme Joseph Matte ; le Dr C.-E. Minguy; le Dr A. Bédard; le Dr H. Nadeau; les docteurs C. Delisle, A. Tardif et R. Pichette. Le Rotary et le Progress Club étaient aussi représentés dans les rangs des visiteurs nombreux.

—Opposition de Marler

(Suite de la page 3)

voulons plutôt l'approbation de la Chambre. Nous avons l'intention de procéder par arrêtés ministériels, arrêtés ministériels que nous produirons, si désiré, à la demande de l'opposition.

"On ne peut évidemment pas prévoir à la cent quelles seront les dépenses, reprend M. Marler. Mais il est facile de prévoir à peu près quel sera le montant nécessaire. Si l'on manque de fonds, là le budget supplémentaire est tout désigné.

"Le chef de l'opposition, dit à son tour M. Duplessis, est traditionnellement contradictoire. Il réclame que l'on consulte les députés: c'est précisément ce que nous faisons.

Le premier ministre a ajouté que le drainage, sous les libéraux, était toujours mené à bâtons rompus et sans ligne de conduite définie. L'union nationale a une politique définie, dit-il. Le drainage est un travail plus compliqué que l'opposition ne semble penser. Il existe une foule d'aléas dont il faut tenir compte.

M. Marler répliqua que sans doute il faut un plan directeur pour les travaux de drainage dans la province, et que justement pour cette raison on sait à l'avance les travaux à faire et qu'il faudrait prévoir le montant d'argent à dépenser et l'inclure dans le budget annuel". Je crois, dit-il, que nous devons maintenir le système des crédits budgétaires.

Le député de Verdun, M. Ross, présenta alors un amendement visant à modifier le projet de loi pour que les dépenses du drainage soient payées à même les dépenses votées dans le budget.

Après opposition du premier ministre et plaidoirie de M. Ross, l'Orateur renvoya l'amendement comme hors d'ordre et M. Marler réclama le vote appuyé des libéraux en chambre. Le décision de l'hon. Alexandre Taché fut maintenue par 74 voix contre 8. En 2e et 3e lecture, le bill fut adopté par le même nombre de voix pour et contre.

—Publications immorales

(Suite de la page 3)

que l'on amende l'article 207 du code criminel, qui a trait aux publications immorales, de façon à ce qu'il concerne désormais aussi les "crime comics".

Avant la discussion de cette loi, le ministre de la Justice à Ottawa, M. Garson, a écrit aux procureurs généraux des provinces pour leur demander leur avis. Nous avons dit et nous répétons que nous avons apprécié ce geste de M. Garson et que nous l'avons remercié. Nous l'avons étudiée (la loi fédérale) et nous avons suggéré des amendements à l'article 207, de façon à en rendre l'application plus facile. Nous avons reçu à cette occasion des éloges de M. Garson qui compensent pour les dénigrements perfides dont nous sommes l'objet en certains milieux.

Ainsi, il a révélé que sous l'Union nationale, dans la province de Québec, il y a eu, en vertu de l'article 207, plus de 100 poursuites; dans toutes les autres provinces, il n'y en a pas eu 25. Ce qui prouve que dans le Québec la répression du crime et les poursuites sont quatre fois plus considérables qu'ailleurs. Ce témoignage venant d'un adversaire politique a sa valeur, continue M. Duplessis.

La loi a été amendée à Ottawa; elle améliore la situation. Mais pas au point où nous l'aurions désiré. La loi actuelle va à la source du mal. Nous avons été félicités pour cette nouvelle initiative et par des autorités véritables.

Je répète que cette loi ne s'appliquera pas aux journaux ou aux publications de caractère religieux. Elles seront soumises au bureau de censure du cinéma où au moins trois censeurs devront les examiner. Si les censeurs décident que les publications sont immorables, elles seront saisies et un magistrat sera appelé à ordonner leur destruction. Nous ne voulons pas entraver l'exercice de la liberté bien comprise, mais nous voulions débarrasser la province des ennemis de la liberté, en particulier des athées et des bolchévistes apparents ou déguisés.

Et M. Duplessis de faire l'éloge de "l'excellent bureau de censure du cinéma de la province", particulièrement de son président, M. Alexis Gagnon, "un homme extrêmement compétent, distingué, qui fut déjà un brillant courriériste parlementaire, mais qui a été mis à la porte d'une boite où l'on prêche la doctrine sociale sans l'appliquer soi-même". Il est aujourd'hui un précieux actif à la censure, de même que MM. Desbiens, Surprenant, Simard, Lafaille et Poulin..

M. G.-C. Marler

"Nous sommes d'accord avec le premier ministre, dit le chef de l'opposition: il me semble que c'est une oeuvre utile de protéger la jeunesse contre les illustrations immorables. Quant à la méthode, il y a peut-être lieu de discuter. Ce qui me frappe, c'est que l'interdiction frappe non seulement les distributeurs des imprimés, mais aussi les vendeurs, et je me demande si là on reste dans l'esprit du bill".

Lors de l'étude du bill en comité, M. Marler fit une réserve sur la définition d'"illustration immorale" que le projet de loi définit: "tout illustration qui évoque des scènes, réelles ou fictives, de crime ou de la vie habituelle des criminels, ou des situations ou attitudes morbides ou obscènes, tendant à corrompre la jeunesse et à dépraver les moeurs". M. Marler se demande si cette définition ne va pas trop loin en incluant les "scènes réelles ou fictives", ce qui peut porter atteinte à certaines publications de photographies, et suggère de limiter la portée de cette définition.

"L'expérience prouve, dit M. Duplessis, que lorsque la définition est trop rigide on n'atteint pas le but qu'on se propose. "Il cita le cas du théâtre Gaiety de Montréal, que l'on ne pouvait fermer parce que ce théâtre prétendait donner des représentations artistiques. M. Duplessis a fait remarquer que la loi du cadenas est encore plus large, dans ses pouvoirs, "et cependant, ajoute-t-il, qu'on me cite un seul cas où il y a eu abus. Nous voulons respecter la liberté, mais nous voulons aussi qu'il n'y ait pas de confusion sur le sens du mot liberté".

M. Lionel Ross

Le député Ross critique la clause du projet de loi qui donne au Bureau de censure un droit de jugement final et sans appel. Il suggère de donner au moins aux intéressés le droit d'en appeler à un tribunal quelconque de la décision des censeurs.

M. Duplessis réplique qu'il existe bien d'autres causes qui sont jugées sans droit d'appel. Avec la théorie du chef de l'Opposition et de son aspirant, dit-il, il serait préférable de ne pas faire de loi du tout. Le droit d'appel ne pourrait dans ce cas que faire traîner en langueur les causes et empêcher l'application efficace de la loi de censure.

M. Marler s'oppose ensuite à la clause qui permet à la police de saisir sans mandat toute publication sous le coup d'une ordonnance de censure.

M. Duplessis lui répond en énumérant de nombreux cas où des arrestations ou des saisies peuvent être opérées sans mandat. Il précise que dans la loi actuelle la saisie sans mandat ne peut se faire que dans le cas d'une publication déjà jugée immorale par le bureau de censure.

Enfin M. Duplessis dit à M. Marler que le gouvernement a l'intention de mettre la loi en vigueur aussitôt que possible. Son application exigera un surcroit de travail pour les censeurs du cinéma. Il faudra probablement engager un personnel additionnel.

Avant l'adoption en troisième lecture, M. Lionel Ross propose un amendement au bill 34 ayant pour but de ne pas tenir comme coupables les marchands de bonne foi trouvés en possession de publications sous le coup de la censure, et de prohiber aussi les saisies sans mandat.

L'amendement est mis aux voix et rejeté par un vote de 73 à 8. Le bill no 34 est ensuite voté sur la même division.

—Assainissement

(Suite de la page 3)

établies dans un joli coin du quartier borné par la 18e Rue, (prolongement de l'avenue Lamontagne), le boulevard Benoit XV et la 4e Avenue. A leurs yeux, c'est l'endroit idéal d'un centre communautaire complet qui puisse se suffire à lui-même; il suffit d'y ajouter des terrains de jeux, un boulevard-promenade et une section commerciale.

Jusqu'ici les berges escarpées de la rivière Lairet ont mis obstacle à ce développement que des citoyens avisés avaient conçu; les travaux de nivellement et de terrassement viendront donner plus d'ampleur à leurs desseins et leur permettre des réalisations encore plus élaborées. C'est une région relativement neuve qui dispose des bienfaits de la nature, du soleil, de l'air et de l'espace; elle ne manque pas de bouches d'aération indispensables à la vie urbaine dont les vieux quartiers sont notoirement déficitaires, et l'assainissement projeté doit aboucher les artères les unes aux autres et libérer le quartier des entraves au mouvement de circulation qui retardait son progrès.

D'autres aménagements se préparent. Tout le quartier Saint-François d'Assise sera pourvu désormais des voies de communication qui sont indispensables et des services de transport qui s'y rattachent; au lieu d'une seule artère centrale comme il en possède actuellement, il pourra disposer de plusieurs autres rues principales qui ne seront plus obstruées par la rivière, ni par les accidents de terrain; et même des voies de circulation radiantes viendront s'ouvrir dans la zone d'habitation qui surgira du territoire récupéré.

Avec les débouchés nouveaux, le système de transport en commun connaitra, certes, une ère d'amélioration; les autobus seront appelés à desservir un plus grand territoire et à tracer de nouveaux circuits, au lieu de circuler comme maintenant sur l'unique Première Avenue qui est restée jusqu'ici la seule voie centrale de communication avec les autres parties de la ville. Les autres rues, désormais reliées ensemble, apporteront le dégagement nécessaire à la circulation qui pourra aisément emprunter un réseau de voies secondaires pour accélérer son mouvement.

Un plan d'ensemble aurait prévu l'installation de parcs publics et de terrains de jeux; même s'il n'existe pas, à cause d'une imprévoyance faite d'ignorance, le moment serait propice de procéder à ces aménagements qui procurent à la population ses éléments essentiels de bien-être, de repos et de sécurité. L'organisation des loisirs, les activités sociales, les manifestations publiques en dépendent dans une large mesure et c'est l'orgueil de tout quartier de compter des centres communautaires et des lieux de récréation bien pourvus qui répondent aux exigences de ses résidents.

Avec les développements déjà bien en voie de Roc Amadour et de St-Fidèle, le quartier peut aspirer à disposer dune façon très heureuse des espaces libres qui se présentent fort opportunément avec les entreprises projetées d'assainissement. L'élaboration d'un plan régional permettra d'en tirer le meilleur parti; il appartient donc à la Commission Municipale d'Urbanisme de le préparer dans tous ses détails puisque les emplacements nouveaux qui naîtront des travaux de terrassement et de remplissage au-dessus de la rivière canalisée seront la propriété de la ville. On y a d'ailleurs songé.

Le projet d'assainissement remettra au plan de l'actualité le plan de contruction de 200 maisons de Saint-Albert-le-Grand. L'administration actuelle en a fait grand état, il y a quelques années, lorsque la Compagnie Housing enterprises of Canada (Une société d'Etat affiliée à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement) voulut imprimer un seul essor à la construction d'habitations selon les dispositions de la Loi nationale du Logement de 1944. L'affaire n'eut pas de suite, après avoir fait l'objet d'une publicité retentissante, à cause des difficultés de drainage de l'emplacement choisi.

Ce groupe important de maisons devait s'ériger presqu'à l'extrémité-ouest du quartier, à l'endroit où la rivière Lairet prend sa source et se subdivise en deux embranchements pour descendre en serpentant vers la rivière Saint-Charles. Il aurait fallu construire un égout collecteur imposant pour desservir ces habitations, et le relier à grands frais avec le prolongement de l'égout de la 4e Avenue. Devant ces dépenses onéreuses que la ville devait assumer entièrement aux termes de l'entente avec la Housing Enterprises, la ville abandonna son projet.

L'éclusage de la rivière et la construction d'une conduite souterraine qui servira d'égout collecteur redonnent de l'espoir à la reprise du programme des 200 maisons de 1945. D'autres plans de construction se préparent qui lui donneront suite, et le quartier peut anticiper une recrudescence de la construction qui sera bien accueillie en une période critique de pénurie de logements.

Comment embellir les
CHEVEUX GRIS
— les colorer chez soi — aisément!

Pourquoi continuer à avoir des cheveux gris, décolorés, ariés qui vous font paraître plus vieux que votre âge — lorsque pour quelques sous seulement vous pouvez mélanger, chez vous même, un merveilleux colorant scientifique capillaire capable de faire graduellement prendre à vos cheveux une couleur d'apparence naturelle ? Voici quoi faire :

Demandez à votre pharmacien un paquet d'Orlex que vous mélangez et employez dans l'intimité de votre demeure. Peignez simplement Orlex dans les cheveux suivant les instructions — c'est tout ! Graduellement mais sûrement les cheveux décolorés, gris, striés prennent la couleur d'apparence naturelle que vous désirez. Orlex ne tache pas le cuir chevelu, ne part pas au lavage et n'abîme pas vos ondulations permanentes. Découpez cette annonce et montrez-la à votre pharmacien — il connait

ORLEX



Essayez cette recette
Tomates et Champignons

4 cuil. à table de beurre ou de graisse
½ livre de champignons frais
1 boite de tomates (4 tasses)
1 cuil. à thé d'oignon râpé
1 cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de sucre granulé
2 cuil. à table de farine
⅛ de cuil. à thé de poivre.

Faites fondre le beurre ou la graisse dans une poêle à frire. Ajoutez les champignons frais (dont les tiges ont été enlevées) qui sont lavés, coupés en quartiers et faites les sauter jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajoutez alors le reste des ingrédients en mêlant tout d'abord le sucre avec la farine. Laissez mijoter pendant 10 minutes. Pour six personnes

Achetez les champignons blanc ou brun Slack's Ils sont Sains



Ah-h-h-h-

Quel plat de Carême— une *Fondue au Fromage Chateau!*

C'est un compliment pour vous, quand votre famille se délecte de la saveur moelleuse du Chateau fraichement fondu.

Le goût succulent du Chateau est le résultat d'un mélange expert du meilleur Cheddar Canadien avec de la crème épaisse et dorée par les maitres-fromagers de Borden.

Chacun des *douzaines* de délicieux plats au fromage est sain et nourrissant. Le Chateau est aussi digestible que le lait . . . excellent pour les enfants.

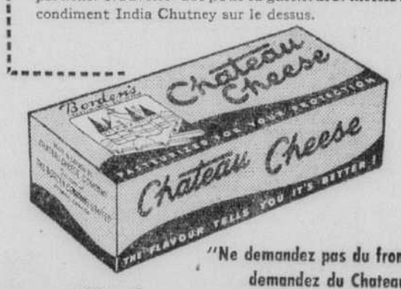
Employez souvent du Chateau, dans les salades, sandwiches et collations . . . pour sa saveur alléchante, sa haute valeur nutritive, et son *prix modique.*

Inscrivez dès maintenant du Fromage Chateau Borden's sur votre liste d'emplettes. *"Si c'est du Borden's, il FAUT que ce soit Bon!"*

Fondue au Fromage Chateau

½ livre de Chateau Borden's — ½ tasse de lait
1 c. à thé de moutarde préparée — ¼ c. à thé de sel
Filet de sauce Worchestershire

Coupez le Fromage Chateau en cubes; mettez-le dans la partie supérieure d'un bain-marie. Ajoutez doucement le lait et l'assaisonnement. Remuez jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Retirez du feu. Laissez reposer 5 minutes. Servez chaud sur du pain grillé. 3 portions. *Nouvelle dée pour la garniture:* mettez du condiment India Chutney sur le dessus.



"Ne demandez pas du fromage— demandez du Chateau !"

Borden's—
Fromage Chateau

Pasteurizé pour votre protection

Saves-Vous

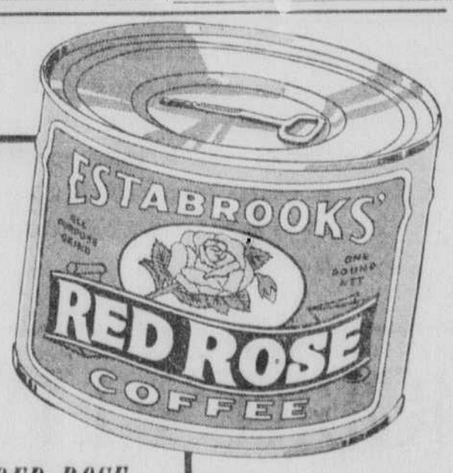
Que vous pouvez prendre un thé rafraîchissant et une collation de votre choix dans tout restaurant.

LE THÉ
Chaque Après-midi
Vous ranime

LE CAFÉ RED ROSE

AUSSI BON QUE LE THÉ RED ROSE

C-5-1 F



"..il n'y a rien de mieux pour le carême"



RED SEAL—Saumon Cohoe surfin—rouge clair. Utilisé dans cent plats savoureux.

SAUMON GOLD SEAL

Sockeye surfin . . . rouge foncé. Le meilleur des saumons à toutes fins gastronomiques.



PINK SEAL—Saumon rose surfin—ferme et savoureux—qui fera vos délices dans les pains et croquettes de poisson comme dans les ragoûts et gratins. Idéal pour tous les plats chauds de saumon.

501-F

L'Oncle Nic vous répond

HUBERT DE ROBERVAL. — Non, il n'y a personne qui vit dans la terre. L'intérieur du globe terrestre est formé par un noyau central encore en fusion, et la couche solidifiée sur laquelle nous vivons est relativement très mince. Dans les régions où la croûte terrestre est fortement disloquée, la masse intérieure en ébullition peut apparaître au jour sous forme de laves volcaniques, à travers les fissures de l'écorce. Mais la masse intérieure se refroidit graduellement et diminue de volume, ce qui entraine des plissements plus nombreux de la couche supérieure sur laquelle nous vivons.

2. — Colette et Roland ne sont pas frère et soeur, mais bien mari et femme. Il s'agit de Roland Séguin, qui a épousé Colette Despatis. Ce sont des chanteurs de genre.

3. — Les milliers de trucs savants qu'on emploie dans les studios pour rendre les scènes d'un réalisme à nous donner la chair de poule seraient très longs à énumérer et à expliquer. Je suis loin de les connaitre tous, d'ailleurs. D'abord, dans toutes les situations périlleuses, ce n'est pas l'acteur véritable qui joue; c'est son double, ou un "stunt-man" (risque-tout), qui est bien protégé et qui est toujours très habile. Lorsqu'on tourne des scènes en gros plans ou de face, la vedette paraît en personne, cependant. Tous les fonds de scène, par exemple les bâtisses qui brûlent, sont construits au studio, d'après des gravures de l'époque, lorsqu'on en possède; d'autres fois, la mer déchainée n'est qu'un vaste réservoir où l'eau est agitée artificiellement, tandis qu'un bateau miniature s'y balance. On peut prendre des semaines pour tourner une scène difficile, on peut tourner la fin d'un film avant le commencement, les scènes extérieures bien avant les scènes d'intérieurs et ainsi de suite. Tout est fait par morceaux, reliés ensuite les uns aux autres, puis la pellicule est projetée sur l'écran pour essai. Le film est ensuite allégé de milliers de pieds de scènes ratées ou superflues, la bande sonore est ajoutée, etc... Si tu passes un jour par les studios de Montréal ou de St-Hyacinthe, tu pourras demander à assister à quelques prises de vues; c'est passionnant, mais ça enlève à un film toute la poésie qui s'en dégage quand on le voit à l'écran, parce que ça fait envoler toutes nos illusions.

SERIEUSE. — Voici les maladies dont moururent les compositeurs qui t'intéressent:

Schubert, pleurésie; Schumann, folie; Beethoven, jaunisse et choléra suivis de pneumonie; Chopin, phtisie; Mozart, typhus.

2. — Le mot "tata" désigne des gens ennuyeux, bébêtes et insignifiants; le mot "gogo" signifie naïf et crédule à l'excès.

BONJOUR. — Les Danois, les Suédois, les Norvégiens sont de même origine, parlent des langues qui se ressemblent beaucoup et vers 1830, ils se sont unis dans un même système politique appelé "scandinavisme". Les Scandinaves étaient les premiers habitants de ces contrées et ce mot signifait: des guerriers vivant sous la tente. Plus tard, on appela Scandia ce qui est aujourd'hui la Suède et ensuite toute la péninsule comprenant les trois pays: de là à "Scandinavie", il n'y avait qu'un pas.

2. — Les yeux verts indiquent : originalité, jugement, aptitudes pour les lettres et les arts.

3. — C'est ta digestion qui te fatigue et aussi tes nerfs qui sont surexcités. Il faudrait ne manger que des aliments légers au souper, ne jamais manger avant de te coucher, ne pas boire de café, et te faire acheter par tes parents un tonique pour les nerfs. De plus, un bain chaud avant de te mettre au lit te fera beaucoup de bien. Si tu fais tout cela, tes cauchemars disparaitront, et les rats, les morts et les bandits ne viendront plus t'ennuyer.

CASTEL-PIC. — Tu dois certainement une petite politesse à la mère de ton ami. Envoie-lui donc une boite de chocolat ou un beau savon parfumé, à l'occasion de Pâques, avec un mot gentil sur une carte appropriée.

2. — Continue à agir comme tu l'as fait jusqu'ici, envers ton ami et envers sa famille. Ce garçon sait ce qu'il veut, et si tu lui plais davantage, l'arrivée de l'autre dans vos parages ne changera sans doute rien à sa conduite.

3. — L'écriture indique: caractère affectueux et sensible, un peu scrupuleux et timide, plutôt fermé, peu communicatif, esprit clair, application au travail, sérieux et réflexion, prudence, sens d'observation, bon raisonnement, distinction, réserve, horizons un peu étroits, nervosité et inquiétude intérieure, discrétion, volonté sûre et persévérante, maîtrise de soi, bonne intelligence, souci des convenances, manque d'élan, de gaieté, de spontanéité.

GIGI. — Tu obtiendras les chansons désirées dans les magasins de musique. Je n'ai pas le droit de fournir d'adresse ici, mais on en connait sans doute dans ton entourage.

2. — A 14 ans, 5 pi. 1 po., poids: 104.

3. — Il y a des mains intelligentes, des mains bêtes, des mains timides, des mains effrontées, des mains loyales, des mains hypocrites. Les ongles longs sont un signe de vanité et les vernis trop voyants sont un signe de mauvais goût. En général, la main large et courte indique la personne pratique mais manquant d'imagination; la main longue, effilée, l'imaginative, l'artiste; la main petite et potelée, la sensuelle; la main ni trop large ni trop courte, une personne bien équilibrée. Je puis y ajouter ceci : pouce enfermé dans la main: lassitude, crispation physique et mentale, irritabilité excessive. Main pendante, inertie, avec pouce serré contre la paume: faible, état maladif, dépression générale. Pouce, naturellement très écarté des autres doigts, très grande indépendance dans toute action. Pouce habituellement adhérent au bord de la main, caractère réservé, prudence, temporisation. Auriculaire habituellement très écarté de l'annulaire, curiosité l'esprit et indépendance d'idée. Se frotter les mains en parlant, avec excès ou préciosité: courtoisie cauteleuse, esprit de calcul.

Main charnue: Matérialité, sensualité, goût du bien-être.

Maigre: Spiritualité, mépris des jouissances matérielles.

Dure: Activité matérielle, besoin intense de travail, d'exercice.

Molle : Paresse, tempérament mou, goût de l'inaction.

4. — L'écriture indique: caractère assez affectueux, bonne santé, bon équilibre mental et physique, intelligence moyenne, esprit léger, irréfléchi, un peu de paresse intellectuelle, bonté et bienveillance, sincérité, peu de délicatesse de sentiments, tendance à l'égoïsme, optimisme, ordre et propreté, tempérament sportif, manque d'imagination, de subtilité, d'observation, tempérament peu communicatif.

HARMONIEUSE. — Aussitôt que la session sera terminée, ne te gêne pas pour te rendre à la Bibliothèque du Parlement, afin d'y consulter les livres qui parlent de ta famille. Demande M. Jean-Charles Bonenfant. Il t'indiquera obligeamment quels sont ces volumes et te dira si tu peux les emporter chez toi pour quelques semaines ou s'il te faudra les lire sur place. A la bibliothèque de l'Institut Canadien, on en possède aussi, sans doute. Pourquoi ne pas t'abonner? Cela ne coûte que $2 et tu pourras lire en paix, chez toi, tous les récits se rattachant à ta famille, qui est en effet, de très belle souche.

2. — Il me serait difficile de publier ton essai tel qu'il est, parce qu'il est trop court, parce qu'il contient des vers de 5, 6, 8, 9 pieds et que certaines rimes sont défectueuses, comme enlacés et éclairer. Si tu le travaillais et si tu l'allongeais, je serais heureux de le reconsidérer. Tu ne fais qu'exposer un thème et tu ne le développes pas assez.

3. — Tu m'embêtes beaucoup en me demandant de deviner ton âge. L'écriture est celle d'une personne de 16 à 18 ans ou plus, tandis que l'orthographe indique une 6e année un peu oubliée, avec quelques lectures par-dessus. Franchement, tu me mystifies complètement. L'écriture indique caractère affectueux, sentimental, sensible, susceptible, peu d'imagination et de sens d'observation, tempérament assez ferme et autoritaire, peu communicatif, goûts esthétiques, précision, netteté, bonne intelligence en friche, orgueil, instincts de protection, de domination, volonté agissante, esprit d'initiative, sens de l'économie.

ETOILE DU NORD. — Tu verras le langage des yeux dans un prochain courrier du samedi.

2. — A 16 ans, 5 pi. 8 po., poids: 132. Il faudrait surveiller ton alimentation, éviter les aliments engraissants dont je parle souvent ici, faire du sport et de l'exercice, pour perdre une dizaine de livres au moins.

3. — L'écriture indique: intelligence moyenne, sincérité, orgueil, caractère peu communicatif, pas de goût pour les choses de l'esprit, santé, bon équilibre physique et mental, tempérament affectueux, plutôt sensuel, attaché aux choses matérielles, manque de soin et de féminité, volonté ferme et exigeante, énergie, ténacité.

GILBEPT L. — Les chauves-souris sont des oiseaux mammifères nocturnes. Pendant le jour, elles demeurent suspendues par leurs pieds de derrière, accrochées au moyen de leurs griffes aux branches des arbres, aux poutres ou aux rochers; elles se reposent en général par grandes troupes, au même endroit. Dans les régions tempérées ou froides, elles passent l'hiver dans des greniers, granges, carrières. Il ne faut pas les détruire, car ce sont des auxiliaires de l'agriculture; elles dévorent en effet un nombre considérable d'insectes, chaque année. Les chauves-souris ont en général les yeux peu développés; c'est pourquoi elles volent à tort et à travers et nous frôlent sans le vouloir. Leurs pattes pourvues d'une membrane de chair qui les transforme en ailes opèrent une espèce de succion sur les vêtements ou les endroits où elles se déposent, mais la variété commune de chauves-souris est inoffensive, bien qu'elles soient laides et répugnantes. Une certaine catégorie appelée vampires attaque les animaux pendant leur sommeil et se nourrit de leur sang, mais les espèces communes sont frugivores (se nourrissent de fruits) ou insectivores.

2. — Qui ne connait Neuville, ce petit village au charme paisible et vieillot? C'est un gentil coin, où je passe très souvent en été. Mes vacances? Je les préfère en automne et dans de grandes, grandes villes! Je te donne 14 ans. Ta lettre contient cinq fautes et la ponctuation y est violée à toutes les lignes. Pourquoi?

GISELE. — A 17 ans, 5 pi. 4 po., poids: 121.

NICA. — Ma pauvre enfant, je voudrais bien te faire plaisir, mais les règlements m'interdisent formellement de fournir des adresses. Informe-toi donc auprès de tes maîtresses qui t'indiqueront les librairies de Québec et de Montréal où tu pourras te procurer ces livres de psychologie. A ta place, j'attendrais d'avoir terminé mes études régulières pour apprendre l'espagnol. Insiste donc d'abord sur l'anglais, qui te sera beaucoup plus utile dans la vie, et quand tu seras sortie du couvent, tu pourras suivre les cours d'espagnol qui se donnent ici à l'Université. Ce n'est pas tellement loin de chez toi. Vois les horoscopes dans le supplément du samedi; il en paraît un par semaine.

2. — A ta demande au sujet de ton autographe, je réponds "oui". Tu n'as pas vu les poésies et pensées pour autographes que j'ai publiées il y a quelques mois? Je les répéterai dans un avenir prochain. L'écriture indique: spontanéité, optimisme, générosité et même prodigalité, esprit original, n'aimant pas beaucoup la discipline, volonté tenace mais souple et sachant tourner les difficultés, esprit conciliant, du moins en apparence, nervosité, orgueil, imagination vive, esprit curieux, actif, un peu extravagant, entrain, ardeur, peu de suite dans les idées, bonne intelligence, activité rapidité dans le travail, désir de plaire, impulsivité, impatience, enthousiasme.

3. — A Toronto, il y a un couvent très chic, un peu en dehors de la ville, Loretto Abbey, Armour Heights Toronto. Il y a aussi le Couvent St-Joseph, rue St-Alban, Toronto où je pense que tu serais très bien pour faire ce cours commercial anglais.

SOEUR DE NOELLA. — Voici des adresses de religieuses missionnaires: Franciscaines Missionnaires de Marie, 188, Grande-Allée, Québec; Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 2900, chemin Ste-Catherine, Côte des Neiges, Montréal; Srs Missionnaires de N.-Dame d'Afrique, 34, rue Fraser. Lévis; Srs Missionnaires de N.-Dame des Anges, Lennoxville, près de Sherbrooke.

NOELLA. — Tu trouveras les chansons qui t'intéressent dans les magasins de musique de Québec ou de Montréal. Je ne puis fournir ces adresses.

Le code criminel anglais prévoyait la peine de mort pour plus de 200 offenses, au temps où l'Amérique fut colonisée.



780

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No 780

Les taies d'oreiller brodées n'ont rien perdu de leur vogue d'autrefois et celles que l'on propose ici à votre attention réunissent très agréablement le tricot et les points de broderie.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec, seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

DU SOIR AU MATIN
soulagement de la
Constipation
LAXATIF TOUT-VEGETAL
Soyez prêt à l'ouvrage demain. Prenez NR ce soir. Les tablettes NR sont TOUTES-VEGETALES. Agissent pendant votre sommeil. Faites un formats régulier et junior (1-3 doses). Format régulier, nature ou couvert de bonbon. Format Junior, couvert de bonbon seulement (pour action extra douce). 25c, 50c et $1.00.
Nature's Remedy NR-TABLETS-NR
PRENEZ NR CE SOIR
DEMAIN TRES BIEN
7

MECANICIEN et DEBOSSEUR DEMANDES
pour garage de campagne. Excellent salaire. Ecrire donnant qualifications et références, à casier 2566 "Le Soleil".

BOIS DE CONSTRUCTION
BRUT OU PREPARE: Epinette — Pin — B.C. FIR — Cèdre — Portes — Veneer — Merisier à plancher — Moulures en bois et chromées — Laine minérale — Insul-Board — Mégantic — Beaver-Board — Kenmore — Etchwood — Weldtex — Sylva-Craft — Masonite — Arborite — Harboard — Bardeau — Lattes — Tuile d'asphalte — etc.
DROUIN & DROUIN LIMITEE
2490, 1ère Avenue Tél.: 3-6043

A VENDRE
Pour placement, maison appartements 8 logements de 6 pièces plus bain, située Ave Belvédère, revenus $445. par mois. Conditions faciles.
M. WOLOSHEN
251, Blvd Charest, 3e étage. Tél. 5-5470

VOUS AVEZ DES DETTES?...
Equilibrez votre salaire en centralisant vos dettes.
Consultez
CREDIT FINANCE COMPANY
37 de la Couronne
Ch. 208 — Tél.: 5-6143

NOTRE ÉPICERIE
EST MAINTENANT AU SOUS-SOL DE NOS MAGASINS
VISITEZ-LA ET VOYEZ NOTRE DEMONSTRATION DE....
SOUPE AUX POIS de marque "Elger". Boite de 28 oz. 2 POUR .27
et
FOIE DE MORUE de marque "Gaspair" Boite de 3 oz..... .19
AUSSI FILET DE MORUE de marque "Gaspair" Boite de 14 oz..... .35
VENEZ Y GOUTER
MAPLE LEAF TOILET SOAP Régulier .09 4 pains pour..... .25
Gruau Robin Hood Rapide Bte 3 lbs .33 Sac 5 lbs .39
pqt de 3 lbs .32 6 lbs .59
JUS DE TOMATES "YORK". 20 oz. 3 pour .25
TOMATES DE CHOIX. 28 oz. 2 pour .21
EPINARDS "GLENWOOD". 15 oz. 2 pour .35
ASPERGES COUPES 15 oz. 2 pour .35
BLE D'INDE DORE "YORK". 15 oz. 3 pour .25
POIS "Madeleine de Verchères". 20 oz. 2 pour .21
MACEDOINE "Madeleine de Verchères". 20 oz. 2 pour .25
ANANAS "AYLMER" en tranches. 15 oz. .30
PECHES "Stoney Creek". 15 oz. 2 pour .31
POIRES "York". 15 oz. 2 pour .31
CAFÉ ROND frais moulu sur demande .74
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE 100 ANS
ATTENTION !
Nous avons reçu un assortiment de
PANIERS de PÂQUES
au prix de
.29 .49 .65
Au RAYON des BONBONS
(Rez-de-chaussée)
GELÉE assortie
la livre ..... .45
AUSSI — BONBONS anglais tel que: — TOFFEE DROPS, MALTONA DROPS, CASCADE MINTS, BARLEY, etc., la livre..... .60

LA MODE PRINTANIÈRE CHEZ LES MOINS GRANDS...
COMPLETS
Nouveaux complets en tissus "Covert" ou tweeds de fantaisies, dans les tons de bleu, brun et beige. Veston modèle à double croisure avec deux pantalons. Coupe et confection soignées.
1 pantalon droit et 1 "breeches". Tailles: 24 à 28..... 18.50
2 pantalons longs ou 1 pantalon long et 1 "breeches". Tailles : 28 à 33..... 22.50
Complets deux pièces en gabardine, worsted et serge de couleurs beige, brun, bleu et vert, pour grands collégiens. Modèle double croisure et pantalon long. Tailles : 33 à 37.....
SPÉCIAL 34.50
Rayon des Vêtements pour garçons. (Rez-de-chaussée)
PALETOTS
Paletots de printemps en tweed de laine ou "covert" pour garçonnets. Couleurs : bleu, brun, gris et beige. Chapeau et casquette de même tissu. Tailles : 1 à 7 ans.
8.95 À 14.95
Paletots de tranchée (Trench-Coat) de marque "Croydon" en gabardine de laine et rayonne. Couleurs: beige ou bleu marine.
Tailles: 24 à 30 16.50 Tailles: 32 à 36 18.50
CHAUSSURES POUR BÉBÉS
Bottines blanches ou brunes "Jumping Jack" — Très confortables pour bébés qui commencent à marcher. Pointures : 2 à 5½..... 3.95
Bottines blanches ou brunes avec semelles cimentées. Marque "Richard". Pointures : 2 à 6..... 2.69
Rayon de la Chaussure pour enfants (Rez-de-chaussée)
Bottines blanches ou brunes de marque populaire avec semelles de cuir. Pointures: 4 à 7½ 2.60. Pointures: 8 à 10½ 2.95
Bottines blanches ou brunes de marque "MacFarlane" avec semelles de cuir. Pointures : C E 5½ à 8 5.35. Pointures : B D 8½ à 12 5.95
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE 100 ANS

Echos mondains

DEPLACEMENTS

M. et madame Gaston Pratte sont revenus d'un voyage de deux semaines à New-York.

Madame Gaston Soucy a passé quelque temps à Ottawa, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame A.-J. Major.

Madame Ernest-J. Chartier, qui a passé la semaine dernière dans notre ville, est retournée à St-Hyacinthe.

Madame Seraphin Chabot, de Montmagny, a passé quelque temps à Montréal, l'invitée de sa soeur, madame Odilon Mercier. Madame Chabot visita également dans la métropole ses nièces, madame Stan. Tessier ainsi que mesdemoiselles Yvette et Aline Roy.

M. Harry Bernard, de St-Hyacinthe, est arrivé cette semaine à Dorval en avion après avoir fait un voyage d'une quinzaine de jours en Europe.

Le docteur et madame Raymond Brassard, de Roberval, ont fait un court séjour dans notre ville récemment.

M. Bertrand Larrivée, de Rimouski, est de retour d'un voyage aux Etats-Unis au cours duquel il se rendit à Miami et Daytona Beach.

M. Marcel Lafaille ainsi que M. Roland Ashby ont pris l'avion à Dorval pour se rendre à Manille où ils représenteront la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada lors du congrès de la Chambre de Commerce Internationale des Jeunes.

Madame Freddie Nolet, d'Edmundston, N.-B., fait actuellement un séjour dans notre ville.

M. Tom Carter est retourné à Ottawa après avoir passé quelque temps à Québec, l'invité de mesdemoiselles Carter.

Mesdemoiselles Louise Harvey et Joan Bussières ont passé la fin de semaine dans la métropole.

Madame Paul-G. Rodier, de Montréal, est revenue d'un séjour de deux mois à Nassau où elle fut l'invitée de madame W.-R.-G. Hole et à Harbour Island, Indes occidentales, chez madame P. Nadler.

Mademoiselle Hélène Lajoie ainsi que mademoiselle Renée Lajoie, de Trois-Rivières, ont passé quelques jours à Montréal, les invitées de M. et de madame C.-F. Charbonneau.

Mademoiselle Mariette Ferland, de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec.

Succès remporté par deux jeunes

Après avoir entendu lundi soir trois brillants élèves du Conservatoire de musique, il nous était donné hier soir d'assister à un récital de deux plus jeunes artistes, Jean Letourneux, pianiste de Québec, et Gérard Barbeau, soprano montréalais.

Ces deux talents sont actuellement au point critique de leur carrière musicale; ils sont l'un et l'autre à sortir de l'âge de l'enfant prodige et ne peuvent encore s'imposer comme musiciens accomplis.

Jean Letourneux est un élève en très bonne voie; les difficultés d'exécution de plusieurs pièces inscrites à son programme ont disparu sous un merveilleux équilibre humain. Quoiqu'il possède une technique des plus sures, il laisse toujours parler la musique; le résultat est heureux à chaque fois, que ce soit dans la Toccate en ré mineur de Bach ou la Rhapsodie no 2 de Liszt.

Dans cette dernière pièce, Letourneux a donné une interprétation digne d'un pianiste de concert; aucun rythme, aucun tempo n'a été négligé, comme il aurait été si facile de le faire. Il n'en a pas été de même dans la fugue de la toccate; le pianiste, après avoir fait preuve d'une haute compréhension musicale dans la toccate elle même, n'a pas réussi à garder le tempo sévère qu'il avait d'abord campé.

Dans le groupe de Chopin, Nocturne en fa dièze, Berceuse, Nocturne en do mineur et Marche funèbre, Letourneux s'est révélé, surtout dans le second nocturne, un solide musicien. Il faut espérer que ce jeune artiste puisse continuer à être guidé par des maîtres qui ne négligent aucun aspect de sa formation; on sent tout de suite que ce jeune homme jouit d'une bonne santé intellectuelle et humaine, éléments essentiels à un pianiste de carrière.

Gérard Barbeau a de son côté présenté plusieurs pièces qui font oublier son expérience incontestée de la scène. Cet enfant de treize ans chante aussi facilement la Berceuse de René Baton, des extraits d'opéra comme l'Air des clochettes, de Lakmé, Villanelle et Le bleu Danube. En plus de posséder une voix souple et pure, il sait donner, dans une diction très nette, une interprétation vivante et communicative de chacune de ses pièces. Il a été très bien soutenu au piano d'accompagnement par Henri Leroux.

Richard Perrier

Une demande au Quebec Railway

De nouvelles démarches seront entreprises auprès de la compagnie Quebec Railway pour que la compagnie établisse un horaire régulier s'appliquant aux deux autobus No 5, desservant la paroisse St-Albert-le-Grand.

Une décision en ce sens a été adoptée hier soir, au cours d'une assemblée régulière, par les membres de la Ligue des citoyens de St-Albert-le-Grand, à la suite des plaintes nombreuses au sujet du service d'autobus dans la paroisse. On reproche aux deux autobus de se suivre de trop près, ce qui produit un service très irrégulier.

Les membres ont aussi demandé que le courrier destiné aux paroissiens de St-Albert-le-Grand soit remis au bureau de poste de cette paroisse et non pas à celui de St-François d'Assise, en attendant que les facteurs passent de porte en porte pour distribuer le courrier dans St-Albert-le-Grand.

En terminant, les membres ont entendu les deux échevins du quartier, MM. J.-L.-A. Michaud et A.-H. Légaré donner un rapport détaillé sur la question de l'assainissement de la rivière Lairet.

Cette réunion était sous la présidence de M. Napoléon Gingras, président de la Ligue de Citoyens de St-Albert-le-Grand.

M. Thomas Maher au club Rotary

Un tableau coloré et détaillé de l'immense champ des activités charitables, couvert par le Conseil des Oeuvres de Québec, a été présenté devant les membres du Club Rotary réunis hier midi pour leur déjeuner hebdomadaire, par M. Thomas Maher, président de la campagne du Conseil Central des Oeuvres de Québec.

"Un grand dévouement, une charité sans bornes, une bonté infinie, un sentiment généreux de l'hospitalité et le respect de l'entreprise privée font de Québec un rempart de la civilisation chrétienne, portant comme un flambeau cet axiome, vieux et vrai comme le monde : "Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir", déclara M. Maher dans son invitation à l'union dans la charité.

Le conférencier, qui a accepté vaillamment de monter l'objectif de la présente campagne à $225,000 (il était de $220,000 en 1949), tenta ensuite de détruire le dicton erronné qui veut "qu'à Québec, on quête trop..." Dans une énumération forcément sommaire, il dressa une liste des misères auxquelles le Conseil Central des Oeuvres apporte le palliatif de son aide et de sa compréhension. On compte présentement 30 oeuvres qui sont secourues par le Conseil ; il faut donc diminuer de 30 les demandes de charités individuelles et, en conséquence, donner plus généreusement au Conseil Central qui répartit justement.

En 1949, les statistiques prouvent que 60 p.c. seulement de la population a donné à la campagne de souscription. Le Conseil n'en continue pas moins d'étendre sa sollicitude, ayant constamment à la mémoire qu'un pays qui voit se multiplier ses infortunés prête l'hospitalité à la menace de la révolution.

Le Conseil Central des Oeuvres de Québec vient d'ajouter l'Oeuvre de la Goutte de Lait à son horizon de charité qui comprend déjà la protection de l'enfance malheureuse (orphelinats, colonies de vacances, terrains de jeux, etc.), des malades (hôpitaux, sanatoria, etc.), des familles pauvres, des prisonniers (par la réhabilitation dans les refuges, etc.), des jeunes filles en détresse, des émigrants et de combien d'autres foyers de misères. Le Conseil des Oeuvres vous rend vos générosités au centuple en mettant de la reconnaissance à la place de la haine dans le coeur des déshérités.

Les anciens présidents Hervé Baribeau et Lorenzo Audet ont respectivement présenté et remercié le conférencier.

Posant un autre jalon esthétique dans sa recherche de talents nouveaux, le Rotary a fait entendre une jeune chanteuse, soprano coloratur de notre ville, qui a interprété avec une voix des plus prometteuses "La Belle au Bois Dormant", de Félix Fourdrain, et l'air de la Folie de Lucia di Lammermoor, de Donizetti. Mlle Françoise Lemieux - Courchesne accompagna la chanteuse avec discrétion.

Représentation au Comité de censure

Montréal, 8 - (PC) - La congrégation de Montréal de l'Eglise-Unie a exprimé le désir hier qu'un protestant soit appelé à siéger au comité de censure de la province de Québec.

Le Révédend J.-K. Brown de son comité d'éducation chrétienne, a déclaré que plusieurs lettres envoyées au gouvernement provincial sur la question avaient toutes été "ignorées".

Forte sentence

Montréal, 8. (PC) Gérard Roy a été trouvé coupable et condamné à 5 ans de pénitencier, hier, pour un vol à main armée de $7.50 commis sur la personne d'un gardien de nuit. Cette sentence de cinq ans, prononcée par le juge Willie Proulx, fait suite à la récente attitude des juges de la métropole dans un effort pour enrayer les vols à main armée.

Un inventaire en agriculture

M. René Pomerleau prononçait lundi dernier devant les agronomes de la section de Québec, réunis au Pavillon Mgr Vachon, une conférence dans laquelle il traitait divers problèmes d'agriculture. Il mettait en évidence le fait que ne pouvant plus cultiver comme autrefois, il était de plus en plus nécessaire de tenir compte du prix de revient, de la fertilité du sol, des débouchés, de la concurrence, des fléaux et même des progrès de la science. Il insistait aussi sur la nécessité d'envisager le problème sous des angles inaccoutumés, par suite des facteurs économiques et sociaux différents, et à reviser nos vues sur l'étatisation rationnelle du milieu.

Avant de parler de reformes, le conférencier a suggéré d'inventorier nos sources de matières premières et notre matériel d'exploitation, d'étudier les facteurs économiques qui assurent le succès et l'insuccès de l'exploitation agricole, et enfin de s'occuper des facteurs humains et des conditions sociales qui en découlent.

Les agronomes, souligna par la suite le conférencier, jetteront les bases d'un programme d'action dont on ne prévoit pas toutes les répercussions, car il englobe à peu près toutes les phases de l'agriculture; il les prépare ainsi à leur profession des cadres et à un rôle plus défini dont on devra tenir compte au pays.

La réunion s'est terminée par la présentation d'un film sur les progrès réalisés dans la vallée du Tennessee; M. Napoléon Leblanc, secrétaire de la section, a ajouté à ce film d'intéressantes explications.

Première voiture automobile à réaction

Londres, 8. (AFP) — La Grande-Bretagne sort victorieuse de la course qu'elle poursuivait avec les Etats-Unis pour la production de la première voiture automobile à réaction. La compagnie Rover a annoncé officiellement que ses techniciens avaient réussi à mettre au point le moteur à réaction auquel ils travaillaient depuis longtemps et que, dans quelques jours, elle sera en mesure de présenter au public la première voiture munie de ce moteur.

Convoi de réfugiés arrêté en Allemagne

Goettingen, 7. (AFP) Un nouveau convoi de réfugiés allemands venant de Pologne et des territoires occupés par la Pologne au delà de la ligne Oder-Neisse a été arrêté lundi matin, par des soldats britanniques à la ligne de démarcation anglo-russe près de Friedland.

Il s'agit de 200 personnes qui veulent être admises sur le territoire de la république fédérale. Or, on apprend de source britannique que seules les personnes figurant sur la liste des rapatriés fournie par les autorités polonaises et approuvée par la haute-commission alliée, seront accueillies en Allemagne de l'ouest.

D'autre part, à Heilingenstadt, près de Cassel, un autre convoi de 200 personnes est actuellement retenu à la ligne de démarcation russo-américaine.

Scierie détruite par un incendie

Jonquière, 8. (PC) Une scierie, propriété de M. Thomas-Louis Lavoie, a été détruite, lundi, par un incendie. Le feu, dont l'origine est inconnue, a pris naissance dans la chambre aux fournaises. Selon une première estimation, les pertes se chiffreraient à -15,000. M. Lavoie qui habitait avec sa famille au second étage de l'immeuble, a dû quitter son logis à la hâte. On a pas eu à déplorer de blessé au cours de cet incendie.

Enseveli sous un amas de charbon

M. Honoré Blouin, âgé d'une quarantaine d'années, domicilié à 521 rue St-François, a été enseveli sous plusieurs tonnes de charbon, hier après-midi, dans les cours de la firme E.-J. Chartier & Cie, boulevard des Capucins, à Limoilou. M. Blouin a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et il souffre de blessures internes assez sérieuses.

Cet accident s'est produit vers 3 h. 30 hier après-midi alors que M. Blouin était à son travail. Ce sont les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils qui ont transporté le blessé à l'hôpital après qu'il eut été dégagé par des compagnons.


Crème Orientale
GOURAUD
Vous procure satisfaction. - Elle vous redonne la peau souple et fraîche de votre jeunesse. 6 Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

1950 . . . ANNÉE SAINTE!
VISITEZ LES SANCTUAIRES D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE!

Projetez votre voyage à l'avance! Assurez-vous des places et retenez-les, *avant votre départ*, depuis le port anglais d'arrivée; épargnez 25% sur le taux régulier du passage individuel en Grande-Bretagne.

NOS FACILITÉS SONT ADÉQUATES!

- Transport ferroviaire sillonnant les îles Britanniques
- Choix de trajets, avec service de jour et de nuit sur les nouveaux navires rapides qui relient l'Angleterre et l'Irlande
- Traversées de la Manche vers le Continent
- Voyages intéressants par train, autobus et bateau, visites organisées de Londres, en autobus
- Excellent service hôtelier en Angleterre et en Irlande
- Voies aériennes de la British European Airways Corp. dans les îles Britanniques

RETENUES PRÉALABLES POUR TOUS LES SERVICES

Pour tout ce qui concerne votre voyage en Angleterre et en Irlande, consultez votre agence locale de voyages ou adressez-vous au bureau des British Railways: 69 rue YONGE, TORONTO, ONT. *écrivez au Dépt. 84 pour obtenir un dépliant avec carte en couleurs.*
"THE BRITISH ISLES"

BRITISH & IRISH RAILWAYS



Utilisez le nettoyeur moderne d'emploi RAPIDE! COMMODE! SÛR!

Désespérez-vous de donner un tel éclat à vos éviers et baignoires? Alors, essayez le Bon Amit Il est non-sableux et nettoie sans laisser de ces égratignures qui retiennent la saleté, ternissent les surfaces et vous épuisent à frotter. De plus, le Bon Ami *polit tout en nettoyant*. Il épargne du travail—donne un lustre brillant et durable. Achetez du Bon Ami aujourd'hui! Il est d'emploi rapide, facile, sûr—et n'abîme pas les mains.

BON AMI
"n'a pas encore égratigné"
FABRICATION CANADIENNE

POUR VOUS MESDAMES

NOUVELLES FIANCÉES!
NOUVELLES ARRIVÉES!
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON!
NOUVELLES MAMANS!

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

Les hôtesses sont :
MME L.-P. GRAVEL 138 Lockwell Tél. : 3-0347
GENEVIEVE MOREL 183 Fraser Tél. : 5-5288

WELCOME WAGON SERVICE

HEINZ
Sept Plats Principaux pour Repas

FÈVES CUITES AU FOUR
4 sortes
SPAGHETTI
avec et sans viande
MACARONI
avec fromage

57

AU SYNDICAT



Le seul maquillage conférant un fini mat * à votre visage.

'Touch-and-Glow' de Revlon'

nouveau maquillage liquide avec le Lanolite"

Enfin, voici un maquillage liquide bienfaisant pour votre peau, qui ne la rendra jamais graisseuse, cireuse ou sèche!

La Lanolite, le nouvel ingrédient exclusif de Revlon amollit la peau, embellit votre teint.

Dorénavant, même sous le soleil, votre peau semblera éclairée à la bougie . . . veloutée, légèrement teintée.

Fourni en 6 nouvelles couleurs (dont naturel), chacune avec poudre Revlon harmonisante.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

* Non luisant . . . non cireux . . . naturel, à point ; ** Marque déposée



COMPTOIR des COSMETIQUES, rez-de-chaussée

Le Syndicat de Québec Ltée

1.25

"Jamais de repos"!..



la plainte de milliers de femmes...

Pour être à la tête d'une maison, il faut non seulement du courage mais une bonne santé, car la tâche est souvent au-dessus des forces d'une femme. Pour se maintenir bien portante, un grand nombre prennent les bonnes PILULES ROUGES.

Trop d'entre vous, mesdames, fatiguées, affaiblies, souffrent de certains troubles qui vous font la vie misérable; chaque mois, ce sont les mêmes ennuis, les mêmes sensations de faiblesse, de lourdeur, la même dépression qui vous porte à pleurer.

La pauvreté du sang est très souvent la principale cause de ces troubles. Comment un sang pauvre peut-il suffire à ce travail supplémentaire de la menstruation? L'organisme est ainsi privé d'un élément indispensable à son fonctionnement et la faiblesse est inévitable.

Pour obtenir un sang riche il faut prendre un tonique à base de fer. Les bonnes PILULES ROUGES sont le tonique tout indiqué pour favoriser la bonne circulation en améliorant le sang et chasser la faiblesse. Les bonnes PILULES ROUGES sont le secours de toutes les femmes pâles et déprimées qui peuvent y recourir en toute confiance. Depuis 50 ans, la réputation de ce bon tonique n'a pas cessé de grandir. Essayez-les dès aujourd'hui et vous serez convaincues de leur grande efficacité.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

50c la boîte ou 3, pour $1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée. 1566, rue Saint-Denis Montréal

Les maîtresses de maison vantent

DUZ-et TOUT ce que fait DUZ!

Le fameux savon "fait tout" de Procter & Gamble!







OUI, OUI, OUI! Toutes les maîtresses de maison disent qu'aucun autre savon ne donne des lavages plus blancs et plus nets que **DUZ!** De plus, **DUZ** offre une plus grande sûreté pour les couleurs lavables — plus grande que tout autre savon granulé à lessive! Achetez **DUZ** aujourd'hui!

DUZ fait des merveilles même dans l'eau la plus dure!



DUZ FAIT TOUT *pour tout dans votre lavage!*

—Preuve de l'explosion

(Suite de la page 3)

frère Jean-Marie est allé reconduire Guay aux Chevaliers de Colomb ?

—Oui.

—Et c'est après avoir appris que Guay vous avait conseillé de vous suicider, que votre mari a reçu Guay chez vous et que votre frère Jean-Marie a été le reconduire aux Chevaliers de Colomb ?

—Oui.

—A votre mari, avez-vous parlé de la bombe ?

—Je me rappelle pas.

—A Jean-Marie Ruest ?

—Je ne crois pas.

—Généreux Ruest, c'est votre frère ?

—Oui.

—Vers quelle date, Guay est-il allé vous voir au restaurant Maranda?

—Il venait souvent, comme tout autre client.

—C'est là que vous l'encouragiez?

—Je l'encourageais dans le bien, parce qu'il avait une belle femme et une belle petite fille.

—Et un mois après, vous l'invitez chez vous à rencontrer Marie-Ange Robitaille ?

—Je ne l'invite pas; c'est lui qui me demande de la faire venir.

—Et vous savez qu'il est marié ?

—A ce moment-là, il est veuf.

—Sur la rue Richelieu, vous saviez qu'il n'était pas marié à Nicole Côté ?

—C'est entendu que je le savais.

—En 1948, Guay vous avait prêté de l'argent ?

—Oui, il nous avait prêté $500.

—Et c'est cet argent-là que vous lui devez encore ?

—Oui.

—Lorsque Guay est arrivé le 19 au soir, n'est-il pas vrai qu'il a dit : est-ce une réunion de famille ?

—Non. Il est arrivé comme ça.

—Votre mari avait-il appelé la police ?

—Non.

—C'est à ce moment-là que vous avez parlé d'assurances ?

—Non, c'est le 9. Il nous a dit qu'il n'avait que $1,000. Je lui ai dit que ce n'était pas beaucoup pour perdre sa femme. J'ai vu couler une larme. Il avait l'air d'avoir de la peine; comme de raison, je n'ai pas insisté.

—N'est-il pas vrai que vous avez dit à votre frère Jean-Marie: "Quand je serai sortie de l'hôpital, on en parlera à la police".

—Non.

—A quel moment Guay vous a-t-il demandé de le rejoindre au Château ?

—Le 9 septembre, avant que je parte en taxi.

—Vous n'êtes pas entrée au Château ?

—Non. Il y avait beaucoup de monde; je ne l'ai pas vu; je ne suis pas entrée.

—Vous disiez ce matin qu'une fois Guay vous a dit: "Je ne veux plus la revoir, Mlle Robitaille ?

—C'était vers la fin d'août. Il m'avait dit que ça allait bien, là, avec sa femme.

—N'avez-vous pas fait un téléphone à Marie-Ange Robitaille, quand Mme Guay était sur les planches, pour lui dire que ça allait bien entre Guay et sa femme dans les derniers temps ?

—Je ne me souviens pas d'avoir fait un téléphone dans ce temps-là.

Par la Couronne:

—A propos de ces emprunts, voulez-vous dire si ça se faisait gratuitement ?

—On avait convenu de donner à M. Guay 10 pour cent du montant emprunté plus le 6 pour cent qu'on payait à la banque pour le billet.

Par le juge:

—Le 17 septembre, Guay serait allé vous voir dans l'avant-midi ?

—Le 19.

—Vous deviez $627 à Guay ?

—Oui.

—Lors de cette visite-là, Guay vous avait parlé de vos enfants ?

—Il a dit: "Moi, je suis riche, je serai là pour aider vos enfants".

M. AURELIEN TOURVILLE

Le témoin produit une police d'assurance au montant de $500 qui fut émise le 29 octobre 1942, sur la vie de Mme J.-Albert Guay. Dix à quinze jours avant l'accident, l'accusé aurait téléphoné au témoin pour lui demander si la police sur sa femme était en vigueur. M. Tourville lui a répondu que cette police, bien qu'impayée depuis le 29 octobre 1948, était encore en vigueur en vertu de la clause de non-échéance.

La défense fait objection quant à l'identification de la voix de l'accusé au téléphone, par le témoin.

Le tribunal maintient l'objection.

Guay aurait fait 4 visites au bureau de la compagnie d'assurance pour réclamer la dite police; à la suite de la mort de sa femme. La dernière visite est en date du 23. Deux de ces visites furent faites une semaine après l'accident. Aucune autre personne ne se serait intéressée à cette prime, à part l'accusé.

Par la défense:

—Quand quelqu'un est assuré et qu'il décède, il y a habituellement son bénéficiaire ?

—Oui.

—N'est-il pas vrai que la compagnie recommande de vous aviser le plus tôt possible ?

—Oui, dans les cas de mort accidentelle.

Par le juge:

—Quand il est allé vous voir en septembre, a-t-il été question entre vous et lui d'une communication par téléphone ?

—Non, monsieur.

M. MAURICE LAROCHE

M. Maurice Laroche, 39 ans, rue Joliette, employé du Canadian National, a rencontré Mme Pitre le matin du 9 septembre, entre 8 heures et 8 h. 30, non loin de la gare du Palais.

—"Je lui ai demandé: Etes-vous écartée, si de bonne heure que ça?" —Elle a dit : "Non, je reste ici, à St-Roch."

—Lui avez-vous demandé où elle allait ?

—Oui, elle a répondu: "Je m'en vas à la gare."

M. PHILIPPE CLAISSE

Le témoin est un employé de la gare du Palais qui eut l'occasion de livrer des paquets à Guay.

Le matin du 9 septembre, il a vu l'accusé à la gare du Palais vers 7 h. 30. "Il prenait une tasse de café", dit-il. Il fut question entre les 2 hommes d'une bague de fiançailles sur laquelle le témoin réclamait une garantie. La conversation ne tomba pas sur autre chose.

En contre-interrogatoire la défense fit admettre au témoin que beaucoup de personnes passent par la Gare du Palais.

—Vous ne prenez pas le temps de remarquer tout le monde qui passe par là? demande Me Lévesque.

—Non, parce que le C.P.R., n'est pas une compagnie pour garder le monde à rien faire.

M. ROBERT DAIGLE

M. Robert Daigle, 25 ans, est le chauffeur de taxi qui, le vendredi matin, 9 septembre, a conduit J.-Albert Guay, vers 8 h. 30, de la gare du Palais jusqu'à 49 rue Mgr Gauvreau.

Par la défense:

Il avait déjà vu Guay auparavant. Si je me rappelle bien, il avait une petite veste de laine "drab et brune"

—Avait-il une cravate ?

—Non.

—Quelle était la couleur de sa chemise ?

—"Drab".

—La couleur de ses pantalons ?

—Je n'ai pas remarqué.

—Avait-il des lunettes ?

—Non.

Par la Couronne:

—Vous le connaissiez bien ?

—Oui.

—Etes-vous sûr que c'est lui qui a pris votre taxi ce matin-là ?

—Oui.

Par la défense:

—Ça faisait combien de temps que vous l'aviez vu ?

—Je ne sais pas au juste, mais je le connaissais depuis 7 ou 8 ans.

M. PAUL-HENRI PELLETIER

Le témoin est un chauffeur de taxi. Il reconnait un rapport de la compagnie de taxis qui l'emploie à l'effet que le 9 septembre, vers 8 h. 30 du matin, pour le prix de $3.00, il a conduit Mme Arthur Pitre, de la gare du Palais à l'aéroport de l'Ancienne Lorette.

Elle avait, dit-il, une boite de carton. Cette boite de carton aurait été semblable à celle déjà produite.

A l'aéroport de l'Ancienne-Lorette le témoin a mis lui-même le colis sur la balance. Il a remarqué le nom "Plouffe" sur le paquet et les mots "Fragile". Au retour, Mme Pitre demanda à se rendre au Château Frontenac. C'est là qu'elle descendit.

En contre-interrogatoire, M. Pelletier nie que Mme Pitre ait demandé de prendre garde au colis et ait attiré l'attention du chauffeur de taxi sur l'étiquette "Fragile" collée sur le paquet.

Mme HECTOR PARENT

Mme Hector Parent connait Mme Pitre "comme ça" depuis le mois de juillet. C'est elle qui accompagna Mme Pitre chez Samson & Filion acheter de la dynamite.

Mme Parent a d'abord téléphoné à M. Giroux, mais ce dernier lui a répondu qu'il ne pouvait faire la livraison.

Au magasin, M. Giroux a demandé à Mme Pitre si elle avait besoin de ratelle. Elle a répondu que, s'il en fallait, d'en mettre.

Mme Parent a quitté Mme Pitre à la rue Mgr Gauvreau.

Par la défense:

—C'est elle qui vous a demandé pour aller acheter de la dynamite ?

—Oui.

—Vous vous êtes rencontrées chez elle ?

—Oui.

—Vous l'avez aidée à transporter les paquets ?

—Oui.

—Et elle a signé "Mme Côté" ?

—Oui.

—A-t-elle nommé J.-Albert Guay?

—Non, elle n'a jamais mentionné Albert Guay.

MARIE-ANGE THIBAULT

Le témoin demeure à la même adresse que celle de Mme Pitre. Le 19 septembre, elle a eu connaissance que celle-ci revienne de l'hôpital. D'autre part, ce même jour, elle a vu l'accusé descendre d'un taxi et monter au logement de Mme Pitre, peu après le retour de celle-ci. Mais, selon elle, Guay aurait retourné à la porte. "Il a descendu aussitôt", dit-elle. "Il a repris le même taxi"

Par la défense:

—Vous n'avez vu l'accusé que de dos ?

—Je l'ai vu de dos quand il est descendu de taxi, mais je l'ai vu de face quand il est rembarqué.

PREUVE D'EXPERTISE

A 3 h. 15, le procureur de la Couronne annonce au tribunal qu'il est prêt à entamer une nouvelle tranche de la preuve, une preuve d'expertise "positive cette fois", dit-il, mais demande au tribunal un délai de trois-quarts d'heure, afin de rencontrer avant les témoins experts qui doivent être entendus.

Le président du tribunal, l'hon. juge Albert Sévigny, demanda au procureur de la Couronne et au procureur de la défense s'ils comptaient pouvoir libérer les jurés pour la fin de la semaine.

—"Pour notre part, dit Me Gérard Lévesque, pour la défense, nous en aurons probablement pour deux jours environ. Si notre confrère de la Couronne pouvaient nous dire vers quelle période il aura termine sa preuve . . ."

—"Demain, nous serons très avancés", répond Me Dorion.

—"Il y a un point, signale Me Lévesque: deux de nos témoins ne pourront être ici avant vendredi et nous devrons les faire entendre seulement samedi, de sorte que nous ne pourrons plaider avant le début de la semaine prochaine."

Après un repos de trois-quarts d'heure, la Couronne a entamé à 4 heures sa nouvelle section de la preuve, en annonçant qu'elle entrera ensuite dans la phase finale de la preuve.

LIEUT. MAURICE DESCHENES

Le lieutenant Maurice Deschênes, chef du service de l'identité judiciaire au service de la Sûreté provinciale, s'est rendu au Sault-au-Cochon le 27 septembre avec le Dr Roussel, le 7 octobre avec le Dr Gravel, ainsi que les 17, 19 et 20 octobre.

Chaque fois, il a remarqué que les lieux étaient gardés.

Le lieutenant Deschênes produit ensuite des pièces de débris qu'il a trouvées sur les lieux de l'accident.

Une pièce de métal, entre autres, trouvée à quelque 1,600 pieds de la masse des débris, a été remise par le témoin au Dr Gravel.

Parmi la masse des débris, le témoin a trouvé un gilet jaune, qu'il a également remis au Dr Gravel, ainsi qu'un mouchoir, une camisole d'enfant, une partie d'une autre camisole d'enfant que le lt. Deschênes a trouvés le 7 octobre, près de la masse des débris et qu'il a remis à M. Péclet, du laboratoire de médecine légale de Montréal, le 3 novembre.

Par la défense:

—Vous n'êtes allé sur les lieux que le 27 septembre, soit 18 jours après l'accident ?

—Oui.

—Ces objets, vous les avez expédiés vous-mêmes ?

—Oui.

M. Deschênes explique ensuite qu'il a placé chaque objet dans une enveloppe séparée, puis le tout dans une boite qu'il a ensuite confiée au quartier-maitre de la Sûreté.

M. A.-H. STOTT

M. Stott, enquêteur du Pacifique Canadien, produit à son tour certaines pièces de métal, parties de l'avion, trouvées par lui-même le 12 septembre parmi les débris.

M. F.-M. FRANCIS

M. F.-M. Francis est un ingénieur en aéronautique qui a déjà été entendu depuis le début du procès. Il explique de quelle partie de l'avion provient les pièces de métal produites précédemment par le Lieut. Maurice Deschênes et M. H. Stott. Il en fait un assemblage, reconstituant un côté de l'avion. Ce côté serait celui de gauche, selon M. Francis, qui en vient à cette conclusion par la nature des joints apparaissant sur ces pièces. Un autre point additionnel prouvant qu'il s'agit d'une pièce du compartiment à bagages, c'est qu'il apparait de la colle sur les pièces produites. Or, dit le témoin, cette colle maintenait l'isolant à l'enveloppe extérieure, dans le compartiment, tandis que dans le compartiment des passagers, l'isolant était posé sans colle sur l'enveloppe extérieure.

Pour conclure, il s'agirait de pièces de l'enveloppe, en dessous de la ligne des châssis, jusqu'au niveau des planchers, pour la partie gauche avant de l'avion, dans les environs immédiats du compartiment à bagages.

M. HENRI BERNIER

M. Henri Bernier, du service de l'identité judiciaire de la Sûreté provinciale, s'est rendu au Sault-au-Cochon le 21 octobre.

Dans un sapin, près de la masse des débris de l'avion, il a trouvé des pièces de tissu. Puis, il a trouvé, le 3 novembre, deux petits morceaux de fer d'environ trois-seizièmes de surface, noire d'un côté et bleu de l'autre, dont le Dr Gravel a dit qu'il s'agissait de morceaux de réveille-matin.

M. Bernier remarque, sur les pièces qu'on lui exhibe, que la couleur n'est pas la même.

Par la défense:

—C'était deux mois après l'accident que vous avez trouvé ces pièces ?

—Oui.

—Et vous avez remarqué que des gens circulaient ?

—Oui, les gardiens.

Par la Couronne:

—Voulez-vous dire à quelle hauteur vous avez trouvé cela ?

—A 20 pieds du sol.

Dr LUCIEN GRAVEL

Le témoin est un chimiste, professeur à la faculté des Sciences de Laval depuis 17 ans.

Au mois de novembre, il fut requis de faire certains travaux d'expertise sur des pièces de métal à la demande du département du procureur-général.

Il fut également invité à inspecter le logis de M. Généreux Ruest, à 108, St-François. Il effectua alors des perquisitions dans l'atelier de Ruest, le 1er février. Il y trouva le coin d'une feuille de carton (qui en produit comme exhibit) et qui fut remi à M. Franchère Pépin, du laboratoire de médecine légale de la province à Montréal). Ce morceau de carton était sur une corniche.

En sa qualité de chimiste, M. Gravel a examiné le morceau d'acier identifié précédemment comme faisant partie de la chambre à bagages gauche, à l'avant de l'avion qui s'écrasa à Sault-au-Cochon. Le témoin a lui-même pu déterminer cette position de la pièce produite quant à l'avion, après avoir comparé à l'aide d'appareils du même genre qu'il visita à Cartierville.

M. Gravel explique qu'il a fait sur cette pièce des constatations d'ordre chimique et d'ordre physique. Les examens d'ordre physique, dit-il, que la forme des deux perforations constatées sur la pièce produite, ressemblent de près à celles qu'on obtiendrait si la caisse du résonnance d'un réveille-matin de marque Silverbell ou Westclock était projetée avec violence pour perforer cette plaque.

Le témoin a fait lui-même l'expérience avec de la dynamite. La caisse de résonnance du réveille-matin qui servit à l'expérience, fut complètement séparée du rouage.

Le témoin produit en cour le réveille-matin dont il s'est servi pour son expérience. Le système de sonnerie s'est détaché du boitier, au cours de l'expérience. Toutes les roues dentées sont en laiton, explique-t-il sauf les trois de l'extérieur, qui sont en acier, le Dr Gravel ajoutant que les pièces d'acier sont plus résistantes et peuvent faire plus de dommages.

Examinant les perforations sur la pièce de l'avion, le Dr Gravel signale à la Cour que les stries ont dû être formées par une roue dentelée dont les dents sont éloignées l'une de l'autre de 80 millièmes de pouce, soit la même mesure que l'une des roues d'acier du réveille-matin Silverbell dont il s'est servi pour son expérience.

Le Dr Gravel fait remarquer également que la roue, de 15 seizièmes de pouce de diamètre, correspond exactement à la perforation dans la partie de l'enveloppe de l'avion.

M. Gravel s'est servi d'un seul bâton de dynamite pour son expérience.

La troisième perforation constatée sur la pièce produite épouserait exactement la forme de la caisse de résonnance d'un réveille-matin Westclock. De plus cette caisse de résonnance a un support de feuillard d'acier. Il y a une distance d'un pouce et quart entre ce feuillard et la caisse. Or, on retrouve, dit le témoin, la même distance imprimée sur la feuille d'aluminium produite comme exhibit.

Les perforations ont été causées par un objet qui a frappé de l'intérieur.

Si on relie par une ligne les saillies produites sur la plaque d'aluminium, on y retrouve la forme d'un réveille-matin de façon intacte.

Le siège de l'explosion qui aurait éclaté dans cette partie de l'avion aurait été, selon le témoin, à un pouce d'une extrémité de "la tôle" produite.

M. Gravel a fait un examen chimique de cette région, à cause d'une substance noire qui y apparaissait, et a conclu que cette substance était la pâte dépolarisante d'une pile sèche No 6, Ever-Ready ou autre.

Le témoin dit qu'il a en outre trouvé des éléments étrangers à cette pâte: nitrate, nitrite, potassium, sodium, etc. Ces éléments étrangers étaient superposés aux éléments constitutifs d'une pile sèche.

"Ces éléments sont de même nature que ceux qui nécessairement doivent exister après l'explosion de dynamite de marque Forsythe", conclut le Dr Gravel.

A cause des taches et d'un pli remarqué sur la pièce, le témoin conclut que l'objet projeté contre elle est venu de la direction du plancher. "Le centre de l'explosion, dit-il, se trouvait dans le compartiment à bagages du côté gauche, à moins de 15 pouces de la cloison qui sépare le compartiment à bagages des compartiment des passagers".

—Le diocèse souscrit

(Suite de la dernière page)

$2.05; Sts-Martyrs-Canadiens, $1.90; St-Sacrement, $1.85; Ste-Famille, I. O., $1.84; Village des Hurons, $1.73; St-Pierre, I.O., $1.72; Ste-Anne de Beaupré, $1.68; Mont-Carmel, $1.58; Lac Sergent, $1.55; St-Pascal, Kamouraska, $1.52; St-Coeur de Marie, Qué., $1.50; L'Islet, $1.49; St-Joseph, Kamouraska, $1.49; St-Denis, $1.45; T. S. Rédempteur, $1.44; Rivière-Ouelle, $1.42; St-Alexandre, $1.41; Ste-Euphémie, $1.39; St-François, I.O., $1.39; Gilfard, $1.34; Ste-Hénédine, $1.34; St-Gilbert, $1.34; St-Augustin, $1.32; Deschambault, $1.30; Pintendre, $1.29; St-Elzéar, $1.28; Les Ecureuils, $1.28; Ste-Foy, $1.27; St-Laurent, I.O., $1.27; Ste-Jeanne d'Arc, $1.27; St-Michel de Bellechasse, $1.26.

Toutefois, la paroisse St-Fidèle de Québec arrive en tête des paroisses du diocèse qui ont souscrit plus de $1,000.00 au cours de l'année écoulée.

En effet la paroisse St-Fidèle a remis $2,574.00 au Secrétariat diocésain. Les autres paroisses qui ont souscrit plus de $1,000.00 viennent dans l'ordre suivant.

St-Jean-Baptiste	2,239.76
St-Sacrement	2,133.28
St-François d'Assise	2,122.17
St-Coeur de Marie, Qué.	1,970.87
Belvédère	1,937.19
St-Sauveur	1,878.62
Jacques-Cartier	1,662.58
St-Dominique	1,610.90
St-Malo	1,389.29
St-Roch de Québec	1,299.26
St-Alphonse de Thetford	1,153.05
Beauport	1,152.65
Notre-Dame de Lévis	1,065.73
Giffard	1,061.00
Notre-Dame de Grâce	1,031.43

La direction diocésaine est donc très heureuse des résltats obtenus et elle profite de l'occasion offerte pour remercier les fidèles qui y ont contribué de leurs aumônes. Elle remercie, tout spécialement, messieurs les curés et leurs dévoués collaborateurs, les mouvements d'action catholique et les oeuvres auxiliaires qui l'ont assistée. D'ailleurs il est facile pour tous et chacun, de se rendre compte de la situation déplorable des diverses mssions catholiques, ici et là, dans le monde.

De tous les secteurs missionnaires, des nouvelles nous parviennent plus navrantes les unes que les autres. En Extrême-Orient, surtout, les communistes tendent à se répandre partout et ils accumulent les ruines tant physiques que morales.

En Chine, tout particulièrement, la situation est désastreuse. Les missionnaires ne jouissent que d'une "pseudo-liberté". Tout est contrôlé et surveillé par des gens à la solde des communistes. C'est une immense inquiétude qui étreint tous les coeurs chrétiens.

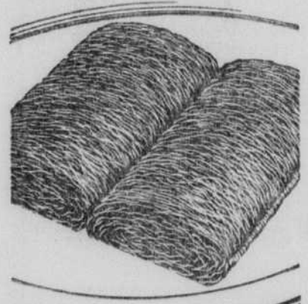
Dans son récent message missionnaire, Son Excellence Monseigneur Celso Costantini, président du conseil supérieur de la Propagation de la Foi à Rome, rappelait que "jamais comme aujourd'hui, les missions n'ont eu autant besoin de secours en prière, en vocation et en aumône." La direction du secrétariat diocésain pour sa part, s'appliquant toujours à mieux diffuser l'esprit missionnaire dans tous les foyers, invite de nouveau, les radiophile à synchroniser les postes CHRC et CKCV, Québec, CHGB, Ste-Anne de la Pocatière et CJFP, Rivière-du-Loup, où toute sles semaines, sont présentés des programmes intitulés "Nos Missions sur les ondres". C'est là une occasion unique de se tenir en contact avec nos missionnaires et de connaitre chacun de leurs labeurs.

M. Roger Tremblay à la présidence

Des élections ont eu lieu hier soir à la Société d'art oratoire de St-Dominique. Les résultats du scrutin sont les suivants : Président, M. Roger Tremblay; vice-président, Paul Giroux; secrétaire-trésorier, Louis Drolet. Les directeurs sont , MM. Charles Lamontagne, Jacques Lachance, Gaston Robitaille et Raymond Jacques.



TOUT LE MONDE a besoin de BLÉ COMPLET dans son alimentation!



servez du NABISCO Shredded Wheat

FAIT AVEC DU BLÉ COMPLET 100%

. . . et c'est du blé complet sous sa forme la plus populaire!

Nous avons besoin de blé complet dans notre alimentation, disent les autorités en la matière. Il contient des éléments nutritifs *essentiels*. Et le NABISCO SHREDDED WHEAT *est fait avec du blé complet 100%!* Vous pouvez servir cette délicieuse céréale grillée d'une façon différente tous les matins. Régalez-vous de NABISCO SHREDDED WHEAT demain, avec de la confiture ou du miel!



SW-10F

12 Biscuits de 1 once dans Chaque Carton

Parade de... PAQUES

Au "Centre des Jeunes" chez Mozart 310-312 St-Joseph

LE CHOIX EST DES PLUS ÉLABORÉ... ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ ...DES DOLLARS et des DOLLARS

HEURES D'AFFAIRES :
Lundi à jeudi: 9 a.m. à 5.30 p.m.
Le VENDREDI : 9 a.m. à 9.30 p.m.
Le SAMEDI : 9 a.m. à 6 p.m.



complets 2 pantalons

de serge marine pour communiants. Aussi complets de coupes parfaites. Gabardine, flanelle et Shetland. Modèles à simple ou double-croisure.

6 à 10 ans, 1 breeches et 1 droit; 1 breeches et 1 long ou 2 longs. Depuis 14.95

10 à 16 ans. 2 pantalons. Depuis 25.00

1 br., 1 droit 18.95
2 longs, depuis 29.95

manteaux pour fillettes

Modèles ajustés ou à demi-ceinture. Amples avec ceinture circulaire ou genres tailleur. Gabardine de laine, polo, tricotine, etc. Nuances pastelles ou foncées.

7 à 11 ans Depuis 11.95

12 à 14x ans Depuis 14.95

JUPES

telles qu'illustré, pour fillettes de 3 à 6x ans. Modèles avec plis. Tissus alpine, plaid, serge, etc. Jolis patrons.

Depuis.... 2.50

BLOUSES

pour fillettes de 2 à 6x ans. Styles nouveaux et charmants. Crêpe, broadcloth de soie.

2 à 6x ans Depuis 1.25

7 à 12 ans Depuis 1.95

JUMPERS

pour toutes les occasions. Modèles illustrés et autres. Plaid 100% laine de gaies nuances contrastantes.

3 à 6x ans Depuis 4.95

7 à 12 ans Depuis 5.95

$1 COMPTANT

$1 PAR SEMAINE

Commandes postales remplies avec soin. Bien mentionner grandeurs et nuances. Livraison gratuite. Ajouter 2%, taxe provinciale. Faire remise par mandat.

Mozart

Le Courrier de Pascale France

MADAME H. B. — En vous adressant au Plan fédéral du Logement, Hôtel du Gouvernement, Ottawa, vous obtiendrez sans doute le livre qui vous intéresse.

2.—Et voici une recette de gâteau aux fruits. Je ne saurais vous dire si c'est exactement celle que vous désirez, mais on la dit excellente et peu dispendieuse: 2 tasses de beurre, 1 tasse de lait sur, 1 tasse de raisins, 1 c. à thé de soda, 1-2 c. à thé de sel, 1-2 c. à the d'épices mélangees. Défaites le beurre en crème avec le sucre, ajoutez le lait sûr avec le soda et le sel dissous, puis la farine mélangée avec les épices et les raisins. Mélangez bien et faites cuire.

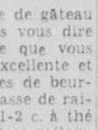
PAULA.—Vous ne pouvez pas ambitionner de grandir encore beaucoup à l'âge que vous avez aujourd'hui, dix-neuf ans, et pour avoir des proportions plus harmonieuses, étant donné votre petite taille, il vaudrait mieux appliquer tous vos efforts à essayer de maigrir d'une bonne vingtaine de livres. Voici une fois encore les conseils que je donne souvent à celles qui veulent perdre du poids. Le jus de citron dans un verre d'eau chaude, à jeun, est excellent La privation de pâtisseries, bonbons, pain, crème, amandes, sauces riches est également indiquée. Un bon moyen pour maigrir, c'est la marche à pied: 1ère semaine, 1 mille par jour; 2ème semaine, 2 milles; 3ième semaine, 3 milles; 4ième semaine, 4 milles; 5ième semaine, 5 milles par jour). Jus de pamplemousse avant les repas. Faites toutes sortes d'exercices physiques, vêtue chaudement, pour transpirer beaucoup, ce qui fait maigrir rapidement.

MIMI PINSON. — Vous auriez dû me fournir les couleurs de votre mobilier et de votre carpette pour que je puisse vous faire des suggestions opportunes pour votre salle à manger. De toute façon, vous ne commettriez pas d'erreur en choisissant du gris très pâle pour les murs et du jaune lumière pour le plafond. Et même si vous avez des stores vénitiens, cela ne vous dispense pas d'avoir des draperies dans vos fenêtres. Votre salle de bain sera jolie en noir et blanc, ou en blanc et jaune, ou en rouge cyclamen et bleu. Enfin, un mobilier de cuisine émaillé blanc me paraît plus pratique que des meubles de bois.

ONTARIENNE. — Je ne vous conseille pas de choisir pour votre costume de noces, un matériel absolument identique à celui de votre mari car cette vogue des vêtements jumeaux, a passablement décliné depuis quelques années. Choisissez plutôt une couleur plus claire, surtout que vous vous marierez en costume; bleu turquoise par exemple que vous pourriez compléter d'un manteau à carreaux bleus et bruns et d'accessoires bruns. Et votre futur n'est pas tenu à la cravate grise, ni pour le mariage ni pour le voyage; une cravate de couleur sobre conviendra tout aussi bien. Renoncez aux petites fourrures que l'on ne voit à peu près plus et ayez un bouquet d'épaule avec votre costume. Vu que vous devez partir très tôt après la cérémonie, donnez une réception fort simple, salade et café, avec vin mousseux, et renoncez un gâteau de noce qui ne s'impose pas à un déjeuner intime.

PASCALE FRANCE

Vous sentez-vous "tous les mois" FAIBLE, NERVEUSE, de mauvaise humeur?



Souffrez-vous de ces malaises réguliers de la femme, qui vous rendent, à ces moments-là, *nerveuse*, fatiguée, irascible; Alors, faites l'essai du composé végétal Lydia E. Pinkham, *tout spécialement destiné à apporter aux femmes* un bienfaisant soulagement. Il est également recommandé pour les maux d'estomac. En vente dans toutes les pharmacies.

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM

Moodies Vanta VÊTEMENTS POUR BÉBÉS

NI ÉPINGLES NI BOUTONS

Couches et culottes
Vêtements de nuit
Serviettes Vanta
Draps d'enfants
Camisoles et brassières Dipatab
Layettes complètes



DANS LES PRINCIPAUX MAGASINS Moodies HAMILTON, ONTARIO

—Ce qui se passe à

(Suite de la dernière page)

les terrains de jeux de St-Pascal-Baylon et de St-Sacrement, soumis par MM. les échevins J.-L.-A. Michaud et E. Tremblay ont été référés aux ingénieurs municipaux qui devront préparer les plans nécessaires.

Le comité administratif a également étudié le projet d'établissement d'un parc public au coin du boulevard Churchill-Roosevelt et de la 18e rue. M. Jos. Asselin serait prêt à vendre le terrain nécessaire au prix de $7,213.80. Le terrain a 18,315 pieds carrés.

DECISIONS DIVERSES

Diverses décisions relatives à des travaux d'aqueduc, au prolongement et à l'élargissement de rues et avenues, à l'aménagement d'un parc ainsi qu'aux noms de rues, ont été prises hier par nos édiles. Ces derniers ont décidé de:

—faire entreprendre prochainement des travaux de pose de tuyauterie dans le prolongement de l'avenue Calixa-Lavallée. Les travaux coûteront $23,000, dont $9,500 pour la main d'oeuvre;

—acheter de la firme Baker Estates le terrain nécessaire pour prolonger la rue Marquette et la rue Raymond Casgrain. Le coût est de $4,833.57. La firme s'engagera à céder gratuitement le terrain requis pour l'ouverture de la rue Cardinal-Rouleau ainsi qu'à démolir la bâtisse qui se trouve à cet endroit;

—acheter le terrain nécessaire pour l'élargissement de l'avenue Brown de MM. Henri Turgeon ($771) et Robert-H. Kennedy ($656.25).

—charger les ingénieurs municipaux d'étudier une requête de M. l'échevin A.-H. Légaré afin de mettre fin à la confusion créée par le numérotage de certaines artères de Limoilou.

DEDOMMAGEMENT

En vue de dédommager le Syndicat des horticulteurs de Québec de la perte de recettes entraînés par la démolition de baraques, au marché St-Roch, la ville a décidé hier de réduire, pour les huit prochaines années, le bail à $2,500, au lieu de $3,500. Le bail est de 15 ans et deux ans sont déjà écoulés depuis sa signature. Dans huit ans, le bail sera à son taux normal, soit $3,500.

FUSION PRECONISEE

Le fusionnement des lignes d'autobus 17 et 21 a été préconisé hier par M. l'échevin J.-L.-A. Michaud. Ce dernier a demandé que le comité administratif fasse pression auprès du Québec Railway.

NOMINATION

M. W. Lacombe a été nommé hier par le comité administratif au poste de contremaître au service de l'aqueduc de St-Roch. Le nom de M. Lacombe a été suggéré par M. l'échevin Edgar Caron.

OCTROIS DE $175

Deux octrois, représentant en tout $175, ont été votés hier par le comité administratif. Une somme de $75 a été attribuée au comité régional pour le Festival d'art dramatique national qui organise pour les 14 et 15 mars deux représentations à la Salle des promotions de l'Université Laval. La troupe théâtrale qui remportera alors la palme pourra concourir au festival de Calgary, en mai, pour le trophée Besborough. Un montant de $100 a été voté au Rotary pour défrayer les dépenses des représentations "A la recherche des talents nouveaux".

Par ailleurs, le comité administratif a recommandé au comité du tourisme d'octroyer une somme de $500 aux organisateurs des dixièmes tournois de petites quilles de la province et de l'Est du Canada. Ces tournois doivent se dérouler du 2 avril au 4 juin à la salle paroissiale de St-Malo.

CLASSEMENT

Le comité chargé du classement des fonctionnaires municipaux siègera jeudi, a annoncé hier M. l'échevin A.-H. Légaré. Le comité étudiera le cas des employés dont les conditions de travail n'ont pas été changées à la suite de la dernière sentence arbitrale.

LA MOUTARDE LE Condiment Idéal

Vous devriez réellement savoir comment la moutarde Colman's d'Angleterre relève la saveur des aliments. Préparez-la dans votre cuisine en suivant les simples instructions sur l'étiquette. Ecrivez à Reckitt & Colman (Canada) Ltd., Station "T" Montréal, pour le livre de recettes gratis, "L'Art Culinaire".



MOUTARDE D.S.F. Colman's



Cette merveilleuse aventure, la JEUNESSE!

NE connaissez-vous pas dans votre entourage de ces femmes —peu importe leur âge—qui semblent douées d'une jeunesse éternelle? Leur regard exprime la joie de vivre, leur sourire a cette qualité indéfinissable des choses neuves, leur moindre geste remue de l'aurore autour d'elles. Ont-elles un secret? une formule? ... Non pas, mais elles ont recours à FEMOL pour s'affranchir des malaises particuliers à leur sexe et peuvent traverser la vie un sourire aux lèvres.

FEMOL n'est *pas* seulement un simple calmant: ce concentré végétal soulage la douleur, tonifie les organes et aide à les rendre plus aptes à remplir leurs fonctions naturelles. Ne souffrez plus inutilement tous les mois ou aux époques difficiles de votre vie. Demandez aujourd'hui même une boite de FEMOL à votre pharmacien.

ADOLESCENCE
MATERNITÉ
RETOUR D'ÂGE

FEMOL



GROUPE DE COIFFEURS ET COIFFEUSES DE QUEBEC PHOTOGRAPHIES A L'HOTEL COMMODORE DE NEW-YORK OU ILS ONT ASSISTES A L'INTERNATIONAL BEAUTY SHOW. Les noms se lisent comme suit : 1ère rangée, assis de gauche à droite : Mlle A. Dufour, Mlle Luce Jacques, M. Manuel Villa, M. Jerry Saint-Arnault, organisateur du voyage; Mme Jerry Saint-Arnault, Mlle Loretta Harvey. 2ième rangée, debout de gauche à droite : Mme P.-A. Boivin, Mlle Thérèse Garon, Mlle Jacqueline Gelly, Mlle Paule Garon, Mlle Béatrice Bélanger, Mme Lucie Bélanger, Mme Gérard Audet, Mlle Jacqueline Verreault. 3ième rangée, debout de gauche à droite : M. Lucien Hardy, Mlle Florence Bergeron, Mme J.-P. Desbiens, Mme Richard McGraw, Mlle Suzanne Leboeuf, Mlle Marguerite Blais, Mme A. Couture.

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la dernière page)

l'autorité centrale n'a pas d'opinion préconçue sur les articles 91 et 92. Vu que l'article 91 est celui qui définit les pouvoirs du parlement fédéral, et que l'article 92 est celui qui définit les pouvoirs des législatures provinciales, certains procureurs généraux seront sans doute tentés de dire que le mémoire de M. Garson est une coquille vide.

Mais, en somme, les réticences fédérales et les réticences provinciales constitutent le symptôme le plus encourageant qui soit, car les unes et les autres procèdent d'une grande crainte de soulever des objections. Et cette crainte a pour corollaire un vif désir d'entente.

L'ARTICLE 133

Toutefois, malgré leurs réticences, les autorités fédérales disent dans leur mémoire, suivant des informateurs bien renseignés, que l'article 133 devrait être versé dans la catégorie des articles absolument intouchables sans l'assentiment du parlement fédéral et de "toutes" les législatures provinciales.

L'article 133 est celui qui garantit les droits du français à Ottawa et dans les cours de justice fédérales, et qui garantit aussi "les droits de l'anglais" à la législature de Québec et dans les cours de justice québecoises.

En disant qu'il appartient à la minorité anglaise du Québec et qu'il entend protéger les droits de cette minorité, le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, aurait exigé et obtenu que l'article 133 soit versé dans la catégorie des articles intouchables.

M. EDOUARD RINFRET

Ceci va directement à l'encontre de la thèse que le ministre des postes, M. Edouard Rinfret, exposait à la radio il y a quelque temps dans une causerie qui causa un certain émoi dans la presse de langue anglaise. M. Rinfret était d'avis que l'article 133 devrait être versé dans la catégorie des articles dont la modification n'exigera que l'assentiment du parlement fédéral et de la province ou des provinces intéressees.

L'argument de M. Rinfret était que d'autres provinces pourront décider un jour de faire du français une langue officielle chez elles, et qu'il serait injuste de les en empêcher par un obstacle constitutionnel.

Or, on riposte maintenant à cela que si, par exemple, le Nouveau-Brunswick désire un jour se donner le français comme deuxième langue officielle, il pourra le faire même sans l'assentiment du parlement fédéral, et même si l'article 133 appartient à la catégorie des articles intouchables.

PROTECTION A SENS UNIQUE

Mais M. Claxton a pris soin de faire observer que si l'article 133 est placé dans la catégorie des articles intouchables et si jamais l'Assemblée législative de Québec décide d'abolir l'usage de la langue anglaise chez elle, il lui faudra obtenir l'assentiment du parlement fédéral et de chacune des neuf autres législatures provinciales.

A son dire, les Canadiens-Français n'auront rien à perdre en plaçant l'article 133 dans un vase clos, et la minorité anglaise du Québec vivra tranquille. C'est là s'inquiéter, dit-on, d'une façon très inattendue pour le sort d'une minorité dont tous les droits ont toujours été scrupuleusement respectés.

Suivant des observateurs avertis, pour que cette protection ne joue pas à sens unique, il faudrait ressusciter les droits des minorités françaises dans les autres provinces, droits qui furent successivement et brutalement abolis au mépris de la constitution, et des lois qui firent entrer d'autres provinces dans la confédération depuis 1870.

Par exemple, l'article 23 de la loi qui fit entrer le Manitoba dans la confédération en 1870 plaçait la langue française sur le même pied que la langue anglaise dans cette province. Cet article fut aboli par la législature du Manitoba. Et encore plus navrante est l'histoire des persécutions scolaires, d'un bout à l'autre du pays.

LES SIX CATEGORIES

Si la conférence constitutionnelle reprend pendant les vacances parlementaires de Pâques, son objectif sera d'en arriver à une entente sur le partage des articles de la constitution entre les six catégories suivantes :

1. Les articles intéressant uniquement le parlement fédéral. Ils pourront être modifiés par une simple loi du Parlement Fédéral.

2. Les articles intéressant uniquement les Assemblées Législatives provinciales. Ils pourront être modifiés par une simple loi de l'Assemblée Législative dans chaque province.

3. Les articles intéressant le Parlement Fédéral et une ou plusieurs Assemblées Législatives provinciales. Ils pourront être modifiés par une loi du Parlement Fédéral et par une loi de chacune des Législatures provinciales intéressées.

4. Les articles intéressant le Parlement Fédéral et toutes les Assemblées Législatives provinciales. Ces articles pourront être modifiés par une loi du Parlement Fédéral et par des lois d'une majorité des Législatures provinciales. La majorité requise reste à déterminer.

5. Les articles touchant les droits fondamentaux, dont aucune modification ne sera possible sans l'assentiment unanime du Parlement Fédéral et de toutes les Législatures Provinciales.

6. Cette dernière catégorie est celle des articles de la constitution qui ont perdu leur raison d'être et qu'il faudra abroger.

RESULTAT A OBTENIR

Si le gouvernement fédéral et les dix provinces parviennent à s'entendre sur le partage des articles de la constitution entre ces six catégories, il sera devenu possible de modifier notre constitution au Canada sans recourir au Parlement Britannique, et il sera devenu impossible pour le Parlement Canadien d'obtenir n'importe lequel amendement du Parlement Britannique sans consulter les provinces.

Et il n'y aura plus qu'un pas à franchir pour que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, la loi anglaise qui nous sert de constitution, soit domiciliée au Canada et devienne la constitution canadienne.

—Le comte J. de

(Suite de la page 3)

matière a été retardée pour lui permettre d'étudier les points de vue des membres de la Chambre des Communes, mais il n'a pas indiqué quelle serait la nature de cette décision. Il a rejeté toutefois une demande progressiste-conservatrice à l'effet que le Canada prenne l'initiative de convoquer une conférence en vue de négocier un pacte de défense du Pacifique.

M. George Drew, leader progressiste-conservateur, a prié le gouvernement de ne pas se hâter à prendre une décision concernant la Chine. Il ajouta que le Canada devrait prendre l'initiative d'un mouvement visant à persuader les pays du Pacifique qu'ils aient ou non reconnu le gouvernement communiste chinois, de suivre une ligne de conduite commune à l'égard de la Chine.

M. M.-J. Coldwell, leader C. C. F., a demandé au gouvernement de suivre l'exemple du Royaume-Uni et de reconnaître le nouveau régime chinois.

M. Pearson a répondu à certaines observations faites vendredi par des membres de l'Opposition alors qu'a commencé le débat sur la politique extérieure du Canada, et il a ajouté que la question de la reconnaissance du régime communiste en Chine est encore soumise à la considération du gouvernement.

M. Pearson dit ensuite que ce serait futile et nullement sage de procéder à une conférence en vue de négocier un pacte de sécurité et de garantie mutuelle pour la défense du Pacifique alors que le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Inde ont laissé entendre qu'ils ne pouvaient pas dans le moment participer à une telle convention. Si toutefois la situation change dans le Pacifique et devient analogue à la situation qui prévalait dans l'Atlantique quand nous avons procédé à l'élaboration du pacte Atlantique, il nous faudra alors certainement reconsidérer notre attitude à cet égard".

M. Pearson dit ensuite qu'il s'accorde avec la déclaration antérieure de M. Drew à l'effet qu'il ne doit pas y avoir de politique d'apaisement. Il a ajouté qu'il s'accorde avec M. Drew si par apaisement ce dernier voulait dire quelque chose qui préjudicie à notre sécurité ou à la sécurité du monde démocratique en faisant des concessions extorquées et nullement nécessaires à un agresseur possible dans l'espoir qu'il se tienne tranquille. Il précisa que le gouvernement connait ce genre d'apaisement mais en même temps, il est conscient de son devoir de continuer à chercher un moyen de sortir de l'impasse actuelle.

M. Drew a souligné une déclaration récente du t. h. Anthony Eden, leader conservateur adjoint en Grande-Bretagne, dans laquelle il avertissait les nations libres de prendre bien garde de faire une erreur fatale en sous-estimant le défi qui les confrontent dans l'Extrême Orient. Le gouvernement canadien pourrait demander seulement aux autres nations pacifiques du monde d'établir un système de stratégie uniforme pour toute la région du Pacifique.

"Nous devons décider des maintenant que le moyen de protéger la paix n'est pas dans l'apaisement d'un agresseur. Il y a une action vigoureuse en Europe pour protéger la paix par un appui économique, la fourniture d'armes et une constante coopération. Le besoin d'une coopération semblable est aussi grand dans le Pacifique pour la protection de la paix. Avec ce que nous voyons presque sous nos yeux dans cette chambre, avec ce que nous pouvons constater dans d'autres Parlements semblables, je crois qu'il est temps de lancer un appel urgent, de s'éveiller avant qu'il ne soit trop tard, et d'agir ensemble pour sauver la paix pour laquelle un si grand nombre d'hommes et de femmes ont donné leur vie".

Ottawa, 8. (PC) Les Etats-Unis ont causé plus de troubles dans le monde au cours des dernières trente années avec leur politique commerciale que tout autre pays. Voilà ce qu'a déclaré hier à la Chambre des Communes, M. John Blackmore, député créditiste de Lethbridge, Alberta, en prenant part au débat sur la politique extérieure du Canada.

M. Blackmore avait d'abord signalé que la formule d'assistance aux nations était la question en jeu aujourd'hui, mais qu'aucune nation n'y a encore donné une réponse, et qu'il faut y penser sérieusement pour constater que la solution aux problèmes mondiaux est basée sur les difficultés économiques.

Le porte-parole du parti du Crédit social affirma que les Etats-Unis ont réduit leurs importations d'autres pays et fabriquent maintenant chez eux des produits synthétiques. Il dit que les Etats-Unis, en agissant de la sorte, poursuivent une politique fasciste, et qu'il n'y a aucun indice que cette politique changera. Il souligne que les Etats-Unis produisent présentement 94% de leurs propres besoins et que bientôt ils produiront un tiers des biens du monde.

M. Blackmore conclut son discours en disant que la solution aux maux du monde se trouve dans une distribution scientifique des richesses mondiales, dans l'indépendance économique de toutes les nations et dans l'adoption d'une monnaie libre de dettes.

LOUIS LAVOIE
NOTAIRE
136 Blvd LANGELIER
Téléphone : 2-2388



VISITEURS A QUEBEC : De passage à Québec afin de rencontrer leur député, M. ALFRED DUBE, ces quatre représentants de la municipalité de Rimouski-est ont visité les bureaux du "Soleil". On les voit ici photographiés devant la porte de notre édifice. Ce sont MM. JOSEPH COLLIN, maire; FERNAND ST-LAURENT, pro-maire; YVON COUTURE, conseiller, et PANTALEON ROY. (Photo du "Soleil")

La prévention des incendies

Les députés ont voté à l'unanimité hier après-midi une loi qu'a présentée l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, pour autoriser le gouvernement à dépenser jusqu'à concurrence de $500,000 par année pour aider les municipalités à se protéger contre le feu. M. Lorrain a expliqué sa loi.

Il y a vingt ans, dit le ministre, on a déploré en une seule année 1,387 pertes de vie dues à l'incendie. Il y avait également eu 4,877 blessés et les dommages matériels s'étaient chiffrés par 242 millions de dollars. Il y a cinq ans, dit le ministre, les chiffres étaient les suivants : 410 morts, 1,358 blessés et 88 millions de dollars de dommages. Enfin, l'an dernier il y a eu 94 morts, 228 blessés et 25 millions de dollars de dégâts.

Faisant des comparaisons avec le passé, M. Lorrain dit qu'au cours des cinq années du régime Godbout les municipalités n'ont reçu que $182,000 pour la protection contre les incendies, alors qu'au cours des dernières cinq années l'Union Nationale leur a versé $1,234,000.

Le chef de l'opposition, M. Marler, a questionné le ministre. Il a appris que ce sont les conseils municipaux qui font la demande d'octroi, que le gouvernement envoie un inspecteur qui fait rapport au ministre. Il a également appris que les octrois servent à l'achat d'outillage anti-incendie et que tous les appareils sont standardisés dans la province pour qu'une municipalité puisse venir en aide à sa voisine au cas de besoin.

En 1948-49 le gouvernement a versé une somme globale de $248,962.85 à 98 municipalités de la province.

Le bill a été voté à l'unanimité en 3e lecture.

Nettoyez votre GLACIÈRE ÉLECTRIQUE pour ½ cent par semaine!



Le Soda à Pâte élimine les odeurs d'aliments et les taches. Il garde l'intérieur et les compartiments à glace frais et propres. Saupoudrez un linge humide d'un peu de soda à pâte. Chaque semaine frottez-en tout l'intérieur.



COW BRAND BAKING SODA

La grippe vous a-t-elle abattu?

Si oui, il serait peut-être bon que vous preniez des pilules "Milburn's Health and Nerve Pills" pour vous aider à vous remettre d'aplomb. Les pilules "Milburn's Health and Nerve Pills" contiennent deux sortes de fer et d'autres reconstituants. Elles aident à tonifier l'action du coeur, aiguisent l'appétit et favorisent un sommeil réparateur. Les pilules "Milburn's Health and Nerve Pills" ont aidé des milliers de gens à se débarrasser des suites de la grippe plus rapidement. 65c à toutes les pharmacies.

REMETTEZ-VOUS D'APLOMB

MILBURN'S HEALTH and NERVE PILLS

50-6-NF

GRANDE VENTE DE FEU



Par suite de l'incendie qui endommagea légèrement notre nouveau stock du printemps, nous vous offrons Mesdames un beau choix de Robes unies et imprimées, Trench Coats, manteaux longs et trois quarts, Costumes, etc., à des prix dérisoires.

LA VENTE COMMENCE 9 HRS JEUDI MATIN

1 lot de ROBES
unies et imprimées, pour dames. Tailles: 12 à 44. Spécial:
$2.00 - $3.00 - $5.00

1 lot de MANTEAUX
de printemps pour dames, longs et trois-quarts, nouveaux modèles et couleurs.
Réduits à moitié prix

1 lot de TRENCH COATS
pour dames. Nouveaux modèles et couleurs.
Réduits à moitié prix

1 lot de MANTEAUX ET TRENCH COATS $5.00
de printemps. Spécial.....

Balance de MANTEAUX ET COSTUMES $10.00
d'hiver. Réduits à.....

1 lot de BLOUSES ET MANTEAUX $1.00
POUR DAMES.....

WINDSOR ENR.
SPECIALISTE POUR DAMES
251½ rue Saint-Joseph — Téléphone : 4-6046



Femmes PROTÉGEZ-VOUS contre les assauts de la ménopause.

Toute votre vie vous avez dû subir des misères et des souffrances périodiques. Et, au moment où vous devriez pouvoir espérer la fin de vos tourments, la disparition de ces périodes, loin de vous apporter le soulagement et le repos, est au contraire, pour vous, l'occasion de nouvelles et douloureuses épreuves. Heureusement qu'il existe un remède qui vous protégera contre tous les dangers qui vous menacent à la fois. Ce remède est la

FANDORINE

le grand régulateur féminin; employez-le en toute confiance, il sera votre sauveur. Assurez une hygiène régulière des organes génitaux avec

GYRALDOSE

un produit inoffensif d'une activité antiseptique démontrée. Employé en douches quotidiennes il constitue avec la FANDORINE le traitement définitif et complet de la *ménopause*. En vente dans toutes les pharmacies.

C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

—Une opposition solide

(Suite de la 1ère page)

élevé de la main-d'oeuvre et des matériaux, alors que la compagnie a entrepris le programme de construction le plus considérable de son histoire.

Ce programme entrainera la disposition d'un nouveau capital de $141,000,000 au cours des trois prochaines années.

Près de 2,000 municipalités ont manifesté leur opposition à cette requête, et les municipalités les plus importantes comme Toronto, Québec, Montréal, Ottawa, Hamilton, London et St. Catherine seront représentées par des procureurs à l'audition.

Au mois de décembre, la compagnie Bell a demandé une hausse temporaire de 10%, mais devant l'opposition de plusieurs grands centres, la Commission a rejeté cette demande.

—Autre échange

(Suite de la 1ère page)

bec ayant été les seules provinces à refuser de "louer" leurs pouvoirs fiscaux au gouvernement fédéral pour cinq ans.

M. DUPLESSIS

Voici le texte de la lettre de M. Duplessis au chef du gouvernement fédéral :

Québec le 22 février 1950.
Très Honorable
Louis-S. St-Laurent, C.R., C.P.,
Premier ministre du Canada,
Ottawa.

Monsieur le premier ministre,

Les travaux additionnels très importants, nécessités par la session de la Législature de Québec, m'ont empêché de pouvoir vous écrire avant aujourd'hui, au sujet de votre lettre du 6 février 1950, concernant une nouvelle conférence inter-gouvernementale canadienne en septembre ou octobre prochains.

Je vous écrivais le 14 décembre dernier :

"Le gouvernement de la province de Québec est toujours heureux de coopérer, sur des bases justes et constitutionnelles, au bien-être et à la prospérité des provinces et du pays. Il est évident que les conférences qui se tiennent à Ottawa comportent, pour les autorités provinciales, des dérangements et des inconvénients considérables que nous acceptons avec plaisir, lorsqu'ils ont pour résultat de réaliser le progrès et la prospérité de la confédération canadienne et des provinces qui la composent et l'ont créée."

Dans votre lettre, vous dites :

"Mais il y a d'autres problèmes qui intéressent à la fois les autorités fédérales et provinciales et c'est pour en délibérer ensemble que j'ai proposé que nous nous réunissions en conférence générale à l'automne".

Ne croyez-vous pas, monsieur le premier ministre, qu'il serait opportun de procéder de façon à ne pas compliquer ou à ne pas retarder le règlement de nos problèmes constitutionnels ? A notre humble avis, il ne faudrait pas que la multiplicité des conférences ait pour résultat de rendre la situation plus difficile.

Assurément, à part les questions constitutionnelles ayant fait l'objet de la conférence du mois de janvier et en outre des questions vitales que mentionne la lettre que je vous adressais en date du 1er février courant, nombreux sont les autres problèmes en ces domaines. Pour en mentionner quelques-uns, — et cette nomenclature est évidemment incomplète, — il y a les problèmes se rattachant aux droits exclusifs des provinces en matière d'assurance ; ceux du chômage : ceux de la radiodiffusion, etc., etc.

Etes-vous d'opinion, Monsieur le Premier Ministre, qu'il soit pratique de soumettre ensemble tous ces problèmes ? Ne pensez-vous pas qu'il y aurait lieu d'abord d'étudier et de décider les questions fondamentales concernant les droits respectifs des autorités fédérales et provinciales et matières fiscales ? Il nous semble qu'il est nécessaire d'établir d'abord, de façon précise et incontestable, les pouvoirs fiscaux de chaque autorité, c'est-à-dire nos moyens d'action et nos possibilités de réalisation.

Soyez persuadé, Monsieur le Premier Ministre, que c'est le désir sincère du gouvernement de Québec de coopérer, avec diligence et amicalement, à l'étude et au règlement de tous ces problèmes, sur des bases justes et constitutionnelles.

C'est notre intime conviction que ces problèmes doivent être étudiés et décidés sans aucune préoccupation partisane. C'est notre plus ardent désir de coopérer au progrès et à la prospérité du Canada et des provinces, de la nôtre en particu-s'applique à toutes et chacune de ces conférences.

L'invitation cordiale du gouvernement de Québec, à tenir des conférences dans la vieille capitale, s'applique à toutes etchacune de ces conférences.

Veuillez accepter, Monsieur le Premier Ministre, nos sincères salutations et l'assurance de notre entière volonté de faire tout en notre possible pour que ces différents problèmes soient résolus de façon amicale, juste et constitutionnelle.

(Signé)
M.-L. Duplessis

M. SAINT-LAURENT

Voici le texte de la réponse de M. Saint-Laurent :

Ottawa, le 28 février 1950
L'honorable Maurice-L. Duplessis,
Premier Ministre de la
Province de Québec,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

Mon cher Monsieur Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 février, traitant de la conférence qu'on projette de tenir en septembre ou octobre entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le gouvernement fédéral est, comme vous et vos collègues, convaincu qu'on ne doit pas compliquer ou retarder le règlement de nos problèmes constitutionnels. Nous estimons toutefois que l'entente de janvier sur la procédure constitue une étape importante dans cette direction. Nous ne souhaitons aucunement que les conférences soient trop nombreuses mais, comme plusieurs des gouvernements provinciaux, nous sommes d'opinion qu'il existe d'autres problèmes qu'il conviendrait de résoudre aussitôt que possible.

Quant aux sujets spécifiés dans votre lettre, notamment l'assurance, le chômage et la radiodiffusion, le gouvernement fédéral n'aurait certes aucune objection à ce qu'ils soient inscrits à l'ordre du jour de la conférence projetée, si les gouvernements provinciaux en manifestent l'intention. Nous espérons cependant que la question du chômage ne prendra pas des proportions telles qu'elle pèsera bien lourdement à ce moment-là.

Il est évidentque les questions fiscales seraient de première importance à une conférence générale de ce genre. Bien que le gouvernement fédéral ne puisse envisager aucune possibilité de renonciation définitive à ses droits constitutionnels en matières fiscales, nous croyons qu'il existe un champ très vaste d'ententes pratiques possibles fondées sur un désir général de coopération.

En terminant, je tiens à ajouter que, comme vous, nous sommes convaincus que l'étude et le règlement de tous ces problèmes devraient se faire sans aucune préoccupation partisane.

Veuillez agréer, Mon cher Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(Signé)
Louis-S. St-Laurent

—Echec des députés

(Suite de la 1ère page)

nement a été marquée d'une farouche bataille royale où deux placiers de l'Assemblée nationale ont été blessés. Le grabuge a commencé quand les communistes ont qualifié de "lâche" à grands renforts de cris un député non-communiste.

Ces actes de violence se sont apaisés quand le président Edouard Herriot a ajourné la séance et fait appel aux gardes. La séance a été reprise ensuite et l'on a pris le vote. Ce deuxième combat royal sur ce même projet de loi a suivi celui de vendredi dernier, alors que l'on commençait l'étude du bill.

Les communistes ont tenté ce dernier effort au moment où l'on annonçait l'arrivée hier à Norfolk, Virginie, du porte-avions français "Dixmude". Il doit prendre à son bord 50 avions américains.

L'Assemblée s'est ajournée jusqu'au 14 mars prochain, alors que les députés feront l'étude du traité bilatéral franco-américain d'application du pacte de l'Atlantique-Nord. L'on prévoit des débats très vifs et un effort renouvelé des communistes pour retarder le vote.

OUVRIERS CONSCRITS

Le cabinet du premier ministre Georges Bidault a décidé aujourd'hui d'inclure les employés du gaz et de l'électricité dans le personnel du service spécial du gouvernement, afin de faire échec à une mesure de grève qui doit se déclencher à minuit ce soir. Les ouvriers qui refuseraient de travailler aux usines de gaz et d'électricité de la ville seraient sujets à des amendes et à la perte de leur emploi. Ces employés communistes et non-communistes veulent une augmentation de salaire minimum de 3,000 francs ou $8.50 par mois.

Feu Mme J. St-Hilaire

Courville, 8. (DNC) Madame Joseph St-Hilaire, née Marie Larouche est décédée samedi, le 4 mars, à sa résidence, 64 rue Vachon, Courville, à l'âge de 69 ans et quatre mois, après une longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Joseph St-Hilaire, un fils, Jean-Louis; une fille, Mme Joséphine Soucy; ses petits-fils, Claudette, Georges et Jean-Claude Soucy; ses frères, MM. François Larouche de Montréal, Joseph Larouche de St-Joseph d'Alma; sa soeur, Mme Aimé Turmel, Parent, Abitibi; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Albert Defoy de Courville; MM. Cyrias St-Hilaire de Québec-Ouest; Emile St-Hilaire, de St-Louis de France, Trois-Rivieres; Arthur St-Hilaire, de Parent, Abitibi; Alphonse St-Hilaire, de Montréal-Sud. Elle laisse également de nombreux neveux et nièces dont MM. Jean-Baptiste, Richard et Wilfrid Larouche.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 7, en l'église paroissiale et l'inhumation fut faite à Courville.

Une contradiction

Montréal, 8. (PC) Le Dr J.-M. Paton, directeur de l'Association des instituteurs protestants de la province de Québec, parlant hier devant les membres du club Kiwanis de St-Georges, a déclaré qu'il existe une contradiction entre les chiffres donnés, le 24 février dernier à la Législature de Québec, par M. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, et les efforts des instituteurs du Québec pour l'obtention d'une base de salaire minimum, à quoi s'opposent plusieurs municipalités sous le prétexte qu'elles ne peuvent l'affronter.

La vie universitaire en France

Université de Rennes

L'Université de Rennes, notamment la Faculté des Sciences et l'Ecole de Médecine a beaucoup souffert de la guerre. Les nazis avaient fait sauter avec quarante tonnes d'explosifs, un pont qui se trouvait en face des nouveaux bâtiments de la Faculté des Sciences. Les salles de physique, de botanique, de zoologie et leurs magnifiques collections d'histoire naturelle — furent ravagées par cette explosion.

Depuis la Libération les étudiants poursuivent leurs travaux dans des conditions incroyables de vétusté : travaux pratiques réalisés dans une cave, expériences de physique entreprises dans un ancien abri allemand, études de médecine poursuivies dans un pauvre hangar, à ciel ouvert et, les jours de pluie, les élèves et leurs professeurs devaient se réfugier dans le local qui renfermait le calorifère. Le Recteur, M. Henry ne se laissa pas décourager.

Il a trouvé une aide appréciable auprès de l'UNESCO qui par un don de sept mille dollars a contribué au rééquipement des laboratoires.

Vingt cinq commandes ont été passées par le département de la Reconstruction de l'UNESCO, dont vingt deux auprès de fabricants ou fournisseurs français.

Trentième promotion des professeurs français à l'étranger

Mme Georges Bidault et M. Marcel Abraham, directeur des relations universitaires internationales, ont été, le 21 janvier, à la Cité universitaire, les parrains de la trentième promotion de l'Ecole supérieure de préparation et de perfectionnement des professeurs de français à l'étranger.

Toutes les nationalités se rencontrent parmi les élèves de cette institution : sur les quarante-trois promus on compte vingt-sept étrangers.

Les études durent trois ans, sauf pour les licenciés d'enseignement, et sont précédées d'un examen d'entrée.

Un diplôme de professeur de français à l'étranger sanctionne les études. Les titulaires sont alors dirigés vers les pays ou les établissements qui en font la demande, sans d'ailleurs que la possession du diplôme donne droit automatiquement à un poste.

Le secrétariat de l'école se trouve à la Sorbonne. Nous avons publié sur l'ensemble de cette question un article de M. Ernest Pezet, sénateur, vice-président de la commission des Affaires étrangères, président de l'Union des Français de l'étranger, dans notre numéro du 1er décembre 1949.

A la Bibliothèque Nationale

La vente d'autographes provenant de la succession de Lucien Daudet contenait la plus grande partie des lettres adressées à Alphonse Daudet et à sa femme, de 1870 à leur mort.

Elles permettent d'évoquer les principaux hôtes du salon des Daudet et notamment Edmond de Goncourt, qui fut le plus assidu. Deux cent cinquante lettres de lui, reparties en quatre lots, ont été acquises par la Bibliothèque Nationale après accord avec l'Académie Goncourt. C'est encore la Bibliothèque Nationale qui, pour 18,000 francs, a acheté quelques documents relatifs.

Mort subite

Drummondville, 8 (DNC) — Au cours de la nuit de lundi à mardi, un client est décédé subitement d'une crise cardiaque, à l'hôtel Grand Central de Drummondville.

Il s'agit de M. Edgar Fagnan, de St-Hyacinthe, voyageur depuis une trentaine d'années pour la maison McCormick.

Le défunt s'est senti mal au cours de la nuit et il a fait appelé le gardien qui fit venir immédiatement un prêtre et un médecin.

Ses funérailles auront lieu vendredi, à St-Hyacinthe.

Au club Kiwanis

M. O.-A. Trudeau, gérant général adjoint au service des passagers du chemin de fer Canadien National, sera le conférencier au déjeuner-causerie du club Kiwanis de Québec, demain midi, au Château Frontenac. M. Trudeau a choisi comme sujet de sa conférence : "Premier moyen de transport au Canada."

Mort accidentelle

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu, hier midi, à l'issue de l'enquête du coroner sur la mort de M. André Saindon, 46 ans, qui a été trouvé mort samedi matin dans le puits de l'ascenseur de l'édifice Ferland. M. Saindon était employé comme gardien de nuit dans cet établissement.

Au nombre des principaux témoins entendus ce matin à l'enquête, il y a M. Roland Lebel, surintendant de l'édifice; MM. Elzéar Deschênes, Alphonse Falardeau et Paul Kaind.

Le jury du coroner se composait de MM. Léonard Lavallée, Lucien Garneau, Philias Vallée, Alfred Perron, Johnny Lavoie et Aldege Gaudreau.

VICTIMES DE L'ASTHME!



JE FUS SOULAGÉ DE MON OPPRESSION EN 10 RAPIDES MINUTES

"Je fus surpris, écrit E.M. J'avais déjà essayé maintes choses. Je pris donc, sans grande confiance, un comprimé d'Ephazone, mais, en moins de 10 minutes, je respirais plus facilement."

BRONCHITE CHRONIQUE

Ce n'est qu'après que des personnes souffrantes comme vous ont obtenu un prompt soulagement à l'oppression, aux suffocantes attaques d'asthme et à cette toux bronchiale saccadée que vous avez confiance en un remède. EPHAZONE est un remède éprouvé, à cause de la réputation qu'il s'est acquise même sous le climat plutôt humide de l'Angleterre. Essayez EPHAZONE. Chez votre pharmacien — $1.65, $2.75 et $7.50.

ÉCHANTILLON GRATUIT

Pour obtenir un généreux échantillon d'essai et un livret, écrivez à Harold F. Ritchie & Co. Ltd., Dept. No (510), 10 McCaul St., Toronto, incluant 10c pour poste et empaquetage.

10RF-47

EPHAZONE "IL AGIT PROMPTEMENT" FABRIQUÉ EN ANGLETERRE

Conférence de M. Adrien Bouvier

M. Adrien Bouvier, directeur des permis d'agents du Service des assurances, sera le conférencier invité au prochain déjeuner-causerie de l'Association des assureurs-vie demain midi à l'hôtel St-Louis.

A l'Académie St-Sauveur

Pour la première fois depuis la fondation de l'Amicale, les anciens élèves de l'Académie St-Sauveur et leurs épouses assisteront à une soirée intime à l'occasion de la mi-carême, jeudi, le 16 mars prochain, au collège St-Sauveur. Le but de cette réunion est de permettre à tous les anciens de se mieux connaître et de prendre connaissance du programme d'action que le bureau de direction a fixé pour la nouvelle année.

Les arts traditionnels

M. Marius Barbeau inaugure aujourd'hui une série de quinze causeries sur "les arts traditionnels au Canada". Ces causeries auront lieu chaque jour à cinq heures de l'après-midi, à l'Institut d'Histoire et de Géographie. M. Barbeau donnera aussi deux conférences à la chaire des mardis universitaires les 14 et 21 mars. La première conférence aux mardis universitaires portera sur les "maitres menuisiers et soulpteurs (1646-1950) et la seconde sur les "tisseuses et brodeuses aux monastères et parmi le peuple, chez les blancs comme chez les sauvages.

Le brigadier Allard de retour à Québec

Le brigadier Jean-V. Allard, CBE, DSO, ED, commandant du Secteur de l'Est du Québec, le lieut-colonel Louis-Frémont Trudeau, DSO, ADC, commandant du Royal 22e Régiment le major André Langlais et le capitaine-abbé Armand Coulombe, aumônier du Secteur et du Royal 22e Régiment sont de retour à Québec portant sur leurs uniformes les ailes de parachutistes qualifiés.

Ils sont arrivés lundi soir à la Citadelle et n'ont que des éloges à faire du travail qu'accomplissent à Rivers les gens du Royal 22e Régiment. Tout le monde là-bas est enchanté de l'entrainement en parachutage et en airportabilité; aussi les hommes semblent démontrer des aptitudes remarquables pour ces genres de travail militaire.

Les voyageurs

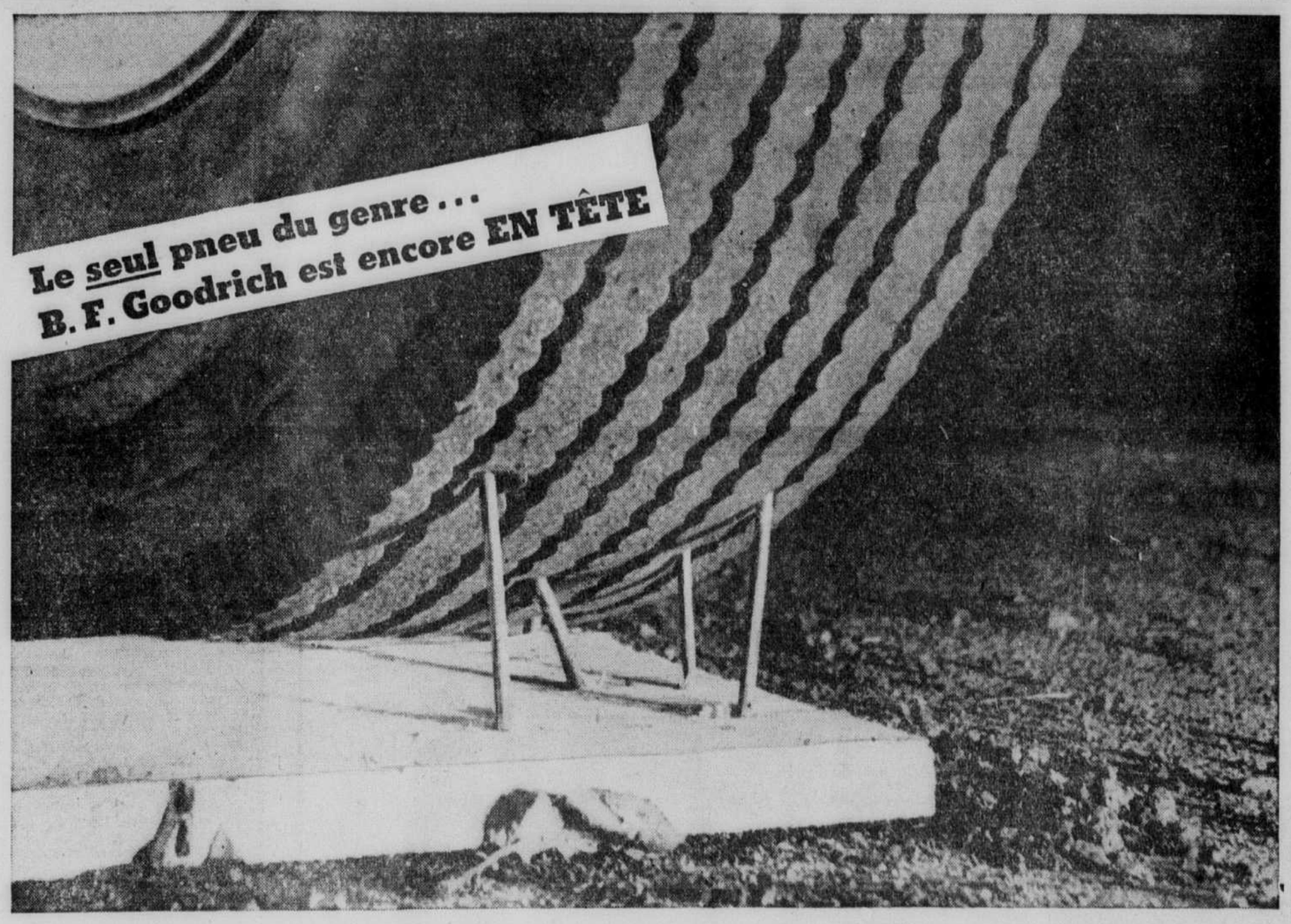
La section de Québec de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce du Canada tiendra son assemblée mensuelle, samedi prochain, le 11 mars, à 8 hrs 15 à la Villa Manrèse. On compte sur la présence de tous les membres

A VENDRE

Maison chambres, 20 chambres meublées, coin rue, près Château, avec propriété, chauffage l'huile. Conditions faciles.

M. WOLOSHEN

281, Blvd Charest, 3e étage. Tél. 5-5470



LE PNEU SANS CHAMBRE À AIR qui scelle les crevaisons... sera fabriqué au Canada par B.F. Goodrich!

LA RECHERCHE MAINTIENT B.F.Goodrich AU PREMIER RANG

La B.F. Goodrich Rubber Company of Canada, Limited annonce qu'elle projette de manufacturer au Canada le pneu sans chambre à air B.F. Goodrich.

Depuis cinquants ans — soit depuis que B.F. Goodrich fabriqua les pneus de la première automobile construite sur le continent, c'était le rêve des ingénieurs: *un pneumatique qui ne nécessiterait pas de chambre à air!*

Enfin, grâce aux recherches poursuivies par B.F. Goodrich, le pneu sans chambre à air a été perfectionné et il a subi avec succès toutes les épreuves. Encore une fois, B.F. Goodrich est EN TÊTE!

Ce pneu scelle les crevaisons

On peut faire rouler ce pneu sur un lit de pointes — il ne se dégonflera pas! Grâce à une matière spéciale se trouvant à l'intérieur de la semelle — autre trouvaille due aux recherches de B.F. Goodrich — les trous percés dans la semelle s'obturent immédiatement d'eux-mêmes avant que l'air s'échappe.

Voici comment: si un clou pénètre la semelle, cette couche "auto-obturante" de caoutchouc mou et collant adhère au clou et prévient instantanément toute perte d'air. Quand on retire le clou, le caoutchouc collant est entrainé dans le trou, lequel est ainsi définitivement bouché.

Vous pouvez continuer à rouler, non pas pour quelques secondes, ni jusqu'à ce que vous arriviez à un garage, mais aussi longtemps que si rien n'était arrivé. Votre pneu reste aussi hermétique et aussi sûr que s'il n'avait pas été percé.

Sécurité accrue et prouvée

Le sensationnel pneu sans chambre à air B.F. Goodrich a été éprouvé à fond. En laboratoire, il a été soumis à des excès de chaleur, de vitesse et de charge. Il a été expérimenté par des chauffeurs de taxis, sur des autos de tourisme, sur des voitures de police et d'essai, enfin sur des millions de milles dans toutes sortes de conditions.

Aux vitesses élevées, le nouveau pneu sans chambre à air B.F. Goodrich vous assure une surcroit de sécurité. D'abord, il bouche les trous pendant que vous roulez. Ensuite, comme il est plus léger que les pneus avec chambre à air, il se dirige mieux, reste mieux en équilibre, chauffe moins, et il est *plus sûr!*

Confort accru

Les pneus sans chambre à air B.F. Goodrich améliorent nettement le confort des voyageurs et amortissent nombre de heurts et cahots que transmettent les pneus ordinaires.

Ce nouveau pneu possède toutes les caractéristiques fondamentales mises au point pour le "Silvertown" B.F. Goodrich, notamment la semelle plus large, plus plate, et l'entoilage plus dur, plus résistant. L'air y reste plus longtemps, à cause d'une couche intérieure de caoutchouc spécial qui retient l'air *dix fois plus longtemps* que ne le font les chambres ancien modèle.

Pas encore en vente dans le grand public

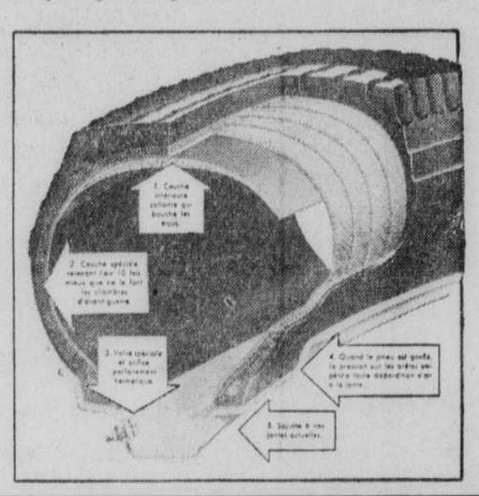
On a commencé les préparatifs en vue de la production du pneu sans chambre à air B.F. Goodrich. On vous fera savoir quand les pneus sans chambre à air B.F. Goodrich seront prêts à être mis en vente dans votre localité.

THE B.F. GOODRICH RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED
KITCHENER, ONTARIO

PAS DE CHAMBRE A AIR! Pas de chambre à acheter! Pas de chambre qui crève! Pas de chambre qui frotte, s'use ou éclate! Pas de chambre qui crève au moment inopportun . . . aux endroits les plus fâcheux!

Le pneu sans chambre à air B.F. Goodrich reste gonflé grâce à une doublure intérieure de caoutchouc spécial, et grâce à une bourrelet et des arêtes qui adhèrent à la jante, le tout formant un joint hermétique contre la jante lorsque le pneu est gonflé.

S-IAF



RENÉ TALBOT LIMITÉE

DISTRIBUTEURS POUR L'EST DE LA PROVINCE

205, St-Paul Québec, P. Q. Tél.: 2-3914

MARIE CHAUX — Ordres ! — Par Renny McEvoy et Paul Reinman



LES AVENTURES DE PAULINE



Tempêtes de poussière et feux de prairie aux E.-U.

Chicago, 7. (PA). Les terres sont menacées de deux fléaux dans les Etats des plaines centrales, le feu et la poussière. De forts vents ont soulevé des nuages de poussière, hier, au-dessus de milliers d'acres de terres. La visibilité est de moins d'un mille en quelques régions du Texas et du Nouveau-Mexique.

Au Kansas, deux accidents de la route sont attribuées aux nuages de poussière. A Garden City, dans l'ouest du Kansas, la visibilité et le plafond ont été à zéro pendant une demi-heure.

Les Douleurs
ARTHRITIQUES et RHUMATISMALES
PEUVENT ÊTRE SOULAGÉES!
Joignez-vous aux milliers de personnes qui ont obtenu, avec DOLCIN, le soulagement des douleurs atroces causées par l'Arthrite et les Rhumatismes. Les Comprimés DOLCIN sont inoffensifs, non toxiques . . . ils ne peuvent nuire au coeur ni à aucun autre organe. Vous pouvez acheter les Comprimés DOLCIN dans n'importe quelle pharmacie. DOLCIN est maintenant vendu en flacons pratiques de trois formats; son prix est modique . . . les résultats étonnamment rapides. Achetez un flacon de Comprimés DOLCIN aujourd'hui. 100 comprimés, $2.39—200 comprimés, $3.95—également disponibles en flacons de 500 comprimés. Dolcin Limited, Toronto 10, Ontario.

Service anniversaire du chanoine Pellerin

Shawinigan, 7. (DNC) Lundi dernier, en l'église paroissiale de Saint-Gérard-des-Laurentides, a été célébré le service anniversaire de M. le chanoine Henri-Paul Pellerin, qui, l'an passé, au moment de sa mort, était chancelier de l'Evêché des Trois-Rivières.

Le général Tchen, premier ministre

Tai-Pé, Formose, 7. (PA) Le général Tchen-Tcheng, 52 ans, ennemi du communisme, a été nommé premier ministre de la Chine nationaliste, aujourd'hui, par son vieil ami, le président Tchiang Kai-Shek. Tchen semble assuré de l'approbation du Yuan législatif. Sa nomination a suivi la publication de dépêches selon lesquelles plusieurs centaines de soldats communistes, dans la province de Kouang-Toung, se sont rendus aux guérilleros nationalistes. Ces désertions sont les premières que les nationalistes signalent. Le cabinet nationaliste sera sans doute remanié si Tchen assume le poste de premier ministre.

Mort de monsieur Wilfrid Lafrance

On apprendra avec regret la mort de M. Wilfrid Lafrance décédé au Lac St-Charles le 6 mars. En M. Lafrance, disparait un homme estimé de tous ceux qui l'ont connu.

Avant de se retirer au Lac St-Charles, il était marchand général et huissier de la Cour Supérieure à East-Broughton. Il était le frere de feu l'abbé Alexandre Lafrance, ancien curé d'East-Broughton.

Il laisse dans le deuil, ses fils, Roland et Claude; ses filles, Soeur Sainte-Bernadette de France (Bernadette), soeur Saint-Alexandre (Marie-Marthe), des Soeurs du Bon Pasteur, Mme Charles-Auguste Auclair (Gertrude), Mme Antonio-Eugene Rhéaume (Blandine) ainsi que plusieurs petits-enfants.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



LES FABRICANTS DE CREME GLACEE EN CONGRES: Le troisième congrès annuel de l'Association des fabricants de crème glacée de la province de Québec s'est ouvert hier matin au Château Frontenac, sous la présidence de M. PIERRE CHAREST. La photo ci-dessus a été prise lors de l'ouverture, alors que M. Charest souhaitait la bienvenue aux quelque 200 membres de l'Association. On voit de gauche à droite MM. A. COMTOIS, de Terrebonne, directeur de l'Association; T.-H. BAULAND, président de l'Association des producteurs de crème glacée de l'Ontario; le commandeur JULES-H. COTE, président de l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec; le président du congrès, M. CHAREST; PAUL COTE, vice-président de l'Association des fabricants de crème glacée, et PAUL DAUPHINAIS, de Montréal, trésorier. (Photo du "Soleil")

Au conseil de Shawinigan

Shawinigan, (DNC) Le conseil de ville de Shawinigan reuni ces jours derniers en séance régulière, sous la présidence de S. H. le maire François Roy, a passé une résolution, proposée par M. l'échevin J.-E. Ménard, secondée par M. l'échevin Harry Desaulniers, pour que la Chambre de Commerce de Shawinigan-Falls recommande à M. J.-A. Richard, député fédéral de St-Maurice-Laflèche, de demander la reconstruction du bureau de poste, suivant les donnés modernes et pour les besoins du service des postes. La Chambre de Commerce des Jeunes, réunie le même soir en en assemblée régulière, sous la présidence de M. Edmour Painchaud, a passé une résolution dans le même sens.

La résolution signale que le bureau de poste actuel de la cité de Shawinigan-Falls a été construit en 1914-15, alors que la population était de 5,469, habitants. La population de la cité s'élève aujourd'hui à 26,793 âmes. Environ 32 employés travaillent dans cette bâtisse et durant les fêtes on compte plus de 57 commis.

Le conseil a aussi pris connaissance d'une lettre en date du 17 février venant des Bureaux du Revenu de la Province et signée par M. Georges Kelly directeur du service des licences, à l'effet d'accuser réception d'une copie de résolution du conseil de Shawinigan, demandant qu'aucune licence de salle de danse ne soit émise dans les limites de la dite municipalité. M. Kelly ajoute que des instructions ont été données pour qu'on fasse suite à cette demande.

Le conseil de ville a ensuite décidé d'inclure dans son règlement de police l'imposition du couvre-feu, pour obliger les enfants à rentrer à la maison, à une heure raisonnable, le soir. Un débat assez animé a marqué l'adoption de cette mesure. Cette discussion a fait suite à une lettre adressée à la Cité par le secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire, M. J.-O.-S. Bruneau et contenant le texte d'une résolution adoptée le 13 février, par les Commissaires, pour que demande soit faite aux autorités municipales de rétablir le couvre-feu.

Le conseil a décidé sur proposition de M. l'échevin Gagnon, secondée par M. l'échevin Mercier, d'autoriser le maire et le secrétaire à signer un renouvellement de bail avec le Canadian National Telegraph.

Sur proposition de M. l'échevin Mercier, secondée par M. l'échevin Vallières, le conseil a loué le restaurant du parc St-Maurice à M. Raoul Bruneau, pour l'été, au coût de $300.

Le conseil a ajourné, au prochain emprunt la requête formulée par l'hôtel New-Vendôme, relativement à la réparation du pavage de la rue des Cascades.

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de Mme James Gignac, au sujet de la cession de rues et ruelles dans la paroisse Ste-Croix. Mme Gignac consent à céder ces rues et ruelles, à condition qu'elles servent de rues et ruelles, et elle demande une entrevue aux autorités municipales, afin de discuter de la modification du profil de ces rues et ruelles.

Le conseil a rejeté une demande de M. Martial Boivert qui désirait organiser une danse au Country Club, au début d'avril.

Le conseil, sur proposition de M. l'échevin J.-P. Dalphond, secondée par M. l'échevin Blais a passé une résolution de sympathies, à la suite de la mort du R. Père Antonio Lamarche, dominicain.

Le conseil a accordé à M. J.-David Hébert, représentant de Fashion Craft le contrat pour les habits des constables du poste de police No 2. M. Hébert était le plus bas soumissionnaire. A la suite d'une substitution involontaire de chiffres, à une séance précédente, le contrat avait été accordé à M. Laurent Doyon. Une fois les clauses revisées, M. Doyon a avisé le conseil qu'il ne pouvait remplir le contrat au prix fixé.



La Campagne de Souscription de 1949 a rapporté un total de $195,240.95

Le public en général est intéressé à connaître l'utilisation des argents perçus par le Conseil Central des Oeuvres de Québec. C'est donc avec plaisir que nous publions la liste complète des oeuvres secourues l'an dernier.

Distribution des argents:

Assistance médicale et hygiène	$10,100.00— 5.2%
Assistance maternelle de Québec	
Hôpital St-Augustin	
Aide à l'enfance malheureuse	$32,500.00—16.6%
Centre Psycho-Social, Inc.	
Crèche St-Vincent de Paul	
Institut St-Jean-Bosco	
Maison d'Accueil	
Oeuvres d'assistance et de réhabilitation	$54,400.00—27.9%
Service familial de Québec	
Service familial de la Rive-Sud	
Service de réadaptation sociale, Inc.	
Service social St-Charles de Limoilou	
Service social St-François d'Assise	
Croix de Lorraine	
Service de Bien-Etre des Immigrants	
Aide aux hommes sans foyer	$ 8,000.00— 4.1%
Maison St-Joseph	
Oeuvres de jeunesse	$27,000.00—13.8%
Fédération des terrains de jeux du district	
Fédération des Scouts catholiques du diocèse	
Fédération des Guides catholiques du diocèse	
Patronage Laval	
Patronage de Lévis	
Patronage Roc-Amadour	
Camps de vacances	$ 5,100.00— 2.6%
Camp St-Albert	
Camp de la J.O.C.	
Colonie des Amicales, Inc.	
Colonie Notre-Dame du Très St-Sacrement	
Les Camps étudiants	
Colonies de vacances des Frères de St-Vincent de Paul	
Services de Coordination et d'éducation communautaire	$22,895.00—11.7%
Centre St-Vallier	
Conseil central des Oeuvres & Fichier central	
Oeuvres bénéficiaires d'octrois déterminés	$19,056.00— 9.8%
Réserve pour cas fortuits	$ 4,039.95— 2.1%
Campagne et administration	$12,150.00— 6.2%

$195,240.95

Nous, soussignés, certifions selon nos fonctions respectives, que ces chiffres sont exacts. Réal RONDEAU, c.a., trésorier de la campagne 1949. J.-Albert VEZINA, c.a., trésorier du Conseil central des oeuvres.

La Campagne de 1950 commence jeudi

9 mars

OBJECTIF: $225,000.00

La Fédération des OEUVRES de CHARITÉ DE QUÉBEC

AU SYNDICAT

Vous trouverez tout pour leur première communion!



DÉLICIEUSES ROBES BLANCHES

Nous avons reçu notre assortiment complet de nouvelles robes en crêpe de belle qualité. Nombreux modèles de la plus récente création.

5 à 6x:	2.98	3.49	4.98	6.49
7 à 10:	4.98	6.98	7.98	
12 à 14x:		9.95	10.50	

VOILES de première communion, importés directement d'Angleterre, et vendus à prix minimum.

54" x 54"	1.98	2.50	2.98	4.25	4.50	
63" x 63"	2.75	3.25	4.50	5.98	6.98	7.50
72" x 72"	4.98	5.98	6.98			

SACS A MAIN en satin blanc. Modèles exclusifs au Syndicat, et tout à fait nouveaux ..... **1.29** et **1.49**

GANTS soie unie, 2 à 7 ans .79
Mêmes gr., avec broderie .89

DIADEMES avec perles. Magnifiques modèles 2.25, 2.50

COURONNES en beau ruban de satin ..... .49 .98 et 1.25
Couronnes avec fleurs 1.00 et 1.25

MOUCHOIRS de soie, avec motifs pour la communion .49

BAS de FIL BLANC de bonne qualité.

7 et 7½	.49 à .75
8 et 8½	.55 à .79
9 et 9½	.59 à .89

BAS en CACHEMIRE de LAINE

7 et 7½	.65	et	.92
8 et 8½	.75	et	1.05
9 et 9½	.85	et	1.15

— 4e étage —



POUR GARÇONNETS

Nous avons tout ce qu'il faut pour leur première communion: brassards, chemises blanches, cravates, etc., aux meilleurs prix!

COMPLETS à 2 CULOTTES

Serge Botany tout laine bleu marine de très belle qualité. Veston croisé, 2 culottes: une droite et un "breeches". Gr.: 24 à 28 (6 à 10 ans). — Un léger acompte vous permettra de réserver ce complet jusqu'à livraison.

SPÉCIAL: 16.95

— 4e étage —

OUVERTURE à 9½ TOUS LES MATINS
FERMETURE à 5½ du LUNDI au JEUDI
VENDREDI à 9½ et SAMEDI 6 P.M.



Pour un **REPAS COMPLET** ou une légère **COLLATION** l'endroit idéal est au **BUFFET du SYNDICAT** — sous-sol —

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Le Syndicat de Québec Ltée

Section de nouvelles générales
finances, sport, annonces classées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

69e ANNEE — No 59 QUEBEC MERCREDI 8 MARS 1950

Déposition sensationnelle au procès de J.-Albert Guay

Le colis contenait une bombe, aurait dit Guay à madame Arthur Pitre, 10 jours après le drame

Le témoignage de Madame Arthur Pitre cause une vive impression sur le jury — L'accusé paraît mal à l'aise — La déposition a occupé la majeure partie de la première séance du procès, hier.

"Je vous ai déjà dit que le paquet que vous êtes allée porter à l'aéroplane contenait une statue, mais là, aujourd'hui, je vous dis qu'il contenait une bombe".

C'est la déposition sensationnelle qu'a rendue hier matin Mme Arthur Pitre, en rapportant une déclaration que lui aurait faite J.-Albert Guay, le 19 septembre, dix jours après la trajédie aérienne de Sault-au-Cochon, après lui avoir recommandé de se suicider.

Le paquet en question était celui que Mme Pitre a déclaré avoir livré le matin du 9 septembre, à la demande de Guay, à bord de l'avion qui allait décoller de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

Ce témoignage a paru créer une profonde impression sur le jury, tandis que l'accusé montrait dans la boite des prisonniers, des signes évidents de malaise.

Le contre-interrogatoire a été violent. Mme Pitre avouant d'une voix forte et acerbe qu'elle et son mari devaient de l'argent à l'accusé au moment de la tragédie aérienne. La foule a par ailleurs rigolé à plusieurs reprises devant les réparties du témoin.

Auparavant, elle avait raconté comment elle s'était rendue chercher 10 livres de dynamite pour le compte de Guay, et comment celui-ci, à la fin d'août, était découragé au point qu'il "ne savait s'il allait s'empoisonner ou empoisonner sa femme" parce que ça allait mal entre eux.

MME PITRE

—Voulez-vous nous dire si au mois d'août 1949, vous avez rencontré Guay chez vous?

—Oui, le 18 ou le 19.

—A-t-il parlé de ses affaires?

—Oui, son commerce avait l'air à bien marcher.

—A-t-il parlé de Marie-Ange Robitaille?

—Il m'a demandé de téléphoner à Mlle Robitaille pour lui demander comment ça allait.

—Plus tard, Guay vous a-t-il demandé d'aller acheter quelque chose pour lui?

—Il m'a demandé d'aller acheter 10 livres de dynamite pour une de ses clientes, une dame Côté de Rivière-aux-Pins. Je lui ai dit qu'on ne devait pas vendre ça à tout le monde. Il m'a dit: Vous direz que c'est pour essoucher un terrain. Vous demanderez tout ce qu'il faut pour essoucher un terrain.

—Y êtes-vous allé?

—J'ai appelé Mme Parent, avant d'y aller. Mme Parent a dit qu'elle connaissait M. Giroux; elle l'a appelé. Puis elle est venue avec moi chez Samson & Filion. Avant ça, on est allé chez Rousseau en face.

—Vous êtes allé ensuite chez Samson & Filion?

—Oui. On a demandé M. Giroux. Il nous a donné 10 livres de dynamite et tout ce qui allait avec.

—Vous avez payé?

—D'abord, M. Giroux a fait la facture. J'ai demandé si je devais signer mon nom ou celui de la personne pour qui on faisait la commission; on a dit de signer le nom de la personne qui faisait faire la commission. C'est là que j'ai signé le nom de Mme Côté.

—Qui a payé?

—M. Guay m'avait donné $5.

—En aviez-vous assez?

—Non, ça coûtait $6.09; j'ai pris de mon argent.

—Qu'est-ce que vous avez fait de ces paquets?

—Je les ai apportés chez nous. Je les ai mis sur le divan.

Par le juge:

—Lorsque Guay vous a demandé d'aller acheter de la dynamite, lui avez-vous demandé pourquoi il n'y allait pas lui-même?

—Je n'ai pas eu la peine de lui demander, il m'a dit qu'il n'avait pas le temps d'aller chercher ça, que moi je passais par là, pour aller travailler, que c'était facile d'arrêter.

Par la Couronne:

—La dynamite est restée là longtemps?

—Je l'ai montrée à mon mari lorsqu'il est arrivé de travailler, et à une dame Beaulieu. Je l'ai apportée après souper au restaurant Maranda, où je travaillais. M. Guay m'avait dit qu'il viendrait la chercher là.

—Dans la soirée, est-ce que Guay est venu?

—Oui, il est venu la chercher.

—Vers 9 heures, à peu près; pas très tard.

—Vous lui avez remis les paquets?

—Oui, et il m'a remis l'argent, la différence. Il m'a demandé de l'envelopper, mais j'avais pas le temps. Je lui ai donné un papier, un sac que j'ai coupé, et il l'a enveloppé lui-même. J'ai juste enlevé le fond du sac.

—Avez-vous remarqué s'il était à pied ou en taxi?

—Non.

—Dans la suite, avez-vous revu Guay, en août?

—Je ne me souviens pas si c'était au mois d'août.

—A-t-il été encore question de Marie-Ange Robitaille?

—Oui.

—En particulier, pouvez-vous nous dire de quoi il s'agissait?

—C'était toujours la même chose. C'était pour avoir de ses nouvelles. Un jour il m'a dit: Ca va bien maintenant avec ma femme. Je vais continuer comme ça. Une autre fois, il était découragé, il disait que ça allait mal avec sa femme. Il disait: il y a des fois que je ne sais pas si je dois m'empoisonner. Je ne sais pas, s'il a dit: Je vais m'empoisonner ou empoisonner sa femme. Il disait que ça allait mal avec sa femme.

Ça, c'était dans le courant du mois d'août?

—Oui.

—Guay vous a-t-il fait un autre message?

—Le 8, il m'a téléphoné au restaurant. Il m'a dit de le rencontrer à 8 h. 30 le lendemain matin à la gare du Palais. C'était pour un service.

—Vous êtes arrivé chez vous vers quelle heure ce soir-là?

—Vers 1 heure moins 20.

—Votre mari était-il à la maison?

—Oui, il dormait.

—Le matin, vous êtes-vous rendue à la gare du Palais?

—Oui, à pied.

—Chemin faisant, avez-vous rencontré quelqu'un?

—Oui, un client du restaurant, un employé du chemin de fer.

Mme Pitre reconnait Maurice Laroche, employé du Canadien National, que l'on fait entrer dans la salle.

—Aviez-vous un paquet?

—Ma sacoche seulement.

—Rendue à la gare du Palais, qu'est-ce qui s'est passé?

—M. Guay est arrivé. Il a dit: Vous êtes en retard. On est allé aux "cases". M. Guay a ouvert une "case". Il a pris un paquet, couleur de papier brun. C'était un genre de boite de carton. (Le témoin identifie comme étant semblable à une boite de carton déjà produite) C'était marqué fragile. Il y avait le nom d'un nommé Bouchard.

—Il vous a demandé quoi?

—Il m'a dit que c'était pour aller porter ce paquet-là à l'Ancienne Lorette, pour prendre le premier avion. Je lui ai demandé qu'est-ce que c'était. Il m'a dit que c'était une statue, qu'il voulait envoyer sur la côte Nord. Je lui ai fait remarquer que c'était dangereux que ça se casse. Il m'a dit: il n'y a pas de soin. Il y a une étiquette: fragile.

—Qu'est-ce que Guay a fait ensuite.

—Il a pris la boite et l'a apportée entre les 2 portes. Il a pris un taxi; il chargeait $3.00 aller-retour. M. Guay m'a donné $10.00.

—Vous êtes allée à l'aéroport?

—Oui. Là, le chauffeur a entré la boite, et l'a mis sur la balance. Moi, je l'ai suivi. Le commis a pesé 25 livres, et il a dit c'est $2.75.

—Avez-vous payé?

—Oui, il n'avait pas de change, il a demandé du change au chauffeur.

—Vous êtes revenue?

—Oui, j'ai demandé au chauffeur s'il voulait que j'embarque en avant avec lui. Il a dit "oui".

—Où êtes-vous allée?

—M. Guay m'avait dit de monter au Château.

—Vous êtes allée au Château?

—Oui. Il y avait beaucoup de monde. J'ai payé le taxi. Je ne suis pas entrée, je ne l'ai pas vu, j'ai dit, je m'en vais. J'ai pris un autre taxi pour aller chez mon frère Généreux Ruest. Je voulais aller chercher les pantalons de mon petit gars. J'ai passé le reste de la journée chez nous.

Quand avez-vous appris l'accident?

—Je l'ai su par la radio à 1 heure.

—Quand avez-vous appris que Mme Guay était à bord de l'avion?

—Ça été par la suite. La radio envoyait des "flashes". C'est comme ça qu'on l'a su.

—Dans la suite, avez-vous revu Guay?

—Je l'ai rencontré le vendredi, une semaine après la tragédie.

—Dans quelles circonstances?

—Pour commencer, il a appelé; il a parlé à mon mari. Puis il est venu chez nous. Mon mari était dans la cuisine et moi, j'étais dans le salon.

—Qu'est-ce qui s'est passé?

—Mon mari est venu dans le boudoir, et on a offert nos sympathies à M. Guay. Ça n'a pas été long; M. Guay avait beaucoup de chagrin.

—A-t-il été question d'assurances?

—Oui, je lui ai demandé s'il avait de l'assurance sur sa femme. Il m'a dit: "Oui, j'avais $1,000". J'ai répondu: "C'est pas beaucoup pour perdre sa femme".

—Ça c'était le 16?

—C'était juste une semaine.

—Il est revenu, alors que vous étiez seule?

—Oui, le lendemain. Il m'a demandé d'appeler Mlle Robitaille. Il voulait la rencontrer chez nous.

—Qu'est-ce qu'il avait l'air?

—Il n'avait pas l'air en joie, mais...

—Vous avez rejoint Mlle Robitaille?

—Oui. Elle est venue chez nous.

—Lorsqu'elle est arrivée, Guay était là?

—Il l'a entendu monter, et il s'est retiré dans ma chambre, derrière la porte. Je lui ai demandé si elle avait vu Albert. Là, elle a vu M. Guay puis, il m'a demandé s'il pouvait parler tout seul avec Mlle Robitaille. Je lui ai dit oui. Ils se sont en allés dans ma chambre.

—Avez-vous entendu la conversation?

—J'ai entendu dire "21 ans" et quelque temps après, j'ai entendu: "6 mois".

—Ça faisait 9 jours que l'accident s'était produit?

—Oui.

—Et c'était trois jours environ après l'enterrement de sa femme.

—La conversation a-t-elle continué?

—Mlle Robitaille est descendue en disant "bonjour".

—Après cela, l'avez-vous revu, Guay?

—Il est revenu chez nous le 19. Il est entré tout droit jusque dans la cuisine.

—Qu'est qui s'est passé?

—Il m'a dit: j'ai affaire à vous. On était dans la cuisine.

—Quelle a été la conversation?

—Il a commencé à parler que les journaux annonçaient qu'une femme avait été porter un colis mystérieux à l'avion, qu'on allait arrêter la femme, que ça regardait mal. Il m'a montré un journal où il était dit: On sait qui a fait sauter l'avion DC-3. Il m'en a lu un p'tit bout.

—Qu'est-ce qu'il vous a dit par la suite?

—Il m'a dit que c'était une femme qui avait été porter un colis. C'est dangereux pour vous. Je lui ai fait remarquer qu'il m'avait dit que ce colis contenait une statue. Il a dit: moi, je m'en lave les mains. Ce n'est pas moi qui a été porter ce paquet-là.

—Qu'est-ce qu'il a dit?

—J'ai dit: Je n'ai jamais vu une statue représentant un saint faire de mal.

Il a dit: "Puique vous voulez pas comprendre, vous allez comprendre. Il va falloir vous en aller ou vous détruire. Vous allez boucher les trous de serrures et ouvrir les clefs du gaz. Et vous allez prendre des pilules pour dormir; j'en avais, des gardenal, et il m'en a donné une autre, une capsule jaune". J'ai dit: "Pour faire ça, il faudrait que j'aie fait quelque chose de bien terrible. Il faudrait que je l'aie su. Mais je lui ai dit: "C'est vous, M. Guay qui savez qu'est-ce qu'il y avait dans le paquet".

"Là, j'ai eu peur. Il a mis la main dans son habit. J'ai pensé qu'il avait un revolver, vu qu'il avait été arrêté au mois de juin pour port d'arme illégal".

—Il m'a dit: Je vous ai dit que le paquet contenait une statue mais là aujourd'hui je vous dis que le paquet que vous êtes allée porter, contenait une bombe. Ca va très mal aller.

—A-t-il été question d'un petit papier?

—Il m'a dit de laisser un petit papier avant d'ouvrir les clefs du ga": Ne cherchez pas celui qui a fait sauter l'aéroplane. C'est moi qui l'ai fait sauter. Signé: Mme Arthur Pitre. Il m'a dit de laisser ce petit papier-là pour que les gens le voient en arrivant.

—Avez-vous raconté à vos parents?

—Oui, j'ai monté chez Généreux Ruest, mon frère, et je lui ai dit: "Je veux monter chercher mon mari".

—Y êtes-vous allée?

—Oui, et je lui ai tout conté ça.

—Guay est-il revenu chez vous?

—Oui, le vendredi soir, quand je suis sortie de l'hôpital.

—Vous êtes allée à l'hôpital?

—Oui, je suis entrée le mardi et je suis sortie le vendredi soir, le 23.

Par la défense

—C'est le 17 que Guay vous a dit que c'était une bombe?

—Le 19, monsieur.

—C'est à ce moment-là que vous en avez parlé à la police?

—J'en ai pas parlé, monsieur. C'est quand je suis sortie de l'hôpital que M. Houde, de la Police Montée, m'a demandé des questions sur la dynamite.

—Et vous lui avez dit que c'était une statue?

—Il me demandait des questions sur le 9 septembre.

—Et vous ne lui avez pas dit que c'était une bombe?

—Il me l'a demandé. Ensuite de ça, j'étais pas sous serment dans ce temps-là; aujourd'hui je le suis.

—A l'enquête préliminaire, vous l'étiez sous serment?

—Oui, et qu'est-ce que j'ai dit? Lisez-moi ce que j'ai dit.

—Madame Pitre vous avez des parents à Baie-Comeau, rue Laval?

—Ca se peut; je ne les connais pas.

—Vous lui deviez de l'argent, à M. Guay?

—Oui.

—N'est-il pas vrai que vous avez eu des discussions assez acerbes avec lui, à son retour de Sept-Iles, en présence de votre frère Généreux Ruest.

—Pas des discussions acerbes.

—Et c'est cet homme-là qui vous a demandé d'acheter de la dynamite?

—Oui.

—Vous étiez seule avec lui quand il vous a demandé d'acheter de la dynamite?

—Oui.

—Et vous étiez seule avec lui quand vous lui avez remis la dynamite?

—C'était au restaurant; il y avait des gens qui jouaient à la machine à boules.

—Et le matin, vous étiez seule avec lui quand il vous a remis le paquet?

—Oui. Il m'a demandé un service.

—Et vous lui devez encore $627?

—Oui.

—Le soir du 8, pourquoi avez-vous quitté le restaurant Maranda?

—C'est moi qui a donné ma notice, j'étais malade et j'étais fatiguée.

—N'est-il pas vrai que vous aviez eu des discussions avec M. Maranda?

—Oui, des petites discussions.

—N'est-il pas vrai que vous avez dit: "Quand les gens font pas mon affaire, je les trime"?

—Non. Je ne suis pas une trimeuse de monde.

—N'est-il pas vrai qu'au restaurant, vous avez dit de Guay: "C'est un bon poisson et je vais le perdre"?

—Non. Je peux dire qu'il est un poisson; il m'a jamais fait nager.

—Marie-Ange Robitaille, vous la connaissez bien?

—Pas intimement. Elle est venue quelques fois sur la rue Mgr Gauvreau.

—Quand vous avez loué la chambre sur la rue Richelieu, c'était en 1947?

—J'ai dit en 1947, mais je pense que c'était en 1948.



MADAME ARTHUR PITRE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Catherine de Bologne, vierge. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Françoise, dame romaine.

L'Agriculture

La luzerne, plante améliorante

(Notes des Fermes Expérimentales)

La luzerne est sans contredit la plante fourragère qui a fait le plus parler d'elle depuis vingt-cinq ans dans notre province, fait remarquer M. Eugène Godbout, technicien en recherches agricoles à la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière. A maintes reprises, dans les journaux, revues agricoles et conférences, les agronomes ont traité de la manière de l'implanter, de son rendement élevé, de sa grande valeur alimentaire, de sa résistance à la sécheresse, de sa longévité, etc., etc. Aujourd'hui, nous voulons insister sur une autre qualité que possède la luzerne: c'est sa valeur améliorante.

Dans les manuels d'agriculture, on parle de la faculté qu'a cette plante de capter et d'emmagasiner l'azote de l'air, des résidus organiques qu'elle laisse au sol, et enfin de l'aération de ce dernier par ses racines profondes et abondantes. Dans la pratique, on appelle cela des "facteurs améliorants". Comment mesurer l'amélioration que la luzerne peut apporter au sol?

Durant une période de neuf ans à la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, on a fait une expérience sur les successions de récoltes et comparé les effets de sept récoltes différentes, telles: luzerne, trèfle rouge, mil, avoine, choux de Siam, pommes de terre et pois sur quatre autres récoltes similaires, soit: l'avoine, l'orge, les choux de Siam et les pommes de terre.

Les rendements de ces quatre dernières récoltes suivant chacune des sept récoltes précédentes, ont été enregistrés et on a trouvé que la luzerne avait eu des effets améliorants très marqués, comparativement aux autres. Ainsi, les quatre récoltes qui suivaient la luzerne dans la rotation ont donné un rendement deux fois plus élevé que lorsqu'elles suivaient le mil.

A cette preuve, on a voulu en ajouter une autre. On a prélevé des échantillons de sol sur les récoltes qui suivaient la luzerne et le mil, et l'analyse nous a démontré que, les pourcentages de matière organique et d'azote étaient respectivement de 8.49 et de 0.29 après la luzerne, comparativement à 7.17 et 0.24 après le mil. Ce qui donne à la luzerne une augmentation de 18 pour cent en matière organique, et de 21 pour cent en azote.

Si la luzerne contribue à augmenter les rendements des récoltes, la matière organique et l'azote du sol, on peut conclure qu'elle est une plante améliorante au premier degré et que son introduction dans nos mélanges de plantes fourragères est une des conditions, non seulement pour avoir de bonnes récoltes de foin, mais aussi pour s'assurer des rendements élevés en culture sarclée et en céréales.

BEAUCEVILLE

Naissances

Joseph-Noël-Armand, enfant de M. et Mme Germaine Jacques, (Hélène Poulin) de St-Alfred. Parrain et marraine, M. et Mme Naïl Thibodeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Eliane Jacques, tante de l'enfant.

Marie-Gisèle-Andrée, enfant de M. et Mme Jacques Landry, (Alice Roy) de Beauceville. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Noël Poulin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Céline Landry, tante de l'enfant.

Marie-France-Danielle, enfant de M. et Mme Hector Thibodeau, (J.-d'Arc Gauthier). Parrain et marraine, M. Napoléon Gauthier et Mlle Marie-Ange Thibodeau, grand-père et tante de l'enfant.

Marie-France-Germaine, enfant de M. et Mme Josaphat Thibault (Yvonne Poulin) de Notre-Dame des Pins. Parrain et marraine, M. Gérard Poulin et Mme Joseph Poulin, oncle et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannine Thibodeau.

Petite sépulture

En l'église de St-Alfred, eut lieu récemment, la cérémonie des Anges de Jean-Noël Poulin, âgé de 15 mois. L'enfant était le fils de M. et Mme Herve Poulin. Il laisse, outre ses parents, une soeur, Lauretta, ses grands-parents, M. et Mme David Poulin; M. et Mme Jean Beaudry; ses oncles et tantes, le R. Frere Armand Poulin, S.-J. de Montréal; MM. Joseph et Roch Poulin, Marcel Poulin, Victor Poulin, André Caron, Mlle Rachel Poulin, Mlle Monique Poulin, M. et Mme Gérard Poulin, M. et Mme François Fortier, M. et Mme David Fortin, M. et Mme Odilon Dubord, MM. Damien Beaudry et Jules Pouliot M. et Mme J.-Denis Beaudry, M. et Mme Paul-Emile Poulin, etc.

Judith Coplon et Gubitchev sont coupables

New York, 7 (PA) Judith Coplon et Valentin Gubitchev ont été trouvés coupables aujourd'hui par un jury fédéral d'avoir conspiré pour espionner contre les Etats-Unis. Le jury a rendu son verdict après 10 heures de délibérations. Mlle Coplon est une ancienne employée du gouvernement américain et Gubitchev est un ingénieur russe.

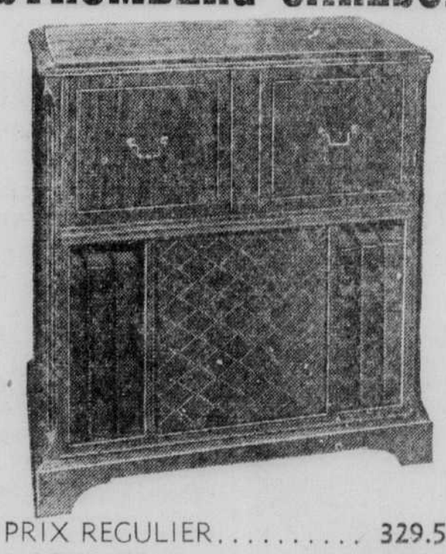
A la requête du procureur du gouvernement, le juge Sylvester Ryan a renvoyé les deux prévenus à jeudi, alors qu'ils recevront leurs sentences. Ils seront gardés en prison d'ici là. Judith Coplon peut recevoir une sentence maximum de 25 ans de prison et une amende de $10,000, tandis que Gubitchev peut être condamné au maximum à 15 ans de prison et à une amende de $20,000. Mlle Coplon est déjà sous le coup d'une sentence de 40 mois à 10 ans de prison pour offenses semblables à la suite d'un procès à Washington.

AVEZ-VOUS PARTICIPÉ À LA PARADE DES CAPSULES Fortier?

Une seule capsule de NECTAR a la même valeur que 3 capsules des autres liqueurs FORTIER.

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
94 de la Couronne (Ch. 2) Téléphone: 2-3592
EXAMINATEUR OFFICIEL POUR LE C. N. R.
Soir: 7.30 à 9 h. Lundi: Charny; Mercredi: St-Grégoire; Vendredi: Lorretteville

Economisez $70
sur un nouveau
STROMBERG-CARLSON



PRIX REGULIER..... 329.50
NOTRE PRIX..... 259.50
VOUS ÉCONOMISEZ 70.00

• 8 LAMPES • HAUT-PARLEUR 12"
• F.M. • PHONO 3 VITESSES
• A.M. • GRAND ESPACE POUR DISQUES

Fini noyer ou acajou (blond $10.00 de surplus)
44.00 comptant — 13.68 par mois
Votre vieux radio accepté en échange — Quantité limitée.
WILLIS & CO. LIMITED
TEL.: 4-3573 E. H. Drolet, GÉRANT
67, RUE ST-JEAN, QUÉBEC, QUÉ

Courroies V & autres
Poulies V & autres
Ball Bearings
Pillow Blocks
H. ROBERGE
507, St Vallier Tel: 5-6122-Que

NAP JACQUES
128 - 132 RUE ST-JOSEPH QUEBEC
MARCHANDISES DE QUALITE POUR HOMMES

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Price, 65, rue Ste-Anne
QUEBEC

GRATIS Echantillon d'un traitement contre les
DESORDRES D'ESTOMAC
(dus à l'hyperacidité gastrique)



Pourquoi endurer les douleurs brûlantes et rongeantes causées par un estomac acide, quand les TABLETTES CANADIAN VON vous assurent un soulagement sûr et rapide? Ce traitement célèbre a accompli des merveilles chez des centaines de personnes souffrant depuis longtemps d'acidité d'estomac.

Les TABLETTES CANADIAN VON neutralisent l'excès d'acidité, soulagent la sensation de gaz ou de ballonnement et adoucissent l'irritation. Vous n'êtes donc pas obligés de vous soumettre à une diète sévère. Si vous souffrez d'indigestion gastrite, brûlement, ballonnement, de douleurs après les repas causées par un excès d'acidité dans l'estomac, essayez le traitement VON GRATUIT". Demandez immédiatement par écrit un échantillon gratis de ce traitement. Adressez: CANADIAN VON COMPANY, Dépt. 789-G, Windsor, Ont.

Le foie ... c'est tout!



Si votre foie mine votre santé, faites comme des milliers de gens satisfaits, employez le remède naturel NUMERO 9 de l'ABBE WARRE spécialement indiqué pour le foie. La CONSTIPATION, les EXCES DE BILE, les MAUX DE TETE FREQUENTS, les INDIGESTIONS, PERTE D'APPETIT, LOURDEURS APRES LES REPAS, LANGUE CHARGEE, sont les conséquences d'un foie paresseux.

Dès la première boite vous vous apercevrez du changement. Commandez aujourd'hui chez votre pharmacien une boite du REMEDE NUMERO 9 DE L'ABBE WARRE POUR LE FOIE ... $1.50 la boite.



SPECIAL!!
10%
sur toutes les nouveautés du printemps ... de
GAGNON & FRERE ENR.



DECOUPEZ CE COUPON, IL A DE LA VALEUR
Ce n'est que sur présentation du coupon, que vous obtenez ce 10%.

CONDITIONS DE NOTRE SPECIAL DE 10% ...
DECOUPEZ CE COUPON ET SUR PRESENTATION A CHACUN DE NOS QUATRE MAGASINS, VOUS RECEVEZ UN ESCOMPTE DE 10% SUR L'ACHAT TOTAL DE CHAUSSURES.
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 15 MARS SEULEMENT

Achetez à bonne heure et vous économisez 10% sur vos chaussures.



VOUS AVEZ L'AVANTAGE DU CHOIX ET 10%
sur vos chaussures pour toute la famille. Profitez-en dès aujourd'hui. Ne manquez pas ce SPECIAL.

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC.
GAGNON & FRERE ENR.
QUATRE MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
300 ST-JOSEPH
763 ST-VALLIER
361 ST-JOSEPH
568 3e Ave, Limoilou

La rivière Lairet

Réalisation d'un projet plus proche que jamais

La réalisation d'un projet d'importance, attendue depuis plusieurs années par la population québecoise, est susceptible de s'accomplir au cours des prochains mois. Il s'agit du projet de canalisation et d'assainissement de la rivière Lairet. La nouvelle a été annoncée hier après-midi au comité administratif par M. le maire Lucien Borne.

Le premier magistrat a déclaré que les gouvernements fédéral et provincial reconnaissaient la nécessité d'apporter une amélioration à la situation actuelle. On sait que le Dr Berchmans Paquet, chef du service municipal de la santé, a dénoncé récemment l'état de la rivière comme étant anti-hygiénique et la cause possible d'épidémies.

Lors de l'entrevue qu'il a eue la semaine dernière avec le premier ministre du Canada, le t. h. Louis St-Laurent, M. Borne a reçu l'assurance que le fédéral était prêt à mettre l'épaule à la roue pour aider la ville à se débarrasser de son "chancre". Le maire a dit que M. St-Laurent avait reconnu que l'intérêt public exigeait que le gouvernement fasse quelque chose. Comme le fédéral n'est pas le seul à être intéressé par la question, il demanda à M. Borne de pressentir à ce sujet le premier ministre de la province.

M. Borne a rencontré M. Duplessis hier matin. Ce dernier a exprimé le désir d'obtenir le dossier complet de l'affaire de la Lairet. Après étude, le dossier sera expédié à Ottawa. Une entente sera ensuite conclue entre les intéressés pour savoir dans quelle proportion les gouvernements défrayèrent les dépenses.

Un bill qui laisse entrevoir la venue d'autres bills (Duplessis)

Le comité des bills publics, siégeant hier matin sous la présidence de l'hon. Maurice Duplessis, a adopté sans amendements importants le projet de loi constituant en corporation le bureau des gouverneurs de l'Ecole de commerce de Québec. Incorporée, dont les principaux gouverneurs seront les honorables sénateurs Paul-Henri Bouffard et Lucien Moraud, M. Elliott M. Little, le lt-colonel Hervé Baribeau, M. Ulysse Ste-Marie, Mgr Ferdinand Vandry et plusieurs autres personnages.

Le bill de l'Ecole de Commerce de Québec Incorporée a été défendu par Me Victor Trépanier qui avait à ses côtés le R. F. Marc-André, directeur actuel de l'Ecole de Commerce. Le nouveau bureau des gouverneurs comptera dans le groupe un représentant de l'université Laval, du gouvernement de la province, de la ville de Québec, d'un représentant des hommes d'affaires anglais, etc.

A la fin de la discussion, Me Trépanier, après avoir remercié le premier ministre, a déclaré: "Je vous offre les remerciements de l'Ecole de Commerce. Elle voit dans l'acceptation souriante de son bill la promesse d'une souscription prochaine".

M. Duplessis a répliqué: "Ce bill vous fait entrevoir la venue d'autres bills . . ."

Le comité avait adopté précédemment un bill incorporant une nouvelle municipalité, celle de La Rochelle, détachée de la municipalité de Tingwick, qui sera annexée au comté de Richmond.

La nouvelle municipalité est formée de citoyens d'Asbestos qui passent l'été sur les rives du lac Richmond. Le premier ministre a fait remarquer que la prospérité règne à Asbestos puisque les ouvriers ont les moyens d'avoir des maisons de campagne. A la fin, Me Louis Langlais, avocat des requérants, a déclaré: "Je vous remercie, M. le premier ministre, vous avez toujours été si bon pour les ouvriers d'Asbestos".

Sur le fil

Paris, 7. (AFP) L'un des plus beaux bijoux volés il y a quelques mois à la bégum, le brillant d'une bague connue sous le nom de "marquise" et évalué à une cinquantaine de millions de francs ($150,000) a été retrouvé. C'est un nommé Fromenger, appréhendé hier à Paris, qui en était porteur et qui l'avait retaillé afin de le rendre méconnaissable. Un de ses complices a été également arrêté.

Prague, 7. (Reuters) La Tchécoslovaquie célèbre aujourd'hui le 100e anniversaire de la naissance du premier président du pays, M. Thomas Masaryk; mais les autorités communistes ont observé ce jour avec réserve et critique. M. Ellis O. Briggs, ambassadeur américain à Prague, a loué l'oeuvre de M. Masaryk en dévoilant une plaque en son honneur à la Bibliothèque des services de renseignements américains.

Cornwall, Ontario, 7 (P. C.) Les employés des sections de mécanique de 14 moulins d'Ontario et du Québec qui fabriquent des papiers de qualité bénéficieront d'une augmentation de salaire de 16 cents l'heure, rétroactive au 1er janvier dernier. Le minimum sera de $1.08 l'heure et le maximum de $1.34. Les négociations ont été dirigées par International Brotherhood of Papermakers et Brotherhood of Pulp, Sulphite Paper Mill Workers, de la Fédération américaine du Travail.

Fredericton, 7 (P.C.) — Le discours du trône a laissé entendre aujourd'hui que de nouvelles taxes seront imposées. Le Nouveau-Brunswick a ouvert cet après-midi la seconde session de la 41e Législature. Le discours du trône a été lu par le lieutenant-gouverneur D.-L. MacLaren. Les vues du gouvernement provincial seront exposées au cours de la session, à la suite de l'étude des besoins fiscaux de la province en tenant compte des services publics croissants et des exigences financières des municipalités.

Tokio, 7. (PA). Un tremblement de terre, dont l'épicentre a été retracé dans la baie de Tokio, a été enregistré à 8 heures 10, heure de l'est, ce matin. Les dommages ne sont pas considérables.

Granby, 7. (PC) La ville de Granby accueillera 50 députés fédéraux de toutes les parties du pays et leurs épouses pendant la dernière fin de semaine de mars, a-t-on annoncé ici aujourd'hui. Les visiteurs feront une tournée des principales industries et prendront part à plusieurs réceptions. Ils arriveront dans la nuit du 30 mars et demeureront deux jours à Granby.

Minneapolis, Minnesota, 7. (PA). La Presse Associée a tenté de faire parvenir ses nouvelles par ondes courtes à ses abonnés du Dakota-Nord et de régions du Dakota-Sud qu'une tempête de verglas a isolés. Les fils sont brisés partout. Le vent a souffle à une vitesse de 75 milles à l'heure. Un poste de l'armée et de l'université du Minnesota ont diffusé les nouvelles qui ont été ensuite recueillies par des amateurs et transmises aux journaux.

Rome, 7. (PA). Un léger tremblement de terre a été ressenti à bonne heure aujourd'hui à Rocca Di Papa, un village situé à 30 milles environ au sud de Rome. La secousse a eu lieu à 11 heures quatre minutes, hier soir.

Trois lois nouvelles

Trois lois nouvelles ont été mises hier au feuilleton de l'Assemblée Législative par le gouvernement provincial. L'hon. Maurice Dpplessis présente un projet de loi amendant la loi des tribunaux judiciaires, l'hon. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales a inscrit un bill pour modifier la loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés, et l'hon. Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, une loi modifiant la loi de la chasse.

Pour sa part, l'opposition libérale continue l'inscription de ses questions à l'ordre du jour. M. Paul Earl, de Notre-Dame de Grâce, demande des renseignements sur l'impôt des corporations et sur l'émission des emprunts de la province de Québec; M. Robert Levesque, de Gaspé Nord, demande copie des contrats accordés pour les travaux du pont de Québec; le Dr Kirkland, député de Jacques-Cartier, veut une copie de la correspondance et autres documents relatifs à l'augmentation des pensions de vieillesse.

M. Arthur Dupré, député de Verchères, s'informe des travaux de drainage de la petite rivière St-Lambert. Il demande notamment copie des contrats entre le ministère de l'Agriculture et M. Ulysse Ste-Marie, entrepreneur québécois. L'hon. Henri Groulx, demande une liste de tous les octrois, depuis avril 1945 à mars 1950, promis par le gouvernement pour combattre la tuberculose.

Incidents sérieux entre la Suède et la Russie

Stockholm, 7. (PA). La Suède a accusé aujourd'hui la Russie de saisir des bateaux de pêche suédois dans la Mer Baltique bien au delà des limites de ses eaux territoriales et le gouvernement suédois considère "très sérieusement" ces incidents.

Le ministre des Affaires étrangères Oesten Unden a fait une déclaration en ce sens au moment où les pêcheurs suédois réclament avec une insistance grandissante des escortes navales pour prévenir de telles saisies.

Les capitaines des chalutiers suédois "Marion" et "Larex" ont révélé aux journalistes qu'ils ont été abordés par un dragueur de mines soviétique à une trentaine de milles en dehors des eaux territoriales russes. Ils ont été forcés à la pointe du révolver de conduire leurs navires à un port russe et ils ont été interrogés jour et nuit durant deux semaines quant à leurs activités; on a voulu les convaincre d'espionnage.

Le ministère suédois des affaires étrangères enquête également sur la disparition de deux autres bateaux de pêche suédois, que l'on croit également avoir été saisis par les Russes.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré à Elof Haalstrom, chef d'une organisation de pêcheurs en eau profonde, que le gouvernement est "particulièrement embarrassé" par le manque de renseignements de la part des Russes sur une extension apparente de leurs eaux territoriales.

Unden a dit que "l'extension des eaux territoriales est une question de principe que nous voulons discuter avec les Russes. Nous avons fait des représentations répétées à ce sujet et nous reviendrons à la charge dès que les équipages affectés par les saisies auront été interrogés."

Unden a ajouté qu'il est "particulièrement outrageant qu'il faille attendre si longtemps avant d'obtenir des renseignements sur le sort des navires.... Les parents des membres d'équipage restent sans nouvelles durant des semaines. Nous discuterons également cette question".

Concert réussi à Drummondville

Drummondville, (DNC) Un magnifique concert a été présenté récemment, à la Maison du Souvenir, par un groupe d'artistes de Drummondville, en présence de près de 600 personnes. Cette soirée, au profit des aveugles avait été organisée par MM. Ben Wagner, Jack Strain et Richard Williams, à la demande des présidents conjoints de l'Institut National Canadien des Aveugles, de Drummond: M. le Dr A.-G. Letendre et M. H.-W. Telling.

Les artistes qui ont figuré au programme étaient tous de Drummondville. M. Jacques Cimon, un aveugles, secrétaire de district de l'Institut pour la région de Drummondville et des environs agissait comme maître de cérémonie.

Mlle Jovette Pilotte, soprano s'est fait entendre la première et son succès lui a valu un rappel. Une autre soprano, Mme Jessie Haworth a une fois de plus justifié son talent après quoi M. Ralph Nolet, directeur de l'Harmonie de Drummondville a rendu quelques pièces de saxophone, en faisant preuve d'une solide technique. Mlle Marguerite Nolet était au piano d'accompagnement.

Dans son interprétation d'une pièce d'Handel et d'un extrait d'opéra de Verdi, M. Richard Williams a révélé une parfaite maîtrise. Un jeune violoniste M. Lionel Provencher a fait la conquête de l'auditoire en affirmant une versatilité jamais prise au dépourvu. Mme Mary Cannon a acquis d'emblée la réputation d'une excellente diseuse. M. Jack Strain, pianiste a rempli, avec succès son rôle d'accompagnateur. Il a même obtenu un rappel après avoir exécuté quelques pièces de son répertoire.

Le Dr Joseph Houle, ténor a aussi apporté sa contribution à la soirée en rendant plusieurs chants, avec brio. Il a témoigné d'une vigueur étonnante.

La soirée s'est brillamment terminée avec l'orchestre, sous l'habile direction de M. Ben Wagner. Les musiciens étaient: MM. Ben Wagner, H. Franch, L. Provencher, F. Johnson, Ralph Nolet, ainsi que M. W. Rancourt et ses deux fils. Au piano d'accompagnement, M. Strain.

La salle était gracieusement prêtée par la Légion Canadienne et les microphones, par M. Watkins. Les décors de la scène, fournis par la Canadian Celanese avait été exécutés par M. J. MacMichaël.

La décoration florale était due au Fleuriste Normandie, les programme à Underwood Limited, les affiches à M. J.-L. St-Sauveur et l'impression des billets, à M. André Brouillette.

Bureau de poste à Princeville

Victoriaville (DNC) Princeville sera dotée bientôt d'un imposant édifice public devant servir principalement à loger le bureau de poste. C'est ce qui ressort de la lecture des prévisions budgétaires qui ont été soumises à l'approbation du parlement d'Ottawa au début de la présente session. Une somme initiale de $75,000 a été proposée à cette fin par le ministre public. En ce qui concerne le comté de Drummond-Arthabaska, un autre item sera soumis à l'approbation du parlement: il s'agit d'un crédit de $200,000, pour un édifice public à Drummondville. D'autre part, il est fortement question de l'agrandissement du bureau de poste actuel de Victoriaville, dans le but d'y loger tous les services du gouvernement fédéral. Pour Warwick, on étudie également la possibilité de construire un bureau de poste entièrement nouveau. Il va sans dire que ces deux derniers projets ne seront pas mis à exécution cette année.

Pour ce qui est des travaux pour la construction d'un mur de revêtement sur la rivière Nicolet, à Victoriaville, le principe semble en être décidé; il ne reste maintenant que certaines modalités sur lesquelles les intéressés, soit le ministère des Travaux publics et la ville de Victoriaville, doivent s'entendre prochainement.

Assemblée au Manoir Drummond

Drummondville, (DNC) Au cours de leur assemblée régulière trimestrielle, tenue au Manoir Drummond, mercredi dernier, les membres de la Corporation des Maitres Horlogers et Bijoutiers du Québec", section Drummond, ont procédé à l'élection de leurs directeurs pour l'année 1950.

M. Honoré Melançon, fondateur et président sortant de charge, a été élu président honoraire. M. J.-G. Lampron sera le nouveau président actif. Les autres élus sont: M. André Brouillette, réélu secrétaire, M. A. Gélineau, trésorier et MM. P.-E. Foucault, de Victoriaville, ainsi que G. Smith, de Drummondville, directeurs.

La réunion groupait une trentaine de personnes dont plusieurs venues des centres inclus dans la section Drummond, entre autres: Victoriaville, Richmond, Acton Vale, Arthabaska, Plessisville, Asbestos, Warwick, Danville, etc.

Radio et télévision soumises à une enquête

Ottawa, 7. (PC) La radio et la télévision feront l'objet d'une enquête au cours de la présente session du Parlement. L'hon. J.-J. McCann, ministre du Revenu, a donné avis aux Communes aujourd'hui de la formation d'un comité de 25 députés qui étudieront la radiodiffusion.

Le premier comité de la radio du 21e Parlement fera des "observations" et formulera "des opinions" sur les rapports annuels de Radio-Canada. Il passera en revue les buts de la Société et la portée de ses règlements ainsi que les progrès à venir, les revenus et les dépenses. Ce comité sera formé de 17 députés libéraux, de cinq progressistes-conservateurs, deux du parti C. C. F. et un du Crédit Social. Le début du travail du comité donnera lieu à des protestations renouvelées des propriétaires de postes privés contre les règlements de Radio-Canada; tout le problème de l'établissement de la télévision au Canada y sera soulevé.

Soirée d'une chorale

Plessisville, Még., (D.N.C.) Le conseil de la chorale Notre-Dame de Fatima a organisé récemment une soirée annuelle de divertissements, pour récompenser les membres de leur assiduité.

La plupart des membres y assistaient, accompagnés de leur épouse ou amie. On y remarquait: MM. et Mmes Ernest Bergeron, Jean-Marie Painchaud, Paul Belanger, Emilien Fortier, Léopold Boutet, Oscar Germain, Rosaire Isabelle, G.-H. Lafond et Benoit Laliberté; Mlles Claire Hébert, H. Larocque, Lucienne Painchaud, Helene Boivert et P. Jean; MM. G. Grégoire, Wilf. Landry, Olivier Gagnon, Roger Jean, G. Jean, G.-H. Labrecque, Aurélien Poulin et L. Vigneault.

M. l'abbé J.-M. Ruel, desservant de la chapelle Notre-Dame de Fatima, a parlé du beau travail accompli par la chorale pour ensuite engager les membres à continuer dans le même sens.

Suivit, un programme récréatif après quoi un succulent goûter fut servi.

Au Richelieu de Drummondville

Drummondville, (DNC) "L'Institut National pour les aveugles veut aussi prévenir la cécité chez les jeunes et nous avons organisé un service de dépistage de déficience de la vue chez les enfants, avant qu'il ne soit trop tard. Lorsque la cécité a déjà atteint l'enfant, nous assurons sa réadaptation, son instruction" a déclaré récemment au club Richelieu-Drummondville, M. Jacques Cimon, secrétaire régional de l'Institut.

La tragédie de la cécité n'est pas l'absence de la vue, comme la plupart le croient, mais bien l'inaction à laquelle l'aveugle est condamné.

M. Cimon a cité ensuite plusieurs chiffres démontrant que nombre d'aveugles gagnent leur vie assez facilement aujourd'hui et qu'ils peuvent maintenant se livrer à plusieurs sports. C'est ainsi que plusieurs aveugles sont de bons golfeurs, joueurs de quilles et que par ailleurs, on a adapté pour les aveugles des jeux de cartes, de dames, et de dominos. Quand nous cherchons du travail pour un de nos protégés, a ajouté le conférencier, ce n'est pas la charité que nous demandons à l'employeur. Nos élèves ne sont placés que lorsqu'ils sont prêts au travail et on demande pour eux un salaire égal à un rendement égal.

Le conférencier avait auparavant reçu du président, M. Emile Goulet, l.c. un chèque de $100, don du Richelieu-Drummondville. M. Cimon assura le donateurs que l'argent servirait à l'aide à l'enfance de l'Institut National pour les aveugles.

Le secrétaire de l'Institut, présenté par M. Joseph Mercure, échevin de la cité a été remercié par M. Edgar Jacques.

Réunion régionale

Drummondville, (DNC) Récemment, avait lieu à Drummondville, une réunion du Syndicat des employés de l'horlogerie et de la bijouterie incorporée. M. Léandre Lavigne, d'Asbestos, vice-président du syndicat, présidait cette réunion.

A cette occasion, M. Roland Valiquelle, autrefois de Sherbrooke et maintenant de Drummondville, a été nommé secrétaire temporaire de l'organisation, pour remplacer Mlle Jeanne Perreault, de Sherbrooke, démissionnaire. Le choix de M. Valiquette devra être confirmé à la prochaine assemblée générale, soit au congrès annuel de septembre.

On a, de plus, procédé à la création officielle de la section de Drummond et des environs par l'élection de M. Wilfrid Beaudoin, de Drummondville, comme président de cette section et de Mlle Simone Boisclair, comme secrétaire-trésorière. Le syndicat prévoit former des sections semblables, dans les divers centres, sur la rive sud du St-Laurent où tous ses membres ont jusqu'à date relevé directement du seul grand exécutif de l'organisation.

On a ensuite lu le rapport financier du syndicat, pour les six derniers mois.

Une résolution a été présentée en vue de changer le nom du Syndicat en celui d'Association des horlogers et des employés de bijouterie incorporée. Une telle résolution devra être acceptée par toutes les futures sections du syndicat pour que le changement de nom soit effectué.

On a aussi décidé de procéder à une campagne de recrutement en vue de rallier au groupe tous les employés concernés, dans la ville de Drummondville et les environs.

La prochaine réunion du groupe local aura lieu à la fin de mai ou au début de juin.

FORESTVILLE, Sag.

Départ pour l'hôpital

Mlle Colette Foster (Gabriel), vient de nous quitter pour l'hôpital de Rimouski, où elle doit subir une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Naissances

A M. et Mme Paul-Emile Cousineau, un fils, né le 24 février et baptisé le 26, sous les prénoms de Joseph-Paul-Luc-Florent.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lavoie (Rosalie Fortin), grands-parents de l'enfant.

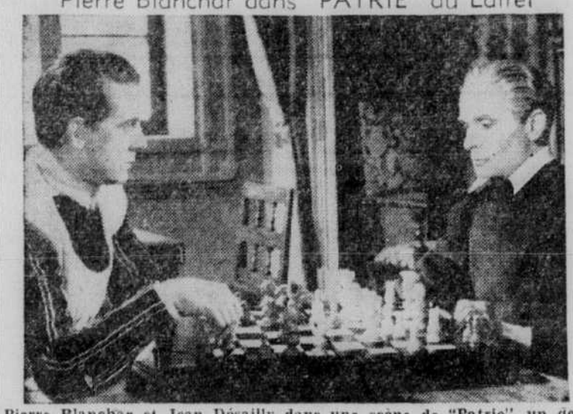
AU BIENVILLE



Ricardo Montalban et Esther Williams, vedettes de la comédie musicale en Technicolor "FIESTA", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

Dans nos théâtres

Pierre Blanchar dans "PATRIE" au Lairet



Pierre Blanchar et Jean Désailly dans une scène de "Patrie", un des grand succès du cinéma français qui prend aujourd'hui l'affiche au cinéma Lairet avec "La grande Volière".

IMPÉRIAL

Un film policier à la mesure de ces deux artistes.

"LE GRAND SOMMEIL"

avec

Humphrey Bogart, Lauren Bacall

COMEDIE:

"MON LOUFOQUE DE MARI"

avec

LUCILLE BALL, FRANCHOT TONE

REPRESENTATION CONTINUELLE

Horaires des cinémas

CAPITOL: — Représentations complètes cet après-midi à 1.30 et 3.25 hrs. "On The Town" (98 min.): à 1.50 et 4.10 hrs. Ce soir, à 8.30 hrs: "La Tosca".

CINEMA DE PARIS: — Seul dans la nuit: 1.22, 6.02, 10.12 hrs. Une jeune fille savait: 12.00, 4.40, 7.50. Parade de modes du Syndicat de Québec: 3.15, 8.47 hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER: — Night Has a Thousand Eyes: 12.30, 4.30, 8.00 hrs. Under Capricorn: 2.15, 5.50, 9.20 hrs. Nouvelles: 4.10, 7.45 hrs. Fin: 11.20 hrs.

CAMBRAI: — Les commandos frappent à l'aube: 2.35, 4.50, 7.05, 9.20 hrs. Flung By a Fling: 2.00, 4.15, 6.30, 8.45 hrs. In a Ray Hutton: 2.15, 4.30, 6.45, 9.05 hrs. Magic Fluke: 3.25, 5.40, 6.55, 9.15 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC: — L'Apprentie amoureuse: 1.00, 3.20, 5.15, 7.30, 9.45hrs. Malice in the Palace: 2.30, 4.50, 6.45, 9.25hrs. Cartoon: 2.45, 5.00, 7.00, 9.40hrs. Abitibi: 3.00, 7.10, 9.00hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE: — Kazan. 1.00, 3.35, 6.10, 8.45. The Travelling Saleswoman. 2.05, 4.40, 7.15, 9.50. Nouvelles, 3.20, 5.55, 8.30 Continuel de 1 h. à 12.15.

IMPERIAL: — Sujet courts: 1.00, 4.29, 7.51hrs. Mon loufoque de mari: 1.11, 4.33, 7.55hrs. Le grand sommeil: 2.35, 5.57, 9.19hrs. Continuel tous les jours.

LAIRET: — Nouvelles: 1.00, 4.24, 7.48 hrs. La grande volière: 1.25, 4.49, 8.13 hrs. Patrie: 2.59, 6.23, 9.47 hrs. Fin: 11.12 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE: — Deux amours: 12.05, 3.25, 6.35, 10.05hrs. Le colonel Durand: 1.35, 4.55, 8.35hrs. Actualités françaises: 8.15hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE: — Unfaithfully Yours: 1.00, 4.26, 7.52 hrs. Mark of Zorro: 2.45, 6.11, 8.37 hrs. Sujets courts: 4.18, 7.44 hrs. Continuel tous les jours.

RIALTO: — Arizona: 12.40, 4.15, 7.50hrs. Sujets courts: 2.25, 9.35hrs. La princesse et le groom: 2.30, 6.05, 9.40hrs. Fin: 11.25hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA: — Cover Up: 12.45, 3.50, 7.00, 10.05hrs. An Innocent Affair: 2.20, 5.30, 8.35hrs. Nouvelles: 2.10, 5.20, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 12.45 à 11.30hrs.

CINEMA DE LEVIS: — Une Etoile au Soleil: 6.30, 9.50 hrs. Nouvelles: 7.50 hrs. Le Chant du Printemps: 8.00 hrs.

BIENVILLE: — Haute lutte: 6.30, 9.45 hrs. Quaint Québec: 7.50 hrs. Fiesta: 8.05 hrs.

CANADA: — Judge Steps Out: 6.45, 9.40 hrs. Sujets courts: 8.15 hrs. Départ: 8.25 hrs.

ETCHEMIN: — Kiss of Death: 7.15 hrs. Romance de Paris: 9.00 hrs.

CARABINADES '50'

CHANTS — SKETCHES
MUSIQUE — DANSE
DU RIRE — DE LA GAIETE

en matinée: .35
Samedi, 11 mars, 2 h. 30
en soirée: 1.00 - .75
Samedi et dimanche, 11-12 mars à 8 h. 15

AU PALAIS-MONTCALM

CAPITOL — MATINEE .34 SOIR .40 .50 — UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

CET APRES-MIDI et JEUDI après-midi, Repris. complètes A 1h.30 et 3h.25
"ON THE TOWN" à: 1h.50 et 4h.10.
Gene Kelly, Frank Sinatra
Betty Garrett, Ann Miller
dans la comédie musicale M.G.M.
EN TECHNICOLOR
'ON THE TOWN'

Version FRANÇAISE Cont.
"LES COMMANDOS FRAPPENT À L'AUBE"



CAMBRAI

2 BONS FILMS
EMPIRE
AUJOURD'HUI A JEUDI
Joan Davis dans The TRAVELING SALESWOMAN avec Andy Devine
A COLUMBIA PICTURE



grognant . . . hurlant . . . sauvage comme un loup . . .
KAZAN
Tiré du roman de JAMES OLIVER CURWOOD
A COLUMBIA PICTURE



Le Lairet JUSQU'A VENDREDI SOIR
PIERRE BLANCHAR et MARIA MAUBAN dans PATRIE
LA TRAHISON D'UNE FEMME
— Deux films français —
★ Albert PREJEAN
"LA GRANDE VOLIERE"
AVEC ANDRE LE GALL

CARTIER 2 DERNIERS JOURS
Le Nouveau Succès d'Ingrid Bergman!



INGRID BERGMAN
JOSEPH-COTTEN
MICHAEL WILDING
UNDER CAPRICORN TECHNICOLOR
— Deux films empoignants —
★ Edward G. ROBINSON
"NIGHT HAS A THOUSAND EYES"
avec Gail RUSSEL — John LUND

Italia JUSQU'A VENDREDI SOIR
Un film de sentiment et d'aventure dans un beau décor! Evocation des temps d'anarchie dans l'Ouest!



— 2 versions françaises —
★ Hedy LAMARR
"La PRINCESSE et le GROOM"
("HER HIGHNESS & THE BELLBOY")
Robert WALKER — June ALLYSON

PRINCESSE
"THE MARK OF ZORRO"
avec
TYRONE POWER & LINDA DARNELL
"UNFAITHFULLY YOURS"
avec
Rex Harrison, Barbara Lawrence, Rudy Vallee
Représentation continuelle

Fred MacMurray
Madeleine Carroll
"AN INNOCENT AFFAIR"
avec
CHARLES BUDDY ROGERS - RITA JOHNSON
LOUISE ALLBRITTON - ALAN MOWBRAY
AUTRE ATTRACTION
"COVER UP"
starring
WILLIAM BENDIX
DENNIS O'KEEFE
BARBARA BRITTON
VICTORIA

VERSION FRANÇAISE



SHIRLEY TEMPLE
JEROME COURTLAND
L'APPRENTIE AMOUREUSE
(KISS and TELL)
AUX DAMES. SERVICE de TABLE "Souci" DE LUXE. LÉGER SUPPLÉMENT POUR FRAIS DE SERVICE
CLASSIC

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au
Palais-Montcalm
pour les 14, 15, 16, 18, 19 mars



avec ANDRE MYR, chansonnier, MYROSKA, voyante, les SEBASTOS, danseurs apaches, les RENATIS, comédiens, JIM CUNY, jongleur et YVETTE GIRAUD, chanteuse.

PRIX:
Orchestre: $2.25 — $2.75
Balcon: $1.00, $1.50, $2.25
(Tax. incl.)

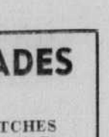
Commandes postales acceptées avec enveloppe adressée et affranchie pour retour. Aucun billet réservé par téléphone.

AU PARIS CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS
A LA SCENE
LA MODE NOUVELLE
Présentée par
LE SYNDICAT DE QUÉBEC
A L'ECRAN
Jacques PILLS et BERNARD BLIER dans SEUL DANS LA NUIT avec SOPHIE DESMARETS

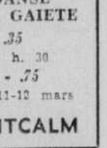


En programme double avec
Dany ROBIN André LUGUET François PERIER dans UNE JEUNE FILLE SAVAIT...

PIGALLE
A L'AFFICHE
TINO ROSSI dans DEUX AMOURS
avec SIMONE VALERE



En programme double avec
PAUL MEURISSE dans LE COLONEL DURAND



Il ne faut pas manquer de voir...
ADRIEN ADRIUS
Le sensationnel chanteur fantaisiste français qui soulève l'enthousiasme des nombreuses assistances.
chez GÉRARD
ROBERT MARCOUX
MARCEL GUINDON
et son orchestre
populaire maitre de cérémonies
L'endroit où l'on mange bien dans une atmosphère de gaieté.
Rés.: 4-0549

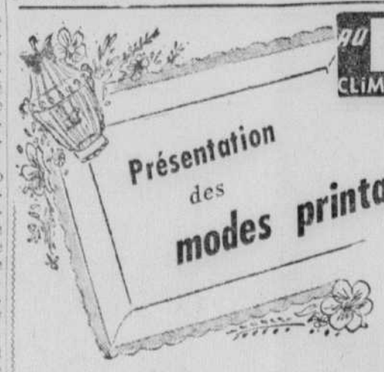
UNE SEMAINE COMMENÇANT VENDREDI
CECIL B. DeMILLE'S
Samson and Delilah
COLOR BY TECHNICOLOR
starring Hedy Lamarr, Victor Mature, George Sanders
PRIX D'ADMISSION pour ce spectacle
MAT. JUSQU'A 5 h.: 75c
ECOLIERS DE 16 et 17 ans.
Sur semaine, balcon 34c; Soirs et Dimanche après-midi: $1.00.
CAPITOL

Canadian Concerts & Artists, Emile Caouette impresario, présentent:
Le retour du sensationnel danseur espagnol
Jose TORRES



le danseur le plus spectaculaire que l'on puisse voir sur une scène aujourd'hui
LUNDI, 20 mars, au CAPITOL
Commandes postales acceptées avec enveloppe affranchie pour retour. Prix: $1.50, $2.00, $2.50, $3.00; loges à $3.50, tax. incl.

AU PARIS CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS



Présentation des modes printanières 1950
MERCREDI et JEUDI
8, 9 mars
Admission régulière:
Billets au contrôle comme d'habitude
2 REPRESENTATIONS: 3.15 et 9.00
A L'ECRAN: Une jeune fille savait seul dans la nuit.
Le Syndicat de Québec

CE SOIR - AU CAPITOL 8 h. 30 précises
LA TOSCA
QUE TOUT QUEBEC VOUDRA VOIR — AUTRE REPRESENTATION DEMAIN SOIR

LA CORPORATION DE TELEPHONE DE QUEBEC

Montréal. — (PC) — Un profit net de $100,964 pour l'exercice 1949 a été déclaré par la Corporation de Téléphone de Québec. C'est là une augmentation sur le chiffre de $62,529 pour l'année fiscale précédente. Les recettes, par action de la catégorie A, ont atteint $2.77 vs $1.72.

Les dépenses d'opération et les frais généraux se sont montés à $717,168 au regard de $667,728 en 1948.

Recettes des douanes augmentées à Québec

Les recettes des douanes et d'accise à Québec pour le mois de février se sont totalisées à $2,570,761.57, chiffre qui accuse une augmentation de $112,634.67 sur le total de $2,458,126.90 pour le mois de février l'an passé, selon les statistiques fournies par le percepteur du revenu national dans notre ville.

Les agents de change empruntent davantage

Montréal. — Les prêts collatéraux consentis aux agents de change de la Bourse et du Curb de Montréal, à la fin de février, se chiffraient par $19,788,354 en regard de $18,019,953 à la fin de janvier et de $19,521,706 en février l'an passé.

La cote du grain

Chicago (PA) Les rapports de la température ont exercé une grande influence sur les prix du blé, hier, au Board of Trade, au début de la séance. Les contrats ont haussé de plus d'un sou le boisseau devant les rapports de tempêtes de poussière dans les régions où l'on cultive le blé d'hiver.

Tous les contrats ont touché des sommets saisonniers mais les prix ont fléchi par la suite en deçà des paliers de la veille, à cause des bordées de neige au Nebraska et à Kansas.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

BLE :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mrs	226½	224½	226½	224¼
Mai	218¼	216⅜	218¼-218¼	217¼-217¼
Juil	199⅛	197	198⅜-198½	197⅜
Sept	199½	197½	198¾	198
Déc	201⅝	199⅝	201	200¼

MAIS :

Mrs	130⅝	129⅝	130¼	129¾
Mai	131	130⅜	130⅝-131	130 -130⅛
Juil	130	129⅝	129¾-129⅝	129
Sept	126¼	125½	126¼	125¾
Déc	118¼	117¼	118	117¼-117⅜

AVOINE :

Mrs	74⅜	74¼	74⅜	74⅝
Mai	71	70⅜	70¾	70⅝- 70⅜
Juil	63¾	63⅛	63⅜	63½
Sept	....	....	62⅝	62⅝
Déc	64	63⅞	63¾	64¼

SEIGLE :

Mai	136¼	134	135	134⅜
Juil	138	136⅛	137 -137¼	136½
Sept	139½	138	139¼	138
Déc	142	140½	142	141¼

FEVES SOYA :

Mrs	246	244¾	244¾-245	244½-244¾
Mai	245¼	242¼	244	243¾-242½
Juil	240	237⅜	239½	239
Nov.	200	197¼	198½	199½-199¾
Janv	....	200	201½	

GRAINS COMPTANT

BLE — No 2, rouge, $2.21.

MAIS — No 2, jaune, $1.35-1.35½.

AVOINE — No 1, mélangée, $0.76¾-0.77¼.

ORGE — Malt, prix nominal, $1.25-1.35.

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities C. Ltd
Séance du 7 mars 1950

	Off	Dem
Admiral	3	4⅛
Alta Pac	22	24
Anamonda	7½	8
Atlantic	139	142
Anglo Can	385	400
Brit Dom	21	23
Cal & Edm	600	....
Calmont	49	50
Coastal Oils	37	38
Calmont Leduc	9½	10
Command	30	40
Commoil	65	....
Can Oils	120	130
Dalh	32½	34
Davies	27	30
East Crest	4¾	5½
East Leduc	22½	24
Federated	235	245
Foothills	340	....
Globe Oil	57	58
Hasmali	9¾	9¾
Highwood Sarcee	6½	7½
Home Oil	$11	11½
Oil 901	Quotation	Quotation
6 918	Indue	Indue
Leduc West	75½	78
McDougall Segur	11	12
Mercury	9¾	10
Mill City	7	11
Model City	32	35
National	26	31
New anchmen's	2	2½
Okalta	177	184
Pacalta	8	8½
Pacific Pete	420	....
Pacific Pete	3¾	4½
Princess	32	33½
Richfield	2	3
Roxana	25	28
Royal Can	5¾	6½
Royallte	910	....
Share	5½	6
South Brazeau	10	10½
Southwest	32	36
Spooner	28	29
Sunset	17½	18½
Superior	41	42½
Turner Valley	....	163¼
United	19	19½
Vulcan	29	33

Titres au comptoir

Cours fournis par
Kippen & Co. Inc.
Séance du 7 mars 1950

	OFF	DEM.
Acadia Apts	18½	....
Baillargeon J B Pfd	17½	....
B d'Economie	30	33
B d'Epargne Mlt	41½	43
Beauh L & Pow	32	33
Beauh Pow	10	12
CDN Arena	67	....
Can Life	515	535
Cooksville Co A	11½	12½
Do B	5½	6½
Cuban CDN Sug	5	6
Dupuis Frères Pfd	24	26
Guar Co of Na	390	420
Interprov Brick A Pfd	80	....
Do B Pfd	32	....
Laprairie Co Pfd	98	....
La Prévoyance Cie d'Ass	....	16
La Traverse de Levis	18	19
Nat Drug & Chem	8½	9¼
Prévoyants du CDA A	102	....
Prov Bank	15¾	16½
Prudential Tr	11	....
Que Apts	33½	....
Que Tel & Pow B	11	....
St-Law Brick	38	....
Sun Life	600	625
Sun Trust	150	....

L'avoine et l'orge montent à Winnipeg

Winnipeg (PC) Tous les grains pour livraison future ont monté hier sur le marché à terme. Ces dispositions reflétaient les fortes avances des prix sur les marchés américains.

Au marché d'exportation, le Royaume-Uni s'est vu adjuger 425,000 boisseaux de blé canadien. On rapporte que la Belgique en a pris 400,000 boisseaux. Les prix du blé No 2 étaient inchangés: le Northern No 1 et le Durum No 1 valaient $2.22 le boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	84¾	84¼	84½	84⅜
Juil	80⅜	80a	80¼b	79⅞
Oct	75	74⅞a	74⅞a	75

ORGE :

Mai	129¼b	128⅛a	128⅝b	127⅝b
Juil	120	119¼a	119⅝	118⅝a-118⅜a
Oct	113¼a	112⅜a	112⅜a	111¾a

SEIGLE :

Mai	148½	147⅛	148⅛	146¾
Juil	148½	146¼a	147⅛-147¼	145¾
Oct	145¼	143½a	144¼b	143¼a

LIN :

Mai	.....	.....	377b	377
Juil	.....	.....	371½	368¾n
Oct	.....	.....	328 b nnt	328 b nnt

GRAINS COMPTANT

AVOINE — No 2 c.w., 0.90; No ex. 3 c.w., 0.87½; No 3 c.w., 0.87¼; ex. 1 four., 0.87¼; No 1 four., 0.87; No 2 four., 0.85¾; No 3 four., 0.81½; sur rails, 0.84½.

ORGE — No 1 c.w., 6-rangs, 1.47¾; No 2 c.w., 6-rangs, 1.47¾; No 1 c.w., 2-rangs, 1.43¾; No 2 c.w., 2-rangs, 1.43¾; No 3 c.w., 6-rangs, 1.45⅝; No 1 four., 1.25⅝; No 2 four., 1.24⅝; No 3 four., 1.22⅝; sur rails, 1.25⅝; No 2 c.w., jaune, 1.28⅝; No 3 c.w., jaune, 1.27⅝.

SEIGLE — No 1 c.w., 1.45⅜; No 2 c.w., 1.45⅜; No 3 c.w., 1.41⅜; rej. 2 c.w., 1.32⅜; nov., 4 c.w., 1.36⅛; sur rails, 1.45⅜.

LIN — No 1 c.w., 3.74; No 2 c.w., 3.69; No 3 c.w., 3.54; No 4, c.w., 3.49; sur rails, 3.75.

Winnipeg (PC) Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation :

AVOINE — No 2 c.w., 0.90½; No 3 ex. c.w., 0.88; No 3 c.w., 0.87½; No 1 ex. four., 0.87½; No 1 four., 0.87¼; No 2 four., 0.85¾; No 3 ex. four., 0.81½; grain mélangé, 0.64.

ORGE — Nos 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.47¾; Nos 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.43¾; No 3 c.w., 6-rangs, 1.45⅝; No 1 four., 1.26¼; No 2 four., 1.24⅛; No 3 four., 1.22½; No 3 c.w., jaune, 1.31¾; No 3 c.w., jaune, 1.30¾; No 3 grain mélangé, 1.19½.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, 7 (PC) — L'activité n'était pas grande sur les marchés aux bestiaux de Montréal hier et les quelques ventes réalisées rapportaient des prix à peu près stables.

Les arrivages lundi consistaient en 1,015 bêtes à cornes, 30 moutons et agneaux, 1,638 porcs, et 1,216 veaux.

Hier, les offres comprenaient 20 bêtes à cornes, 186 porcs et 159 veaux.

Les quelques ventes enregistrées sur le parquet des bêtes à cornes, par ailleurs tranquille, rapportaient des prix stables. Les bonnes vaches se vendaient $17-$18.50, les moyennes $15-$16.50 et les communes $12.50-$14.50. Pour la mise en conserve et la charcuterie, elles étaient à $11-$13.

Les offres de veaux étaient faibles et les prix indiquaient un ton plus bas. Les veaux de lait de qualité bonne et de choix payaient $21-$23, les moyens $17-$20 et les sujets légers et communs étaient à $15.

Les prix des agneaux et des moutons n'étaient pas disponibles au début de la matinée.

Les porcs de la catégorie "A" trouvaient preneur à $27.75 et les truies abattues à $18-$18.50.

Le change étranger

On trouvera ci-après les taux du change étranger tels que fournis hier par la Banque de Montréal. Il est à noter que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux exprimés en cents:

Belgique (franc)	2.215
Tchécoslovaquie (koruna)	2.225
Danemark (couronne)	16.13
France (franc) toutes les transactions	0.318
Hollande (florin)	29.18
Norvège (krone)	15.56
Suède (krone)	21.45
Suisse (franc)	25.83

Bourse du coton

On trouvera ci-après les prix de gros de la laine et du coton sur le marché new-yorkais tels que fournis par Barrry & McManamy :

Laine "Tops"

	Quv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Mars	182.0b				
Mai	174.0b	175.0	174.5	175.0b	
Juillet	167.5	168.4	167.5	168.0b	— 0.2
Octobre	173.0b	173.4	172.9	173.0b	— 0.5
Décembre	168.0b	168.5	168.5	168.5b	
Mars 1951	164.5b				

Laine "Contrats"

Mars	137.5b	140.0	140.0	139.5b	+ 1.5
Mai	135.0b	136.0	135.9	136.0b	+ 1.5
Juillet	130.0b	130.8	130.8	131.3b	+ 0.3
Octobre	129.0b				
Décembre	126.0b				
Mars 1951	123.5b				

Coton

Mars	31.89	31.92	31.85	31.87	— .07
Mai	32.40	32.43	32.30	32.30	— .09
Juillet	32.24	32.29	32.17	32.18	— .06
Octobre	30.06	30.08	29.91	29.99	— .05
Décembre	29.87	29.87	29.71	29.78	— .07
Mars 1951	29.80	29.86	29.68	29.75	— .09
Mai 1951	29.76b	19.81	29.62	29.67	— .09
Juillet	29.17b	29.20	20.06	29.09	— .09

Curb de New-York

Séance du 7 mars 1950

	Haut	Bas	Ferm.
Alum Ltd	49	49	49
Alum of Am	56½	55⅝	55⅝
Brazilian	19¼	19	19
CDN Marconi	3⅜	3	3⅛
Cities Service	70	68	70
Dosco B	17⅜	17⅛	17⅜
El Bond & Sh	19⅜	18⅞	19
Fairchild	28¼	27⅞	28
Ford zof Can	23¼	23¼	23½
Ford Ltd	3½	3½	3½
Hollinger	9¼	9⅛	9⅛
Humble Oil	81⅞	80¼	80¾
Imp Oil	18⅜	18¼	18⅜
Int Petrol	27⅛	27⅛	27⅛
Lake Shore	10⅞	10⅞	10⅞
Nlag Hod	17⅜	17⅜	17⅜
Technicolor	17½	17	17

DEPOTS D'EPARGNE ACCRUS AU PAYS

Ottawa. — (PC) — Les épargnes en dépôt dans les banques à charte canadiennes se totalisaient, le 31 janvier, à $4,494,060,000 au regard de $4,433,351,000 un mois auparavant et de $4,117,934,000 à la date correspondante de l'an dernier ; c'est ce que révèle le rapport des banques à charte pour le mois de janvier.

Les prêts à vue, au Canada, s'élevaient à $99,874,000 au 31 janvier cette année contre $132,543,000 au 31 décembre et $90,419,000 à la fin de janvier l'an passé.

Tendance des prix des matériaux

Ottawa. — L'indice des prix des matériaux industriels, compilé sur la base 100 en 1926, est passé de 150.6 pour la semaine du 27 janvier à 152.8 pour la semaine du 24 février, annonce le Bureau fédéral de la statistique. C'est le plus haut palier atteint depuis le mois d'avril 1949, mais l'indice marque une baisse de 7.1 points par rapport à la semaine de février 1949. On constate une hausse de 7.2 points par rapport à la quatrième semaine de février 1948.

Quelques-unes des plus importantes commodités ont accusé des augmentations, comme le caoutchouc brut ,le coton brut, le bétail, l'avoine, le sapin de Colombie, et certains produits d'acier, alors que les peaux et la gomme-résine déclinaient.

L'indice des produits de la ferme canadienne a monté aussi, passant de 144.2 à 145.3 durant la même période. Les prix du bétail et des oeufs ont accusé des hausses appréciables, alors que les grains et le lait augmentaient modérément. On note des diminutions pour les pommes de terre, les oignons, le foin, le tabac et les peaux et la volaille.

Le dollar canadien

New-York. — (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-16 de cent pour fermer à un escompte de 9 11-16 pour cent, par rapport au dollar américain, hier, sur le marché des changes étrangers. La livre sterling était stationnaire au taux de $2.80 1-8.

Curb de Montréal

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
175	Anglo-Nfld Dev	15½	15½	15½
320	Atlas Steels Ltd	8¼	8¼	8¼
1000	Pickle Seagr	2.00	1.90	2.00
25	Bathurst P "B"	63¾	63¾	63¾
225	Belgium Glove	9½	9	9½
100	Do 5 p.c. p	16	16	16
400	Brown C	4.00	3.95	3.95
60	Do $6.00 p	100¾	100¼	100¼
75	Butterfly Hosiery	10½	10½	10½
125	Can & D S	22¼	22¼	22¼
105	Can Fairb-M	42	42	42
180	Can Gen Inv	18¼	18¼	18¼
650	Can Ind	22¾	22½	22½
50	Can Int Inv T	95	95	95
100	Can Marconi	3.65	3.65	3.65
30	Can Vickers Ltd	99	99	99
300	Can Western L	3.80	3.80	3.80
30	Can Westinghouse	60	60	60
100	Claude N G "B"	45	45	45
200	Comm Alc	2.60	2.60	2.60
100	Do 8 p.c. P	4.15	4.15	4.15
1365	Cons Paper	19⅛	18⅞	19
100	Cons Textile M	13¼	13	13
100	David & Fr "B"	16	16	16
100	Dom Oilcloth	40	40	40
425	Eastern Steel Pr	5½	5⅜	5⅜
400	Fairchild Airc	1.80	1.80	1.80
15	Fanny F C S	35½	35½	35½
100	Fleet M Ltd	1.25	1.25	1.25
505	Ford "A"	27¼	27¼	27¼
300	Great Lakes Pap C	16	16	16
424	Halifax Ins C	12⅜	12½	12½
225	Hayes Steel Pr	30	30	30
25	Int Metal Ind "A"	27	27	27
200	Inv Found Ltd	12	12	12
25	Loblaw Grocet "B"	30	30	30
100	MacLaren P & P	40	40	40
125	Massey-H 6¼ p.c. p	27½	27½	27½
55	Melchers D 6 p.c. P	11½	11½	11½
50	Minn & Ont	18⅜	18⅜	18⅜
30	Moore Corp	76¾	76¾	76¾
50	Nova Scotia L & P	20¾	20¾	20¾
250	Orange Crush Ltd	7¾	7¾	7¾
25	Paton M 7 p.c. P	26	26	26
1505	Reitman's	18⅜	18¼	18½
100	Russell Ind	19¾	19¾	19¾
14839	Southmount Inv	.48	.46	.48
800	Trans Tels	25	25	25
200	Union Gas of C	16¼	16¼	16⅜
85	United Corp "B"	27⅜	27⅜	27⅜
145	United Sec Ltd	26¾	26	26¾
35	Western Brew	15½	15½	15½
250	Westeel Pr Ltd	51	51	51
50	Windsor Hotel	16	16	16

TITRES MINIERS (en cents)

9600	Anacon	68½	66½	68
2500	Area Mines Ltd	17	17	17
4500	Ascot	55	53	55
600	Bornat	152	150	150
8000	Base Metals M C	23	21	22
2000	Bobs Lake G M	4½	4½	4½
1500	Bouzan G M	7	7	7
3500	Candego M L	8	7¾	7⅞
15000	Celta Dev & M C	3	2	2
11500	Centremaque G M	8	8	8
1000	Chesterville M	126	125	125
1000	Cons. Cent C	4	4	4
500	Cournor M C	21	21	21
6000	Dulama G M	20¾	20	20
900	East Sull M L	530	525	525
1500	Eldona G M L	32½	32½	32½
2000	El Sol G M	9	8½	8½
5500	Formaque G M L	6	6	6
1000	Hudson-R G M L	12½	12½	12½
18500	Jacules	25	23	25
13500	Lake Fortune G M	8	7¾	8
500	Lake Rowan (1945) M L	9	9	9
53300	Louvicourt G L	23½	20½	21
100	Macassa M L	250	250	250
3500	Macdonald M L	56	55	56
200	Normetal M C	260	260	260
1000	Norseman M L	9¼	9¼	9¼
200	Quemont M C L	$21¾	21¾	21¾
500	Santiago M L	8¾	8¾	8¾
1000	Sherritt-G M L	222	215	215
4500	Sisco C G M L	33	32	32
500	Sladen-M M L	78	78	78
1300	Stadac M (1944) L	57	56	56
1000	Sullivan C M L	268	265	265
100	Teck-H G M L	300	300	300
3600	United Asbestos Co	55½	55	55

HUILES

200	Calgary & Edm C L	700	700	700
500	Calmont Oils Ltd	50	50	50
700	Gaspe Oil Vent L	173	170	173
825	Home Oil C L	$11¾	11	11
13500	Omnitrans Expl	4	4	4
1600	Pacific Pete	425	420	420
1500	Pan Western	20½	20	20⅛
3000	South Brazeau	10	10	10

Volume : 270,400 actions comprenant 67,900 industrielles et 202,500 minières.

Valeurs étrangères

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 19 81, rue Saint-Pierre, Québec.

	Off	Dem
Australie 3½ pc 1966	94	95
Bolivie 7 pc 1958	13½	13⅞
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 8) 1979	67	
Brésil 3¾ pc (séries 6 à 30) 1979	65⅝	66¼
Brésil 3⅜ pc anciennes 1979	55⅞	57
Brésil 3⅜ pc nouvelles 1979	55⅞	56½
Brésil 3½ pc 1979	60¼	63
Chili 6 pc 1961	30¼	31
Colombie 3 pc 1970	45	45¾
Cundinamarca 6½ pc 1959	41	
Italie 1 à 3 pc 1977	41	42
Italie 7 pc 1951		67½
Medellin 6½ pc 1954	51½	
Milan 6½ pc 1952	55	56
Norvège 4½ pc 1965	97⅞	98½
Pérou 6 pc 1960	26	26½
Pérou ½ à 3½ pc 1997	22⅜	22½
Rio-de-Janeiro 6½ pc 1953	45⅜	
Rome 6½ pc 1952	55	56½

Augmentation des prix des oeufs

Montréal. (PC). Les oeufs ont haussé d'environ 1-2 sou la douzaine hier sur les marchés de gros "libres". Les arrivages étaient légers et la demande est demeurée bonne.

Les oeufs en cartons vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants étaient inchangés ou environ un sou la douzaine plus cher.

Les pommes de terre étaient stables et les arrivages par voie ferrée hier se sont montés à 26 wagons. Aucune consignation ne fut faite sur l'extérieur et il restait 46 wagons de la séance précédente.

Il n'y eut aucune vente aujourd'hui à la Bouse Canadienne des denrées.

Montréal. (PC). A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre, 92 points, du Québec (comptant) était coté à 60 1-2-61 cents la livre.

Les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection préalable étaient cotés comme suit : A-gros, 41 cents la douzaine ; A-moyens, 39 : A-poulettes, 35 1-2 ; catégorie E-B., 35 1-2 ; catégorie E-C., 25.

Montréal. (PC). Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportés par le ministère de l'agriculture:—

Oeufs : — en caisses gratuites : A-gros, 41 1-2 cents la douzaine, A-moyens, 39 1-2 ; A-poulettes, 36; catégrie B., 36 ; Catégorie C., 25. Arrivages : 892 caisses.

Beurre : — Arrivage courant : Québec, No 1 pasteurisé, 60 1-4 cents la livre ; No 2, 59 1-4. Prix de gros : Québec, No 1 pasteurisé frais et entreposé, 60 3-4 - 61 cents ; No 2, 59 3-4 - 60 pour le beurre marque 38. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 62 - 62 1-2. Aucun arrivage.

Fromage : — Arrivage courant : blanc de l'Ontario, 28 cents ; blanc du Québec, 28 1-4. Prix de gros : blanc de l'Ontario, 29 cents ; blanc du Québec, 29. Aucun arrivage.

Pommes de terre : — Québec, No 1, en sac de 75 lbs. $1.05 - 1.15 ; Nouveau-Brunswick, No 1, $1.20-1.25 ; en sac de 10 lbs, $0.19 - 0.21. Ile du Prince-Edouard, $1.30 - 1.40 ; No 1, en sac de 10 lbs, $0.22.

Le marché des oguls à Québec est ferme au début de cette semaine. Les acheteurs sont prudents et ils craignent une baisse en prévision d'une température plus clémente. Cela influence les arrivages d'oeufs et en conséquence les prix.

Les acheteurs cotaient les prix suivants hier matin pour les oeufs classés, caisses gratuites : A-gros, 38 1-2—39 1-2 cents la douzaine ; A-moyens, 36-37; A-poulettes, 33-34; catégorie B., 33—34; catégorie C. 24-25.

Le marché des volailles est bien tranquille. Les arrivages sont limités. Les stocks d'entrepôt sont utilisés pour satisfaire la demande. Les prix demeurent fermes.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 19-81, rue Saint-Pierre, Québec.
7 mars 1950

	OFF.	DEM.
Amal.Kirk	5	6
Annamaque	3½	4
Beaurive	1½	2½
Barber L. N.	2	3
Beaulieu	2	3
Bright Red L.	2½	3½
Burley P.	2½	3½
Columbière	2	3
Cons. Chib	12	15
Craibbe	4	5½
Croydon	1	2
Derlak	4½	5½
Habitant	1½	2½
Halden R. L.	2	4
Insco	5½	6½
Kenbay	4	6
Kenda	9	12
Lake Expanse	6½	7½
Lavalle	3	4
Martin Bird	3	4
Major Oil	3	4
Matheney	12	14
Maie Yellowknife	3	5
Normar	2½	3½
National Malartic	69	72
New Augerita	14½	15½
New Malartic	3	5
Norbeau	120	130
Norford	1½	2½
Nocana	26	28
Obaiski-45	15	17
Obaiski	5	7
Obaska Lake	9	10
Opem. Copper	19	21
Ortona	3½	4½
Pascalle	12	14
Presdor	1¾	2¼
Quest Y. K.	1¾	3
Rand Malartic	18	20
Richgroup	4½	6
Salmita	3½	4½
Sepha	3	4
Scott Chib	5½	7½
Sun Bear	2¾	3½
Thornhill	1	2
Wesley Gold	1	2
West Red Lake	1½	2½
Young David	19	21

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 50-068
LUCIE LEMIEUX-DION
Demanderesse,
vs
J.-L.-M. ROUSSEL
Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de FIERI-FACIAS, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, le dix-septième jour de mars, 1950, à dix heures de l'avant-midi du dit jour, au domicile du dit défendeur, situé au No 61, rue de la Martinière, en la cité de Québec.

Les dits biens meubles et effets mobiliers consistant en SET DE CHESTERFIELD, RADIO, PUPITRE, ETC.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 8 mars 1950.
J. SENECHAL,
H. C. S.



● M. Jean-Paul Cloutier, qui vient d'être nommé gérant des ventes pour la ville de Québec et banlieue, pour la maison Genin, Trudeau et Cie Ltée. M. Cloutier qui fut associé à la Rock City Tobacco de 1946 à 1950, est natif et résident de Québec. —

Bourse de Toronto

(Cour fournis par la PRESSE CANADIENNE)
Séance du 7 mars 1950

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
170	Abitibi	24	23	23
810	Do P	23¼	23	23
125	Acadia A	24¾	24¼	24⅜
3350	Acad Uran	42⅜	40	40¼
300	Algoma	14¾	14½	14½
20	Alum of Can P	27	26¾	27
1630	Am Neph	.54	.54	.54
1500	Anacon	.67	.66½	.67
1300	Anglo CDN	3.95	3.90	3.95
100	Ang Huronian	10¾	10¾	10¾
1030	Apex	.04	.04	.04
5000	Aquarius	.20	.20	.20
1000	Area	.18	.17	.18
100	Argus	7⅞	7⅞	7⅞
250	Wis	.17	.13	.13
6000	Arjon	.27	.26	.27
3000	Ascot	.54½	.53	.54½
1300	Athona	.08½	.08½	.08½
14200	Atlantic Oil	1.49	1.46	1.49
615	Atlas Steel	8¼	8¼	8¼
4000	Aubelle	.06	.03½	.03½
18300	Aumaque	.18	.16¼	.16¼
3900	Aunor	3.35	3.30	3.35
1000	Bankfield	.08½	.08½	.08½
250	Bk of Moni	27½	27½	27½
30	Bank of Ns	41	40½	40½
9900	Barnat	1.51	1.45	1.46
7400	Base Metals	.23½	.21	.23
150	Bathurst A	26¼	26¼	26¼
210	Beatty	12¾	12¾	12¾
1150	Bell	40¼	40	40¼
300	Beycourt	.30	.28	.28
5800	Bidgood	.04½	.04½	.04½
3500	Bobjo	.14	.12½	.12½
2000	Bordulac	.11	.11	.11
310	Brailorne	9.20	9.20	9.20
410	Brant Cord P	26.60	26.60	26.60
4850	Brantilan	22¾	21¾	22¼
4355	Ba Oil	26¼	24½	26¾
200	Do P	26¼	26¼	26¼
40	Bc Elec P	91	90½	90½
20	Do 4¾ pc P	100	100	100
1300	Bc Forest	3.00	2.95	2.95
220	Bc Power A	28¾	28½	28⅝
3500	Brit Dominion	22½	22½	22½
275	Brunc A	19⅛	19	19
7500	Buffadison	14	12	14
800	Bulf Ank	2.05	2.05	2.05
5000	Buff RI	.05¼	.05¼	.05¼
435	Bur Steel	15¾	15¾	15¾
800	Cal & Edm	7.00	6.90	6.90
3000	Calmont	.51	.50	.50
430	C Packers B	21	21	21
5	C Perm Mtge	212¾	212¾	212¾
229	Can Ss	19	19	19
178	Do P	41¼	41	41
140	Bk of Com	25¼	25¼	25¼
1170	CDN Breweries	23	22¾	22¾
110	Canners	20	20	20
930	Do A	23.10	23.10	23.10
310	CDN Car A	14¼	14	14¼
100	C Dredge	26	26	26
135	C Alcohol A	10	9¾	9¾
100	Do B	10¼	10¼	10¼
100	CDN Oil	16½	16½	16½
1265	CPR	17¾	16¾	16¾
15	CDN Util P	102	102	102
1200

J.-M. Pichette a donné un gain de 4 à 3 aux Citadelles



Edmond Piché dit:

LE NATIONAL FAIT FACE A UNE ELIMINATION

Même s'il a fallu du temps supplémentaire pour disposer une troisième fois consécutive du National tous les amateurs qui suivent de très près les activités du circuit Thérien admettent ce matin que les Citadelles réussiront à l'emporter en quatre joutes pour passer en finale contre le vainqueur de la série Reds-Canadiens. Privée des services de Béliveau ainsi que de Dubeau et Laliberté l'équipe de Pete Martin n'en a pas moins réussi à déjouer la défense ennemie pour enregistrer quatre buts contre le cerbère Brodeur et le système défensif des porte-couleurs de la vieille capitale ont fait preuve à nouveau d'une combativité incessante. Plante, Hayfield, Hudson et Pichette comptèrent et nous ne voulons pour preuve que le fait que huit équipiers des vainqueurs participèrent au pointage pour dire tout le magnifique travail d'équipe de ceux qui n'ont pas encore dit leur dernier mot dans la course au titre de l'Est et qui renversent un à un les calculs les plus savants de ceux qui ne comptaient guère sur la disparition de Bernard Geoffrion de la scène des séries éliminatoires.

UNE DEFAITE QUI SERA UN STIMULANT

S'il est vrai d'affirmer que nous ne nous attendions pas à une défaite de nos As hier soir à Valleyfield nous ne pouvons pas cependant nous empêcher de dire que notre opinion émise au sujet de la série 3 de 5 qui vient de débuter entre ces deux équipes vient d'être confirmée. Dans nos éditions précédentes nous affirmions que les As devraient batailler fermement pour disposer de l'équipe de Toe B[illegible] et nous affirmions que des vétérans de la trempe d'un Haggerty et des prolifiques compteurs du calibre d'un Corriveau (le premier compteur du circuit) avaient tout ce qu'il fallait pour faire une dure lutte aux As et même causer d'amers désappointements. C'est exactement ce qui est arrivé hier soir. Corriveau y alla de deux buts et Haggerty compta le point victorieux. Nous avons toujours confiance cependant que les As l'emporteront pour passer en semi-finale contre les Sénateurs et sans vouloir appuyer plus qu'il ne faut sur les décisions des officiels à Valleyfield (les arbitres sont les seuls maitres), nous osons croire que ce premier échec mettra les As sur leurs gardes et leur servira de stimulant pour les prochaines joutes à venir.

EN DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS

On anticipe que la lutte se corsera davantage dans la N.H.L. entre les clubs qui espèrent prendre part aux séries éliminatoires pour la coupe Stanley. Détroit, Toronto, Montréal et New-York occupent présentement les quatre premiers rangs. Ils y resteront sans doute bien que Boston ait encore quelque espoir d'hui au 26 mars d'accumuler suffisamment de victoires pour figurer dans la course pour le titre mondial du hockey . . . Quant aux Black Hawks de Chicago il est évident qu'ils termineront la présente saison au rang qu'ils occupent actuellement, le dernier, bien qu'ils aient tenté un suprême effort pour améliorer leur standing au cours de leurs récentes joutes . . . Nous apprenons de Vancouver où se déroule la grande classique annuelle pour le championnat canadien de curling, que Terre-Neuve sera représentée par une équipe l'an prochain. Une équipe terre-neuvienne participerait également au bonspiel international de Québec en 1951 . . . L'équipe du club Victoria que pilote Herbie Simons dans le tournoi de curling pour le championnat canadien a deux victoires et deux défaites, le même nombre que l'Ontario-Nord, la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta et le Manitoba, après la quatrième ronde. Cet après-midi les gagnants du trophée "British Consols" seront opposés à la Nouvelle-Ecosse qu'ils rencontrent pour la première fois dans cette compétition "round robin" . . . Nous apprenons à la dernière heure que la quatrième et dernière joute de la série semi-finale du circuit Thérien entre le National de Montréal et les Citadelles de Québec sera disputée au Colisée samedi soir.

PICHENETTES

Terray et son "dix gallons".

"Minou" les "martyrisa" à son goût.

Corriveau traversa une lumière rouge.

Toupin se souviendra longtemps le Goold.

La mode revient aux récits courts et succincts.

Les Sénateurs enterrent leurs haches de guerre.

Labrie est suffisamment bon pour l'équipe d'étoiles.

Les Juniors "B" sont le jouet de raisons majeures".

Le coup final sera donné au National samedi soir.

LE TITRE AU STS-MARTYRS

Le club Sts-Martyrs, sous l'habile direction du pilote "Minou" Gauthier, a remporté hier soir le championnat midget du district de Québec, en triomphant des Citadelles de l'O.T.J. au compte de 5-1, dans la deuxième partie de cette série finale 2 de 3. Le Sts-Martyrs avait également remporté la première partie, lundi, au compte de 5-3.

Notons que le Sts-Martyrs n'a pas perdu une seule partie depuis le début de la saison.

A l'issue de la rencontre, les vainqueurs se virent décerner le trophée B. H. Holland par l'abbé Cliche, de la paroisse Sts-Martyrs. Il était accompagné de l'abbé Alfred Leblond, de l'O.T.J., Gérard Bolduc, Hector Laliberté, président de la ligue midget et Pierre Bleau, vice-président de la ligue, ainsi que de Jean-Paul Poulin, coach des Citadelles.

Samedi, le 18 mars, les champions de notre district se rendront à Chicoutimi, y rencontrer les champions de la région du Lac St-Jean, dans une partie à finir.

Les Canadiens prennent l'avance 4-3 sur les Reds grâce à Goold

Montréal, 8. (PC) Les Canadiens juniors de Montréal, conduits par Bill Goold qui a scoré deux buts, ont triomphé des Reds de Trois-Rivières au compte e 4-2, hier soir, pour prendre ainsi une avance de 4-3 dans la série semi-finale 5 de 9 de la ligue junior provinciale.

C'est la première fois que les Canadiens prennent les devants dans la série.

Jacques Nadon et Herbie English ont compté les autres buts des Canadiens, tandis que Gilles Viboux et Gérard Paquin comptaient pour les Reds de Trois-Rivières.

Première période
1—Canadiens, Rose (Goold, Hollingworth) 2:09
2—Canadiens, Nadon (English, Rose) 19:47
Punitions : Sinnett (2), Macdougall, Moore.

Deuxième période
3—Trois-Rivières, Viboux (Deschênes, Laliberté) 4:31
4—Trois-Rivières, Paquin (Macdougall) 16:53
Punitions : Chaine, Rose, Moore, Macdougall.

Troisième période
5—Canadiens, Goold (Nadon, Roche) 6:41
6—Canadiens, English (Dawson) 16:05
Punitions : Chaine (2), Girouard, English, Paquin, Nadon (majeure), Hayes (majeure), Goold, Kiley.

Beauport gagne 6-4 en finale

Les Citadelles U.S.M. de Beauport ont égalisé la série finale pour le championnat de la ligue junior locale, hier soir, en disposant du Neuville au compte de 6-4, dans une partie disputée à St-Grégoire.

Robert Savard a été la vedette des vainqueurs en effectuant le tour du chapeau, les autres buts ayant été comptés par Tremblay, Robitaille, et Lachance, Pépin, Mike Durand, Marcotte et Vézina scorèrent pour le Neuville. Durand se signala également avec deux aides.

Cette rencontre devait être présentée au Colisée, hier, mais on fut forcé de se transporter à St-Grégoire, pour raisons majeures, mais les amateurs sont priés de prendre note que la partie de ce soir sera cependant présentée au Colisée de Québec, à 8.30 heures.

Première période
1—Beauport, Tremblay (Savard, Laliberté) 5:07
2—Beauport, Robitaille (Edmond Bédard) 17:08
Punitions : Pépin, Laliberté, Lepage, Montgrain.

Deuxième période
3—Beauport, Savard 13:25
4—Beauport, Savard (Tremblay) 17:38
Punitions : Mercier, Morin (2), Pépin.

Troisième période
5—Neuville, Pépin (Durand, Roy) 5:15
6—Neuville, Durand (Roy) 9:45
7—Neuville, Marcotte, (Durand, Roy) 11:00
8—Neuville, Vézina (Dorion) 11:50
9—Beauport, Savard (Labadie) 13:30
10-Beauport, Lachance (Labadie) 16:08

Avis aux skieurs de la Côte de Beaupré

Le comité de ski de Giffard invite tous les skieurs de la Côte de Beaupré, c'est-à-dire de Beauport, Beauport-Est, St-Louis de Courville, Boischatel, Montmorency et de Giffard, qui sont intéressés à participer à une course de fond, de bien vouloir s'inscrire avant vendredi soir, le 10 mars.

Le parcours sera de 9 milles soit du Lac Beauport à Giffard. Le concours "challenge" aura lieu le 19 mars. Chaque concurrent devra donner son nom au préposé à cet effet de sa paroisse, comme suit:

Beauport et Beauport-Est, Marc Robert, tél. : 66-3203.

St-Louis de Courville, Laurent Garneau, tél. : 66-4078.

Boischatel, Benoit Bédard, tél. : 66-4362.

Montmorency, Gérard Breton, tél. : 66-5562.

Giffard, Georges Girard, tél. : 2-4471 ou 66-4874.

Oppressé . . . pourquoi?

Ne restez pas éveillé et ne réveillez pas les autres. Pourquoi souffrir inutilement d'attaques d'asthme? Vous avez tort de croire qu'il n'y a rien à faire. Non . . . plus maintenant! Les Cigaretts antiasthmatiques ASMYNAL ont soulagé vite et bien des milliers de gens. Aspirez quelques bouffées d'une Cigarette ASMYNAL durant votre crise . . . et vous ne voudrez plus vous en passer après. Les Cigarettes ASMYNAL sont en vente dans toutes les pharmacies.

Le trophée "Iso"

Le tournoi pour la coupe challenge "Iso" s'est continué hier soir, au club de curling Jacques-Cartier, avec des victoires des équipes Nazaire Lemelin et Gaston Amyot qui ont défait respectivement C.-H. Côté et Henri Bouchard, 10-8 et 10-7.

Ce soir, au club de la rue St-Cyrille, il y aura "jitney".

St-Laurent invincible

La brillante équipe de St-Laurent, Ile d'Orléans, a continué la série de ses succès en l'emportant deux fois en fin de semaine. Tout d'abord elle disposa du St-Henri de Lévis au pointage de 10-4 dimanche après-midi puis le lendemain elle triomphait des Castors de Ste-Famille, 5-3, pour remporter ainsi son 23ème gain de la saison.

Le titre aux Tigres

Les Tigres du Cap, qui ont remporté le championnat de la ligue Intermédiaire Indépendante quand le Ste-Foy a concédé la victoire, après avoir subi deux défaites, joueront une exhibition, ce soir, à 8.30 heures, sur leur propre terrain contre les Cataractes de St-Malo.

Exhibition à Beauport

Les Cyclones de Notre-Dame du Chemin rendront visite au Ste-Thérèse de Beauport, ce soir, à 8.30 heures précises.

Quilles à la Banque Canadienne Nationale

Le 1er mars 1950
RESULTAT DES PARTIES
Trudel 1, Lamontagne 1, Lavallée 0, Denis 2, Dombroski 2, Boutet 3.
RECORD DE LA SOIREE
Plus haut simple masculin: Leclerc René 154.
Plus haut simple féminin: Cantin Georgette, 168.
Plus haut triple masculin: Leclerc René, 436.
Plus haut triple féminin: Cantin Georgette, 423.
Plus haut simple d'équipe : Lamontagne 737.
Plus haut triple d'équipe: Dombroski, 1945.

POSITIONS DES CLUBS A DATE

	P.	G.	P	Pts	Total
Boutet	60	45	15	62	38,202
Lamontagne	60	36	24	49	36,815
Denis	60	29	31	38.5	33,710
Dombroski	60	28	32	36.5	34,080
Lavallée	60	28	32	36	33,988
Trudel	60	14	46	18	32,493

LE "BIG SIX"
MASCULIN

	P.	Quil.	Moy.
Leclerc René	15	2,039	135.14
Trottier Sylva	60	8,844	114.4
Lamontagne Raymond	60	6,787	113.7
Robitaille Florian	60	6,756	112.36
Collin Warren	60	6,719	111.59
Sioui Adrien	60	6,718	111.58

FEMININ

	P.	Quil.	Moy.
Cantin Georgette	42	4,859	115.29
Lachance Madeleine	57	6,453	113.12
Thibault Jacqueline	60	6,610	110.10
Thibault Ghislaine	60	6,382	106.22
Bourdeau Jacqueline	60	6,312	105.12
Robitaille Yolande	48	4,476	93.16

Deux finales au curling Québec

La finale du tournoi "Power Memorial" sera présenté ce soir, au club de curling Québec, alors que Jos Leimieux opposera son équipe à celle de Mel Stonehouse dans un match qui commencera à 8 heures.

Les membres du club social des Optimistes tiendront également un tournoi spécial ce soir, au club de curling de la rue Fraser.

Hier soir, Stonehouse et Jack Gorman sont passée à la finale du tourno "Frank Glass", pour le championnat du club, quand ils ont éliminé F. R. Thompson et Jos Lemieux, respectivement, au score de 11-7 et 10-7. La finale sera jouée jeudi soir.

Dans le tournoi-consolation, la finale se disputera entre les équipes Dr. A. D. Beaudin et J. R. Deschamps. Beaudin a défait Herbie Hatch 13-4, hier soir, pendant que Deschamps l'emportait sur C. J. Whyte, 9-8. Ils joueront jeudi soir également.

Tir à la carabine au Casting Club

L'activité règne de plus en plus à mesure que les équipes se font face dans la ligue de tir à carabine .22 du Casting Club. A la dernière séance l'équipe Lavigueur l'emporta 448 contre 443 de l'équipe Lajoie, le groupe de Martineau gagna par 422 sur celui de Bérubé qui enrégistra 417.

Le nombre de tireurs augmente de plus en plus toutes les semaines, ce qui prouve la popularité du tir à Québec. Il existe certainement encore quelques sportifs qui désireraient faire partie du club, à ceux-là de se rendre au local du club, au collège des Rvds Pères Jésuites sur le Blvd St-Cyrille, le mercredi soir.

J.-Cartier triomphe

Les Reds de Jacques-Cartier ont triomphé des As de Morissette au compte de 10-9, hier soir, après un sensationnel ralliement. C'était la deuxième victoire consécutive des Reds sur les As. Garneau et Beaulieu se sont signalés pour les vainqueurs avec chacun quatre buts.

Hockey à St-Frédéric

St-Frédéric, (DNC). Une intéressante partie de hockey eut lieu dimanche après-midi sur la patinoire de St-Frédéric entre des Beaucerons et une équipe de Québec. Le résultat fut de 8 à 8.

Wahl signe

West Palm Beach, Floride, 8 (PA) Kermit Wahl, troisième-but recrue, a signé son contrat hier avec les Athlétiques de Philadelphie.

BOXE

(Par la P. A.)

Toledo, O. — Arthur King, 136 1-2, Toronto, décision contre Raphael Lastre, 136 1-2, Havana (10).

Cincinnati — Art Towne, 138 1-2, New-York, knockoute Fred Newbill, 157, Cincinnati (2).

White Plains, N.-Y. — Roger Donohue, 151, New-York, knockoute Tommy MacK, 152 1-2, Springfield, Mass. (7).

New Bedford, Mass — Mario Pacheco, 130, Havana, décision contre Clint Miller, 128, Elizabeth, N.-J. (10).

Los Angeles — Manuel Ortiz, 132, El Centro, Calif., décision contre Harold Dade, 128 1-2, Chicago (10).

Albuquerque, N.M. — Corky Gonzales, 123 1-2, Denver, décision contre Hector Marquez, 122, El Paso, Tex. (10).

QUILLES

CLUB SPORTIF ST-DENIS

L'équipe la "Forteresse" a défait l'équipe la "Normandie" au compte de 2 à 1, dimanche dernier. La "Forteresse" totalisa 1640 en triple, tandis que la "Normandie" réussit 1602 également en triple.

Chez les hommes, Marcel Ouellet se signala avec un simple de 157. André Côté réussit 156, Gérald Darveau eut 153 et René Ouellet roula 145. Chez les demoiselles, Madeleine Lachance se signala avec un simple de 153 et Yvette Poliquin roula 141 également en simple.

Toutefois, il ne faudrait pas oublier la belle performance de Mlles Anita Leblanc, Jacqueline Lamontagne, Yvette Lagueux, Marie Delisle et Thérèse Sansfaçon.

Dimanche prochain, le "Castor" attaquera à la "Forteresse" sur les allées de la salle paroissiale St-Sacrement. Le "Castor" se promet bien de faire subir un échec à la "Forteresse", car une surprise est réservée pour l'équipe gagnante de dimanche prochain.

COURS DU SOIR
ÉLECTRICITÉ
Théorie - Pratique
Pour toutes informations: téléphone 7-8285, de 7 hres à 9 heures.

Sénateurs vs Saguenéens

Chicoutimi, (DNC) C'est jeudi que se disputera la deuxième partie de la série quart-de-finale entre les Sénateurs d'Ottawa et les Saguenéens de Chicoutimi au Colisée de notre ville. Cette joute suscite un très grand intérêt et les nombreux partisans du Chicoutimi espèrent en une victoire de leurs protégés.

Après la joute de jeudi, les deux clubs partiront pour la capitale où sera disputée la troisième partie de cette série quart-de-finale pour le championnat de la Ligue Senior du Québec.

Pichette enregistre le but vainqueur dans la période supplémentaire — Béliveau est absent de l'alignement — Plante, Hayfield et Hudson réussissent les autres buts des Citadelles—Avance de 3 à 0 pour l'équipe locale.

Montréal, 8. (Spécial) Un but de Jean-Marc Pichette après six minutes et 30 secondes de jeu dans la période supplémentaire a permis aux Citadelles de Québec de vaincre le National de Montréal par 4-3, ici hier soir, et ainsi prendre une avance de 3-0 dans la semi-finale de quatre dans sept. Les joueurs québécois ont gagné les deux premières joutes aux scores de 5-1 et 5-2.

Pichette scora son but victorieux alors que le gros joueur de défense Gordie Hudson était au pénitencier. Le joueur de défense Bob Mudie brisa alors une attaque du National et passa à Pichette qui ne fit aucune erreur en se présentant seul devant Brodeur.

National reprit l'avance 3-2 au milieu du troisième vingt quand Fillion compta comme Paillé avait la vue obstruée par un de ses coéquipiers. Les joueurs de Butch Bouchard et Mickey Hennessey se replièrent à la défensive dans le but de conserver leur avance, mais à 11.32 Hudson fit allumer la lumière rouge et obligea du temps supplémentaire qui devait être profitable aux visiteurs.

QUEBEC — Buts, Paillé; Défenses, Mudie, Lemonde; Centre, Laliberté; Ailes, Tremblay, Pichette; Substituts, Dubeau, Deviney, Pridham, Plante, Makila, Gervais, Hudson, Hayfield, B. Guay.

NATIONAL — Buts, Brodeur; Défenses, McAvoy, Rousseau; Centre, Langill; Ailes, Benoit, Morrison; Substituts, Machney, Pronovost, James, Burchell, Smith, Fillion, Quesnel, Savard, Virgil.

Arbitres : McNaught et Shore.

Première période
1—National, Burchell (Quesnel, Fildes) 14:25
Punitions : McAvoy, Plante, Devinev, Benoit.

Deuxième période
2—Québec, Plante (Pichette, Lemonde) 8:12
3—National, Smith (Langill, Benoit) 14:27
4—Québec, Hayfield (Pridham, Diviney) 15:42
Punitions : Makila, Benoit, Morrison, Smith, James, Burchell.

Troisième période
5—National, Fillion (Pronovost, Morrison) 8:15
6—Québec, Hudson (Mudie, Pridham) 11:32
Punitions : Mudie, James, Smith.

Période supplémentaire
7—Québec, Pichette (Mudie) 6:30
Punitions : Burchell, Hudson.

Les Chutes gagnent le titre à Charny

Le club de hockey "Les Chutes" de Charny a remporté la victoire par 4-1, mercredi dernier, contre les "Epiciers-Unis", dans la troisième partie de la finale de 2 dans 3, pour ainsi remporter le championnat de la ligue paroissiale de hockey de Charny.

"Les Chutes", sous l'habile direction de Rémi Morneau et Roland Cantin ont remporté un franc succès cette saison. Gilbert Lacroix, joueur-gérant de l'équipe, a remporté le trophée attribué au meilleur compteur de la ligue, tandis que le cerbère Demers a décroché le trophée de meilleur cerbère de la ligue. On nous apprend de plus que le trophée accordé à la meilleure recrue de la saison serait attribué à Butch "Shapiro" Guérin, des Chutes.

Echec des photographeurs

Les graveurs de la Photogravure Artistique, qui avaient osé lancer un défi aux vendeurs, ont perdu lamentablement. Les vendeurs restent à leur disposition pour un autre défi en laissant à leurs adversaires le choix de déterminer les conditions de temps, de lieu et d'enjeu.

A Halifax

Vancouver, 8 (PC) Les directeurs de l'Association de curling du Canada ont annoncé hier soir que les championnats du pays seraient disputés à Halifax, l'an prochain.



RETOUR DE NOTRE CHAMPION CANADIEN : Photo prise à l'arrivée en gare du Palais hier midi de notre brillant skieur local ANDRE BERTRAND, qui vient de s'illustrer à Banff en remportant le championnat canadien sénior et junior de l'épreuve de la descente. Nous remarquons, de gauche à droite : MM. LIONEL TERRAY, moniteur français de ski; MICHEL DEHOUCK; J.-ROLLAND SEGUIN; Dr HENRI LAPOINTE; ANDRE BERTRAND; Dr PH. L'ECUYER; Mme TERRAY; RAYMOND HOULE, un autre compétiteur québecois à Banff, et LIONEL LEBEL. (Photo du "Soleil")

HOCKEY

HIER

Ligue Régionale
(Finale 4 de 7)
Donnacona 7, St-Raymond 5
(Donnacona gagne 4-0)
Ligue Junior Provinciale
(Semi-finale 4 de 7)
Citadelles 4, Nationale 2
Citadelles en avant 3-0)
(Semi-finale 5 de 9)
Trois-Rivières 2 Canadiens 4
(Canadiens en avant 4-3)
Ligue Senior
(Semi-finale 4 de 7)
Royal 1, Sherbrooke 4
(Sherbrooke en avant 1-0)
(Quarts-de-finale 3 de 5)
Québec 2, Valleyfield 3
(Valleyfield en avant 1-0)
Chicoutimi 2, Ottawa 3
(Ottawa en avant 1-0)
Ligue Junior Locale
(Série finale)
Beauport 6, Neuville 4
(Série égale 3-3)
Ligue Américaine
Hershey 5, Cleveland 11

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Rangers à Chicago
Détroit à Boston
Ligue Américaine
Providence à Hershey
St-Louis à Springfield
Buffalo à Cincinnati
Cleveland à Pittsburgh

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	60	31	17	12	190	139	74
Toronto	61	28	23	10	155	133	66
Montréal	60	23	21	16	140	133	62
New-York	60	25	24	11	141	147	61
Boston	61	20	28	13	176	193	53
Chicago	60	18	32	10	172	209	46

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	64	31	24	9	209	172	71
Springfield	66	26	32	8	223	242	60
Providence	65	28	32	5	227	240	59
New-Haven	65	24	32	10	188	219	58
Hershey	65	19	36	10	209	292	48

Division Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	65	42	13	10	334	206	94
Indianapolis	64	32	21	11	229	204	75
Pittsburgh	65	28	23	14	201	171	70
St-Louis	63	30	25	8	225	219	68
Cincinnati	65	15	36	14	165	245	44

Le Club Frontenac

Demain soir, les raquetteurs du Frontenac se rendront nombreux à Ste-Foy avec fanfare à l'occasion du grand festival qui aura lieu à cet endroit, le départ se fera du chalet à 7 h. 45 par l'autobus qui sera fourni par les organisateurs de cette fête.

Dimanche soir, deux directeurs du club tenteront à leur tour d'organiser une soirée sans précédent nous voulons parler de MM. Champlain et Plante, deux directeurs qui malgré leur âge avancé, nous les voyons à toutes les parades et c'est dans le but d'encourager les jeunes du club à continuer ce qui a été commencer en 1884.

Dimanche matin assemblée générale à 10 h. 30.

Un grand succès a marqué la séance de lutte lundi à Lauzon

Décidément, les amateurs de Lauzon sont plus que favoris, car si cela est possible, le programme de lutte de lundi soir a dépassé en action, celui de la semaine précédente. Et encore une fois, Gorilla est sorti vainqueur, cette fois, contre deux adversaires, Maurice Fortin et Kid Hecker.

Dès le début du combat, Fortin et Hecker se sont servis de leur grande rapidité pour déjouer Gorilla, mais ce dernier, comptant sur sa grande force, n'était pas pressé, et tout ce qu'il voulait, était d'affaiblir autant que possible ses adversaires, ce qu'il réussit.

Dans la quinzième minute, Gorilla a lancé Hecker par dessus les câbles. Fortin voulut alors lui faire face; pendant ce temps, Hecker remonta et sauta sur les épaules de Gorilla. Se voyant pris par les deux, Gorilla recula dans les câbles, et fit bondir Hecker à peu près 10 pieds dans les airs; ce dernier, très rapide, saisit cependant un câble en tombant, mais il vint tomber sur la table du chronométreur, se blessant à une jambe en tombant. Son médecin lui ordonna alors de demeurer dans sa chambre.

Fortin demeura donc seul avec l'homme de la jungle, mais ce ne fut pas long. Dans la dix-huitième minute, Gorilla lui prit une douloureuse prise de tête, doublée d'un cassage de reins, et Fortin ne put résister.

Dans l'autre finale de deux dans trois, Toni Rasky et Gaston LaBrec ont réellement épaté les spectateurs, et ils l'emportèrent sur Johnny Marshall et Jack Dubois. La première chute alla à Marshall qui coucha Rasky; la deuxième à LaBrec qui coucha Marshall, et la troisième, à Rasky qui vainquit Dubois. Dans les deux autres combats, Butch Néron eut le meilleur sur Joe Paige, tandis que Kid Hecker junior annulait avec Bob Kaiser.

Les compteurs de la N.H.L.

(Par la P. C.)

Voici le classement de quelques-uns des compteurs de la ligue Nationale de hockey :

LES COMPTEURS

	B	A	Pts	Pun
Lindsay, Détroit	20	43	63	120
Abel, Détroit	31	28	59	38
Howe, Détroit	28	28	56	61
Ronty, Boston	23	31	54	8
Richard, Montréal	34	19	53	75
Prystai, Chicago	28	21	49	31
D. Bentley, Chicago	16	33	49	24
Peirson, Boston	22	24	46	43
R. Conacher, Chicago	18	27	45	16
Laprade, New-York	22	21	43	2
Olmstead, Chicago	18	25	43	40
Guidolin, Chicago	15	28	43	42
Maslenko, Chicago	16	25	41	10
S. Smith, Toronto	19	21	40	4
Kennedy, Toronto	18	22	40	30
Schmidt, Boston	18	21	39	39
Reay, Montréal	16	23	39	44
Maloney, Boston	18	24	39	6
Lach, Montréal	13	25	38	33
K. Smith, Boston	10	28	38	10
M. Bentley, Toronto	21	16	37	12
G. Stewart, Chicago	21	15	36	35
Lesuck, New-York	16	20	36	71
Dumart, Boston	13	23	36	12
Polle, Boston	16	18	34	14
Meeker, Toronto	16	17	33	35

Le Gorille lutterait prochainement au Zoo.

Le tournoi de curling canadien

Vancouver, 8. (PC) Voici le classement après quatre rondes dans les championnats canadiens de curling hier soir :

	G	P
Ontario	4	0
Ontario-Nord	2	2
Nouvelle-Ecosse	2	2
Alberta	2	2
Québec	2	2
Manitoba	2	2
Colombie-Canadienne	2	2
Nouveau-Brunswick	1	3
Ile du Prince-Edouard	1	3
Saskatchewan	1	3

MARQUE DÉPOSÉE
G. MARTINEAU & Cie
BRANDY
FRANÇAIS SPÉCIAL
★ ★ ★
PRODUIT FRANÇAIS

Les curlers de l'Ontario invincibles à Vancouver

Les joueurs du skip Asmussen ont quatre gains contre aucune défaite — La deuxième position est prise par l'Ontario Nord — Les curlers québecois du skip Simons perdent une dure joute par 9-8 aux mains de l'Ile du Prince-Edouard — Cinquième ronde cet après-midi.

Vancouver, 8. (PC) Ontario semblait être l'équipe à battre hier soir dans le championnat canadien de curling. Avec cinq parties à jouer, les joueurs ontariens avaient à leur crédit quatre victoires consécutives et aucune défaite.

Québec gagne 11-10

Le match probablement le plus excitant encore vu dans le tournoi à date fut la victoire de 11-10 remportée par Québec contre l'Alberta, hier après-midi, après un bout d'extra. L'équipe d'Edmonton, dont le skip est le vétéran Cliff Manahan, prit une avance de 8-2 après sept bouts, et semblait bien en voie d'enregistrer sa troisième victoire, mais un effort de cinq points au huitième bout par le skip Herbie Simons, du club Victoria de Québec, remit son équipe dans la lutte.

Québec ajouta deux autres points au neuvième pour prendre les devants mais un point dans chacun des 10ème et 11ème bouts plaça l'Alberta en avant par un point. Puis les joueurs de Simons égalisèrent le compte au douzième et dernier bout réglémentaire avant d'ajouter un point à la reprise supplémentaire.

Cinq clubs égaux

Alberta est maintenant en troisième place un record de 2-2, sur un pied d'égalité avec Colombie-Canadienne, Manitoba, Nouvelle-Ecosse et Québec. Ils sont suivis par Nouveau-Brunswick, Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard, qui ont chacun une victoire en quatre parties.

Dur échec pour Simons

Au cours de la troisième ronde jouée dans l'avant-midi, l'invincible équipe du skip Asmussen avait défait la Colombie-Canadienne par 11-7, alors que le troisième Ty Shantz, le deuxième Cully Schmidt et le lead Ed Schultz accordèrent un solide support à leur skip. Quant à l'équipe du Québec, elle perdit 9-8 contre l'Ile du Prince-Edouard, après un bout extra, perdant une belle marge de deux points dans les deux dernières reprises régulières. Lundi soir, les joueurs québécois avaient perdu 9-8 contre le Nord de l'Ontario.

Le fait saillant de la ronde de l'après-midi, aujourd'hui, sera le match entre l'Ontario et Ontario-Nord. Une victoire pour Asmussen lui laisserait pratiquement le chemin libre pour le titre.

Troisième titre à Dick Button

Londres, 8. (PA) Dick Button d'Englewood, N.-J., a remporté son troisième championnat mondial consécutif de patinage de fantaisie hier soir. Il a défait son plus proche rival, Ed Kiraly de Hongrie, par une forte marge.

Selon un calcul qui n'est pas encore officiel, Button a enregistré un total de 1420.25 points dans les figures obligatoires et le patinage combiné. Kiraly a obtenu 1345.02.

Roger Kickson de Vancouver fut le meilleur canadien en se classant huitième.

Voulez-vous échanger votre automobile ?

Confiez aujourd'hui votre message aux

ANNONCES CLASSEES DU "SOLEIL"
SIGNALEZ 5-5133

Rendez le rasage plus facile...

Vous obtiendrez de meilleures barbes et plus de rasages par lame avec CORUX la seule lame fabriquée selon un procédé au Duridium



- Premier étui réellement mécanique!
- Ne fournit qu'une lame à la fois!
- Les lames ne peuvent pas bloquer ni rouiller!
- CORUX vous donne de meilleures barbes et plus de rasages par lame!

aussi en paquet de 5 pour 25c plus une lame d'essai gratuite

LAME D'ESSAI GRATUITE
Une lame d'extra est attachée à chaque étui de 10 lames CORUX. Essayez cette lame—si vous ne convenez pas que c'est la meilleure—retournez l'étui non-ouvert et votre argent vous sera remboursé.
Fabriqués au Canada par American Safety Razor of Canada, Ltd. 2055 avenue Desjardins, Montreal.

VENDUE SOUS LE NOM DE *SILVER STAR* AUX E.U.

Il a quelque chose d'attirant...



La pipe et le tabac qui lui conviennent

Les dames aiment un homme qui fume la pipe . . . surtout quand il fume le Picobac. Car le Picobac est tout aussi délicieux pour les autres qu'il est doux et frais pour vous.

Quand vous aurez choisi la pipe qui convient à votre type . . . faites-en une pipe populaire en y brûlant du Picobac.



Picobac
ÉGALEMENT BON POUR ROULER VOS CIGARETTES

PICOBAC est un Tabac Burley . . . le plus doux, le plus frais, jamais cultivé

Sherbrooke et Ottawa l'emportent mais les As perdent 3-2

André Corriveau compte deux buts pour les Braves de Valleyfield—Tremblay et Gamble comptent pour les As — Valleyfield en avant par 1 à 0 dans la série — Sherbrooke dispose du Royal 4 à 1 — Les Sénateurs gagnent difficilement 3-2 contre les Saguenéens.

Valleyfield, 8 (PC) André Corriveau a scoré deux buts hier soir, pour conduire les Braves de Valleyfield à une victoire de 3-2 sur les As de Québec, dans la première rencontre d'une série quart-de-finale 3 de 5, pour le championnat de la ligue senior du Québec. Le vétéran Jimmy Haggarty a scoré l'autre but des Braves, tandis que Dick Gamble et Ludger Tremblay scoraient les deux buts des visiteurs.

La partie donna lieu à du jeu très rude et deux punitions de mauvaise conduite furent décernées par les arbitres. Al Millar, gardien de buts des As, écopa d'une, à la troisième période, mais cette punition fut servie par Roland Rossignol. L'autre fut décernée à Kitoute Joannette, à la deuxième période, pour avoir protesté contre une punition qui venait de lui être imposée.

Corriveau lança la rondelle dans les buts de Millar, après huit minutes de jeu, mais ce but ne fut pas accordé par l'arbitre Bob Barrette. Deux minutes plus tard, cependant, il réussit à compter pour de bon avec l'aide de Dave Dutchak.

Au cours d'une mêlée devant les buts des Braves, dans la deuxième période, Martial Pruneau fit une passe parfaite à Ludger Tremblay, qui poussa la rondelle sous le gardien de buts Roger Bessette, pour le premier but des As. Il restait moins d'une minute à jouer, dans cette période, quand Haggarty, qui joua pour le Royal au début de la saison, donna une avance de 2-1 aux Braves.

Au milieu de la dernière période, Corriveau y alla de son deuxième but de la soirée, pour donner une avance de 3-1 aux siens. C'est alors que les As se lancèrent résolument à l'attaque, dans l'espoir d'égaliser le compte, mais seul Dick Gamble réussit à compter, grâce à un "screen-shot" pour réduire l'avance des Braves à 3-2, mais la victoire reste aux Braves malgré les grands efforts des visiteurs.

QUEBEC — Buts, Millar; Défenses, McBride, Zeidel; Centre, Wylie; Ailes, Mundrick, Riopelle; Substituts, Renaud, Roberge Gamble, Carnegie, Smith, Rossignol, Tremblay, Gaudreault, Pruneau, Pelletier.

VALLEYFIELD — Buts, Bessette; Défenses, Dutchak, Ernst; Centre, Joannette; Ailes, Corriveau, Bisaillon; Substituts, Tochy, Irvine, Schmidt, Kwong, Cyr, Haggarty, Orlando Franklin, Blake.

Arbitres : Bob Barrette et Pean Bennett.

Première période

1—Valleyfield, Corriveau (Dutchak) 10:22
Punitions : Ernst, Bisaillon, McBride, Zeidel.

Deuxième période

2—Québec, Tremblay (Pruneau) 13:38
3—Valleyfield, Haggarty (Irvine) 19:16
Punitions : Zeidel, Joannette (mineure et mauvaise conduite), Wylie.

Troisième période

4—Valleyfield, Corriveau (Bisaillon) 8:15
5—Québec, Gamble (Pruneau, Tremblay) 17:36
Punitions : Millar (mauvaise conduite servi par Rossignol).

SHERBROOKE VAINQUEUR

Sherbrooke, 8 (PC) Le St-François de Sherbrooke a remporté une victoire de 4-1 sur le Royal de Montréal, hier soir, dans la première partie de la série semi-finale 4 de 7, pour le championnat de la ligue senior.

Norm McAtee, Eddie Bush, Adjutor Côté et Bill Heindl ont scoré pour les vainqueurs, tandis que Gerry Desaulniers réussissait le seul but des visiteurs.

Desaulniers scora le seul but du Royal, une minute et demie avant la fin de la période, aidé de Pete Morin et Cliff Malone. Ray Barry du Sherbrooke, était au pénitencier, sur ce but de Desaulniers.

MONTREAL — Buts, Plante; Défenses, Cox, McNeil; Centre, Desaulniers; Ailes, Malone, Dilbert; Substituts, Manastersky, Laforce, Appleby, Thomson, Denis, Marchessault, Knutson, Pepin, Morin.

SHERBROOKE — Buts, Leclerc; Défenses, Goupille, Labrie; Centre, McAtee; Ailes, Sinclair, Planche; Substituts, Heindl, Metcalfe, Bush, Côté, Vinet Gladu, Carnegie, Préfontaine, Barry.

Arbitres : Red Storey et Sibby Mundey.

Première période

1—Sherbrooke, Bush 6:00
2—Sherbrooke, Côté (Labrie, Gladu) 10:45
Punitions : Thomson, Barry, McNeil, Heindl (punition de partie), Manastersky (punition de partie).

Deuxième période

3—Sherbrooke, Heindl (Barry) 13:35
4—Montréal, Desaulniers (Malone, Morin) 18:30
Punitions : Laforce, Heindl, McNeil, Labrie Cox, Gladu, Barry.

Troisième période

5—Sherbrooke, McAtee (Planche, Labrie) 9:30
Punitions : Vinet, Metcalfe.

GAIN DES SENATEURS

Ottawa, 8. (PC) Les Sénateurs d'Ottawa se sont ralliés hier soir pour vaincre les Saguenéens de Chicoutimi au compte de 3-2, dans la première rencontre de cette série quart-de-finale 3 de 5, pour le championnat de la ligue senior. La rencontre fut disputée devant une foule de 4,000 spectateurs.

La deuxième partie de cette série sera jouée à Chicoutimi, jeudi soir, et la troisième partie, à Ottawa, samedi soir.

Le jeu fut rude au cours de la première période, mais par la suite, les deux équipes s'appliquèrent à jouer du hockey, avant tout. Les Sénateurs durent se rallier par deux fois, avant de triompher des Saguenéens, qui terminèrent la saison régulière en sixième place dans le classement.

CHICOUTIMI — Buts, Murphy; Défenses, Glaude, Roy; Centre, Cabana; Ailes, Robert, Miller; Substituts, Fennell, Morrisseau, Vitale, L. Smrke, S. Smrke, Muretich, Crawford, Bourgeois, Richard.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Stahan, Hodgson; Centre, Leclair; Ailes, Darnell, Check; Substituts, Copp, Hellyer, Trainor, Greene, Smart, Tudin, Tremblay, Dagenais, Emberg.

Première période

1—Chicoutimi, Muretich (Richard) 4:54
Punitions : Robert, Roy, Stahan.

Deuxième période

2—Ottawa, Hellyer (Smart, Emberg) 1:13
3—Chicoutimi, S. Smrke (L. Smrke, Bourgeois) 11:08
4—Ottawa, Tremblay (Dagenais, Greene) 19:18
Punitions : Stahan, Glaude, Roy.

Troisième période

5—Ottawa, Dagenais (Trainor) 6:40
Punitions : Darnell, Hellyer, Bourgeois.



LE TOURNOI "RENE BRODRIQUE" : Les finalistes du tournoi pour le trophée "René Brodrique" ont été photographiés quelques instants avant qu'ils se disputent les honneurs de cette compétition annuelle au club de curling Jacques-Cartier. De gauche à droite figurent Mmes PAUL ROCHON, J.-P. VILLENEUVE, RENE RIOUX et RENE BRODRIQUE, skip; M. ALPHEDOR GAGNON, président du club, et RENE BRODRIQUE, ex-président; Mlle GEMMA DUPUIS, skip; Mlle SUZANNE MAROIS, Mme NAZAIRE LEMELIN et Mlle MARIE-PAULE CHOUINARD, qui l'emportèrent par 8-6 pour décrocher le trophée. (Photo du "Soleil")

Citadelles juvéniles gagnent le titre

Les Citadelles juvéniles de l'O.T.J. ont remporté facilement le titre juvénile du district de Québec, hier soir, quand ils ont disposé du Bienville au score imposant de 15-1, à la patinoire du Parc Victoria. Ils avaient remporté la première partie de cette série 2 de 3 au compte de 9-2.

Pete McEnery et Jules Cardinal, qui s'alignaient pour les Citadelles midgets, au cours de la saison, termineront la saison avec le club juvénile. Les Citadelles juvéniles se rendront jouer à Chicoutimi, le 18 prochain, contre les champions de ce district.



DONNACONA TRIOMPHE : Le Donnacona a prouvé qu'il mérite le titre dans la ligue Régionale Intermédiaire "A" lorsqu'il a éliminé, en quatre joutes consécutives dans la finale, les Sénateurs de St-Raymond. Les joueurs ont donné libre cours à leur joie au terme de leur triomphe, hier soir, à St-Raymond. Dans le groupe on reconnaîtra MM. ALBERT VALLIERES, président de la ligue; DONALD FRANKLIN, gérant de l'équipe; HENRI BRIERE et ERNEST MARTEL, directeurs du club, ainsi que le pilote GASTON GARNEAU. (Photo du "Soleil")

Nouveaux records du Monte-Carlo

Quoi qu'on en dise et quoi qu'on pense, au train où va l'équipe Monte-Carlo il sera impossible de lui enlever le championnat de la Québec-District pour 1949-1950. En effet, non satisfait d'avoir déjà établi un record en roulant 2471, les équipiers du Monte-Carlo ont atteint un nouve au sommet en roulant 2496 mercredi dernier. De plus, leur partie simple de 945 bat le record établi, il y a déjà quelque temps, par le Centre Récréatif de Limoilou. En plus d'avoir réalisé cet exploit disons que leur victoire sur les Copains était la 7ème consécutive par 4-0 battant ainsi le record établi l'an dernier par le St-Jean-Bte avec 6 blanchissages consécutifs. Enfin la moyenne d'équipe du Monte-Carlo-Carlo après les parties de mercredi dernier est de 151 ce qui n'a jamais été atteint auparavant. Du côté individuel, Ray. Tanguay, toujours du Monte-Carlo détient actuellement la plus haute moyenne avec 159 points soit 3 points d'avance sur son plus proche rival. On peut déjà lui concéde le championnat dans ce domaine surtout si l'on considère qu'il ne reste que 6 programmes à présenter.

Voici maintenant les records de la semaine et les statistiques habituelles :

RECORDS DE LA SEMAINE

Triple d'équipe : 2496, Monte-Carlo
Simple d'équipe : 945, Monte-Carlo
Triple individuel : 358, L. Michaud (J.-A. Michaud)
Simple individuel : 214, Guy Parent (Monte-Carlo)

RESULTATS DES RENCONTRES SECTIONS I et II

SECTION I

Tein. Modern Valet	0
Pharmacie Morin	3
Les Copains	0
Epicerie Miville	1
Salle Cartier	1
Garage Genest	1
John Collins	3
C. de C. 2721	4
Simard & Frères	4
Restaurant Marcotte	4
Monte-Carlo	4
St-Jean-Baptiste	3
St-Sacrement	3
Edg. Chalifour	3
C. de C. 448	1
J.-B. Thomassin	0

SECTION II

Centre Récréatif	0
Epicerie J.-P. Dion	1
Conseil Québec	0
Salle Giroslouis	3
St-Malo	4
A. Blondeau & Fils	0
J.-A Michaud	4
A. Pichette	x
Restaurant Coronet	4
Conseil Laval	0
Restaurant Childe	4
Courville	1
Boivin & Fils	0
Alph. Ruel	4
Acad. Quillec	0
Edouard Boutin	x

x : non encore entré.

TRIPLES DE 2400 ET PLUS (1)
Monte-Carlo (2496)

SIMPLES D'EQUIPES DE 800 ET PLUS (7)
Monte-Carlo (943), Conseil Laval (855), Alph. Ruel (856), Rest. Coronet (829), John Collins (812), Rest. Childe (807-806).

TRIPLES INDIVIDUELS DE 500 ET PLUS (14)
L. Michaud (558), P. Lamontagne (555), R. Tanguay (542), M. Bidégaré (529), M. Jacques (529), Jos. Hawey (525), L. Dufour (520), A. Ste-Marie (520), Alex. Giroux (514), Luc Simon (513), O. Mathieu (510), V. Bouchard (509), E. Lafrance (508), Jos. Voyzelle (501).

SIMPLES INDIVIDUELS DE 200 ET PLUS (13)
Guy Parent (214), V. Bouchard (213), P. Lamontagne (213), M. Jacques (212), L. Michaud (210-203), Fr. Duteau (208), A. Boulet (208), A. Ste-Marie (204), Alex. Giroux (204), M. Lafrance (202), O. Mathieu (201), M. Bidégaré (201).

COLISÉE
• RONDE QUART-de-FINALE •
★ VALLEYFIELD ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
9 h. P.M. — JEUDI
• LOGES - (Réservés) $1.50
• MEZZANINE - (Rés.) $1.25
• BALCON - (Assis et debout)
Adultes, $1.00 - Enfants, 25s

Donnacona remporte le titre dans la Régionale

Les vainqueurs disposent des Sénateurs par 7 à 5 hier soir et éliminent leurs rivaux par 4 à 0 dans cette série finale — Le Donnacona déclassa les Sénateurs dans tous les départements pour gagner le titre — En lice contre les gagnants du district de Chicoutimi.

St-Raymond. (Spécial) Le Donnacona a remporté, hier soir, le championnat de la ligue Intermédiaire "A" de Québec, en disposant des Sénateurs de St-Raymond au compte de 7-5, dans une enlevante partie disputée devant une assistance des plus nombreuses.

C'est la première fois que Donnacona remporte le championnat et il a réussi cet exploit en remportant la série finale 4 de 7 par 4-0. Les vainqueurs ont triomphé aux scores de 5-2, 6-3, 9-0 et 7-5.

Mais hier, les Sénateurs ont combattu jusqu'à la fin avant de s'avouer vaincus. Ils réussirent le premier but de la partie par l'entremise de Raymond Casault, après une minute de jeu, dans la première période, mais Trépanier, Martin et Jacob ripostèrent pour Donnacona qui prenait ainsi une avance de 3-1.

Adrien Demers, coach des Sénateurs, enleva alors son gardien de buts, dans l'espoir d'égaliser le compte, mais Eugide Royer réussit à lancer dans les buts ouverts, deux secondes avant la fin de la partie, pour assurer la victoire du Donnacona.

Donnacona jouera maintenant contre les champions du district de Chicoutimi, dans les éliminatoires provinciales.

Première période

1—St-Raymond, Causault 1:56
2—Donnacona, Trépanier (Royer, Côté) 8:17
3—Donnacona, Martin (Roy, Larochelle) 9:56
4—Donnacona, Jacob (Garneau, Martin) 13:25
Punitions : Garneau, Moreau.

Deuxième période

5—St-Raymond, Préfontaine 3:52
6—St-Raymond, Gimaël (Cochrane, Moreau) 8:23
7—Donnacona, Larochelle (Roy, Royer) 17:02
Punitions : Kusmasky 2), Lortie (2), Trépanier, Gimaël, Leclerc.

Troisième période

8—Donnacona, Trépanier (Larochelle, Royer) 2:40
9—Donnacona, Jacob (Martin, Garneau) 4:49
10—St-Raymond, Moreau (Kusmasky, Préfontaine) 11:13
11—St-Raymond, Casault (Gimaël, Bilodeau) 16:14
12—Donnacona, Royer 19:38
Punitions : Gimaël, Bilodeau Roy, Préfontaine (punition de match), Trépanier.

Un autre gain de Frs Verret

Les résultats d'hier soir dans le tournoi de snooker qui se déroule depuis plusieurs semaines à l'Académie de Billard Limoilou démontrent que François Verret continue à s'affirmer. Voici les résultats d'hier soir et le programme de ce soir :

CLASSE A
J.-M. Robitaille 3, B. Boivin 1
Maurice Robitaille 3, André Cloutier 2
François Verret 3, C. Chouinard 1

CLASSE B
E. Delisle 2, G. Pleau 1
A. Ernst 2, P. Marcotte 1
G. Dallaire 2, R. Vézina 1
J. Giguère 2, R. Jobin 0
C.-E. Droict 2, A. Ernst 0

CE SOIR
CLASSE A
7 heures : J.-M. Robitaille vs P. Falardeau.
8 heures : Gérard Lajoie vs Adj. Cloutier.
9 heures : Maurice Robitaille vs Romeo Blais.

CLASSE B
7 heures : P. Marcotte vs A. Camiré; R. Noël vs G. Pleau.
8 heures : R. Normand vs H. Dumais; G. Rheaume vs J. Cimon.
9 heures : Tony Piché vs A. Chamberland; G. Linteau vs A. Rioux.

Les Apprentis contre les compagnons

Les Apprentis de L'Evénement-Journal lancent un défi aux Compagnons de nuit, pour un match de petites quilles qui serait disputé jeudi après-midi à la salle St-Jean-Baptiste, à 2 heures précises. Les allées seront au choix mais il devra y avoir un enjeu.

Leurs confrères de travail sont cordialement invités à assister à cette rencontre qui promet bien des sensations.

L'équipe des Apprentis sera formée de Maurice Rochette, Irenée Barbeau, Lionel Labrie et Gilles Richard.

Défi du Courville

Courville, 8. (DNC) Courville lance un défi à toute équipe intermédiaire A, B ou C, ou Junior B pour jouer à Courville ce soir, ou vendredi, le 10, ou dimanche, le 12. Les équipes de la Côte de Beaupré sont aprticulièrement visées par ce défi. On voudra bien communiquer avec le gérant du Courville, R. Villeneuve. Tél. : 66-5894.

Les semi-finales de badminton

Dans l'ouverture des semi-finales de la ligue mixte de badminton Québec-District hier soir, à la salle paroissiale de Limoilou, le Winter Club a défait les Chevaliers de Colomb, 6-2, dans la catégorie "A", pendant que St-Sacrement l'emportait par un même score contre les Employés, dans la classe "B".

Les séries se continueront ce soir, au même endroit, alors que Limoilou jouera contre Laval et Régiment de Québec contre Giffard. Les amateurs sont cordialement invités à assister à ces rencontres où l'admission est gratuite.

Les Ryan et Paul Baillargeon en finale de lutte vendredi soir

Un programme des plus variés sera présenté à la Tour vendredi soir à la demande des amateurs de lutte qui désiraient assister à un tournoi d'un soir vu qu'il y avait longtemps qu'un tel spectacle n'avait pas été offert à la Tour. Le promoteur Roland Ste-Marie a acquiescé à la forte demande du public. Une grande finale de 2 dans 3 à finir mettra aux prises le fameux lutteur canadien-français Paul Baillargeon contre Les Ryan, l'un des plus rudes lutteurs dans la classe des poids-lourds juniors. L'enjeu de ce combat est très important pour les finalistes car M. Ste-Marie a l'assurance d'offrir un combat de championnat au vainqueur pour le titre que détient Manuel Cortez. Ce dernier s'est engagé à mettre son championnat au jeu vendredi soir dans huit jours et Baillargeon et Ryan qui ont tourmenté tant et plus le promoteur de leur accorder un tel combat, n'ont qu'à démontrer qu'ils sont supérieurs l'un à l'autre pour affronter le champion par la suite.

Le grand tournoi d'un soir avec toute la bourse au gagnant suivra pour compléter la soirée de vendredi prochain, le 10 mars. Ce sera donc un autre programme d'envergure avec des athlètes qui ont fait leurs preuves. Comme il y a huit figurants, c'est dire qu'il y aura sept combats d'une chute à finir.

Les amateurs de ces batailles au tirage au sort seront donc comblés. Ils verront durant la même soirée huit batailles et toutes sortes de matches possibles. Le champion français Henri Vermeesch est en lice de même que Lionel Baillargeon, Harry Madison, Georges Cagney, Joe Devalteau, Jack Trudeau et non les moindres, les inséparables Arthur Legrand et Bob Langevin que le sort peut bien désigner pour lutter l'un contre l'autre. La bourse allant entièrement au gagnant, tous chercheront à atteindre la finale. On aura jamais vu autant d'action au cours d'une même soirée à la Tour comme on peut prévoir ce qui surviendra vendredi.

La grande finale Baillargeon-Ryan vaut aussi à elle seule le prix d'entrée. Les partisans de Baillargeon s'attendent bien à ce que le rude Ryan soit obligé d'utiliser toutes ses ressources contre Paul qui est à son meilleur. —

Le J.-P.- Allard gagne

Le club Jean-Pierre Allard a défait le Durocher 12-10, dans une partie disputée hier. Jean-Pierre Allard, Richard Gaudrault, et Roger Thibault furent les vedettes.



TRADITIONNELLE VISITE CHEZ LE MAIRE : Son Honneur le maire Lucien Borne a reçu les directeurs des Tournois de Petites Quilles Provincial et de l'Est du Canada, hier après-midi, à l'hôtel de ville. On remarque, de gauche à droite, l'échevin ALPHONSE BOUTET, M. PAUL-EMILE LAPOINTE, directeur; l'échevin DAMASE BLAIS, M. PIERRE-H. WARREN, président; le maire LUCIEN BORNE, patron honoraire; l'échevin JOS. CONSEILLER; Mtre VINCENT MASSON, aviseur légal, et M. PAUL-EMILE BELANGER, secrétaire-trésorier.

Le trophée "Brodrigue" à l'équipe Dupuis

Mlle Gemma Dupuis a conduit son équipe à une victoire de 8-6 contre celle de Mme René Brodrique hier après-midi, au club de curling Jacques-Cartier, pour ainsi remporter le championnat féminin de ce club dont l'emblème est le trophée "Brodrique".

Les compagnes de Mlle Dupuis étaient Mlle Marie-Paul Chouinard, lead; Mme Nazaire Lemelin, deuxième; Mlle Suzanne Marois, troisième. Chez les perdantes, en plus de Mme Brodrique, on remarquait Mme Paul Rochon, lead; Mme J.-B. Villeneuve, deuxième; Mme René Rioux, troisième.

Concours réussi à Laval-Montmorency

L'épreuve de descente disputée dimanche dernier, au Centre de ski Laval-Montmorency remporta un éclatant succès dont sont fiers à juste titre les organisateurs.

Henri-Paul Clavet de Laval remporta le superbe trophée "Paul Gingras" mais non sans une vive lutte de la part de tous les autres concurrents. En effet il termina en première place avec seulement un quart de seconde en avant de J.-G Dupéré. Le vainqueur a obtenu un temps de 30 secondes et demie pour cette descente.

Chez les dames les honneurs de ce concours de ski revinrent à Mlle Marie Légaré qui effectua la descente en un temps de 24 secondes et un quart pour devancer sa plus proche rivale, Mlle Nicole Gaudette, d'une seconde et un quart. Cette victoire accorde à Mlle Légaré le trophée "Albert St-Pierre".

Voici les résultats :

— HOMMES —

1—H.-P. Clavet	30	1-2
2—J.-G. Dupéré	30	3-4
3—Marc Crépin	31	3-4
4—Y. Bergeron	33	

— DAMES —

1—Marie Légaré	34	1-4
2—Nicole Gaudette	35	1-2
3—Maryse Gaudette	38	

Young Junior est un adversaire de fort calibre pour Jean Richard

Les commentaires vont leur train à la suite de l'intéressante nouvelle d'un programme de boxe à La Tour, lundi soir prochain. La venue de Jean Richard avait de quoi réjouir le plus pessimiste des amateurs de boxe mais depuis que l'on sait que le promoteur Lamothe a réussi à s'assurer la présence de Young Junior, un boxeur de couleur de Springfield, pour l'opposer à un pugiliste de son poids, soit 132 livres, et à un cogneur du calibre de Richard, l'enthousiasme est à son comble.

Young Junior est un poids-léger favorablement coté dans les cercles pugilistiques des Etats-Unis. Le style de ce boxeur de couleur s'apparente étrangement à celui du fougueux Ray Edwards que tous connaissent bien et qui bissa dans la vieille capitale le souvenir d'un batailleur de première force et d'un athlète courageux. Junior passa aux rangs professionnels en 1945 et jusquen 1949 il livra 75 combats.

En 1949, il monta dans l'arène 13 fois pour y disputer les honneurs de rencontres contre les meilleurs hommes de sa catégorie. Il gagna 5 fois, perdit 7 rencontres et annula en une circonstance. Soulignons ici qu'une de ses défaites fut enregistrée contre nul autre que le sensationnel Hernie Freeman qui est classé au deuxième rang de sa catégorie par le magazine "Ring" et que ce même Freeman eut également raison de Jean Richard. Une autre défaite fut encaissée aux mains de Percy Bassett qui compte dans son record une victoire aux dépens du champion Lou Jenkins.

Jean-Marc Bégin, une autre figure populaire dans la vieille capitale et qui évolue sous la tutelle de Sylvio Mireault depuis six mois, figurera en semi-finale et le promoteur cherche à lui opposer le fameux Stevenson de Toronto. Bégin sera revu avec joie par tous les amateurs du "manly art".

Une très intéressante nouvelle vient s'ajouter à tout cela, et c'est que le promoteur Lamothe a fait des coupures dans les prix d'admission et ces derniers seront à la portée de toutes les bourses lundi soir prochain. Il s'agit d'une autre mesure qui contribuera à attirer à La Tour une autre foule record. Les billets sont en vente dès aujourd'hui aux guichets de La Tour. —

Défis au hockey

L'équipe de hockey Gignac lance un défi aux As de St-Jean-Baptiste pour jouer cette semaine, tandis qu'elle en adresse un autre au St-Joachim pour jouer en fin de semaine. Pour informations, Marcel Mulloy, tél. : 4-4141.

Le club de hockey Holt-Renfrew lance un défi au club Chez Oscar pour jouer un soir de la semaine. Pour informations s'adresser à Jean Voyer, le jour, tél.: 2-5221.

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Venez voir les voitures
que vous attendiez
depuis longtemps,
les
WAGONNETTES et CONVERTIBLES
FORD & MONARCH
—
LAURENTIDE AUTOMOBILES, Inc.
Paul et Jean CHAMPOUX, prop.
25, rue DORCHESTER — Tél.: 5-8181



BEURRERIES
FROMAGERIES
POUR PASTEURISER ET CONSERVER
"FRIGIDAIRE"
"FRIGIDAIRE" est la marque de commerce du réfrigérateur électrique "GENERAL MOTORS" C'est un frigo de qualité. Vous pouvez obtenir le réfrigérateur commercial "FRIGIDAIRE" au même prix que les marques inconnues.
Achetez de la qualité, achetez une valeur vérifiée.
FRIGIDAIRE COMMERCIAL est vendu exclusivement par VANDRY INC., QUÉBEC.
Six voitures de service à votre disposition.

"LE SOLEIL"

publié et imprimé par "Le Soleil" Ltée
angle de la Couronne et Saint-Vallier.
Henri Gagnon,
président et directeur-général.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne comptée à mots 0.16
1 insertion, minimum 0.50
Titre individuel (en plus) 0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5
24 annonces de suite, même prix que 18
Contrat annuel, escompte de 10 p. c.

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour cas spéciaux, frais de réexpédition en plus 0.05

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.00
Mots additionnels 0.03
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 3 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès ou note de non responsable n'est accepté par téléphone.

Abonnement au "Soleil"

Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy, Etats-Unis: 1 an, $8.00; 6 mois, $4.00; 3 mois, $2.15; 1 mois, 0.80. Trois-Rivières, Cap de la Madeleine: 1 an, $7.00; 6 mois, $3.50; 3 mois $1.80; 1 mois 0.80; campagne: 1 an, $6.50; 6 mois, $3.25; 3 mois, $1.75; 1 mois 0.80.

1 ACCORDAGE et REPARATIONS

P.-H. PROVENCHER, pianos technicien 30 ans d'expérience, travail garanti dans l'accordage. Réparation, achat, vente et échange de pianos. 153, 19e RUE, Tél: 3-8894.

5 AGENCES

LAVOIE AGENCE. Détective privé, licencié Spécialité: sécurité de magasin, industrie enquête sur feu, accidents automobiles. CASIER 223, Haute-Ville, Québec.

6 AGENTS

AGENTS DEMANDES par tout le Canada, ventes bas à carreaux tout laine. Prix manufacture, renseignements sur demande. CASIER 93, haute ville, QUEBEC, Qué.

GROS PROFIT. Envoyez timbres 4 sous: gratis dépliant, informations. CASIER POSTAL 1991, Dept. S, QUEBEC.

AGENTS DEMANDES dans tout le Canada, pour vendre bas à carreaux, tout laine. Gros profit. Ecrire pour renseignements. CASIER POSTALE 1791, Québec (rue Henderson).

7 AMEUBLEMENT de MAGASIN

CAISSE ENREGISTREUSE, balance, showcase, tables, chaises, milk-shaker. 36 Côte LA MONTAGNE, 10 — 5 heures.

9 ANIMAUX PERDUS

CHIEN noir et blanc perdu, samedi matin. S'adresser: FERNAND BEAUPRE, 189 HERMINE.

CHIEN noir et blanc perdu, samedi, matin. S'adresser: FERNAND BEAUPRE, 189 HERMINE.

10 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS à louer, eau courante, permis cuisiné, jusqu'à la fin de juin. 48 CHEMIN STE-FOY.

APPARTEMENT ou logement 4 ou 5 pièces bre bain meublé, chauffé, éclairé. S'adr.: 216 ST-FRANCOIS, Appt. 5. Tél.: 2-0348.

2 PIECES à louer, chambre à coucher et cuisinette. 308, 2e RUE.

FLATS 2 ou 3 appts meublés, chauffés, poêle à gaz. S'adresser: 7 ST-PLAVIEN, Appt. 4.

2 APPTS, eau chaude, chauffés, éclairés, permis cuisine. Visible après 5 hres. 14, GENERAL VANIER.

SON CHEZ-SOI, avec voyageur. Appartement, haute-ville. Conditions très avantageuses. Tél.: 2-8743.

BEAU FLAT, eau chaude à l'année, meublé, frigidaire, couple sans enfant, ou filles distinguées. 3-7855.

2 GRANDS APPARTEMENTS avec chambre de bain, éclairés, chauffés. 45 ST-ANSELME.

FLAT A LOUER, 3 appts, meublé. S'adresser à: 13 STE-ANGELE.

2 APPARTEMENTS meublés, lavabo, armoire, garde-robes, permis cuisine, bain, téléphone: 5-7696. 22 ST-EUGENE, St-Pascal.

13 ARGENT A PRETER

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. L.-E. Fortier, N.P., 72 DE L'EGLISE. Tél.: 5-9450.

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp., Ltd. 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.

ARGENT PRETER 5 p.c. sur 1ère hypothèque. S'adresser PAUL GRENIER, notaire. 251 Boulevard Charest. Tél.: 3-1531.

15 ARTICLES DE MENAGE

PUPITRES noyer, et chêne, laveuses, set de cuisine, chesterfield, etc. L.-J.-A. DEMERS, 183 COURONNE, tél.: 2-2685.

ACHETONS meubles, lingerie à vendre, set chambre, laveuse, moulin. A. PRUNEAU, 162 DU PONT. TEL.: 4-0267.

OCCASION, set neuf, vivoir, cuirette de plastic, fini 2 tons. Téléphone: 5-9442.

26 BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE et entrepôt à louer. S'ad. 188 DE LA REINE. TEL.: 3-0063.

ST-ROCH, centre, boutique avec logements ou non, 5 appartements, chauffée, pas d'enfant. Boutique de 50 x 16, fondation ciment, cheminée, toilette 110-220 volts, 2 étages, même grandeur qui pourraient être loués ensemble ou non. S'adresser 9 DE L'EGLISE.

29 BRULEURS A L'HUILE

INSTALLATION gratuite avec brûleur Victor, Lynn, ABC 7 pouces. Aussi brûleur $22.00 posé. 4-4090 - 3-7049. 22 CARILLON.

BRULEURS A L'HUILE "Lynn" aussi brûleurs de toutes marques. Garantie d'huile Vente service. Eugène DESROCHES, Fils Enrg., 1039 ST-VALLIER. TEL.: 3-8014.

BRULEURS A L'HUILE Champion, vente service, gros et détail, garantie du manufacturier par écrit pour 5 ans. QUEBEC METAL PRESSING, Inc., 340, 5e RUE. TEL.: 3-5639.

NOUVEAU BRULEUR VICTOR, 7 pouces shell, accessoires. Réparations faites par PAUL LEFRANÇOIS, 162 DU PONT, tél.: 3-4940.

BRULEURS A L'HUILE

NOUS AVONS les brûleurs : Silent Glow ABC, Victor, Hi-Heat, Lynn, Leader, Blue-Flame, Kresky, Breese, Zenith, Economist. Garantie de 5 ans. Installations, réparations et nettoyages faits sans aucune poussière au moyen d'aspirateurs électriques. C.-H. LEPAGE, 72-74 Avenue Jacques-Cartier. TEL.: 2-2207 — 3-7621.

30 BUREAUX A LOUER

2 BUREAUX A LOUER, chauffés, éclairés, construction neuve. 738 ST-VALLIER, Téléphone: 4-2939.

RUE ST-JOSEPH, centre des affaires. Bureau à louer, moderne. 70 rue ST-JOSEPH.

4 GRANDS BUREAUX à louer, situés 571 1ère Avenue. Edifice JOBIDON. TEL.: 4-2260.

1 RUE ST-JEAN. Bureaux à louer. Possession immédiate. Conviendraient pour professionnels ou salles d'échantillons. S'adresser ROGER GOSSELIN, avocat, 3-1460.

SILLERY, bureau chauffé, éclairé avec ou sans antichambre. S'adresser P.-A. SAVARD, Limitée, 1298 LAIGHT. TEL.: 7-3929.

PRES RUE ST-JOSEPH, rue Du Pont, magnifique bureau, L.-A. Gaucher, Enrg., 98 DU PONT. TEL.: 2-8768.

BUREAU A LOUER avec service d'ascenseur. S'adresser: 132 rue ST-JEAN. Louis CASSULO.

BUREAU A LOUER

LOCAL A LOUER — Un 3ième plancher, comprenant près de 1000 pieds carrés. Bâtisse neuve, bien aérée, éclairée et facile d'accès pouvant convenir pour bureaux. Situé au centres des affaires coin St-Joseph et St-Dominique. Parkage pour machines à proximité. Information : 21 RUE ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 2-2962.

BUREAU NEUF A LOUER

CONVIENDRAIT pour professionnel ou compagnies d'assurance, 1er plancher, coin 3e Avenue et 4e Rue, centre de Limoilou. S'adresser: ROYER, Tél.: 4-2048.

38 CHAMBRE ET PENSION

GRANDE CHAMBRE dans famille privée, avec pension si désirée. S'adr.: 377-A CANARDIERE. TEL.: 2-1801.

PENSION CANADIENNE pour employés de bureau seulement. Près rue St-Jean. TEL.: 2-4364.

CHAMBRE et pension si désirée. S'adresser: 18, Salaberry. TEL.: 2-6594.

CHAMBRE et pension pour monsieur, maison privée, près de l'école Technique. 118 1-2 ST-ANSELME.

40 CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES meublées, eau chaude, année bain, douche, téléphone, centre des affaires. Manoir Jacques-Cartier. 327 ST-JOSEPH.

GRANDE CHAMBRE pour 2 personnes, lit double ou simple. S'adresser 78½ SALABERRY, TEL.: 2-3450.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à la semaine pour l'hiver. Hôtel Au Jardin du Gouverneur. 16 Mont-Carmel. TEL.: 2-6907.

GRANDE CHAMBRE, meublée neuf, tranquille, eau chaude, bain, téléphone, couple préférence. 128 DOLBEAU, après 7.30 soir.

CHAMBRE A LOUER. S'adr. 1105, 8e Avenue, Appt. 3. TEL.: 5-5551.

CHAMBRES meublées, chauffées, lavabo, permis cuisine pour personne tranquille. 595 ST-JEAN. TEL.: 3-4360.

GRANDE CHAMBRE meublée, pour 2 personnes, permis cuisine, chambre bain. Tél. 3-6911. 87 ST-ANSELME.

MONSIEUR distingué, jolie chambre, propre, garde-robes, lavabo, chauffée à l'huile, avec radiateurs. 29 ST-AUGUSTIN.

GRANDE CHAMBRE nouvellement décorée, maison privée, coin Ste-Foy et Belvédère. TELEPHONE: 7-2204.

GRANDE CHAMBRE, usage bain, téléphone. 201 BOISSEAU, 3e étage. TEL.: 3-5551.

CHAMBRE, avec lavabo, garde-robes, et poêle à gaz. TEL.: 2-5985, 71 St-Augustin.

GRANDE ET PETITE CHAMBRES, réparées à neuf, eau chaude à l'année, bain, douche, téléphone, près Grande-Allée. S'adresser: Manoir Claire-Fontaine, 129 CLAIRE-FONTAINE. 2-0561.

CHAMBRE BOUDOIR simple, à l'année, eau courante. 66 rue ST-LOUIS. 4-0428.

GRANDE CHAMBRE pour couple sans enfant, permis cuisine. Autre chambre pour 2 personnes. 30 COTE DU PALAIS, Mme Simard.

CHAMBRE A LOUER dans maison neuve, très bien meublée. S'adresser: 320 rue ST-PASCAL.

DAME DISTINGUEE, tranquille, trouverait chambre chauffée, fenêtre sur rue, étage, bain. Téléphone: 3-4972, 519 ST-JEAN.

GRANDE CHAMBRE meublée, permis cuisine, chambre de bain, eau chaude. 447 ST-JEAN.

CHAMBRE confortable pour hiver et été. 14 RUE HALDIMAND, près Château Frontenac.

GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, eau chaude à l'année, permis cuisine. 20 rue GARNEAU.

COTE D'ABRAHAM, chambre chauffée, eau courante, dans famille privée sans enfant. TEL.: 2-5305.

CHAMBRE dans maison privée sans enfant, jeune homme distingué, eau chaude. TEL.: 5-5951, 214 ST-CYRILLE.

GRANDE CHAMBRE chauffée, coin 4e Avenue, 5e Rue. 497, 4e Avenue. TEL.: 4-2104.

BELLE GRANDE CHAMBRE avec studio chauffée, eau chaude à l'année. TEL.: 2-8653. 182 D'AIGUILLON.

CHAMBRE moderne, 1er plancher, munie de toilette et douche, privées. Autobus à la porte. 7-7655.

2 APPTS meublés, usage cuisine personnes distinguées, fenêtre rue St-Jean. Tél.: 4-0002. 411 ST-JEAN.

GRANDE CHAMBRE, eau chaude, lavabo pour monsieur, $4.00 TELEPHONE: 5-5478, Notre-Dame du Chemin.

DEUX APPARTEMENTS meublés, chauffés, permis cuisine, usage bain, téléphone, pour couple sans enfant. 27 1-2 Berthelot.

87 ST-CYRILLE. 2 belles chambres meublées avec devanport et studio, eau chaude, usage de téléphone et droit de cuisine.

CHAMBRE meublée chauffée. S'adr.: 145 DE LA REINE. TEL.: 5-8783.

CHAMBRE, pour 1 personne, eau chaude à l'année, bain, téléphone. 86 rue ST-LOUIS.

PETITE CHAMBRE, permis cuisine, eau chaude à l'année, monsieur préféré. 8 GARNEAU.

MAGNIFIQUE pièce double avec poêle électrique, bain avec douche, autobus pour haut et bas de la ville à la sortie. S'adresser: 4 BELVEDERE. Appt. 1.

GRANDE CHAMBRE dans famille sans enfant, usage bain, téléphone. 94 St-Olivier.

CHAMBRE SIMPLE, meublée ou non étage bain, usage téléphone. Permis cuisine. Personne distinguée. Possession immédiate. $4.00 semaine. TEL.: 5-9828.

GRANDE CHAMBRE, très propre, chauffée. Permis cuisine, bain, téléphone. Une ou deux personnes. Ecole ST-GABRIEL.

GRANDE CHAMBRE 1-2 personnes, eau chaude à l'année, permis cuisine. 94 LOCKWELL. Appt. 2. 2-7282.

GRANDE CHAMBRE à louer, usage bain, téléphone, pension si désirée. Téléphone 4-1974. 73 LATOURELLE.

10 STE-JULIE, chambre à louer, usage téléphone bain, eau chaude à l'année. Téléphone. 2-0417.

CHAMBRE à louer, dans maison privée pour personne distinguée. S'adresser: 146 STE-MARGUERITE. Téléphone: 2-4688.

BELLE GRANDE chambre, autre petite, ensoleillée, libre dans le moment. S'adresser 106 ST-CYRILLE. Téléphone 2-7784.

FLAT 3 pièces, près chambre bain. Aussi chambre avec cuisinette, vivoir. Autres chambres. 547 ST-JEAN.

BELLE GRANDE CHAMBRE chauffée avec lavabo, meublée ou non, avec permis cuisine. 127 DE L'EGLISE.

CHAMBRE doubles et simples, eau dans chambre, usage bain, téléphone. S'adresser: 41 Ste-Ursule. Téléphone: 5-9445.

3 HAMEL, près Hôtel-Dieu, chambre première classe pour gens distingués. Aussi autre au sous-sol.

FEMMES ET JEUNES FILLES

MAISON recommandée — Chambre à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne à prix modique. Au Bon Gîte, 110, rue DU PONT, près rue St-Joseph.

42 CHANCE D'AFFAIRES

FABRICANT d'articles religieux demande personne intéressée aux ventes payables par versements. CASIER 406, Le Soleil.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, bois chauffage toutes sortes. Huile à brûleur prix modérés. 945 ST-VALLIER. TEL.: 5-9481.

JOS LEFRANÇOIS, Enrg., TEL.: 4-2821, bois franc débité $5.00—6.00 corde, slabs 2.75 à 4.00. 401 PREMIERE AVENUE.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitée agents exclusifs d'Underwood, 311 Blvd CHAREST, téléphone: 2-1422 location clavigraphes $4.00 mensuellement, $10.00 trois mois. Réparations, vente clavigraphes. Fournitures de bureau.

E. LACOULINE, 146 D'ABRAHAM, 4-1869, Clavigraphe louer $4.00 par mois 3 mois $10.00. Réparations, vente Underwood. Fourniture.

CLAVIGRAPHES toutes sortes à louer $4.00 par mois ou 3 mois $10.00 GERALD MARTINEAU. 93 ST-PIERRE. 5-5158.

McCASKEY SALES and SERVICE. Distributeur. Bureaux et accessoires modernes. Enrg., Caisses enregistreuses. 547 ST-VALLIER. 3-6669.

49 HUILE POUR BRULEURS

A.-B. FORTIN, Marchand de bois. Vous offre de l'huile à brûleur. Tél.: 5-9481. 945 ST-VALLIER.

J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE, huile à brûleur, huile à chauffage. Service Impérial. TEL.: 4-4508.

53 COMMERCE A LOUER

POSTE pour coiffeuse à louer. Construction neuve. TEL 3-4217.

54 COMMERCES A VENDRE

MAISON DE CHAMBRES: Ave Ste-Geneviève, Grande-Allée, St-Patrice, L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST, 2-8115.

COTE DE BEAUPRE. Commerce marchandise générale avec propriété. Très bon chiffre d'affaires. Environ 20 milles de Québec, endroit d'avenir. Vente cause maladie. Georges PAQUET, 57 Côte d'Abraham. Tel.: 4-4221.

GRANDE-ALLEE. Maison de chambres. 13 pièces, bon revenu, L.-P.-R. THIBODEAU 323 Blvd CHAREST. TEL.: 2-8115.

HAUTE-VILLE, Epicerie licenciée avec logement, 3 pièces, occupation immédiate. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST 2-8115.

POSTE GAZOLINE avec logement chauffé et comptoir restaurant. Termes faciles. V. AUGER. Tél.: 4-2800.

COMMERCE DE BOULANGERIE, dans l'Abitibi. Vraie aubaine. S'adresser: R. TROTTIER, 270, CARDINAL-BEGIN-EST, ROUYN.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, épicerie coin de rue avec propriété, logement libre. L.-N. LABRECQUE, 631, 19e Rue, Limoilou. Tél.: 4-3380.

HAUTE-VILLE. Commerce de fourrures établi depuis nombre d'années réparation et vente avec propriété de rapport. Vente à fourrures, ameublement et machinerie etc, marchandises d'après inventaire. Prix raisonnable. S'adresser GEORGES PAQUET, 57 COTE d'Abraham. TEL.: 4-4221.

1ère AVENUE. Poste d'affaires avec propriété. Magasin 80 x 30. Conviendrait pour tout genre de commerce. Acompte $7,000. Libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE, TEL.: 4-3836.

GARAGE avec station de gazoline en différents endroits de la ville et la banlieue. Bonnes conditions. O. LEROUX, 525, 3ème AVENUE. tél.: 4-3836.

ST-PASCAL — Restaurant équipement moderne à vendre, cause santé. Occasion $2,700. TEL.: 3-9996.

QUARTIER ST-SAUVEUR

GROSSE EPICERIE licenciée et propriété à vendre au complet pour du comptant seulement. Gros stock, coin de rues, bon débit de bière, etc. Logement libre à l'acheteur. Ecrivez: CASE 347 LE SOLEIL.

VALET SERVICE

TRES BON POSTE, long bail. TEL.: 2-9876.

MEUNERIE A VENDRE

BATISSE, terrain, moteur Diesel, moulange, malaxeur avec moteur Elec., balance, etc. Le tout en parfait ordre. Situé à ST-EDOUARD, Lotb. S'adresser J. DEMERS St-Flavien, Lotb. TEL.: 28-41 ou J.-M. DEMERS, TEL.: 3-5946.

54 COMMERCES A VENDRE

A VENDRE ou à louer, poste de commerce avec l'installation pour boulangerie, pâtisserie ou restaurant, bonne situation, haute-ville. Renseignements 7-9 soir. TEL.: 5-1813.

COMMERCE de distribution de produits alimentaires dans les restaurants. Clientèle établie depuis 10 ans. Prix de sacrifice, départ, 1072, 1ère AVENUE, Québec.

ST-JEAN, I.O., en face du fleuve. Hôtel 17 chambres tout meublées. A sacrifier $12,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3ème Avenue, tél.: 4-3836.

MAISON de chambres, Grande-Allée, rue Laporte, Ste-Geneviève. Aucune information par téléphone. RAYMOND DE ROSA INC. 189 ST-JEAN.

RUE ST-JEAN, comptoir-lunch, 7 bancs, stock, ameublement, occupation immédiate à sacrifier, cause maladie. TEL.: 3-0358.

SALLE DE QUILLE air climatisé, 8 allées, à sacrifier. J.-P.-R. THIBODEAU, 323, Blvd CHAREST. 2-8115.

RUE ST-JOSEPH, Grosse épicerie fruits & Légumes. Licence de bière. Magasin 100 x 30. Grand Entrepôt. Prix $12,500. Conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

RUE DORCHESTER épicerie licenciée avec stock et ameublement. Chiffre d'affaires $600 par semaine. Possession immédiate O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

2ème AVENUE. Epicerie licenciée avec stock et ameublement et loyer de 4 appts, possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3ème Avenue. TEL.: 4-3836.

VILLAGE CHARLESBOURG. Restaurant comptoir lunch. Tabagie avec propriété et 5 pièces libre, $6,000, comptant, balance conditions. Possession immédiate O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

1ère AVENUE, CHARLESBOURG, propriété 2 loyers et poste épicerie. Garage et boutique. Acompte $6,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

EPICERIE licenciée coin rue Notre-Dame de Grâce, avec magnifique propriété, 6 revenus, acompte $8,000. Prix de vente $18,000 C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. 3-6910.

RESTAURANT, bon chiffre d'affaires, machinerie neuve, bon stock, cuisine, chambre, coin de rues. 192 KIROUAC.

PRES CHATEAU Ave Ste-Geneviève, maison de 22 chambres 7 chambres de bain, lavabo dans les chambres, système à l'huile, meublée, $32,000. Conditions avantageuses. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. Tél.: 3-6910.

COMPTOIR LUNCH, ameublement, stock. Loyer 4 appartements. Possession immédiate. TEL.: 3-5341.

VALET SERVICE nettoyage, pressage. A sacrifier cause santé. Bon chiffre d'affaires TEL.: 5-6329 entre 5 et 8 h. soir.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, Restaurant, tabagie. A vendre avec stock et ameublement. Chiffre d'affaires $65,000. Conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. Tél.: 4-3836.

COMMERCE d'entreprise funéraire, comprenant 3 magnifiques propriétés, 29 pièces, chauffage central et tout l'équipement $35,000. Conditions avantageuses. Banlieue de Québec. Possibilité facile de $10,000 par année. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

RESTAURANT $100, revenu par semaine, à sacrifier, cause, maladie. G. BOUCHARD 221 NAPOLEON. TEL.: 4-0043.

MACHINE POUR PLAN de nettoyage à vendre comprenant: Boulloire debout, complètement remise à neuf et acceptée par les Inspecteurs: $350.00. Laveuse Panthex en métal: $500.00. Séchoir 1,000 gallons: $400.00 Trap à boutons $150.00, 2 pompes $50.00 Presse Hoffman $100.00. Ces machines sont visibles en tout temps à: 17 RUE DUMONT et à 215 BAYARD, Québec. Téléphone le jour à 2-2729 et le soir à 3-3060.

RESTAURANT haute-ville, stock et ameublement $7000. Conditions faciles. Coin rue, C.-R. CANTIN, 175 de la Salle. TEL.: 3-6910.

55 COMMERCE DEMANDE

POUR VENDRE, votre commerce, c'est votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

VOTRE COMMERCE sera vendu rapidement si vous le confiez à: O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

56 CORRESPONDANCES

POURQUOI RESTER SEUL DANS LA VIE? Le Cercle Cupidon Enrg vous trouvera amis de tous âges et dans tous endroits. Renseignements pour 1 timbre. CASIER postal 101, Station Delorimier, Montréal.

61 DEMENAGEMENTS

Déménagement, tél.: 2-7526

Local, Longue Distance toutes les semaines au Canada et Etats-Unis, 20 ans d'expérience. Vans équipements modernes. Assurances entreposage, emballage. G. GAGNE TRANSPORTS Enrg., 851-865, DE BEAUJEU, Québec. TEL.: rés.: 2-3416.

ENTREPOT CENTRAL TRANSPORT Enrg. Entreposage, Transport longue distance et local. Camion moderne. Assurance Service régulier Québec à Sherbrooke et environ. 201, 2e Avenue, Limoilou. 5-7111.

64 DIVERS A VENDRE

3 GENERATEURS "ONAN" neufs avec moteur gazoline 1 kilowatt. 3-0590 ou 3-5492. 417 BOULEVARD CHAREST.

MACHINE A COUDRE Singer, moteurs électriques. Achetons vieilles machines Réparation. UBALDO FRENET. 71 ST-LOUIS. TEL.: 2-0674.

PAIN première qualité, 2 lbs 0.13, tranché 0.15. TEL.: 3-2576, 176 des Commissaires.

LAVEUSE "Beatty" en parfait ordre, $40.00 211 COLOMBIERE, St-Albert le Grand.

POELE BEACH, combiné bois, gaz, fourneau, $60.00 TEL.: 2-9859.

COMPTOIR en chêne, longueur 17 pi, 148 du Pont. TEL.: 4-4975.

GARDE-ROBES neufs, fabrication toutes grandeurs, sur commande. Bas prix, Tél.: 2-5994 de 8-5.

MACHINE A LAVER neuve, cuve en porcelaine. Poêle neuf, avec réchaud, tout émaillé, à sacrifier. 327 ST-JOSEPH.

MACHINE A COUDRE, valise, poêles, radios, laveuses neuves, usagées, tour à bois. V. DRAPEAU, 629 STE-THERESE. TEL.: 3-7991.

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, poêle, radio, divan, outils, machine à coudre. L. DROLET, 983 ST-VALLIER. 4-9067.

PIERRE DENIS, Achetons, vendons, échangeons. Bureaux, outils, fusils, poêles, lits, etc. 184, DU PONT, tél. 3-0932.

SHOW-CASE, toutes dimensions à vendre. TEL.: 3-4217.

MOBILIER cuirette, chromé, 3 morceaux, mobiliers, chambre, articles divers. Prix spéciaux Tél.: 7-3965, soir 7-4140.

POELE A VENDRE, combiné gaz, avec système à l'huile. S'adresser: 63 CARILLON après 6 heures.

LAVEUSE électrique neuve à sacrifier. TEL.: 3-0716. 85-A Ch Ste-Foy, App. 2.

POELE FINDLAY "Condor" émaillé blanc et noir, bois et charbon, compris système à l'huile et waterfront. TEL.: 3-5297.

LOT DE PORTES Flush-door, un marbier bon marché. 1333 WILLIAMS, Sillery, Téléphone: 2-6714.

LAVEUSE, poêle, chesterfield studio, fournaise, ameublement de chambres, repasseuse, set salle à diner neuf. 128 DOLBEAU.

FRIGIDAIRE commercial "Coca-Cola. S'adresser: 137 FRANKLIN. TEL.: 4-0587.

POELE FINDLAY, très propre avec brûleur. S'adresser: 167 Ave LECLERC. Téléphone: 5-9814.

AUBAINE: 2 bureaux 32 x 54, 6 tiroirs, Fauteuils bascules et droits, déménagement. Téléphone: 2-3555, ou 7-2877.

VENTE PRIVE, chaises tables, argenterie vaisselle (Chine). Poêle électrique, etc. Visible 2 1-2 à 8 heures. 24 rue Aberdeen. TEL.: 3-2858.

SET CHAMBRE moderne avec plate-glass, miroir-lit, tentures, lampes, set salle à manger, 2 carpettes. Téléphone: 66-3024.

LAVEUSE en parfaite condition à vendre à prix raisonnable. 101 RICHELIEU.

NOUVEAUTE. Jouets scientifiques: 52 réalisations. Echantillon 35 sous. 3527 STE-CATHERINE Est, 3e étage, Montréal.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques à 0.05 cents, table à boules, machines d'amusements de toutes sortes et vendeuses à peanut à 0.01 cent et 05 cents. Location de phonographe pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS. 1114 ST-VALLIER, Québec.

MOTEUR "DELCO" $19.50 POUR MOULIN A COUDRE

PLUS TAXE — Demandez prix gros. H. ROBERGE. Réparations, vente de moteurs électriques. 507 ST-VALLIER, Québec. Tél.: 5-6122.

OLINOL

NETTOYEUR liquide rapide, enlève taches nettoie les mains, polit le métal. Pharmacie SAMSON, Lauzon, Qué.

DEVENEZ POPULAIRE



en apprenant à JOUER de la **GUITARE**

Vous serez toujours la "vedette"... et il est si facile d'apprendre la GUITARE HAWAIENNE par correspondance! Cours complet, méthode très facile. Examens, diplômes, etc. Superbe guitare hawaienne fournie GRATIS avec la première leçon. Termes de paiements faciles. 21 années d'expérience. Des milliers d'élèves diplômés recommandent notre cours. Nombre limité d'élèves. Ecrivez aujourd'hui pour circulaires.

Conservatoire de MUSIQUE HAWAIENNE ENRG.
116-M, Blvd Charest, Québec.

Pour résoudre votre problème de chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction, consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

64 DIVERS A VENDRE

COFFRE-FORT "Dominion", pratiquement tout neuf 27 x 51 pouces environ à l'épreuve du feu, à vendre prix réduit. TEL.: 5-7191 entre 9 et 5 heures.

MOULIN A COUDRE Singer, $35.00 en très bonne condition. S'adr.: 195 ST-OLIVIER.

DAME bas et robes pour prix du gros meubles et literie. 136 Aberdeen. TEL.: 3-3828.

POELE BEACH Monar: en parfaite condition. S'adresser: A. LABERGE, 6 rue DU VERNAY, Beauport. TEL.: 66-3266.

MAGNIFIQUE MANTEAU teint vison neuf long, manches large, $60.00. Fin succession. 282 ST-VALLIER. 4-1836.

MAGNIFIQUE GLACIERE à vendre, Ice King, très propre, état neuf, prix d'occasion. Visible 5 1-2 — 8 téléphone jour: 4-0185 soir 3-3405.

MACHINE affils à permanente Bonat, pratiquement neuve, à prix modéré. S'adresser: 4 Ave Bégin, Lévis, téléphone 1486.

POELE GAZ McClary, 4 feux. S'adresser: 20 DES BERNIERES.

POELE avec système à l'huile à vendre ou échanger pour poêle électrique 220. Glacière blanche en métal. TEL.: 2-9653.

COSTUME TAILLEUR gris, robes, presque neufs, trop petits, 12-14 ans. S'adresser: 130 AIGUEBELLE, Appt. 5.

CAUSE DEPART à vendre chesterfier et set à déjeuner neufs, table et chaises chromes modèles récents. A sacrifier pour prompt acheteur. J. DION, 55 ST-PATRICE, le jour. TEL.: 7-5854 le soir.

SET "Devanport" à vendre, très bon marché. 8 STE-ANGELE. Appt. 2.

LESSIVEUSE "Westinghouse", cuve en porcelaine, remise à neuf, $70.00. TEL.: 3-1734.

REFRIGERATEUR électrique, Coca-Cola, grand, 150 chaises pliantes, 15 grandes tables pliantes, 10 petites tables pliantes, enseigne électrique "Néon" pouvant servir pour tous genres de commerce et autres articles, aubaines, 52 rue ST-JOSEPH, 3e étage.

ENVELOPPES fourrure pour carrosse bébé $7, manteau fourrure 2 ans, manteau seal, $15. TEL.: 5-6434.

SET DE CHESTERFIELD, parfaite condition, visible entre 10 h. a.m. et 2 h. p.m. 660, 2e Avenue.

CARROSSE à vendre, en parfait ordre, presque neuf, avec douillette en satin téléphone: 5-6233.

LAVEUSE Easy à vendre en très bonne condition. S'adresser: GARAGE GAGNON, 99 BLVD LANGELIER.

RAYONNE DE BROADCLOTH, Shantun, 40,000 vgs. Choix de jaune, vin, tan, aqua, turquoise, noir, marine, etc. 42 pces large, 49 la verge — 20 vgs: 8.89. Pas de C.O.D. SCHIEFER, BOITE 174, Drummondville, P. Q.

REFRIGERATEUR neuf, à vendre, à bon prix. S'adresser 142 DE L'ESPINAY, tél.: 2-2503.

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque, ou voulez-vous vous-même obtenir une situation? Confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera apporté dans des milliers de foyers chaque jour.

67 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOSAGE de meubles au mois, à l'année. Prix raisonnable. CROTEAU, Ltée, 329 ST-JOSEPH, tél.: 5-9426.

ENTREPOT 80 pieds x 60 avec mezzanine libre au 1er mai 1950. S'adresser Tél.: 3-0590 ou 3-5492. 417 BOULEVARD CHAREST.

70 ELEVES DEMANDES

NOUVELLE METHODE anglais par correspondance garantie par écrit en 2 mois, dictionnaire gratuit. Pour détails, adresser: S. P. PORTIER, St-Ubald, 3, Portneuf, Québec.

BART SCHOOL, jour-soir. Spécialité: Conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue. Tél.: 2-5889. 109 COTE D'ABRAHAM.

COURS COMMERCIAL bilingue. Cours commercial anglais ou bilingue, anglais, français, sténographie, clavigraphie, arithmétique. Préparation pour Ecole Technique. INSTITUT THOMAS INSTITUTE, 96, ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.

INSTITUT DENYS — Jour et soir, cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo, comptabilité. Cours classique. Cour spécial de 7e et 8e. Préparation à l'école Technique. 22 COTE STE-GENEVIEVE. TEL.: 2-8382.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

A QUI LA CHANCE? Voulez-vous apprendre à faire vos costumes ou manteaux, complets. Travail de manufacture, ou de la haute couture. Si oui, venez me voir ou téléphonez 2-1854. Ces cours sont donnés le jour ou le soir à un prix modique. 50½ MGR-GAUVREAU.

DAMES DEMOISELLES ambitieuses, gagnez $1.00 l'heure et plus. Expérience pas nécessaire. S'adresser jeudi et vendredi. PRODUITS AVON, 94 Couronne. 3-7706.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

UNE COUTURIERE demande ouvrage pour faire chez-elle. 699, 4e RUE. TEL.: 3-0325.

OUVRAGE de bureau, préférence chez médecin. Dactylo garantie. Bonnes références. TEL.: 66-3479 ou 2-4978.

VOUS TROUVEREZ femme de journée en téléphonant: 3-7148.

STENOGRAPHE bilingue, demande position, ouvrage général, secrétaire ou seulement sténographie. Mentionner salaire. CASIER 410 LE SOLEIL.

77 FILLES DEMANDEES

VENDEUSE d'expérience dans la confection pour dame et pouvant faire un peu de réparation. Bon salaire. Position à l'année. Magasin ASCOT, 31 rue ST-JOSEPH.

COIFFEUSE DEMANDEE, gros salaire payé. SALON DE BEAUTE MODERNE, Enrg. B P 396 Arvida Cté Chicoutimi, P. Q.

FILLE DEMANDEE bilingue pour écrire à la machine. Bon salaire. 7 rue ST-JOSEPH.

80 FOURRURES

PHILIPPE BRETON

MANTEAUX stock ou faits sur mesure. Mouton Perse, seal brun, noir, lapin teint, rat musqué, chinchilla, collets. Transformation, entreposage. 251 ST-JOSEPH. 3-6656.

W. & M. BESHRO
REDUCTION 35%

MANTEAU Cremer rat musqué seal, chat, bon mouton Coney Japonais



Pièces de rechange

Chars Usagés

Accessoires de tous genres



CHEVROLET coach Spécial de luxe, en parfaite condition, modèle 1941. S'adresser à LIMOILOU BATTERIE SERVICE. 249, 2ième RUE.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

UNIVERSAL AUTO LTD
DISTRIBUTEUR de pièces et accessoires authentiques et tous les produits Chrysler. Spécialité moteur, batteries, pneus etc. Aussi station de service. 777, 1ère AVENUE, Limoilou. 5-5112.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597 Blvd Charest. Tél.: 3-4167

(Suite de la page 18)

121 MAISONS A VENDRE

DE LA REINE, 3 logements 4-6 pièces plus bain, cour, garage. $9,000. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

BELVEDERE, maison, 11 pièces superbes pièces, occupation immédiate. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd Charest. TEL.: 2-8115.

AQUEDUC, coin Napoléon. Maison 4 revenus, chauffage central, garage terrain 75 x 75 à sacrifier $9,300, acompte $3,500. Balance conditions faciles. Logement 6 pièces libres. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

AVENUE BROWN, maison 3 logements, chauffage à l'huile. 143 Ave Brown. TEL: 7-6113.

MAISON 10 appartements, finie plâtre, briques, terra-cota, beton, chauffage huile, chauffe-eau Inglis, moderne, terrain paysagé. Libre 64, 6e Avenue Est. Charlesbourg. 4-8348.

ST-SACREMENT, plain-pied, 8 pièces, 2 chambres bain, foyer naturel, beau terrain. TEL.: 7-3683.

SILLERY, Cottage 7 pièces. Chauffé. Moderne. $12,500. $3,000 comptant. RAYMOND DE ROSA 5-3914, soir 7-1936.

MAISON de chambres. Grande-Allée, rue Laporte, Ste-Geneviève. Aucune information par téléphone. RAYMOND DE ROSA INC. 189 ST-JEAN.

$8,500. MAISON brique, 6 pièces, grande cave, cour, haute ville, libre immédiatement, conditions faciles. 128 DOLBEAU.

VOUS AVEZ TOUT à gagner à nous consulter pour achat d'une propriété, nous vous trouverons ce que vous désirez et pour l'argent dont vous pouvez disposer. L. HUNT, 5-7688 — 7-2091.

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, maisons seules, 6-7-8 pièces, plus chambres de bain, passages, système chauffage, plancher bois dur, cave ciment, occupation, dans un court délai si désiré. TELEPHONE : 2-7041, local 29 ou 155.

QUEBEC, Route Nationale, propriété seule 4 appartements. Garage. Prix $4,800. Libre à l'acheteur. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL. : 4-3836.

3ème AVENUE, maison 4 logements, chauffage huile. Un 12 pièces libre à l'acheteur, $10,000 comptant. O. LEROUX, 525 3ème AVENUE. TEL. : 4-3836.

COTE GIGNAC. Maison 7 pièces grand terrain vue sur fleuve. L.-P.-R. THIBODEAU. 323 Blvd CHAREST. Tél.: 2-8115.

AVE LOUIS FRECHETTE, maison 8 pièces libre. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST. TEL.: 2-8115.

A ST-PASCAL, maison neuve, 8 appartements, 2 chambres de bain. 518 Maufils. TEL.: 4-1656.

1ième AVENUE, Magasin de meubles, 4 étages, brique solide. Magasin et 2 logements libres. Chauffage à l'huile. Cave en ciment. 8 1-2 hauteur. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

GROS PIN, propriété neuve 2 loyers de 5 pièces. Un libre Acompte $2,000. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

RUE DE LA RONDE. Propriété 2 loyers de 5 pièces. Grand terrain. Garage. Acompte $3,000. Logement libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

DE LA CAPRICIEUSE. Propriété 2 loyers de 5 pièces. Acompte $3,500. Balance $22 par mois. Bas libre. O. LEROUX, 525, 3ième AVENUE. TEL.: 4-3836.

PRES BOUL. ST-CYRILLE. Propriété 5 loyers. Revenus $3,696. Acompte $5,000. Un de 6 pièces libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

SILLERY. Cottages 6, 7 et 8 pièces neufs, brique et plâtre, chauffage à l'huile. Acompte $4,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

STE-MONIQUE DES SAULES. Maison neuve 7 pièces plus chambre de bain. Acompte $3,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

ST-PASCAL BAYLON, maison 6 pièces, chauffé à l'eau chaude, chambre bain en terrazo, grande cuisine moderne. S'adresser à la Société Centrale d'Hypothèque et le Logements, Palais Montcalm. TEL.: 4-8127.

DEUX BUICK 1938, motocyclettes B.S.A., 12 modèles. RODRIGUE OSTIGUY, 181 DU PONT. 2-8577.

FORD 1-2 T. 1949, Mercury Opera 1947 Plymouth sedan 1947. PAUL MAHEUX, 597 Blvd Charest. tel.: 3-4167.

DODGE 1941, 7 passagers, en parfait ordre, aubaine, $650.00. 76 ST-DOMINIQUE, Appt. 2.

HUPMOBILE 37, très propre, à vendre $50.00 comptant, balance à termes faciles. 276 S-PAUL. 5-9666.

CHEVROLET 1941, à vendre ou echanger Motocyclette "Indian" 74, TEL.: 4-9857.

PLYMOUTH sedan 1938, peinture neuve, moteur reconditionné à neuf, en parfait ordre. TEL.: 66-5566.

A VENDRE ou échanger Chevrolet sedan 1947, à l'état de neuf. TEL.: 3-3345 ou 4-0372.

PRIX D'OCCASION
DODGE SEDAN 1948, $1375. Austin sedan 1949, chaufferette $1225. Jeep Pick up 1 tonne et Station Wagon neufs avec pouvoir sur 4 roues. AUTO MODERNE, 25 DE LA COURONNE. tel.: 5-8188.



AUTOBUS A VENDRE
PRIX D'OCCASION
En bon état. S'adresser à : Autobus Fournier Ltée, 10 ave. St-Sacrement, Québec.

ATTENTION
PRIX REDUIT

PLYMOUTH sed. 4 portes spécial de Luxe	1946-47
DODGE 7 passagers	1948
PLYMOUTH 7 passagers	1941
PLYMOUTH club coupé	1947-48
FARGO 3T avec ranch	1948
MERCURY 3 T. et hoist	1947
CAMION de l'Armée 3 T.	
PLYMOUTH coupé	1942
COMPRESSEUR "Worthington 210 neuf	
HOISTS hydrauliques neufs Brantford et usagés	
SNOW MOBILE 12 pass	1949
ASSORTIMENT de pièces et pneus pour camions de l'armée	
FARGO 3T spécial	1950
FARGO Express ½T.	1947

GIROUX MOTOR SALES LIMITED
1100, avenue Royale,
Beauport-Est, Québec
Tél.: 66-3504
21713—21-1 (ma. j. s. au 21-3) C.V.

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits

FORD 49 équipement complet, parfait ordre. $300 comptant, balance à terme. S'adresser 129 LAVIGUEUR. 2-8681.

NASH 1933, 2 portes, état neuf. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser: 211 COLOMBIERE.

DODGE SEDAN 1936 $250. Plymouth sedan 1931, $150, tracteur 4 roues. 218 4e RUE. TEL.: 3-1537.

FORD 1940 sedan en très bon ordre, chaufferette. 210 1-2 BROWN. TEL.: 7-7553.

RADIO "Philco", 8 lampes pour marque Chrysler, bon marché. L. Villeneuve, 1055 Canardière. TEL.: 3-7482.

VENTE D'OCCASION
MORRIS COACH 1949 $1,085. Austin A-40 Coach $1150. Mercury sedan 1939 $610. Terraplane sedan 1934 $210. Buick Convertible 1937 $945. Dodge sedan 1938 $345. QUEBEC MOTORS SALES Co. Ltd., 201, 3e Ave. TEL.: 2-3945 — 2-3946 soir: 7-6234.

OU EST JOS?
Parti chez Asselin acheter une de ces aubaines extraordinaires

1950 Meteor sedan — air conditionné — flambant neuf, police de garantie $2,050.

1949 Meteor sedan noir, radio — air conditionné — un vrai bijou $1,650.

1949 Dodge — custum — air conditionné, — une vraie aubaine $1,995.

1949 Ford sedan — 2 tonnes, air conditionné $1,550.

1948 Chevrolet fleetline — sedan noir — peu de millage, $500.00 d'équipement $1,475.

50 autres à votre choix.
Conditions faciles.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h.

Asselin Automobiles Ltée.
DE LA COURONNE & PONT DROUIN

WAGONNETTE 1947, panel 1949 de luxe, radio, chaufferette, pneu 650, 6 plis. TEL.: 692-8-14.

MORRIS 1949. Etat neuf. S'adresser MARCEL BLAIS ou TEL.: Garage A. LAROCHE ST-ANTOINE DE TILLY.

DODGE SEDAN 1936 très propre. Nash sedan 1939, le tout en bon ordre. Bon marché. 10 BELLEAU. TEL.: 3-9604.

DODGE CUSTOM 1949 Fluid Drive sedan, noir, tout equipé, millage 2,000 milles à vendre. Termes si désirés. Téléphone 2-2977.

FORD COACH 1936, parfait ordre, prix d'occasion. 796, 1ère Ave, Station Champlain.

CHEVROLET sedan 1948. Chevrolet sedanette 1947, Studebaker sedan 1947, Mercury sedan 1941. 535, 1ère AVE. TEL. : 2-6539.

CHARS NEUFS A VENDRE
GRATTE A NEIGE hydraulique 1948, moitié prix. Dodge, Plymouth, Chevrolet, DeSoto. Ford sedan et coach, au prix liste avec garantie. Aussi 30 chars usagés très bon ordre. SIMARD AUTOMOBILES ENRG., 225, 3e Avenue, Limoilou. 4-4873.

AVEZ-VOUS UN CHAR
A VENDRE, confiez-le-moi. Il sera vendu à votre prix. 276 ST-PAUL. Tél.: 5-9666.

IL NE FAUT PAS ?
Juger de la valeur d'une auto usagée seulement par son Prix.
AVANT D'ACHETER
Comparez la valeur que nous vous offrons.

CHEVROLET SEDAN 1946 $350. Chaufferette. Balance 18 mois. Comptant

METEOR SEDAN 1949 $600. Chaufferette. Balance 18 mois. Comptant

PLYMOUTH COACH 1947 $400. Chaufferette. Balance 18 mois. Comptant

MERCURY SEDAN 1948 $450. 114 chaufferette. Balance 18 mois. Comptant

Choix de plusieurs autres.
Aussi camions usagés.
Ouvert tous les soirs.

Montcalm Automobiles Inc.
Votre garage de confiance
901, 1ère Avenue Tél.: 2-5676

121 MAISONS A VENDRE

BEAUPORT, propriété brique 3 logements 6 pièces $13,000, à vendre ou échanger pour terre ou commerce. O. LEROUX 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

RUE ST-VALLIER. Maison 3 logements, un logement libre. Conditions faciles. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

MAISON deux logements 4 appartements, un libre, située 15e RUE près parc St-Fidèle. TEL. : 2-9380.

ST-SACREMENT, maison 2 logements de 6 pièces, 2 garages. TEL.: 3-1118.

AVE BOUGAINVILLE. — Maison détachée, 3 flats, de 7-8 pièces, chauffee, 3 garages, aucune rente terrain, un logement libre 1er mai. EMILE BROUSSEAU, 255 ST-JEAN. TEL.: 2-5768.

PRES DE LA CANARDIERE — Rue Goupil, magnifique maison, 2 logements, 4-11 chambres modernes, 11 chambres, un logement libre immédiatement, système à l'huile. EMILE BROUSSEAU, 255 ST-JEAN. TEL.: 2-5768.

MONTMAGNY, maison neuve, moderne, 6 pièces, près église St-Mathieu. Livrable à l'acheteur. Prix $4,000. Ecrire CASE 408 LE SOLEIL.

RUE ANNA, maison 3 logements, 2 logements libre, 30 jours, $9500, comptant $3200. C.-R. CANTIN, 175 de la SALLE, TEL. 3-6910.

RUE LAFAYETTE, près église, college et centre industriel, propriété 3 logements, 6 pièces plus chambre bain, plancher bois dur etc. S'adresser ROCH JULIEN, 435 CH. STE-FOY, tél.: 7-3297.

Pour résoudre votre problème de chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction, consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

122 MAISONS DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement? Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE. Tél.: 4-2542.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Avons acheteurs sérieux. Marcel PROULX, 266 NAPOLEON. 5-8963.

POUR LA VENTE de votre propriété il y va de votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. 3-6910.

PROPRIETE et commerce demandés à acheter. Argent comptant. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce, confiez-les. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. 4-3836.

VOTRE PROPRIETE ou commerce vendu 30 jours sinon rien à payer. L. HUNT, TEL.: 5-7688 — 7-2091.

SERAIS ACHETEUR pour clients : Maisons d'un ou plusieurs logements. EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean. Tél.: 2-5768.

123 MAISONS à louer demandées

LOUIS ENRG., 28 St-Joseph, achetons argenterie, bijouterie, diamants, bagues, montres. Payons plus haut prix. TEL.: 4-1431.

128 MATERNITE

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682 CHEMIN STE-FOY. TEL.: 7-4411.

HOPITAL MATERNITE LAROCHE, très moderne, privé, discrétion absolue, 194 Blvd PIERRE-BERTRAND, Québec. TEL.: 4-3875.

128 MATERNITE

MATERNITE licenciée, depuis 21 ans, a votre service, repas dans chambre, avantages religieux. Prix réduits. Pour place réserver d'avance. Servante demandée. 10 D'ARTIGNY. Tél.: 2-1966.

HOPITAL ST-JOSEPH Dr Raymond Laberge, prop. 1206 ST-VALLIER. Maternité privée, confort, moderne, gardes-malades graduées. Discrétion. Médecin à votre choix. Avantages religieux. Tél.: 3-4055.

HOPITAL St-Albert, maternité moderne gardes-malade graduées, repas dans chambre, discrétion, médecin au choix, prix modique, servante demandée, avantages religieux. 2955, 1ère Avenue. TEL.: 3-5471.

132 OBJETS PERDUS

FAUTEUIL ROUGE, perdu, jeudi soir, Boulevard Churchill jusqu'au Jardin Zoologique. Téléphonez: 2-5676, M. JULIEN. Récompense.

PATINS de fantaisie, bottines blanches pointure 5 1-2 perdu sur rue du Roi le 26 février. Récompense promise. Remettre OMER ROUSSEAU, bijoutier, 46 1-2 ST-JOSEPH. Tél.: 4-1372.

CHAPELET cristal de roche, perdu lundi rue St-Louis, 106 Grande-Allee. TEL.: 4-8411, local 118.

133 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS, romans usages policiers, d'aventures, amour, français seulement. PAUL VILLENEUVE, 196 D'ARGENSON. TEL.: 4-0068.

138 PENSION POUR ENFANTS

GARDERIE POUR BEBES, service jour et nuit, médecin attitré, gardes-malades graduées. Pouponnière ST-FRANCOIS D'ASSISE ENR. 1079 1e AVENUE 4-0742

LE GUIDE

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr ALPHONSE DION
Chirurgien-dentiste
24 Côte du Palais, tél.: 2-2153

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 5½ ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4 Soirs, lundi, mercredi, vendredi 7 à 8.

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE FRANÇAISE Inc. Pressage, nettoyage, teinture. Département pour commandes compagne. 430 CANARDIERE. Dépôt: 179, ST-JEAN. TEL.: 4-4688.

P. FERLAND INC.
TEINTURIERS, NETTOYEURS EXPERTS. Auteur du nettoyage "d'un ton plus clair" Spécialité en teinture. Département spécial pour commandes par malle. P. FERLAND, Inc., nettoyeurs licenciés, "SANITONE" 155-157 DU PONT. TEL.: 4-3531.

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque, ou voulez-vous vous-même obtenir une situation? Confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera apporté dans des milliers de foyers chaque jour.

LINGERIE GENERALE

AVIS AU MARCHAND — 8 Manteaux fourrure 3 habits, 25 blouses, 16 paletots hiver et printemps, 30 vestes d'habits. Aucune offre raisonnable refusée pour le lot. 28 ST-JOSEPH. TEL.: 4-1431. LOUIS ENRG.

CATALOGUE GRATIS
MARCHANDISES neuves et usagées, gros, détail. QUEBEC JOBBERS REGD. 7 rue SAINT-JOSEPH, Québec. P. Q.

VENDEUR EXPERIMENTE
DEMANDEZ liste de prix pour lingerie neuve et usagée. Aussi lingerie militaire. Notre assortiment est vaste. LA COMPAGNIE ASSH. Enrg., 28 1-2 — 30 rue St-Joseph, Québec.

Magasin de lingerie usagée
Catalogue Gratis
DEMANDEZ nouveau catalogue d'automne et d'hiver. Stock considérable prix sans pareil. Gros, détail. 310 STE-THERESE.

REPARATION DE LAVEUSES

LAVEUSES électriques neuves et usagées, vendre ou à louer. Réparons toutes marques. Achetons laveuse usagée. G. COULOMBE, 22 1-2 CARILLON. 3-7049.



LINGERIE GENERALE

MONTREAL JOBBING LTEE
21-23 RUE ST-JOSEPH, Québec, marchandises sèches en gros. Tout marchand devrait faire affaire avec notre maison et être un client-chanceux de plus qui profite de nos bas prix afin de se garder un revenu très substantiel. Demandez notre catalogue 1950, pour marchands seulement.

SURPLUS DE GUERRE
STOCK le plus considérable en ville, soldat, aviateur, marine. Facile à vendre. Profit intéressant. Demandez catalogue MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES Enrg., 1105 rue ST-VALLIER, Québec.

COUPONS A LA LIVRE
CREPE, peau d'ange, satin, jersey, broadcloth, coton circulaire, etc., etc. Lingerie hommes, dames et enfants. SPECIAL, coupons No 2, broadcloth uni, imprimé, flanellette, etc., de 1 a 5 verges, $15.00 le ballot de 20 livres, gros seulement. LUCIEN LAMONTAGNE & FRERE Inc., 353½ rue St-Paul. Tél.: 3-8063, Québec, en face de la gare du Palais.

REPARATION DE MEUBLES

C.-E. ROY, fabricant de meubles et réparations générales, 292 3-4 ST-OLIVIER. Tél.: 7-2282.

LOUIS ROUSSEAU meubles matelas neufs, réparations de sommiers et matelas. 1336 3e AVENUE, TEL.: 4-1480.

J.-E. LAROCHELLE. — Reparation meubles, rembourrage, polissage. Ouvrage fait avec promptitude. 1191½ RICHELIEU. TEL. : 2-1498.

SACS VIDES

ACHETONS POCHES VIDES
DE TOUTES SORTES. Payons comptant. QUEBEC SACKS SUPPLY, 100 RUE MGR GAUVREAU. TEL.: 3-4553.

SALON DE COIFFURES

SALON VANITE
COIFFURE de tous genres. Mlle Annette CHAINE propriétaire, 94 DE LA COURONNE, coin du Roi. TEL.: 2-4100.

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

139 PERSONNELLES

CONFIEZ-MOI VOS PEINES d'amour troubles de ménage et d'argent, je leur mettrai fin en peu de temps. Je bannis l'ivrognerie, cigarette, gêne, timidité, etc. Et je vous enverrai un horoscope, tout est garanti et confidentiel. Envoyez enveloppé et timbre. Mme G. BALDWIN, CASIER POSTAL 1 Station N Montréal P. Qué.

J'AIDE EN TOUT et dévoile l'avenir par clairvoyance. Je vous ferai réussir en amour, argent. Bannis l'ivrognerie, gêne, timidité, etc. Tout est garanti confidentiel. Je possède une méthode unique et infaillible. Ecrivez en envoyant 25 sous, ou venez me voir. Bureau de 1 heure de l'après-midi, à 9 heures du soir.

Prof. H. Strogoff 373, Ontario Est, Montréal. Téléphone MA. 1811

PASSE, PRESENT, AVENIR vous seront dévoilés quelque soient vos peines ou troubles je vous garanti d'y mettre fin en peu de temps. Pour information, envoyez 10 sous et date de naissance à Mme G. ROLAND, 3898 HENRI JULIEN, Montréal, P. Québec.

153 RADIO A LOUER

RADIO à vendre, conditions faciles, ou louer $1.25 par semaine. Pick-up $1.50. TEL.: 7-3102

155 RADIOS A VENDRE

RADIO récepteur pour amateur, modèle 53-S, hallicrafter avec 1 paire d'accoustique. Très bon état. TEL.: 3-8355 après 7 heures 1-2.

156 REMEDES

ROSEPETAL. Onguent recommandé contre boutons, eczéma, démangeaison. Vente du six pharmacies. $0.75. CALOFF ENR., Lévis.



Cet excellent remède fabriqué par le Dr Jos. Comtois est tout indiqué pour le traitement efficace des maladies des reins, mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail.

PRIX :
75 la boîte (traitement de 15 jours) ou 3 boîtes pour $2.00 sur mandat-poste à
DOCTEUR JOSEPH COMTOIS
Saint-Barthélemy, Co. de Berthier, P.Q.

A Québec aux Pharmacies BRUNET, tel.: 5-8141 ou LIVERNOIS, tel.: 2-5214.
En vente dans toutes les pharmacies.

159 SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, experience requise, téléphone, salaire. TEL.: 7-7061.

FILLE GENERALE pour Montreal avec références. TEL.: 3-5218 entre 9 et midi 5-7.

PERSONNE SERIEUSE, aimant les enfants, bon chez soi. Préférence de la campagne. TEL.: 7-2091.

ON DEMANDE une servante. Pas de lavage, pas d'enfant. 32 ST-JOSEPH.

BONNE DEMANDEE pour service général pas de gros lavage, chambre seule. S'adresser: Mme GABRIEL MERCIER, 865, Blvd DES CHUTES, Beauport. TEL.: 66-3724.

SERVANTE demandée, travailler chez médecin, maison privée 4 enfants, fille de ville préférence. TEL.: 7-8032.

BONNE demandée, gros lavage en dehors, très bon salaire. Pour personne d'expérience. Références exigées. Mme M. FOURNIER, 2377 Chemin Ste-Foy. TEL.: 7-2293.

144 PIANO A VENDRE

BEAU PIANO cottage style Duchesse fini noyer parfait ordre, prix d'occasion. 116 DOLBEAU.

162 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS à vendre, 50 x 100. Situés Ste-Monique Des Saules. TEL.: 7-5832.

MAGNIFIQUES lots, quartier Belvédère, 52 x 132 pi. adossés parc des Braves, nouvelle Avenue Chouinard. Baillargeon et Baillargeon, notaires, 38 des Jardins. TEL.: 2-1390 — 3-0690, soir 3-3490.

TERRAIN, rue Villebon, près St-Eugène, à St-Pascal. S'adresser: 101 de la Salle. TEL.: 5-8308.

162 TERRAINS A VENDRE

TERRAIN 45 x 75, situé Avenue Godbout, St-Albert le Grand, $750.00. S'adresser: 221 Ave des Saules.

165 TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE
TERRE A VENDRE à St-Roch des Aulnaies sur le bord du fleuve, sur la route nationale, 3 milles de l'église, voisin de l'école. Terre de 42 x 4 1-4 arpents, bonnes bâtisses, électricité, eau courante, bon verger, bois de chauffage et de commerce, quelques cents érables, bonnes conditions. S'adresser au CURE de St-Philippe de Néri, Cté Kam.

Le bridge

par : Arsène Desrochers

Les joueurs en Est et Ouest se défendirent très habilement quand ils eurent à jouer cette donne au cours d'un tournoi de paires libres, dispute il y a déjà quelque temps.

Donneur: Est
Personne vulnérable

	♠ 6 5 ♥ V 10 5 4 2 ♦ V 7 ♣ R V 10 8	
♠ A R V 7 ♥ 8 ♦ R 9 5 3 ♣ A 7 6 5	N. O. E. S.	♠ D 10 9 4 2 ♥ 7 ♦ 10 8 6 2 ♣ 9 4 2
	♠ 8 3 ♥ A R D 9 6 3 ♦ A D 4 ♣ D 3	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-coeur	contre	surcontre	1-pique
2-coeurs	2-piques	4-coeurs	passe
passe	passe		

Ouest entama de son roi de pique, sur lequel Est joua le dixvoulant ainsi annoncer à son partenaire qu'il tenait dans son jeu un pique plus haut que celui qu'il venait de jouer. Ayant compris le signal de son partenaire et désireux de s'affranchir un carreau avant que ne saute son as de trèfle, Ouest renvoya alors le sept de pique. Est fit sa dame de pique et renvoya carreau.

Maintenant, le déclarant ne peut s'éviter de chuter, car il perd un carreau et deux piques en plus de l'as de trèfle. Sud aurait remporté dix levées sans la moindre difficulté si Ouest ne donne pas la main à son partenaire pour que celui-ci s'attaque aux carreaux, car Sud ne perdra alors que l'as et le roi de pique et l'as de trèfle.

Les tournois chez les Chevaliers

Les séances régulières se poursuivront, ce soir, comme à tous les mercredis du Carême ; à cause des retraites paroissiales, les parties ne commenceront qu'à 8 heures 45, afin de permettre aux équipes de participer aux tournois de duplicata.

Ce soir, la séance des Chevaliers, Chemin Sainte-Foy, comporte l'attribution de points de maître : soit un point complet pour l'équipe qui se classe première, un demi-point pour la deuxième et un quart de point pour la troisième, et cela dans les deux positions.

Tous les amateurs de bridge sont priés de prendre bonne note de ces recommandations.

167 TROUVE

VEILLE DE NOEL, trouvée sur rue Ste-Anne, montre or de poche, pour homme. TEL.: 3-2764.

168 VOLAILLES

A VENDRE: Poussins et cocnets d'un jour poulettes âgées, races: P.R. Barrées et Hybrides (N.H. X P.R.B.). Aucun reacteur depuis 1935 — capacité 100,000. Prix sur demandes. COUVOIR COOPERATIF ST-MICHEL, Jean-Charles Gagnon, gerant, St-Michel, Co. Bellechasse, P.Q.

POUSSINS BRAY. Vous en faudra. Presse dernière minute pas pratique. Prenez temps. Calculez vos besoins. Livraison immédiate poussins en croissance, un jours. Demandez prix — La Maison Langevin, 140 de la Couronne, téléphone 3-0619.

Riposte diplomatique

La Haye, 8. (AFP) — Le gouvernement tchécoslovaque ayant décidé l'expulsion de trois diplomates hollandais, le gouvernement hollandais va riposter par une mesure similaire contre la légation tchécoslovaque de La Haye, apprend-on de source compétente.

Mort de madame Emile Boutet

On apprendra avec regret la mort de Mme Emile Boutet, née Rose-Anna Pepin, décédée hier matin à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 68 ans 8 mois. Mme Boutet était l'épouse de M. Boutet, concierge à l'édifice du Sun Trust. Elle est décédée presque subitement. Sa mort jette dans le deuil une famille estimée.

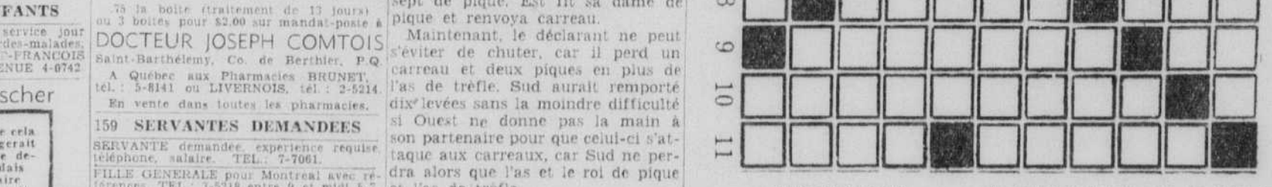
Mme Boutet laisse dans le deuil outre son époux, ses fils, MM. Léopold et Roland Boutet ; ses filles, Mme Lucien Nolin (Simone) et Mme Maurice Marceau (Fernande) ; ses brus, Mme Léopold Boutet (Jeanne Goupil), Mme Roland Boutet (Marie-Anne Breton) ; ses gendres, MM. Lucien Nolin et Maurice Marceau, ainsi que 14 petits-enfants.

La regrettée défunte laisse ses frères, MM. Arthur, Herménégilde et Emilius Pepin ; ses soeurs, Mme Arthur Chamberland, Mme Adjutor Gauvin, Mlle Maria Pepin et Mme Alphonse Hallé ; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Arthur Pepin, Mme Herménégilde Pepin, Mme Emilius Pepin, M. Arthur Chamberland, M. Adjutor Gauvin, M. Alphonse Hallé, M. et Mme Félix Boutet, M, et Mme Wilfrid Boutet.

Les funérailles de Mme Boutet auront lieu vendredi à N.-D. des Victoires. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Mots croisés du "Soleil"



HORIZONTALEMENT

1—Promptitude dans l'exécution — Symbole chimique du Sodium.
2—Qui n'a pas de pétales — Genre de conifères toujours verts, dont on tire de la résine.
3—Le bord de la mer — Empereur romain et persécuteur des chrétiens.
4—Chez les épinglières, ajuste le poinçon sur l'enclume — Nom de l'ancien roi de Roumanie.
5—Rivage de la mer — Qui concerne les citoyens.
6—Enlève — Dégrossis avec la lime.
7—Chemin de halage — Qui n'a point d'éclat — Esclave de Mahomet qui le premier ajouta foi au Prophète.
8—Action de rebuter — Brûmer.
9—Hauban supplémentaire — Marche.
10—Violente.
11—Ville de Russie — Ville forte de Belgique.

VERTICALEMENT

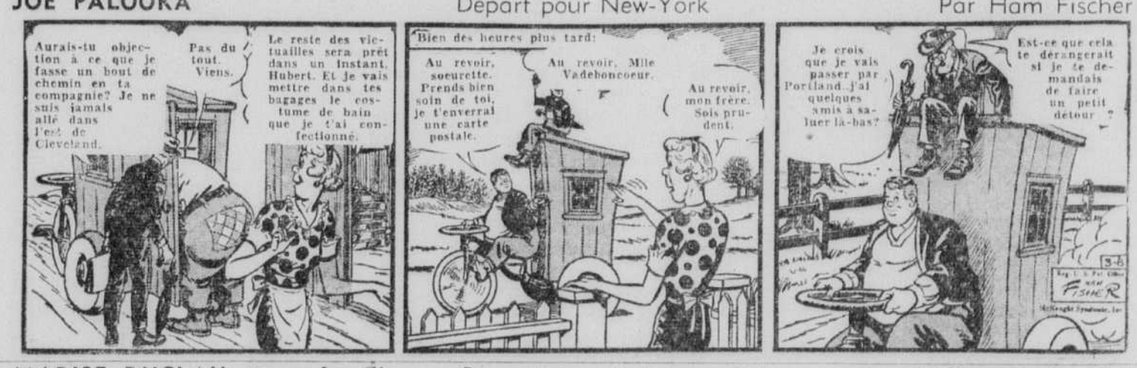
1—Spirale — Préfixe.
2—De l'Epire — A travers.
3—Sorte de redingote un peu longue — Qui n'est pas commun.
4—Met le talc d'une glace — Corps simple doué d'un éclat particulier.
5—Peste — Roman de moeurs par Alph. Daudet.
6—Terre entourée d'eau — Ville d'Italie.
7—Règle double — Poil des paupières — Fleuve de Laponie, séparant la Finlande de la Norvège.
8—Navigateur anglais qui découvrit le détroit qui unit la mer de Baffin à l'Atlantique — Fils de Noé.
9—Se dit d'une instance judiciaire qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans le délai fixé — Château des Princes d'Orléans.
10—Ville d'Ukraine, port sur le Boug.
11—Anneau de fer destiné à maintenir rapprochée les deux branches d'une tenaille de forgeron — Qui n'existe que dans l'idée.

Solution du dernier problème

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	D	E	M	E	S	U	R	E	■	B	A
2	E	C	A	L	U	R	E	■	H	I	C
3	M	I	■	I	R	E	■	V	O	L	T
4	A	M	E	R	E	■	P	E	L	L	E
5	R	A	V	E	■	B	O	N	D	■	■
6	A	G	E	■	C	■	E	T	I	R	E
7	T	E	■	C	L	E	■	A	N	O	R
8	E	■	B	O	U	L	E	■	G	I	S
9	■	F	A	L	B	A	L	A	■	S	E
10	L	A	B	E	■	P	L	I	E	■	S
11	E	T	A	T	■	S	E	N	S	E	■

Mercredi, 8 mars

JOE PALOOKA — Départ pour New-York — Par Ham Fischer



MARISE DUCLAU et sa famille — Permettez-moi de vous aider — Par McEvoy et Striebel



MUTT et JEFF — Jeff doit avoir fait une brèche dans l'administration de la cuisine. — Par Bud Fisher



MANDRAKE, le magicien — Par Lee Falk et Phil. Davis


Le train s'approche du pont ...

-Le nom de Spencerwood

(Suite de la dernière page)

deux grandes cultures, anglaise et française. Cette dualité nous a valu des avantages particuliers qui font du Canada un pays fortuné mais pour qu'elle s'exprime, cette dualité, il est nécessaire que l'âme française de ceux qui sont groupés dans ce coin du pays puisse s'exprimer librement et clairement."

Le ministre ajoute que la préoccupation première des 60,000 colons français de 1760 fut de demeurer ce qu'ils étaient et de conserver dans leur intégrité leur langue, leur religion et leurs traditions. "Leur volonté farouche de survivre éclaire splendidement ces pages glorieuses des luttes livrées victorieusement pour assurer dans les faits, les hommes et les lois la défense de l'âme française de notre peuple".

Entrant dans le vif de son sujet, M. Rivard note que la désignation de "Spencerwood" sonne faux dans le ciel de Québec et qu'elle n'est nullement justifiée par l'histoire même des lieux. Puis il rappelle l'histoire de ce domaine qui occupe à peu près le centre de l'ancienne chatellenie de Coulonge qui tire son nom de la femme de Louis D'Ailleboust. C'est à cet endroit que depuis les premiers temps de la colonie les maîtres des destinées du peuple canadien se sont rencontrés et ont discuté des affaires de la nation.

Le ministre fit l'éloge de l'hon. Maurice Duplessis "qui domine de sa claire vision l'heure que nous vivons et qui indique les voies de l'avenir."

"La présente mesure, dit-il, s'ajoute à bien d'autres gestes posés par le gouvernement de l'Union nationale qui ont aidé efficacement l'oeuvre importante de la refrancisation. Il me semble qu'en votant cette loi, nous obéirons de nouveau à la voix du pays de Québec que Louis Hémon a immortalisé."

M. GEORGE C. MARLER

Le chef de l'opposition libérale a félicité l'hon. Antoine Rivard du discours qu'il a prononcé en présentant la loi. Puis il a approuvé la décision du gouvernement de changer en "bois de Coulonge" le nom de "Spencerwood".

"Il est parfaitement normal, a dit M. Marler, que dans une province comme la nôtre, où l'élément français constitue la majorité, que la résidence officielle de son Excellence le lieutenant-gouverneur porte un nom français. Cependant, c'est avec un peu de regrets que je vois disparaître le nom de Spencerwood, non à cause d'une sympathie particulière pour Michael Henry Percival, mais à cause des souvenirs qui s'y rattachent, souvenirs des lieutenants-gouverneurs français, souvenirs de la courtoisie canadienne française qui a toujours marqué les réceptions dont nous étions l'objet. Malgré cela, je favorise le changement du nom anglais en un nom français et c'est pour cette raison que je voterai en faveur de ce bill."

L'hon. Maurice Duplessis demanda le vote et la Chambre fut unanime à voter en faveur de la loi que l'hon. Antoine Rivard venait de proposer. Le résultat du vote fut 82 voix en faveur du projet de loi. Pas une seule voix discordante ne se fit entendre.

—Discussion d'un bill

(Suite de la dernière page)

cependant à la seconde partie du bill de viser à autoriser les municipalités à faire presque n'importe quoi pour collaborer avec le gouvernement dans le domaine du logement, et cela sur simple résolution. Il croit que les contribuables devraient être protégés au point de vue des dépenses et des emprunts à faire, suivant les moyens ordinaires prévus par les lois régissant les municipalités. A tout le moins les emprunts et les dépenses devraient être soumis à l'approbation des contribuables.

M. DUPLESSIS

Le premier ministre déclare alors que le chef de l'Opposition ne découvre rien de bon dans toutes les lois soumises par le gouvernement. A certains moments, il trouve que le gouvernement ne dépense pas assez et dans d'autres circonstances il prétend qu'il dépense trop. Dans le fonds, dit-il, le chef de l'Opposition n'aime pas cela que le gouvernement provincial parle de coopérer avec Ottawa. Il aimerait mieux pouvoir dire le contraire.

Dans un problème comme celui de l'habitation, il ne peut être question de lésiner, c'est pour cela qu'il ne peut être question de déterminer un montant dans la loi.

M. Marler a soumis au gouvernement l'idée de construire lui-même des logis à prix modique mais M. Duplessis s'est opposé à ce plan qui ne réglerait rien, à son avis, et qui n'est pas conforme à la mentalité de la province de Québec. M. Marler est revenu à la charge en déclarant que ce serait un excellent moyen d'aider ceux qui n'ont pas les moyens de se construire eux-mêmes. Cette idée a été appliquée avec succès à New-York.

M. Duplessis répond que l'on est plus avancé dans la province de Québec que dans la métropole américaine. Ces immenses maisons à logements ne nous conviennent pas et elles sont un danger pour la morale. Le meilleur c'est la maison à deux logements, comme à Trois-Rivières.

La deuxième lecture fut votée sans opposition mais M. Marler a fait renvoyer à la prochaine séance la lecture finale du bill.

—Le drapeau fleurdelysé

(Suite de la dernière page)

troisième lecture. MM. René Chaloult et Frank Hanley étaient absents au moment du vote.

L'HONORABLE O. GAGNON

Le trésorier provincial, en expliquant le projet de loi, a rappelé que la province a écrit une page mémorable de son histoire le 21 janvier 1948. Ce jour là le premier ministre, avec joie et fierté, présentait à la population son drapeau officiel.

M. Gagnon rappelle également que la présente année marque le 70ème anniversaire de la création de notre hymne national. C'est en effet au cours de l'année 1880, durant une grande réunion des Canadiens français, que l'abbé Napoléon Caron, de Trois-Rivières, proposait de donner à notre peuple un hymne national. Calixa Lavallée fut chargé d'écrire la musique sur les paroles composées par sir Adolphe Routier.

"C'est à un trifluvien que nous devons notre hymne national et c'est aussi à un trifluvien qu'à 70 ans d'intervalle la province doit son drapeau national", ajoute le trésorier.

M. GEORGES C. MARLER

Le chef de l'opposition a répondu au trésorier qu'un fait important à ne pas perdre de vue c'est que la motion Chaloult et la décision du gouvernement de donner le fleurdelysé comme drapeau officiel à la province de Québec ont fait l'unanimité en Chambre et dans la population.

"Pour notre part, a ajouté M. Marler, nous avons approuvé le choix de ce drapeau parce que nous avons trouvé qu'il correspondait le mieux aux aspirations de notre peuple. Ce n'était pas une question partisanne et la décision du gouvernement a fait l'unanimité chez les Canadiens anglais et les Canadiens français.

M. Marler ajoute qu'il faut éviter de donner l'impression que le fleurdelysé est le drapeau d'un seul parti, si on veut qu'il soit le signe du ralliement et le symbole de l'unité nationale.

La Chambre approuva ensuite par un vote unanime, au total de 81 en deuxième lecture, et de 82 en troisième lecture, le bill du gouvernement.

"Le drapeau fleurdelysé, a ajouté le premier ministre, est fortement gravé dans le coeur de la population. C'est notre désir que le drapeau soit diffusé de plus en plus dans la population. Nous voulons qu'il affirme notre désir de vivre et de survivre et qu'il soit le présage de l'avenir glorieux qui attend la province de Québec".

Mort de madame Pierre Béland

Thetford-Mines, 8. (DNC) Nous avons appris avec regret la mort de Mme Pierre Béland, née Exilia Lessard, décédée le 3 mars à la résidence de son fils, M. Léonidas Béland, 24, rue Roy, à l'âge de 76 ans et neuf mois.

La regrettée défunte laisse dans le deuil ses enfants, MM. Léonidas Béland, Antonio, d'Augusta, Maine, et Lionel Béland, de Montréal; Mme Omer Côté (Georgianna), Mme Léandre Lettre (Rose-Anna), Mme Alfred Martineau (Imelda) de Thetford-Mines; Mme Hector Prévost (Marie-Ange), de Kinnear's Mill; Mme Omer Doyon (Germaine), d'Augusta, Maine; ses frères et soeurs: MM. Gédéon Lessard, de Burlington, Vt; Rosario, du Sanatorium d'Haileybury, Ont.; Mme Benjamin Béland (Elise), de Sherbrooke; ses gendres et ses belles-filles, MM. Léandre Lettre, Alfred Martineau, Hector Prévost et Omer Doyon, Mme Léonidas Béland (Laura Demers), Mme Antonio (Irène Bisson), Mme Lionel (Monique Goulet); ses belles-soeurs, Mme John Lessard, de Thetford-Mines, et Mme Rosario Lessard, de Jogues, Ont. Elle laisse également dans le deuil un grand nombre de petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu hier en l'église St-Alphonse de Thetford.

L'ARMÉE CANADIENNE — "GAGE DE PAIX"



Une FORMATION TECHNIQUE incomparable

Le Génie électrique et mécanique de l'Armée canadienne offre une carrière idéale à ceux qui aiment les travaux techniques. Ce service essentiel a pour tâche d'assurer le bon fonctionnement d'une grande partie de l'outillage technique de l'Armée.

Les écoles de génie électrique et mécanique de l'Armée sont réputées pour leurs méthodes d'enseignement très avancées et leur outillage ultra-moderne. Les hommes apprennent avec compétence à devenir fabricants d'outils, mécaniciens d'automobiles ou techniciens de radar et de radio. De fait, ce corps enseigne de façon experte 50 métiers différents.

En outre, les électriciens et mécaniciens profitent de tous les avantages qu'offre l'Armée à toutes ses recrues: une bonne solde, la sécurité pour le présent et l'avenir, et une ambiance de franche camaraderie.

Vous êtes aptes à servir dans le Génie électrique et mécanique de l'Armée si vous avez au moins 17 ans et si vous remplissez les conditions requises. Apportez votre extrait de naissance et votre certificat d'études.

Dépôt d'effectif No 3, Hutte 41, Covefields, Québec, P.Q.
Dépôt d'effectif No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Chambre 2218, Immeuble "C", rue Lisgar, Ottawa, Ont.

Enrôlez-vous dans l'ACTIVE DE L'ARMÉE CANADIENNE dès maintenant!

Ecoutez le programme *Tambour Battant*, tous les vendredis soir à 9 hr. 30 P.M., — réseau français de Radio Canada

ABE-OF

LISTE DES
GAGNANTS
DE LA NASH 1950
ET DES NOMBREUX PRIX
DU
"CLUB DES FÊTES"

J.-B. LALIBERTÉ
LIMITÉE, QUÉBEC

145 St-Joseph — 276 boul. Charest

Nous soussignés, Rév. Frère Adrien Bélanger, S.V.P., MM. Paul Chaput, Armand Viau, déclarons avoir ce lundi 6 mars 1950, séparément et conjointement, vérifié les cinquante réponses du Concours Club des Fêtes de la maison J.-B. Laliberté Limitée, 145 rue St-Joseph, Québec, en présence du Dr Paul Gilbert, président, MM. Ernest Maheux, trésorier-contrôleur, Geo.-H. Plamondon, comptable, Florian Ouellet, publiciste, et en conformité des réglements du dit Club des Fêtes, tels que publiés dans les journaux, établissons la liste des gagnants de la façon suivante:

PREMIER GRAND PRIX: NASH 1950

Mlle Angéline Morency, 376, St-Cyrille, Québec.
2 Mme Gertrude-J. Leboeuf, 328, St-Cyrille, Québec.
3 Mlle Thérèse St-Hilaire, 18, St-Jean, Montmorency.
4 Mlle Lise Daveluy, 476, St-Cyrille, Québec.
5 Mlle Marie-Anne Croteau, 85½, Crémazie, Québec.
6 M. Paul Bolduc, 64, Royal Roussillon, Québec.
7 Mme J.-C. Bonenfant, 69, Laurentides, appt. 2, Québec.
8 Dr Robert Feuiltault, 176, Joffre, Québec.
9 Mlle Louise Doyer, 61, Valvue, Loretteville.
10 Mme Albert Roy, 524, St-Jean, Québec.
11 Mlle Lucille Marier, 1195, 2e Ave, Québec.
12 Mme Jacques Plante, St-Camille, Cté Bellechasse.
13 M. Paul-Eugène Cloutier, Ste-Germaine, Cté Dorchester.
14 Mlle Yolande Laverdière, 27½, St-Luc, Québec.
15 M. Joachim Goulet, 94 Ste-Marguerite, Québec.
16 Mme Ls-G. Simard, 12 Edouard VII, St-Grégoire, Cté Montmorency.
17 M. Elphège Turgeon, 45, Fleurie, Québec.
18 Mme Marcel Pagé, 5-37e rue, Charlesbourg.
19 Mme Arthur Bergeron, 20, St-Jean, Montmorency ville.
20 Mlle Aline Parent, 368, du Roi, Québec.
21 Mlle Liliane Laroche, St-Flavien, Cté Lotbinière.
22 Mme Albert Audet, 257, Grande-Allée, Québec.
23 M. P. Martineau, 21 Royal Roussillon, Québec.
24 M. Elphège Turgeon, 45, Fleurie, Québec.
25 M. Philippe Godbout, St-Gervais, Cté Bellechasse.
26 Dr Antoine Joubert, Amqui, Cté Matapédia.
27 M. Geo.-Henri Bourque, 155, St-Louis, Plessisville.
28 M. Michel Motard, 391, 18e rue, Québec.
29 Mme Pierre Samson, Ville Montmorency, Québec.
30 M. Ovila Laberge, 264, ave Royale, Ange-Gardien.
31 Ganterie Laurentienne, Notre-Dame des Laurentides.
32 Mlle Jeanne Giguère, C. P. 94, St-Raymond, Cté Portneuf.
33 Mlle Fernande Dionne, 81, St-Amable, Québec.
34 Mlle Fabiola Néron, 11, St-Georges, Roberval.
35 Mlle Béatrice Lacombe, 1376, 4e Avenue, Québec.
36 Mme Henri Poulin, Lotbinière, Qué.
37 M. Arthur Couillard, 2206, Ave Royale, St-Louis de Courville.
38 Mme Camille Guay, 170, Durocher, Québec.
39 Mme J.-A. Tanguay, 67, St-Cléophas, Beauport.
40 M. Adrien Blondeau, 290, Marie de l'Incarnation, Québec.
41 M. Jos. Hupé, 121, Notre-Dame, Rimouski.
42 M. Roland Tessier, 49½, Père Grenier, Québec.
43 Mlle Pauline Alain, R. R. 1, Champigny, Qué.
44 Mlle Gilberte Gagnon, 5, St-Cyrille, Québec.
45 Mme Alphonse Boutet, 8 ave St-Pierre, Ville Montmorency.
46 M. Rosaire Paquet, St-Georges Ouest, Cté Beauce.
47 Mlle Rose Robillard, Ste-Anne des Monts, Gaspé Nord.
48 Mme Eugène Bolduc, St-Nicolas Station, Cté Lévis.
49 Mlle Gisèle Gosselin, 22, Ste-Marie, Québec.
50 Mme Camille Perry, Cap-des-Rosiers, Cté Gaspé.

Frère Adrien Bélanger, s.v.p.
Armand Viau
Paul Chaput

Les personnes gagnantes dont les noms apparaissent sur cette liste, seront avisées par lettre et recevront au cours de cette semaine le prix auquel elles ont droit.

GAGNEZ UNE PONTIAC 1950

MAGASINEZ CHEZ J.-B. LALIBERTÉ

Que ses changements d'idée causent du trouble à ses amis, les obligent à contremander des réservations sur les chemins de fer ou les avions, ou dérangent tous les projets, n'avait aucune importance pour Cécile. Elle disait simplement et joyeusement qu'elle avait changé d'idée.

Le problème de sa mère ne pouvait pas être très important, pensa Béatrice. Ayant connu Cécile depuis vingt-huit ans, Béatrice savait que sa mère n'avait aucun problème réellement difficile à résoudre. Elle avait suffisamment d'argent, une servante qui lui avait été loyale — personne ne pouvait comprendre pourquoi — durant la guerre, et elle vivait exactement comme elle l'entendait. Elle n'avait que quaran-huit ans. Toutefois jamais, au grand jamais, Cécile n'avait invité Béatrice pour autre chose que pour lui rendre visite, et pour l'accompagner au théâtre et magasiner avec elle. Et Béatrice savait que, aussitôt qu'elle le pourrait, elle devait aller voir sa mère.

Une deuxième lecture de la lettre ne lui révéla aucune autre interprétation. Béatrice sourit à la pensée que sa mère la croyait occupée à des réceptions et des cocktails, et la croyait bien heureuse de mener cette existence. Je voudrais bien ne jamais devoir assister à un autre cocktail de ma vie, pensa-t-elle. Je pleurerais de joie si je savais que je n'ai plus besoin de prononcer une seule de ces paroles banales devant ces gens qui vont laisser tomber Camille maintenant, jusqu'à ce que dans quelques semaines, son nom, s'il est mentionné, ne soit qu'un souvenir.

Je chanterais de bonheur si je pouvais rayer tous les noms et toutes les dates de mon agenda. Je serais heureuse si je pouvais prendre Mariette par une main, et Pierre par l'autre, et quitter cette maison pour ne plus y revenir, car un foyer n'est réellement beau que si ceux qui y vivent s'aiment. Nous parlons de notre précieuse sécurité économique, alors que la seule sécurité qu'il y a dans notre monde désordonné est l'amour que nous avons pour les autres et celui que les autres ont pour nous.

Et je suis seule, et Pierre n'est pas avec moi. Je ne sais même pas où il va se loger. Il ne me l'a pas dit. Je suis seule, et Mariette dort en haut, et je suis assise entre ces murs que j'ai construits autour d'elle. Des murs, que vaut l'ambition? Oh, des souvenirs cuisants! Et vous ne pouvez retourner en arrière. Même un fou sait que nous ne pouvons retourner en arrière. Les nouvelles de demain sont déjà imprimées sur la presse. Demain....

Le téléphone sonna.

Elle se leva lentement, se sentant petite dans la grande pièce, et alla à la bibliothèque. Ses yeux se portèrent sur les rayons de livres. Les livres que je n'ai jamais lus, pensa-t-elle. La musique, que je n'ai plus le temps d'écouter. Le sol que je ne travaille plus parce que le jardinier s'en occupe.

Elle saisit l'appareil. "Hello."

"Béatrice?" C'était la voix sèche de madame Rancourt.

"Oui, madame Rancourt?"

"J'ai pensé qu'il valait mieux vous rappeler l'exposition d'antiquité demain."

"L'exposition? Oh oui."

"Vous aviez oublié, n'est-ce pas?"

"Pour l'instant. Je n'avais pas encore regardé mon agenda". La journée sera intéressante, pensa-t-elle. Tous les lendemains devraient être pleins de promesses et d'espoir. Personne ne devrait posséder nos lendemains, madame Rancourt. Personne ne devrait réclamer le lendemain d'un autre comme vous le faites, madame Rancourt.

DONALD DUCK — Par Walt Disney



La pesée obligatoire du pain par zones réclamée dans la province

L'établissement d'une pesée obligatoire du pain par zones dans toute la province sera de nouveau réclamé par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada à la demande du Conseil Général des Syndicats catholiques de Québec qui a adopté une résolution en ce sens, hier soir, sur une proposition d'un délégué du Syndicat des boulangers. Une résolution similaire a déjà été votée lors d'un congrès général de la C. T. C. C.

Le proposeur a fait remarquer qu'il se fait actuellement une concurrence déloyale du pain dans le district de Québec où des boulangers diminuent le poids du pain pour le vendre moins cher. Il a réclamé l'établissement d'une pesée obligatoire du pain par zones, soit Montréal et Québec. Dans la métropole on produit des pains d'une livre et demie et à Québec d'une ou deux livres, poids qui varie souvent de quelques onces. Dans certaines municipalités la pesée est obligatoire.

M. J.-P. Marcotte, agent d'affaires du Syndicat de la boulangerie, a annoncé que la Commission des relations ouvrières vient d'accorder à ce syndicat un certificat lui permettant d'agir comme agent négociateur des employés de Hethrington auprès de cette maison.

M. Joseph Parent, président du Conseil général et vice-président de la CTCC, a été choisi pour représenter le Syndicat des sans-travail de Lauzon auprès de l'hon. Lionel Chevrier, ministre des transports, lors d'une entrevue, à Ottawa, vendredi après-midi.

M. Parent fera partie d'une délégation de la CTCC qui présentera à la même occasion son mémoire annuel au cabinet fédéral, ainsi qu'un mémoire à la Commission Massey.

Le Conseil général a accepté la demande d'affiliation du Syndicat des gantiers d'East-Broughton. Le Syndicat des sans-travail de Québec a aussi obtenu une affiliation morale non contributoire, avec droit de représentation fraternelle aux séances du Conseil.

SCIATIQUE DOULOUREUSE?

Des douleurs Sciatiques à la hanche et à la cuisse vous rendent-elles la vie misérable? Faites ce que des milliers de gens ont fait. Obtenez un prompt soulagement avec les T-R-C Templeton. Ne souffrez pas un jour de plus. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 60c et $1.25, tous comptoirs de pharmacie. T-812f

Réunion annuelle des Marchands détaillants

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Marchands détaillants du district de Québec aura lieu au Château Frontenac, mercredi prochain, le 15 mars. Le président provincial, M. Luc Marchesseault, de West Shefford, sera le conférencier au déjeuner causerie, à midi 30. L'assemblée générale aura lieu à trois heures, sous la présidence de M. J.-G.-A. Couture. Les élections auront lieu vers la fin de l'après-midi. Le dîner annuel aura lieu à sept heures 30. Un programme artistique a été prévu pour la soirée, avec les Peintres de la Chanson".

Les fabricants de crème glacée ont tenu leur réunion à Québec

Des projets d'éducation populaire, afin de rendre le public plus conscient de la valeur nutritive de la crème glacée, étaient à l'étude hier après-midi, aux assises du troisième congrès de l'Association des fabricants de crème glacée de la province de Québec, faisant suite aux suggestions du président du congrès, M. Pierre Charest, président de l'Association, lors de son discours d'ouverture, prononcé durant la matinée d'hier.

Plus de deux cents fabricants de ce produit laitier, accompagnés pour la plupart de leurs épouses, assistent aux délibérations, ainsi que des délégués des associations semblables des autres provinces du Canada, et nombre de manufacturiers de produits alliés à cette industrie qui, cette année, pour la première fois dans l'histoire de l'association, tiennent une exposition de leurs produits dans la salle de bal du Château, afin de permettre aux membres de l'association d'examiner les plus récentes innovations dans les domaines de la réfrigération, de l'embaquetage et autres branches de la production de la crème glacée.

M. Armand Viau, commissaire industriel de la ville de Québec était le conférencier au déjeuner, hier midi, et, parlant au nom de Son Honneur le maire Lucien Borne, il souhaita la bienvenue à l'Association, dont tant de membres opèrent en cette ville.

M. Viau dans une causerie prononcée alternativement dans les deux langues, traça les grandes lignes du développement industriel de Québec, qui somme tout, déclarait-il, est la première ville industrielle du continent, car les intendants y installèrent des industries, telles que le tissage, le tannage et les scieries; les brasseries, les boulangeries et les cordonneries.

Il est donc tout naturel, disait M. Viau, que Québec continue une expansion industrielle commencée, il y a déjà trois siècles et que sa position géographique ne fait qu'améliorer de jour en jour.

Le conférencier fut présenté par M. Marcel Rochette et il fut remercié par M. Jules Trudel.

Glasgow, (PC) Un garçonnet de huit ans a été traduit en Cour juvénile pour être entré par effraction dans une succursale de la Linen Bank, pendant qu'elle était fermée, un dimanche.

Cinq nouveaux directeurs élus au Club Automobile de Québec

La 38ième assemblée générale annuelle du Club Automobile de Québec a eu lieu hier soir au Château Frontenac. Une couple de cents membres y assistaient. La réunion était présidée par le vice-président, M. A.-F. Mercier, gérant général du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal", en l'absence du président Auguste Pion retenu par la maladie. L'assemblée a élu, comme c'est la coutume, cinq nouveaux directeurs pour un terme de trois ans. Les élus sont MM. Dr A.-C. Larochelle, François Morissette, Paul Vincent, I.C., Jos. Thomassin et Adrien de Beaumont.

Dans le rapport annuel, présenté par le secrétaire J.-E. Renaud, on relève surtout que pendant l'année 1949 le Club Automobile a encore augmenté son effectif de près de 2000 nouveaux membres, que sa position financière lui a permis d'acheter le propriété "Carrel" que le Club occupe depuis près de vingt ans. La direction se proposerait d'grandir son local en construisant sur le terrain vacant à côté de l'édifice. Les cours de perfectionnement de la conduite ont été donnés à date à plusieurs centaines de personnes. Un autre cours commencera lundi prochain.

Le rapport annuel du Club exprime l'appréciation des améliorations que les autorités municipales ont apportées à la circulation, et des félicitations à l'Inspecteur Girard qui en a eu la charge. Le Club recommande, comme mesures d'urgence, des facilités de stationnement dans le quartier des affaires de St-Roch, près du Parlement, autour du Château Frontenac et à la Basse-Ville.

Après l'assemblée générale, les directeurs se sont réunis et ont réélu M. Auguste Pion à la présidence et M. J.-B. Villeneuve à la vice-présidence.

Immédiatement après l'assemblée du Club se tenait, dans la même salle, la deuxième réunion annuelle des actionnaires de la Cie d'Assurances du Club Automobile.

Le bilan des opérations a été accepté aux applaudissements de l'assistance qui a reconnu une année de prospérité au-delà des espérances les plus optimistes.

Les directeurs élus sont : MM. Auguste Pion, Paul Champoux, J.-



M. AUGUSTE PION

B. Villeneuve, Gaston Montreuil et J.-Emile Renaud, réélus. Deux nouveaux: MM. Dr Oscar Garant et Antonio Pettigrew.

Après l'assemblée des actionnaires, les directeurs ont réélu M. Auguste Pion à la présidence et élu M. J.-B. Villeneuve à la vice-présidence.

Collège de Hull affilié à Laval

Le collège Marie-Médiatrice de Hull vient d'obtenir son affiliation à l'université Laval. La nouvelle institution fut fondée en 1948. Elle est sous la direction de M. l'abbé Horace Legaré. Ce collège classique est confié au clergé séculier.

NOUS TENONS NOTRE PROMESSE

Il y a deux mois, la rareté du charbon a obligé le Canadien National à réduire le service de certains de ses trains de passagers. Nous avions promis alors que nous rétablirions le service entier et régulier de ces trains aussitôt que les circonstances le permettraient.

Le service complet du C.N. est rétabli

A partir de minuit, mercredi, 8 mars, tous les trains dont le service a été interrompu, à cause de la rareté du charbon, circuleront de nouveau.

Nous tenons à remercier le public qui a bien voulu nous accorder sa bienveillante collaboration durant la période difficile que nous venons de traverser. Nous tenons de plus à l'assurer que le Canadien National continuera à donner un service rapide, sûr et commode.

Le président,

R. Gordon

CANADIEN NATIONAL

Dans la Mauricie

Mort de monsieur Antonio Jackson

Shawinigan, 8. (DNC). Monsieur Antonio Jackson, qui a demeuré une trentaine d'années à Shawinigan Falls, et qui habitait depuis quelques années à Farnham, est décédé, ces jours derniers, à cet endroit, à l'âge de 49 ans. Il était l'époux de Dame Maarie-Paule Caron, également de Shawinigan, autrefois.

M. Jackson a succombé à une longue maladie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père, M. Edmond Jackson, de Montréal, cinq enfants, Charles-René, Michèle, Gérald, Lise, Patrice, tous de Farnham, ses soeurs, Mme Aurèle Coutu, née Jeannette, de Shawinigan, Madame René Montpetit, née Marie-Ange, de Montréal, Mlle Rolande Jackson, du Lac Edouard, Mlle Marie-Marthe Jackson, de Montréal, un frère, M. Philippe Jackson, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Armand, Paul-Emile, Maurice Caron, M. et Mme Arthur Pellerin, Mlles Eugénie, Laura, Méline et Adrienne Caron, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Mort de madame Joseph Héroux

Shawinigan, 8. (DNC). Nous apprenons avec regret le décès survenu à Shawinigan-Sud, après une longue maladie, de Madame Joseph Héroux, née Aloysa Desaulniers, à l'âge de 67 ans sept mois. Par un premier mariage, elle avait épousé M. Maxime Boisvert. Outre son époux, M. Héroux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants, Donat Boisvert, marié à Dame Cécile Lesage, Origène Boisvert, marié à Dame Florence Héroux, Mme Emile Diamond, née Florence Boisvert, Mme Bruno Héroux, née Lucille Boisvert, et Mlle Monique Héroux ; ses demi-fils, Antonio Héroux, marié à Dame Jeanne Diamond, Georges-Etienne Héroux, marié à Dame Laurette Villeneuve, une demi-fille, Mme Albert Isabelle, née Dosia Héroux ; deux soeurs, Mme Wilfrid Marmeau, née Aldéa, de la Saskatchewan, et Mme Gédéon Masson, née Eglantine, également de la Saskatchewan ; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Eugène Desaulniers, née Laura Hogan, de Montréal ; Mme Napoléon Lemay, née Anna Boisvert, de Grand'Mère, Mme Sévère Boisvert, née Caroline Mar-Boisvert, marié à Dame Isola Boucouiller, de St-Barnabé, M. Ernest rassa, de Shawinigan, plusieurs gendres, brues, neveux, nièces, cousins, cousines, petits-fils, petites-filles.

Les obsèques auront lieu demain matin en l'église Saint-Marc de Shawinigan. L'inhumation aura aussi lieu à Shawinigan.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Cadavre d'un vieillard partiellement dévoré

Toronto, 8 (PC) On a découvert hier, le cadavre déchiqueté et partiellement dévoré de John (L'Ermite) Wassman, 80 ans, dans sa cabane sise aux limites nord de Toronto. Avant de pouvoir pénétrer dans la cabane, les policiers durent tuer le chien qui avait dévoré son maître. Les enquêteurs précisent qu'ils croient que le vieillard est mort de cause naturelle, il y a trois ou quatre jours. Ils ajoutent qu'il est possible que son chien, souffrant de la faim depuis un certain temps, ait tué le vieillard. Dans un coin de la cabane, on a retrouvé le cadavre d'un petit chien, probablement mort de faim. Un bras et une partie d'une jambe, c'est tout ce qui restait d'intact du corps de Wassman.

Westerling condamné à un mois de prison

Singapour, 8. (AFP) Le capitaine "Turco" Westerling, qui commanda l'armée rebelle "du Messie" en Indonésie, a été condamné à un mois de simple prison par le tribunal de Singapour pour être entré illégalement dans le pays. L'accusé a plaidé coupable pour ce chef d'accusation et aussi pour un deuxième : celui d'avoir provoqué de graves contusions à un compagnon de cellule au cours d'une altercation. Le juge a remis la sentence pour cette deuxième accusation au 6 avril, désirant avoir auparavant le témoignage de la victime, un Indonésien, qui se trouve à l'hôpital avec la mâchoire brisée.

Des remboursements faits rapidement

Ottawa, 8. (PC). Les contribuables canadiens, habitués à des délais irritants relatifs au remboursement sur le surplus de paiement de leur impôt sur le revenu, peuvent s'attendre à une heureuse surprise cette année. Se servant d'une méthode nouvelle de manipulation des rapports de l'impôt sur le revenu, le ministère du Revenu national rembourse les contribuables au rythme le plus rapide de son histoire. Déjà plus de 14,060 Canadiens ont reçu remboursement de leur impôt de 1949. De plus, un porte-parole du ministère a déclaré hier soir que tous les remboursements estimés à plus de $2,000,000, seront terminés au 30 juin. Le secret de cette rapidité est que maintenant le ministère travaille sur une base courante. Tous les remboursements en retard ont été faits.

Hawaï devient le 50e Etat

Washington, 8 — (P.A.) — Un bill visant à accorder à Hawaï le statut d'état dans l'union américaine a été adopté hier par la Chambre des Représentants. Le projet de loi passe maintenant au Sénat et s'il est accepté, les îles Hawaï deviendront le 50e état américain. Un bill semblable touchant l'Alaska fut voté vendredi dernier par la Chambre et envoyé au Sénat ; l'approbation par le Sénat ferait de l'Alaska le 49e état dans l'Union fédérale.

Services spécialisés

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste — Heures de bureau de 9 h. à midi et 2 h. à 5 hres. 503, 3e Avenue, Limoilou TEL.: bureau 4-1252 Rés.: 7-2201

J.-WILFRID DUBOIS, INC. TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H. BUREAU, gérant, 2 DUROCHER. rés. 7-3781

LA CIE HUBERT MOISAN TEL.: 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance, 297 ST-JOSEPH Québec

GEORGES HAMEL

FOURRURE
Manteaux tout faits ou sur mesure, sous contrôle d'un dessinateur diplômé.
Réparation — Entreposage.
235, St-Joseph, 1er étage, en face de l'Hôtel St-Roch,
Tél.: 4-1787.

A CEUX QUI VEULENT OUVRIR MAGASIN
5c, 10c, 15c à $1.00
Voyez-nous pour lingerie, smallwares, jouets, cadeaux, vaisselle, etc.
AUX PRIX DU GROS SEULEMENT
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OUVERTURE DE MAGASINS
VENEZ VISITER NOS SALLES D'ECHANTILLONS
OU ECRIVEZ-NOUS POUR PLUS DE DETAILS
15 VOYAGEURS POUR VOUS SERVIR
ALLARD & ROBITAILLE LTEE
BUREAU CHEF, 72 ST-PAUL, QUEBEC
(Succ. à Chicoutimi, Edifice Côté & Boivin)

Sténographes mieux payés

Ottawa, 8, (PC) Les députés ont applaudi hier à l'annonce que leurs sténographes recevront un meilleur salaire.

L'hon. Ross Macdonald, Orateur, a en effet déclaré qu'il avait été décidé de payer les sténographes suivant leur compétence et leur expérience plutôt que de leur accorder un traitement uniforme. On croit qu'environ 125 sténographes seront affectés par cette décision et la division en trois groupes: le premier groupe recevra $5.90 par jour; le second, $6.50, et le troisième, $7., suivant leurs qualifications. Les sténographes reçoivent maintenant un salaire uniforme de $5.90 pour une journée de travail s'étendant de 9 a.m. à 6 p.m., avec le privilège de prendre 90 minutes pour le lunch. La majorité des sténographes ne travaillent que durant la session.

Les sténographes parlementaires recevront $7. par jour. Un autre groupe comprenant ceux qui s'occupent des rapports de la chambre et des comités, sera divisé en trois sections avec un salaire de $7.50, pour l'une, $8.00 pour la seconde et $8.50 pour la troisième.

Quatre enfants sont brûlés vifs

Newark, Delaware, 8. (PA). Quatre enfants, âgés de un à quatre ans, ont été brûlés vifs dans leur lit, la nuit dernière quand le feu a détruit une petite maison de bois qui venait d'être la scène d'une joyeuse fête. L'explosion d'un poêle à l'huile fut la cause de cet incendie.

La terre tremble en Californie

Oakland, Californie, 8. (PA) Un tremblement de terre a été ressenti à Oakland et dans la région à dix heures et demie (heure de l'est) hier soir. Un homme qui se trouvait dans la tour de l'édifice du "Tribune" a dit que c'était le plus violent choc sismique depuis plusieurs années. On ne rapporte aucun dommage.

Un accident aérien fait quatre morts

Marion, Caroline du Sud, 8. (PA). Un avion privé à un seul moteur s'est écrasé ici aujourd'hui tuant trois hommes et un enfant. Le shérif Léon Gasque a identifié les victimes comme étant James P. Sullivan, manufacturier de Middlebury, Conn., et son fils James; Merrill Fortin et Walter Stovkin, tous deux de Waterbury, Conn.



L'onguent Pazo est un remède éprouvé qui calme et soulage les hémorroïdes piquantes, brûlantes . . . il lubrifie les tissus enflammés . . . diminue les crevasses et l'irritation. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien de l'onguent Pazo en boîte ou en tube. P3F
PAZO contre les HÉMORROÏDES

REPARATION de LESSIVEUSES
de toutes marques — Demandez notre estimateur, sans obligation de votre part — Travail d'expert: satisfaction garantie — Facilités de paiement sur réparations importantes.

HENRI TURCOTTE LTEE
80 St-Joseph, Tél.: 5-5125
QUEBEC

In Memoriam

ALAIN — A Giffard, le 6 mars 1950, à l'âge de 81 ans, est décédé M. François Alain, époux de feu Mathilda Papillon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318, de la Canardière, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Limoilou, et de là au cimetière St-Charles. 7mars-2fs—D98987

BEDARD — A St-Basile, Portneuf, le 6 mars 1950, à l'âge de 76 ans 11 mois, est décédée dame Josephine Doré, épouse de feu sieur Etienne Bédard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire de chez son fils, M. Maurice Bédard, à 9 heures 30, pour l'église St-Basile, et de là au cimetière paroissial. 6mars-3fs—D98796

BOUTET — A Québec, le 7 mars 1950, à l'âge de 68 ans 8 mois, est décédée dame Rose-Anna Pépin, épouse de M. Emile Boutet, concierge, demeurant à 132 rue St-Pierre.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Enr. No 800 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame des Victoires, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 8mars-2fs—D98984

DUMONT — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 mars 1950, à l'âge de 5 ans et 10 mois, est décédé Jacques, enfant bien-aimé de M. et Mme Raymond Dumont, née Yvette Samson, de Christ-Roi.

Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, le 9 mars, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 84 rue Napoléon, à 3 heures 45, pour l'église de Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie. —D99084

DUVAL — A Québec, le 7 mars 1950, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Jean-Christophe Duval, époux de dame Léda Turmel.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 26 ave Turnbull, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont. 9mars-2fs—D99086

MAHEUX — A Bienville, le 8 mars 1950, à l'âge de 57 ans, est décédée Madame Ida Drapeau, épouse de M. Adjutor Maheux, demeurant à 47 rue Barras, Bienville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires J.-P. Thibault Enr., No 9, rue Commerciale, Levis, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière Valle-Saint-P 9mars-3fs—D99085

PLANTE — A Charny, le 6 mars 1950, à l'âge de 73 ans 9 mois, est décédé M. M. Théodore Plante, époux de feu dame Marie-Louise Lemieux.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 35 rue St-Jean, Charny, à 8 heures 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière paroissial. 6mars-3fs—D98823

PLOURDE — A Québec, le 6 mars 1950, à l'âge de 72 ans 3 mois, est décédé M. Wilfrid Plourde, peintre, époux de dame Alma Grégoire, demeurant à 41 rue Lavigueur.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ des salons mortuaires de la maison Charles Cloutier Enr., No 1761½ rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière St-Charles. 7mars-2fs—D98969

ROUSSEAU — A Lévis, le 7 mars 1950, à l'âge de 72 ans, est décédé le Dr Alphonse Rousseau, médecin-vétérinaire, époux de Dame Marie-Louise Gingras.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire au No 57, rue St-Louis, à 8 heures 40, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 9mars-2fs—D99081

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le feu d'Ocean Falls, a fait huit victimes

Ocean Falls, C.-B., 8. (PC). Les cadavres de huit personnes ayant péri dans l'incendie d'une maison à logements, hier, ont été retirés des ruines laissées par cet incendie. Les autres occupants des 25 logements de cet immeuble ont eu la vie sauve. Le feu qui se déclara au dernier étage de cet édifice de trois étages vers deux heures hier matin, dura plus de deux heures. Les deux planchers supérieurs furent détruits avant l'arrivée des pompiers qui réussirent à maîtriser le feu avec l'aide des citoyens. L'immeuble appartenait à Pacific Mills Ltd., dont les grands moulins de pulpe et de papier font vivre les 3,0000 résidents de cette localité.

La Chloromycetine

Paris, (Spéciale) — Au cours de l'épidémie de typhoïde qui s'est déclarée dans la Loire, deux cents malades en traitement à l'hopital de Bellevue de Saint-Etienne, ont été soignés par un nouveau médicament: la Chloromycétine.

La chloromycétine appartient à la grande famille des antibiotiques, qui a déjà donné, outre la pénicilline, de nombreuses preuves de leurs activité anti-microbienne puissante. Elle agit particulièrement sur le typhus et la typhoïde.

C'est en Malaisie que l'on découvrit que la chloromycétine agissait sur la fièvre typhoïde. On sait aujourd'hui fabriquer le médicament par synthèse ce qui permet sa production en quantités infiniment plus importantes que par le processus naturel.

6e corps trouvé dans les débris

Montréal, 8. (PC) On a retiré vers la fin de la journée, hier, le cadavre d'une sixième victime dans les débris des édifices incendiés dans le quartier chinois de la métropole, jeudi dernier. Des équipes de démolisseurs sont au travail et fouillent les ruines. On n'a pas identifié le cadavre qui fut conduit à la morgue. Sept personnes manquent encore à l'appel. Des secours continuent toujours d'affluer pour les sinistrés, soit de l'argent ou des vêtements, et ces générosités ont ému fortement les résidents du quartier chinois.

Feu M. Fabien Lessard

St-Victor, Beauce, 8 (DNC) — M. Fabien Lessard dit Dodier est décédé récemment à l'hôpital de Thetford après quelques jours d'hospitalisation. Il était âgé de 77 ans. Les restes mortels furent transportés à St-Victor où eut lieu l'inhumation.

Le défunt laisse ses enfants, Mme Théodore Lepage (Eva) de St-Victor, chez qui il demeurait ; MM. Ernest Arthur Lessard ; Mme Placide Roy ; M. Armand Lessard ; son gendre, M. Théodore Lepage ; ses belles-filles, Mmes Arthur Lessard, (Hélène Tardif) ; Mme Armand Lessard, (Jeanne-d'Arc Lessard) ; ses frères, MM. Thomas et Theddée Lessard, sa soeur, Mme Ernest Delisle (Desneige) ; ses petits-enfants, MM. Réginald, Gaston, Marcel, Claire, Bibiane, Marthe, Monette Marina Lepage ; Mlle Diane et Henriette Lessard.

Le service et la sépulture eurent lieu ce matin à St-Victor.

AVIS AUX ANCIENS

Les Religieuses du Couvent Notre-Dame-des-Anges, Co. Portneuf, célébreront le cinquantième anniversaire de la fondation de leur couvent, le 2 juillet prochain. Les anciens élèves sont cordialement invités à prendre part à ces fêtes jubilaires. Les intéressés sont donc priés d'envoyer, le plus tôt possible, leur nom et adresse au Couvent Notre-Dame-des-Anges, Montauban, Co. Portneuf.

Dans Le Soleil lundi prochain



Biographie de

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII

Récit illustré complet de la vie extraordinaire du sublime apôtre de la paix, publié à l'occasion de l'Année Sainte, dans "Le Soleil". Ce récit émouvant sera divisé en une vingtaine d'articles que nos lecteurs aimeront découper et conserver précieusement.

NE MANQUEZ PAS LE PREMIER ARTICLE
LUNDI PROCHAIN DANS LE SOLEIL

LA CAMPAGNE DES OEUVRES

L'ouverture officielle de la campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité de Québec aura lieu jeudi. Pour marquer de façon toute particulière le début de la campagne, une grande réunion aura lieu, au salon de l'Archevêché, jeudi à 5 heures. Son Excellence Monseigneur l'Archevêque présidera ce rassemblement qui groupera les maires des municipalités environnantes, le conseil de ville de Québec, les membres du Conseil d'administration du Conseil central des oeuvres, le comité de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité de Québec etc. Son Excellence Monseigneur Maurice Roy adressera la parole de même que M. Thomas Maher, président de la présente campagne et S. H. le maire Lucien Borne.

S. Exc. Mgr Maurice Roy souligne la source de la véritable science

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a déclaré hier soir que "le monde moderne qui ne connait pas Dieu est divisé entre deux sortes de sciences : une science vraie, mais qui ne donne pas à l'homme de direction pour sa vie ; et une science fausse, qui est le mythe du marxisme". S. Exc. Mgr l'Archevêque parlait à l'issue de la séance académique qui clôturait la célébration universitaire de la fête de saint Thomas d'Aquin, en la salle des Promotions de l'université.

Définissant ces deux sciences opposées, S. Exc. Mgr Roy dit que d'un côté, il y a la vérité sans l'amour et que de l'autre côté, il y l'amour sans la vérité. Le distingué prélat a conclu ses remarques en disant que seule la connaissance de Dieu par la théologie peut prendre l'homme tout entier et le conduire à Dieu, sa fin ultime. La théologie, dit-il, est vraiment la science qui peut remplir l'appétit le plus profond de l'intelligence et de la volonté.

S. Exc. Mgr Roy a souhaité aux étudiants de théologie et de philosophie de Laval d'être des thomistes qui étudient vraiment saint Thomas d'Aquin. Il les a engagés à chercher dans saint Thomas les grandes solutions aux problèmes anciens et modernes du monde.

Mgr Ferdinand Vandry, p.a., v.g., recteur de l'université Laval, a prononcé l'allocution d'ouverture. Mgr Vandry a souligné que l'enseignement thomiste à Laval est peut-être celui qui peut se vanter de conserver davantage la doctrine authentique de saint Thomas, apportant à l'appui de son assertion le témoignage des succès remportés par les étudiants de Laval dans les écoles romaines où ils brillent au premier rang.

Une thèse théologique sur "la connaissance de Dieu ici-bas" fut magistralement défendue par MM. les abbés Louis O'Neil et Lorenzo Roy. MM. les abés Robert Plante et Louis-Philippe Poulin étaient les argumentateurs. M. Pierre-Yves Paradis, étudiant en Philosophie, a présenté une intéressante étude sur "l'homme, animal social et politique". La chorale du Grand Séminaire était au programe sous la direction de M. l'abé Fernand Biron.

Lettre d'Ottawa

On espère faire progresser le travail préliminaire à la réforme de la constitution pendant les vacances de Pâques — Mémoire du gouvernement fédéral aux provinces — Les droits des minorités.

Par Paul Paradis

Ottawa, 8. On espère aujourd'hui à Ottawa que les vacances parlementaires de Pâques permettront de continuer et peut-être de mener à bonne fin l'oeuvre d'émancipation constitutionnelle qui fut commencée sous de si bons auspices à la conférence intergouvernementale du mois de janvier.



Aujourd'hui ou demain, le ministre fédéral de la Justice, M. Stuart Garson, fera parvenir aux procureurs généraux des provinces un mémoire dans lequel le gouvernement fédéral expose, d'une façon prudente et délicate, sa façon de concevoir le partage des divers articles de la constitution entre les six catégories créées par la conférence du mois de janvier.

De leur côté, les procureurs généraux des provinces sont instamment priés de faire parvenir leurs propres mémoires à Ottawa avant Pâques, c'est-à-dire avant le 9 avril, pour que la conférence constitutionnelle puisse se réunir de nouveau pendant les vacances parlementaires de la période pascale.

JEU DE CACHE-CACHE

Jusqu'ici, seule la Saskatchewan a soumis son mémoire aux autorités fédérales. On croit comprendre que plusieurs des autres provinces hésitaient à se prononcer avant d'avoir une idée de la façon dont le gouvernement fédéral désire faire le partage des articles de la constitution entre les six catégories. Et le gouvernement fédéral désirait lui aussi connaitre les opinions de toutes les provinces avant de révéler les siennes.

Ce petit jeu de cache-cache risquait de se prolonger indéfiniment. Et c'est avec une certaine répugnance que le gouvernement fédéral se décide à montrer ses cartes avant d'avoir vu les cartes des autres.

C'EST UN JEU BLANC

Mais c'est un jeu blanc que le gouvernement fédéral révèle, comme les procureurs généraux des provinces pourront le constater avant la fin de la semaine en lisant le mémoire de M. Garson.

En effet, le ministre fédéral de la Justice annonce suavement dans son mémoire que

(Suite à la page 10, 3e col.)

Duplessis veut faire diligence

Après avoir annoncé hier que le délai pour la présentation des bills privés est prolongé jusqu'au 10 mars, l'hon. Maurice Duplessis a déclaré que le comité des bills privés étudiera le bill de Montréal le 16 mars, dans l'avant-midi. Le premier ministre, après avoir rappelé que la session a progressé de façon satisfaisante depuis le début des délibérations, a demandé de nouveau aux députés de faire diligence.

M. George-C. Marler, chef de l'opposition a répondu à M. Duplessis que jusqu'ici l'opposition libérale a collaboré et qu'elle n'a pas inutilement retardé les séances. Puis M. Marler s'est informé quand sera présenté le budget supplémentaire et quand le trésorier prononcera son discours sur le budget et présentera ses estimés budgétaires pour l'année fiscale prochaine.

M. Onésime Gagnon a déclaré que le budget supplémentaire sera publié aujourd'hui et que le discours sur le budget sera prononcé probablement jeudi soir au plus tard. Avant que la séance ne commence, le député de Ste-Anne, M. Frank Hanley, a fait l'éloge de la loi du cadenas qui a rendu de grands services à la ville de Montréal.

HOTEL LICENCIE
A VENDRE
à Lévis, très bien situé, bon quota et chiffre d'affaires intéressant. Aussi plusieurs maisons, commerces, garages, terrains à Lévis, Bienville, Lauzon, St-David et St-Romuald.
PAUL BEGIN
COURTIER EN IMMEUBLE
Tél. : 429M Bienville

Mozart
310-312 St-Joseph



$2 COMPTANT
$2 PAR SEMAINE
Nouveaux modèles 1950

Cette lessiveuse au rendement inégalable vous assurera pendant de longues années un service incomparable. Moteur silencieux, essoreuse de sûreté et brillant fini émail cuit à l'intérieur et à l'extérieur.
Même modèle avec pompe automatique $159.50
Une généreuse allocation vous sera allouée pour votre lessiveuse usagée.

Commandes postales remplies avec soin. Livraison gratuite. Faire remise par mandat et ajouter 2% taxe provinciale.

MOZART

RUE DE LA COURONNE
Propriété de 5 logements et 2 commerces. Coin de rue, 3 étages. Endroit idéal pour taverne ou tout autre commerce. A vendre à prix raisonnable. Arrangements faciles de paiement si désiré.
RAYMOND DE ROSA INC.,
189, rue St-Jean Tél. : 4-7606

Mécanicien demandé

Une manufacture de chaussures désire un mécanicien d'expérience capable de réparer tout genre de machines d'un département de fittage. Emploi permanent et bon salaire. Faire application à Gale Brothers Ltd, 30 rue St-Anselme, Québec.

ENTREPRENEURS DE PANTALONS
Avec fabrique, outillée pour faire pantalons de garçonnets, grandeurs 4 à 10 ans, devant à boutons ou fermetures-éclair dissimulées. Doivent être capables de finir les vêtements complets. Ouvrage à l'année. S'adresser à 364 Pine Ave. E., Montréal.

CHENOR



Surveillez les annonces du Vendredi.

Pour votre . . .
HUILE A CHAUFFAGE
appelez: 7-2533
Les PÉTROLES Inc.

Pour vos travaux de
—PLOMBERIE, CHAUFFAGE
—ELECTRICITE ET
—COUVERTURE
consultez
J.-P. LAJEUNESSE ENR.
ENTREPRENEUR
18 RENAUD. Tél. : 5-7547 7-1330

CHAUFFEUR-LIVREUR DEMANDE
POUR LEGERES LIVRAISONS EN VILLE
Bonne position pour homme marié de préférence, doit être de personnalité agréable, de bonne éducation et doit avoir des aptitudes pour la sollicitation. Mentionner âge, l'état civil, salaire demandé. Les références seront considérées.
ECRIRE A CASIER 2565 "LE SOLEIL"

A VENDRE
Comptoir de Fontaine
20 pieds de longueur ainsi que 10 bancs
Visible à
90 de la Couronne, Québec
S'adresser à
P. H. SOUCY
85 Ave Cartier, Québec

À LA TOUR
CE SOIR
8 heures 30
SOIREE-BAZAR
25 TOURS POUR 25c
PRIX A GAUCHE ET A DROITE
PRIX DE PRESENCE
COURSE AUX COCHONS
L'URNE MAGIQUE
LE TRESOR DE SERAPHIN
'Le rendez-vous de tous les amateurs de soirées-bazar'
LE TRIO JEAN-YVES HAMEL
fera les frais de la musique

Le nom de Spencerwood est changé et est devenu Bois de Coulonge

Par Henri Dutil

La décision du gouvernement Duplessis de changer le nom de Spencerwood en celui de Bois de Coulonge a été approuvée unanimement hier soir par l'Assemblée Législative après un discours de l'hon. Antoine Rivard, ministre d'Etat, et une approbation de M. George C. Marler, chef de l'opposition libérale.

M. Rivard avait été chargé par le premier ministre de présenter la loi en deuxième lecture et il a appuyé le projet de loi d'un discours de belle venue, rempli de choses historiques et de souvenirs chers aux Québécois. Le député de Montmagny a évoqué en Chambre le souvenir de son père, l'hon. Adjutor Rivard, fondateur de la Société du bon parler français, le souvenir d'Armand Lavergne, ancien député de Montmagny, et il a rappelé l'histoire du domaine actuellement habité par les représentants du roi à Québec.

M. Marler, pour sa part, tout en approuvant la décision du gouvernement, a dit qu'il voit disparaitre avec regrets un nom auquel se rattachent tant de souvenirs. La décision du gouvernement et le bill lui-même ont été approuvés par un vote de 82 à 0.

L'HON. ANTOINE RIVARD

Le ministre, député de Montmagny, a déclaré en commençant que le gouvernement de Québec s'est toujours préoccupé de redonner à Québec son vrai visage français. M. Rivard évoque le souvenir de l'un de ses prédécesseurs, feu Armand Lavergne, et il ajoute qu'il ne fait que suivre en Chambre la ligne de conduite patriotique que Lavergne avait tracée.

"Notre pays, a dit le ministre, a l'avantage exceptionnel de posséder

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Le drapeau fleurdelysé est devenu le drapeau officiel de la province

Par Henri DUTIL

L'Assemblée Législative a sanctionné par une loi hier après-midi la décision qu'a prise le gouvernement, le 21 janvier 1948, de donner un drapeau officiel à la province de Québec. Le vote fut unanime et l'opposition libérale, par la voix de son chef, M. George C. Marler, député de Westmount, a répété à l'unanimité le geste qu'avait posé, il y a deux ans, les députés libéraux d'alors.

C'est l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, qui a présenté la loi et l'a expliquée à la Chambre. Il a rappelé que l'idée d'un drapeau national fut lancée, il y a 70 ans, par l'abbé Napoléon Caron, de Trois-Rivières, et que c'est un autre trifluvien, l'hon. Maurice Duplessis, qui l'a donné à la province. M. Marler a proposé d'inclure dans la loi une description du drapeau et une photographie, mais le premier ministre n'a pas accepté cette suggestion parce qu'il n'est pas dans les coutumes parlementaires d'agir de cette façon.

Un vote fut enregistré à la demande de M. Duplessis et le projet de loi fut voté par 81 voix en deuxième lecture et par 82 voix en

(Suite à la page 20, 5e col.)

Le diocèse souscrit $135,476.40 pour la Propagation de la Foi

Le secrétariat diocésain de Québec, pour l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi, vient de publier son vingt-septième rapport annuel. Au cours de l'année 1949 les fidèles du diocèse de Québec ont souscrit à l'Oeuvre, la somme de $135,476.40.

Les membres associés, c'est-à-dire, ceux qui ont versé au moins un dollar et se sont ainsi assurés les privilèges de l'oeuvre pour la période d'une année, ont contribué pour la somme de $53,189.86, cependant que la collecte faite à l'Eglise à l'occasion du Dimanche des Missions, le 23 octobre dernier a rapporté $36,-142.37. Les membres perpétuels de l'Oeuvre ont souscrit $2,055.00 tandis qu'en dons particuliers, le secrétariat diocésain a recueilli $44,-057.52. La somme de ces généreuses contributions des diocésains de Québec porte la moyenne par famille du diocèse à $1.10 et la moyenne par personne à 0.22.

La paroisse de St-Roch des Aulnaies, dans le comté de Kamouraska, détient le premier rang de toutes les paroisses qui ont dépassé l'objectif de $1.25 qui était fixé à chaque famille. En effet la moyenne par famille dans cette généreuse paroisse s'élève cette année à $2.24. Les résultats dans les autres paroisses s'établissent ainsi :

St-Dominique, Québec, $2.13; St-Bernard, $2.09; St-Fidèle, Québec,

(Suite à la page 9, 5e col.)

Discussion d'un bill ministériel au sujet du problème du logement

M. Georges C. Marler, chef de l'opposition libérale, s'est opposé hier soir à ce que l'Assemblée Législative donne au gouvernement un mandat en blanc, dans le cas du bill 36 qui autorise la province à conclure des ententes avec d'autres gouvernements et les municipalités pour régler le problème du logement. M. Marler a soumis au premier ministre l'idée de construire de vastes maisons à logements de prix modiques, comme à New-York, afin de favoriser les ouvriers qui ne peuvent pas construire des maisons à un ou deux logements.

En expliquant le bill 36 qui a trait au règlement du problème du logement, le premier ministre rappelle brièvement que la législation adoptée par l'Union Nationale pour l'habitation s'est avérée la plus efficace qu'il soit permis d'espérer.

Avec ce nouveau projet de loi complémentaire, le gouvernement veut se faire autoriser à conclure des ententes avec le Fédéral ou tout organisme dépendant d'Ottawa et avec les corporations municipales dans le but de résoudre la crise du logement.

Le premier ministre rappelle les entrevues qu'il a eues avec Central Mortgage et l'hon. Winters, ministre fédéral de la Reconstruction. "Nous avons discuté avec les représentants fédéraux en présence des membres de l'Office du Crédit Agricol", dit-il et le projet de loi soumis est l'aboutissement de ces pourparlers.

M. MARLER

Le chef de l'Opposition reproche au gouvernement de vouloir se faire donner un mandat en blanc. Le bill ne détermine pas les sommes que le gouvernement pourra dépenser.

M. Marler approuve la 1ère partie de projet de loi, qui a trait à la conclusion d'ententes avec le Fédéral. Il est évident, dit-il, que la collaboration des deux gouvernements est nécessaire pour favoriser la construction de logements à prix modiques.

Le chef de l'Opposition reproche

(Suite à la page 20, 5e col.)

Ce qui se passe à
l'hôtel de ville

DEMANDES DE $8,710,000

Les procureurs du contentieux municipal préparent présentement un nouvel article du bill de Québec demandant l'autorisation d'emprunter la somme de $8,710,000 afin de doter Québec d'un système d'aqueduc convenable. Si la Législature se montre favorable à la requête, l'emprunt sera fait de la façon suivante:
—$3,410,000 pour l'installation d'un nouveau tuyau de 42 pouces de diamètre;
—$900,000 pour la construction d'un nouveau réservoir;
—$3,950,000 pour l'aménagement d'une usine de filtration et de puits artésiens;
—$450,000 pour le nettoyage et la réparation des tuyaux actuels.

L'HEURE AVANCEE

La ville de Québec qui a l'habitude de suivre l'exemple de la métropole pour la fixation et la durée de la période de l'heure avancée, changera probablement son fusil d'épaule cette année. En effet, Montréal, faisant fi des objections des autres villes canadiennes, a l'intention de décréter l'heure avancée un mois avant le temps et de la conserver un mois de plus. Québec hésite à suivre la métropole. C'est pour cette raison que M. le maire Lucien Borne a adressé hier le message suivant à M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal:

—"Re: heure d'été, on m'informe Toronto et Ottawa garderont ancien règlement, soit du premier mai au trente septembre. (stop)— On m'informe Montréal veut avancer d'un mois et allonger d'un mois (stop)— Québec désirerait garder même date que par le passé et je me permets vous recommander conserver ancienne disposition à Montréal dans intérêt économique nos deux villes et celles mentionnées pour Ontario. Amitiés".

TROIS PROJETS

MM. les échevins ont pris connaissance hier de trois projets, relatifs à l'établissement d'un parc de stationnement, à l'installation de piscines et à l'aménagement d'un parc public.

Nos édiles ont décidé que les travaux pour l'aménagement d'un parc de stationnement au marché St-Roch seraient entrepris dès ce printemps. Les projets de piscines sur

(Suite à la page 10, 2e col.)

AVIS DIVERS

SOUTENANCE DE THESE. - A 4.30 h. p.m., par M. Jacques Giguère, au grand amphithéâtre de la faculté des Sciences. Sujet: "Contribution à l'étude des acides aminés des pyrazones et des barbituates".

CERCLE GOETHE. - Causerie de M. Aurèle Kolnai, à 8 h. p.m., en la salle de la Légion canadienne, 111, rue Ste-Anne. Sujet: "Wie ein Ungar den Westen sieht. (Un point de vue hongrois sur l'Ouest).

SOCIETE DE MATHEMATIQUE. - Causerie de M. René DeVogelaere, à 8.30 h. p.m., à l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences. Sujet: "Quelles trajectoires décrivent les rayons cosmiques".

Société d'Optométrie : — Réunion de la Société d'Optométrie de Québec, ce soir, à 8 heures 30, à 345 Chemin Ste-Foy.

ENTREPOT A LOUER
Situé côte St-Sacrement, angle rue St-Vallier, 2,200 pds de plancher, accessible aux camions, libre immédiatement.
Téléphone : 7-2395

Commis d'expérience demandé
s'adresser à épicerie Gariepy, 69, Ave Cartier.

A VENDRE
Maison trois logements, située rue Ste-Anne, système chauffage, terrain 40 x 100. Conditions faciles.
M. WOLOSHEN
231, Blvd Charest, 3e étage. Tél. 5-5470

COMPTABLE
On demande un comptable de 25 à 35 ans, de préférence ayant une connaissance complète de la comptabilité moderne et pouvant fournir les meilleures références. Bon salaire sera payé à l'homme compétent. Toutes applications seront gardées confidentielles. Ecrire à CASE 2562, "LE SOLEIL".

au PARIS
CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS



IL NE RESTE PLUS QUE
2 JOURS
pour la présentation
DES
Modes printanières 1950
DU
SYNDICAT
MERCREDI et JEUDI

Admission régulière :
Billets au contrôle comme d'habitude.
2 REPRESENTATIONS 3.15 et 9.00
A L'ECRAN : Une jeune fille savait
Seul dans la nuit.

Le Syndicat de Québec Ltée

Aujourd'hui
VOUS POUVEZ DEMANDER UNE ASSURANCE DE $10,000 À PRIMES RÉDUITES
avec des PRESTATIONS EN CAS D'INVALIDITÉ TOTALE DE MORT ACCIDENTELLE ET DE MUTILATION

$10,000 pour votre famille si vous mourez à la suite de causes naturelles, ou
$20,000, si la mort est causée par un accident; ou
$30,000, si la mort survient alors que vous voyagez dans un véhicule public (sauf dans un avion), ou à la suite de l'incendie d'un édifice public dans lequel vous vous trouvez.

avec des prestations en cas d'invalidité totale, de mort accidentelle et de mutilation

Demandez notre carte intitulée $10,000, primes réduites pour risques de choix, qui explique cette police en détail. Elle ne manquera pas de vous intéresser.

Avant de vous assurer, consultez la Confederation Life Association
SIÈGE SOCIAL TORONTO

Succursale : 400 Boulevard Charest, R. GAUTHIER, gérant de division